



Sociétales

LAËTITIA ATLANI-DUAULT
LAURENT VIDAL

**ANTHROPOLOGIE
DE L'AIDE HUMANITAIRE
ET DU DÉVELOPPEMENT**

des pratiques aux savoirs
des savoirs aux pratiques

ARMAND COLIN

Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement

Sous la direction de
Laëtitia ATLANI-DUAULT, Laurent VIDAL

Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement

*Des pratiques aux savoirs
des savoirs aux pratiques*



« Sociétales »

Collection dirigée par François de Singly

DES MÊMES AUTEURS

Laëtitia Atlani-Duault

Au bonheur des autres. Anthropologie de l'aide humanitaire [1^{re} édition, Société d'ethnologie, Nanterre, 2005], Armand Colin, 2009.

Éclats d'empire, un nouveau Sud ? L'Asie centrale et la Transcaucasie, numéro thématique de la revue *Tiers-Monde*, vol. 198, 2008.

Humanitarian Aid in Post-Soviet Countries. An Anthropological Perspective, Routledge, 2007.

Les ONG à l'heure de la « bonne gouvernance », numéro thématique de la revue *Autrepart*, vol. 35, 2005.

Laurent Vidal

Avec Leservoisier O., éds, *L'anthropologie face à ses objets. Nouveaux contextes ethnographiques*, éditions des Archives Contemporaines, 2007.

Ritualités, santé et sida en Afrique. Pour une anthropologie du singulier, Karthala-IRD, 2004.

Ed. sc., *Les objets de la santé*, numéro thématique de la revue *Autrepart*, vol. 29, 2004.

Femmes en temps de sida. Expériences d'Afrique, PUF, 2000.

Illustration de couverture : Photo © Antoine Ducasse

Maquette de couverture : Didier Thimonier

© Armand Colin, Paris, 2009

Internet : <http://www.armand-colin.com>

ISBN : 978-2-200-35073-4



Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. • Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L-122-4, L-122-5 et L-335-2 du Code de la propriété intellectuelle).

Sommaire

Liste des auteurs.....	7
Préface. L'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement est bien une anthropologie sociale globale !	
<i>Jean Copans</i>	11
Chapitre 1. L'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Histoire, enjeux contemporains et perspectives	
<i>Laëtitia Atlani-Duault</i>	17
Les origines coloniales ou l'héritage du passé	18
La naissance de l'anthropologie du développement	23
La critique post-moderne	27
Entre distance critique et engagement, déconstruction et reconstruction de l'aide.....	30
Chapitre 2. Les réfugiés	
<i>Patricia Foxen</i>	41
Introduction : de l'importance de la question des réfugiés.....	41
Aperçu des recherches anthropologiques en matière de réfugiés	44
Études de cas : considérations théoriques et méthodologiques..	56
Conclusion.....	70
Chapitre 3. Le développement rural et la gouvernance des ressources	
<i>Pierre-Yves Le Meur Philippe Lavigne Delville.....</i>	73
Développement rural et anthropologie : aperçu historique	73
Anthropologie du développement rural : état des lieux	77

Applications et implications de l'anthropologie dans le développement rural : cas et réflexions.....	84
Les objets actuels de l'anthropologie du développement rural..	94
 Chapitre 4. L'environnement	
<i>Alicia Sliwinski</i>	97
L'importance de la thématique	97
L'environnement en anthropologie : introduction	101
Études de cas.....	108
Conclusion.....	121
 Chapitre 5. L'assainissement et la gouvernance urbaine	
<i>Jacky Bouju</i>	123
Importance de l'assainissement dans le champ du développement durable de la ville	123
Historique de l'implication des anthropologues dans ce champ de réflexion.....	126
Réflexion théorique et méthodologique.....	134
Conclusion sur les enjeux actuels de l'anthropologie sur ce thème	153
 Chapitre 6. La santé	
<i>Carl Kendall</i>	155
Introduction	155
Croissance de l'anthropologie médicale	157
Un peu d'histoire	160
Quelques exemples d'anthropologie appliquée.....	163
Situation de l'anthropologie appliquée.....	171
Un regard extérieur.....	172
 Chapitre 7. L'alimentation et la nutrition	
<i>Charles-Édouard de Suremain</i>	175
Introduction	175
L'importance de l'alimentation et de la nutrition pour les praticiens de l'aide et du développement	176
Implication des anthropologues et revue de la littérature.....	178

Réflexion théorique et méthodologique.....	184
Conclusion : enjeux de l'anthropologie de l'alimentation et de la nutrition.....	200
Chapitre 8. Le genre	
<i>Kristina Tiedje.....</i>	203
Situation du genre, du développement et de l'aide humanitaire	203
L'implication de l'anthropologie en matière de genre et de changement social.....	204
Combler le fossé entre politique et anthropologie : trois études de cas	212
Questions contemporaines sur le genre, le développement et l'aide humanitaire	224
Conclusion.....	227
Chapitre 9. L'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Entre exigences méthodologiques, ambition épistémologique et souci éthique	
<i>Laurent Vidal.....</i>	229
Introduction : questions anthropologiques autour d'une « affaire »	229
L'autonomie	231
L'innovation	237
La capitalisation.....	240
La médiation	242
La temporalité.....	245
La transformation.....	247
La réflexivité	249
Conclusion : un laboratoire de l'anthropologie	251
Postface. À propos du développement et de l'humanitaire : quelques considérations sur le rôle de l'anthropologie et des autres sciences sociales	
<i>Philippe Ryfman.....</i>	253
Bibliographie.....	257

Liste des auteurs

Laëtitia Atlani-Duault est maître de conférences en ethnologie à l'université de Paris X-Nanterre et membre du Laboratoire CNRS d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC) depuis 2008. Elle était auparavant maître de conférences à l'université Lyon II (2003-2007). Elle a un doctorat d'ethnologie de l'université Paris X-Nanterre. À l'Université Paris X, elle est responsable du parcours de master de recherche en anthropologie du développement et de l'aide humanitaire. Avant d'intégrer l'université française, elle a travaillé près de dix ans auprès d'ONG et d'agences multilatérales d'aide humanitaire et de développement, et en particulier d'agences des Nations Unies. Elle poursuit cette activité depuis son retour en France, en parallèle de l'enseignement et de la recherche. Le CNRS lui a décerné la médaille de bronze 2008 en anthropologie, pour ses travaux de recherche en anthropologie de l'aide humanitaire et du développement.

Jacky Bouju est maître de conférences (titulaire d'une habilitation à diriger les recherches) en anthropologie à l'université de Provence où il a créé, en 2005, le master professionnel « Anthropologie et métiers du développement durable » et, en 2008, le parcours aixois du master européen conjoint de recherche « Dynamiques du changement social & du développement ». Il dirige, depuis janvier 2006, le site aixois du Centre d'étude des mondes africains (CEMAf UMR 8171 CNRS) à la MMSH d'Aix-en-Provence, où il poursuit des recherches en anthropologie sociale et politique dans les milieux urbains en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

Jean Copans est professeur émérite de l'Université Paris-Descartes. Il est titulaire d'une thèse de 3^e cycle (1973) et d'une habilitation à diriger les recherches (1985). Il a enseigné à l'EHESS (1970-1990), à l'université de Picardie-Jules Verne (1990-2000) et enfin à l'université Paris 5 (2000-2008). Il a été professeur invité à The Johns Hopkins University, aux États-Unis, et à l'université canadienne Laval. Anthropologue, il est spécialiste africaniste, notamment du Sénégal (confrérie mouride, paysans, ouvriers) et a dirigé le CREDU (aujourd'hui IFRA) de Nairobi (Kenya), entre 1985 et 1989. Il a dirigé plusieurs collections de sciences sociales aux éditions F. Maspero, Le Sycomore et Karthala, entre 1974 et 2006.

Patricia Foxen, anthropologue, est directrice associée du National Council of La Raza, aux États-Unis, en charge de la recherche. Elle était auparavant professeur assistant au département d'anthropologie de l'Université Vanderbilt, aux États-Unis et de l'Université de Toronto au Canada. Elle est titulaire d'un Ph. D en anthropologie de l'Université canadienne McGill, et d'un MPH de l'université américaine Columbia. Ses principaux thèmes de recherche sont les migrations et les déplacements forcés ; le développement et la santé en Amérique latine et centrale. Elle a aussi travaillé sur les immigrés et les populations réfugiées au Canada et aux États-Unis.

Carl Kendall est professeur et ancien directeur du Département de santé internationale et de développement à l'école de santé publique et de médecine tropicale de l'université Tulane, à la Nouvelle-Orléans. Il a un Ph.D d'anthropologie sociale de l'université américaine de Rochester, NY, et est un Fulbright Senior Fellow. Spécialiste des questions de santé publique et de développement, il a travaillé dans plus de quarante pays, et collabore notamment avec le National Institute of Health, le Center for Disease Control, l'American Public Health Association (où il a longtemps été membre du Governing Council) et l'USAID.

Philippe Lavigne Delville, docteur en anthropologie de l'EHESS, travaille au GRET (Groupe de recherche et d'échanges technologiques), dont il a été directeur scientifique de 1999 à 2008. Il est actuellement en accueil à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), affecté au LASDEL (Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local), à Niamey (Niger). Après avoir travaillé sur les dynamiques sociales autour de la maîtrise de l'eau (Afrique de l'Ouest, Asie du Sud-Est), ses chantiers de recherche actuels portent sur les dynamiques et les politiques foncières (Afrique de l'Ouest), et sur les interventions de développement comme forme d'action publique.

Pierre-Yves Le Meur est chargé de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), actuellement en poste en Nouvelle-Calédonie. Il a un doctorat en économie rurale et études du développement et une habilitation à diriger des recherches en anthropologie. Ses recherches et publications ont porté, à partir de terrains principalement ouest-africains (Bénin) et plus ponctuellement sud-est asiatiques, sur les liens entre politique, développement, identités et accès aux ressources foncières. Il travaille actuellement sur la politique des ressources et des appartenances en Nouvelle-Calédonie, en particulier à partir des enjeux fonciers et miniers.

Philippe Ryfman est professeur et chercheur associé au Département de science politique et au Centre de recherches politiques de la Sorbonne (CRPS), de l'université Paris I. Également avocat, il a dirigé le DESS puis master « Coopération internationale, action humanitaire et politiques de

développement» au sein de cette université. Ses travaux portent principalement sur la sociologie politique des ONG et de leur action internationale ainsi que sur les principales problématiques de l'aide humanitaire et de ses diverses parties prenantes.

Alicia Sliwinski est professeur adjoint au Global Studies Department de l'université Wilfrid Laurier en Ontario, au Canada, après un doctorat en anthropologie sociale de l'université de Montréal. Elle mène des recherches de terrain en Amérique centrale, notamment au Salvador. Ses recherches portent sur le développement, l'aide humanitaire et la reconstruction suite aux catastrophes.

Charles-Édouard de Suremain est chargé de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Il a obtenu son doctorat en ethnologie à l'université François Rabelais (Tours). Après avoir étudié les grandes plantations de café (1985-1994) au Guatemala et les fronts de colonisation agricoles en Équateur (1989-1991), il a travaillé sur le développement du jeune enfant, en particulier sur son alimentation et ses soins, au Congo (1995-1997) et en Bolivie (1998-2003). Il étend actuellement ses recherches sur l'anthropologie des politiques alimentaires (Mali, Sénégal), les images du corps (Mexique) et la patrimonialisation de l'alimentation (Pérou).

Kristina Tiedje est maître de conférences en anthropologie à l'université Lyon 2. Elle est titulaire d'un Ph.D en anthropologie de l'université d'Oregon, aux États-Unis. Durant ses terrains au Mexique et aux États-Unis, elle a mené des recherches dans les domaines de l'anthropologie du développement, du genre et de l'environnement (dans le cadre de projets chez les Indiens du Mexique, depuis 1997), puis de l'anthropologie des migrations (auprès des Latinos, aux États-Unis, de 1999-2001) et, actuellement, de l'anthropologie médicale et des sciences (aux États-Unis).

Laurent Vidal est directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), docteur en anthropologie de l'université Paris 5 et titulaire d'une habilitation à diriger les recherches. Il est actuellement en poste à la Fondation Paul Ango Ela au Cameroun. Il travaille sur les questions de santé en Afrique (pratiques de professionnels, organisation du système, représentations des soins) avec un fort intérêt pour l'épistémologie des sciences sociales dans les contextes de développement. Ses travaux ont largement porté sur les réponses des sociétés au sida, que ce soit dans le registre de la prévention ou de la prise en charge, du point de vue des malades ou des professionnels de santé. Menées successivement au Niger, en Côte-d'Ivoire et au Sénégal, ses recherches ont donné lieu à plusieurs ouvrages.

PRÉFACE

L'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement est bien une anthropologie sociale globale !

Jean Copans

L'invention (idéologique et stratégique) du développement vient de fêter ses soixante ans. En effet c'est le 20 janvier 1949 que le Président des États-Unis H. Truman évoqua pour la première fois dans le monde occidental la question de l'aide au développement au Point IV de son discours d'investiture. Pourtant ce long demi-siècle semble pour certains relever déjà de l'histoire ancienne : c'est la mondialisation qui aurait pris le dessus et jusqu'à nouvel ordre, nonobstant la crise financière de 2008, l'exemple des pays émergents conforte, sans doute aucun, l'hypothèse dite libérale des avantages du marché par rapport à ceux d'une transformation volontariste et publique de l'ordre des choses.

Les sciences sociales se sont penchées, dès les années 1950, sur la question du développement, au sens post-colonial du terme, et elles ont manifesté une dynamique tout à fait spécifique dans la construction de ce champ d'étude. Des facteurs nombreux et variés y ont contribué : l'existence ou non d'un rapport colonial, la reconnaissance ancienne ou au contraire encore balbutiante du rôle pratique de ces

disciplines au sein des sociétés et des politiques publiques internationales, la dialectique extrêmement variable, selon les traditions nationales, des rapports entre sociologie et anthropologie (ou ethnologie), les évolutions propres au champ du développement lui-même qui voit les ONG prendre progressivement le dessus dans les années 1980-1990 et, plus généralement, les tâches dites humanitaires compléter voire supplanter le développement «ordinaire».

Il semble aujourd’hui que l’anthropologie ait supplanté, du moins dans les pays occidentaux, la sociologie mais il est vrai que la science politique occupe par ailleurs une place de plus en plus stratégique. Le grand avantage que je vois à cet ouvrage provient tout d’abord de l’expérience véritablement internationale des auteurs et de la diversité de leur type d’affiliation institutionnelle et nationale. Cet ouvrage est lui-même un produit anthropologique au croisement de plusieurs traditions mais il manifeste tout autant l’existence d’un ensemble de principes communs¹. Certes les sociétés africaines (francophones !) restent encore un des horizons majeurs des chercheurs et experts français mais le syndrome colonial vit enfin ses derniers moments. L’autre qualité intrinsèque de ce recueil provient de la position fondamentaliste ou généraliste partagée par tous ces chercheurs. Plusieurs auteurs ont une expérience essentiellement développementaliste ou d’expertise mais, au-delà de la diversité des points de vue éthiques, professionnels et théoriques exprimés sur cette question de première importance² (et qui permet au lecteur d’assister en direct à une espèce de débat public), tous proclament leur attachement à l’anthropologie sociale et même, pour ce qui est des auteurs américains, à la conception traditionnelle et académique de l’ensemble des quatre disciplines (archéologie, anthropologie biologique, linguistique et anthropologie sociale et culturelle).

L’anthropologie du développement et de l’humanitaire joue de plus en plus un rôle de révélateur des conditions de la mondialisation des sciences sociales. Ainsi, en France, si l’anthropologie et la science politique se partagent largement le champ réflexif sur cette question (je n’évoque évidemment pas la position dominante *urbi et orbi* de l’économie), c’est au détriment de la sociologie qui a réduit ses champs d’analyse à l’Hexagone (et à peine à l’Europe) et à ses individus. Mais la question se pose également dans les pays du Sud, de

1. Il est évident que tous les chapitres auraient pu être rédigés par des chercheurs français : cette confrontation des traditions anthropologiques est un choix éditorial.
2. Qui touche également aux programmes d’enseignement et aux types de formation en matière de développement.

manière assez contradictoire selon les aires continentales. L’Afrique noire, encore massivement critique de l’ethnologie toujours perçue comme coloniale ou colonialiste, identifie la sociologie générale à une sociologie du développement alors que la plupart des pays d’Amérique latine et centrale pratiquent des sciences sociales nationales qui, malgré leur anti-impérialisme consubstantiel, discriminent empiriquement et théoriquement entre problèmes sociaux et problèmes humanitaires et de développement. En effet la configuration multipolaire de cette dernière thématique soulève la question de l’influence toujours dominante des sciences sociales du Nord sur celles du Sud, et, corrélativement, des conditions d’autonomisation institutionnelle mais aussi intellectuelle de ces dernières, afin de ne pas les réduire de fait à des disciplines uniquement appliquées et de seconde zone.

L’humanitaire est indubitablement un élargissement du champ de l’étude du développement en période de crise et de conflits internationaux ou nationaux. Son étude (qui comprend aussi les domaines de la reconstruction post-catastrophe, de la mise en place des politiques de gouvernance et de droits de l’homme, de la gestion des réfugiés et des migrants et enfin celui des interventions d’urgence proprement dites¹) a conforté une branche de la sociologie ou de l’anthropologie, celle qui étudie les organisations². Alors que l’étude scientifique des grandes organisations internationales (aussi bien la nébuleuse onusienne que les frères jumeaux de Bretton Woods, Banque mondiale et Fonds monétaire international), maîtres d’œuvre, depuis plus d’un demi-siècle, de la mise en place internationale des politiques de développement, en est encore à un stade tout à fait embryonnaire, la multiplication des ONG depuis un quart de siècle a offert un terrain peut-être plus adapté à l’anthropologie (et même aux autres sciences sociales), à cause de la taille et de la temporalité plus restreinte de leurs interventions.

Toujours est-il que l’ensemble des travaux évoqués par cette dizaine d’auteurs (voir l’impressionnante bibliographie en fin d’ouvrage) manifeste une évidence, à savoir l’actualité pragmatique de l’anthropologie, qui deviendrait, sans le savoir et certainement sans le vouloir, la science sociale par excellence des crises sociéta-

-
1. Rappelons que malgré leur caractère «appliqué» les projets et opérations de développement connaissent un temps de préparation assez long et ont une durée de vie parfois décennale.
 2. En France, cette tradition sociologique, illustrée notamment par le nom de M. Crozier, n’a pas su analyser les institutions et politiques publiques du développement et de la coopération alors que les anthropologies anglo-saxonnes ont su intégrer ce champ très naturellement grâce à une préoccupation qui remonte, au moins, aux années 1935.

les du monde post-fordiste¹, non-occidental d'abord, mais sans aucun doute global ou mondial à court terme. Reliant le micro au macro, pratiquant le comparatisme dans le temps et dans l'espace, entre les multiples interprétations disponibles dans une discipline qui s'est efforcée de comprendre le non-occidental et ses changements sur plus d'un siècle, l'anthropologie sociale est la science sociale non plus de *la tradition et de la modernité* (problématique centrale du développement des années 1950-1960, revue et corrigée depuis dix ans) mais des réinventions imprévues et inédites *des modernités permanentes et subreptices de la dynamique sociétale globale et mondiale*. Enfin la posture de plus en plus méthodologique, critique et réflexive de l'anthropologie en général se reflète également dans le champ des études du développement et de l'humanitaire et peut contribuer à valoriser des débats trop souvent considérés au Sud comme superflus, voire sophistiqués et, pour utiliser une expression africaniste un tantinet démagogique, comme une « affaire de Blancs ».

Cette anthropologie du développement parle, en fait, beaucoup plus qu'on ne le croit, des pays du Nord : l'esprit de sociologie de la connaissance qui se dégage des parties retraçant les états des lieux thématiques en dit long sur la manière de regarder et de considérer les sociétés du Sud. Elle prouve tout d'abord qu'elle n'est en rien ce regard éloigné dont on nous rebat encore les oreilles et qui n'est que la marque de fabrique d'une anthropologie désuète sinon intemporelle. Mais la remise en cause accélérée et permanente des problématiques de l'anthropologie du développement et de l'humanitaire par elle-même, au sein de contextes et de traditions institutionnels et culturels les plus diversifiés qui soient, à propos de terrains et d'objets en mutation permanente, dessine, au-delà des expertises factices et des « recettes » de développement à l'emporte-pièce, une anthropologie consciente de l'histoire sociétale, de ses crises et de ses dynamiques, du statut social et politique inégalitaire de *tous* ses acteurs, y compris les chercheurs et les experts. Cette anthropologie qui s'approprie aussi bien les populations indigènes que les experts washingtoniens de la Banque mondiale, les courtiers en développement local que les volontaires des ONG humanitaires, les cadres supérieurs ou de base des structures administratives nationales que les éleveurs ou les paysans démunis par les catastrophes naturelles ou militaires prouve au contraire l'hyper-modernité de la discipline.

1. Après avoir été, jusque dans les années 1990, la science sociale du monde préfordiste, à savoir sous-développé.

Cette anthropologie, transversale par nécessité, politique, au bon sens du terme, par vocation donne finalement l'exemple de la préoccupation totalisatrice – qui est celle de la discipline depuis ses origines – au tournant du xx^e siècle. Contrairement à tous ceux qui pensent, et ils sont encore très nombreux, que l'anthropologie doit s'adresser en priorité aux invariants symboliques et culturels de l'humanité, au risque d'oublier les femmes et les hommes qui font au quotidien que toutes les civilisations sont à la fois mortelles et nouvelles, les anthropologues du développement, que L. Atlani-Duault et L. Vidal nous invitent à lire et à découvrir dans ces pages, affirment que ce sont bien les hommes en action qui font leurs sociétés, leurs cultures *et leur développement*. Ils rappellent enfin et surtout que les anthropologues du monde entier (et pas seulement du Nord) font tout leur possible pour mettre tous ces mondes, apparemment dissemblables et conflictuels, en relations afin de leur donner un sens et une forme sur lesquels il est possible d'agir.

CHAPITRE 1

L'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement Histoire, enjeux contemporains et perspectives

Laëtitia Atlani-Duault¹

Si l'anthropologie – aux côtés d'autres disciplines comme l'économie, la sociologie, la démographie ou encore la géographie – fait partie de la panoplie des outils mobilisés par les professionnels du développement et de l'aide humanitaire, elle produit également certaines des analyses critiques les plus fortes des interventions d'aide. D'où des relations qui mêlent souvent attirance, suspicion, et, au fond, une relative méconnaissance des uns par les autres.

De plus, nous sommes depuis peu en présence de deux tentations, souvent liées. La première suggère que l'étude de la mondialisation libérale et sa prétention universalisante devraient supplanter celle des interventions de développement. Une dérive qui vise, entre autres, à remettre en cause l'idée même d'alternatives, et donc de recherches d'alternatives. La seconde laisse entendre que l'aide humanitaire serait un thème de recherche totalement nouveau en anthropologie,

1. Je tiens à remercier J. Bouju, J. Copans, B. Destremeau, O. Herrenschmidt, B. Lautier, F.-R. Picon, P. Ryfman et L. Vidal pour leurs relectures, suggestions et conseils sur ce texte. Laurent Vidal et moi-même tenons de plus à remercier Emmanuelle Jamard pour son importante contribution à la mise en forme des textes, et Christophe Jaquet pour la traduction de l'anglais des contributions de Patricia Foxen, Carl Kendall et Kristina Tiedje.

et donc à inventer. Or, comme nous le montrerons, les interventions de développement sont toujours d'une actualité brûlante. Et les analyses sur l'aide humanitaire s'inscrivent dans la filiation des études anthropologiques sur le développement. Elles reflètent néanmoins les remises en question et reconfigurations propres à la discipline, mais aussi au monde du développement et de l'aide humanitaire. Car la donne a fortement changé depuis les années 1990.

Il s'agit donc de repenser, aujourd'hui, ce que peut être l'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. C'est à cette tâche que nous nous sommes attelés, tant dans ce premier chapitre que par la coordination de cet ouvrage. Nous commencerons par retracer et analyser l'histoire des recherches anthropologiques sur les questions de développement et d'aide humanitaire. Une histoire ancienne, puisque l'univers administratif des politiques coloniales, des réserves indigènes, puis des politiques de développement et d'aide humanitaire fait partie de l'épistémologie de l'anthropologie depuis un bon siècle. Mais aussi une histoire qui, aujourd'hui, demande à être réinterrogée à l'aune des nouvelles réalités d'un monde globalisé. Cette réinterrogation, qui fera l'objet de la seconde partie de notre analyse, nous permettra non seulement de souligner les enjeux contemporains de l'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement, mais aussi d'engager son renouvellement théorique et épistémologique. Nous présenterons enfin les auteurs et les travaux de recherche que nous avons réunis dans cet ouvrage, et qui, chacun sur un thème particulier, illustrent l'approche défendue.

LES ORIGINES COLONIALES OU L'HÉRITAGE DU PASSÉ

Avant même que le développement ne devienne un objet d'étude, l'histoire coloniale européenne et celle de l'implication des anthropologues américains dans la gestion des réserves indiennes marquèrent durablement les recherches qui seront menées des décennies plus tard. C'est en Grande-Bretagne que les recherches anthropologiques sur les dynamiques de changement social impulsées de l'extérieur, en particulier par les institutions coloniales, vont être à la fois les plus précoces et les plus nombreuses, et que des anthropologues vont participer le plus activement à des projets de l'administration coloniale (Asad, 1973, Forde, 1953, Kuper, 1973, de l'Estoile, 1997, 2000). Cela

est notable dès les années 1920, mais surtout à partir des années 1930, qui marquent une rupture à un double niveau. La politique coloniale de l'Empire britannique intensifie le développement économique et administratif de ses possessions, notamment en Afrique, et s'intéresse à des analyses pouvant l'éclairer sur des sujets tels que les systèmes politiques traditionnels, la tenue foncière, l'économie domestique et les migrations de main-d'œuvre. Et l'anthropologie britannique, marquée par le fonctionnalisme, banalise d'une certaine façon le moment colonial réduit à un «contact» de civilisations engendrant un «changement culturel» (Albert, 1995).

Dans ce contexte, certains des pères fondateurs de la discipline, à l'instar de Bronislaw Malinowski, d'Edward E. Evans Pritchard ou d'Alfred R. Radcliffe-Brown (même si celui-ci est plus réticent), vont défendre non seulement l'administration coloniale indirecte (Fortes et Evans Pritchard, 1940), mais également l'idée d'une complémentarité entre recherche théorique et application du savoir anthropologique dans le cadre de l'administration coloniale. A. R. Radcliffe-Brown fut ainsi un des premiers et un des plus fervents partisans de la collaboration avec l'administration coloniale. Nommé Professeur d'anthropologie à l'Université de Cape Town au début des années 1920, il y créa, entre autres, une School of African Studies dont l'un des objectifs était, grâce à l'anthropologie, de réduire les conflits entre colons et populations africaines sous administration britannique. Quant à B. Malinowski, il déplore, dans un article publié en 1929 et intitulé «Practical anthropology», le fossé qui existe entre recherche théorique et application pratique en anthropologie, et en appelle à plus de collaboration avec ceux qu'il nomme les «practical men», soit les administrateurs coloniaux.

Cette perspective sera soutenue par différentes institutions britanniques de premier plan, telles que l'Institut africain international, créé en 1926, l'International Institute of African Languages and Cultures (1926), le Rhodes Livingstone Institute (1937), ou encore le Royal Anthropological Institute (1937). Ce dernier se propose de soutenir la recherche ayant pour objectif «d'étudier les problèmes de contact culturel et de l'application du savoir anthropologique à l'administration des races sujettes de l'empire» (Copans, 1996, p. 97). Le pari du Rhodes Livingstone Institute, créé en Rhodésie, était quant à lui de contribuer au dialogue entre anthropologie et administrations coloniales (Schumaker, 2001, Wilson, 1940), et l'un de ses membres les plus connus, Max Gluckman, s'attellera à cette tâche. Le soutien du gouvernement britannique aux recherches anthropologiques sur les

dynamiques de changement social, en particulier en Afrique, se poursuivra dans les années 1940 et 1950, avec, entre autres instruments, le British Colonial Development and Welfare Fund et le Colonial Social Science Research Council.

Ce soutien aura, des années 1920 aux années 1950, un effet capital sur l'anthropologie britannique et donnera lieu, bien qu'indirectement, à bon nombre de travaux devenus des classiques en anthropologie, notamment ceux d'Edward E. Evans-Pritchard, Meyer Fortes, Max Gluckman, Siegfried F. Nadel, Charles G. Seligman et Isaac Schapera. Du point de vue de l'administration coloniale, l'importance de cette collaboration est toutefois à relativiser, certains observateurs notant (déjà) à l'époque avec ironie que le phénomène était somme toute négligeable. Beaucoup d'administrateurs considéraient en effet que la majorité des anthropologues étaient incapables de répondre pragmatiquement et rapidement à leurs soucis de gestionnaires des territoires occupés, et ils ne faisaient pas (ou très rarement) affaire avec eux (Mitchell, 1930). De plus, si les prises de position des anthropologues britanniques qui collaboraient avec les administrations coloniales furent variées, « beaucoup d'entre nous en anthropologie étaient critiques des régimes coloniaux, à la fois pour ce qu'ils représentaient – un bras de l'exploitation de la métropole occidentale et du paternalisme, teinté de racisme – et pour leurs inégalités, leurs inefficiences et la véritable oppression de certains régimes dans des situations particulières de conflits », écrit Philip H. Gulliver, qui travailla avec l'administration coloniale britannique chez les Arusha du Tanganyika, en Afrique de l'Est. Il ajoute qu'« avec une telle attitude critique, il m'a néanmoins semblé (...) que le colonialisme était le régime en place et qu'il semblait donc raisonnable et attrayant de travailler de l'intérieur, de contribuer à son amélioration et même, juste un peu, d'accélérer sa fin » (Gulliver, 1985, p. 45, cité par Gardner et Lewis, 1996, p. 33, traduit par nous). Cela n'empêchera pas Talad Asad et ses collègues d'accuser ces anthropologues, dans les années 1970, d'avoir été des agents de l'impérialisme colonial et d'avoir contribué à renforcer les relations de pouvoir inégales entre les métropoles coloniales et les populations des pays colonisés (Asad, 1973, Magubane, 1975).

En France, la situation n'est en rien comparable. L'institutionnalisation professionnelle de la discipline est tout d'abord bien plus récente qu'en Grande-Bretagne : l'Institut d'ethnologie de l'Université de Paris ne fut créé qu'en 1925, et Marcel Griaule ne devint le premier titulaire d'une chaire d'ethnologie générale de l'Université française qu'en 1943. Et si Lucien Levy-Bruhl justifiait la création

de l’Institut d’ethnologie par sa vocation pratique, le comparant aux institutions de recherche britanniques, de fait il voyait surtout dans l’Institut la possibilité de faire avancer la recherche scientifique, une position que l’on retrouvera souvent en France. Car on ne peut ignorer, même si cela peut sembler schématique, la différence profonde entre l’administration coloniale « indirecte » des Britanniques et l’administration « directe » française, et il n’est pas indifférent que *Notes and Queries in Anthropology* (1874) précède de plusieurs décennies le *Manuel d’ethnographie* de Marcel Mauss, objet d’un cours juste avant-guerre, quand l’Empire français va s’écrouler. Cette différence est essentielle, car il y a là une approche idéologique et politique radicalement différente de celle des Britanniques. Ainsi, Jacques Soustelle ou Michel Leiris furent des opposants critiques de la politique coloniale avant guerre, à l’inverse de la majorité des anthropologues britanniques de renom à l’époque ; et Marcel Griaule fut fortement critiqué non seulement pour ses liens avec Vichy, mais aussi pour son attitude d’ethnologue impliqué au côté du gouvernement, même s’il tenta de s’opposer aux vues assimilatrices de l’administration coloniale. Ces histoires coloniales différentes sont importantes à saisir car elles rendent compte aussi du fait que l’anthropologie française de terrain connaît un énorme décalage avec celle des Britanniques qui, au début du vingtième siècle, a d’abord eu des administrateurs de terrain, puis des anthropologues (Arthur M. Hocart fut administrateur et John H. Hutton aussi, en Inde). Cela ne se limite d’ailleurs pas à la Grande-Bretagne. Dès 1920, l’administration australienne en Papouasie y nomma en effet un anthropologue dit « de gouvernement ». On ne trouvera que quelques administrateurs français en Indochine et en Afrique noire menant ce type de recherches, d’ailleurs purement individuelles¹.

L’anthropologie américaine n’avait pas un héritage colonial comparable. Elle fut néanmoins fortement marquée, dès le milieu du XIX^e siècle, par la collaboration de certains avec différentes institutions gouvernementales chargées de la gestion des territoires des Indiens, d’Amérique du Nord. Durant les années 1930 en particulier, ils furent nombreux à travailler pour le *Bureau of Indian Affairs* et ses diverses réformes (élaboration de constitutions tribales, programmes de développement agricole ou éducatif, recherches sur

1. Pour une analyse plus détaillée des relations entre les anthropologues français de l’époque et l’administration coloniale, voir, entre autres, Jamin, 1986, Karady, 1982, et pour d’autres exemples que celui de la Grande-Bretagne et de la France – le Portugal et les Pays-Bas, par exemple – voir Copans, ed., 1975.

l'adaptation socio-économique des Indiens urbanisés, etc.). Comme on le verra, cette histoire nationale américaine marquera, comme les histoires britanniques et françaises, les recherches anthropologiques qui suivront.

Mais il aura fallu pour cela la rupture des années 1940. Si le *Welfare & Development Act* du gouvernement britannique, en 1940, montre que le tournant développementaliste était déjà amorcé avant la guerre (Cooper, 1997), les accords de Bretton Woods de 1944, puis le célèbre discours du Président Truman de 1949 vont marquer la naissance officielle de ce qu'Arturo Escobar (1995) appellera l'« appareil du développement », tel que nous le connaissons encore aujourd'hui. « On peut définir le développement comme l'ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un milieu social, entreprises par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu, et reposant sur une tentative de greffe de ressources, de techniques et/ou de savoirs », note Jean-Pierre Olivier de Sardan (2000, p. 758). Si les tentatives de définition sont pratiquement aussi nombreuses que les analystes, on note avant tout les ambiguïtés du terme de développement (Rist, 2001, 2007). Une des ambiguïtés vient du double sens du terme : processus et, par euphémisme, interventions dans le but de provoquer, accélérer, orienter, ce processus. La majorité de ses observateurs s'accordent pourtant à dire que les projets de développement, sur le terrain, renvoient à un type d'activité parfaitement repérable, et que le développement est un monde. « Le monde du développement n'est pas seulement un univers de réseaux et de flux financiers ou humains qui enveloppe inlassablement le monde comme une pelote de laine qui grossit », écrit ainsi Jean Copans (2006, p. 43). « C'est aussi toute une société-monde de fonctionnaires, d'experts, de bénévoles, de militaires également, qui vit le développement mais surtout le représente, le socialise, le matérialise sur le terrain ou dans les médias. »

Dans les années 1940 et 1950, des anthropologues – essentiellement américains - participèrent à la création des agences internationales de développement, et certains furent influents dans l'équipe du Président Truman chargée des politiques de développement (Hoben, 1982). Leur nombre se réduisit cependant dans les années 1960, période de crise de l'anthropologie américaine autour des recherches financées par l'armée en Amérique latine et en Asie du Sud-Est¹. Au-delà même du cas américain, de nombreuses raisons expliquent cette

1. Pour une analyse détaillée de cette période de crise, voir Copans, ed., 1975.

relative absence. Parmi elles, l'influence, à l'époque, des théories de la modernisation, qui laissaient peu de place à l'anthropologie, et dont nombre d'anthropologues ne partageaient pas les présupposés évolutionnistes (Grillo, 1985 ; Hoben, 1982). Il y a également chez certains un rejet de l'entreprise coloniale et de ce qui s'y appartenait (l'appareil du développement compris), en particulier chez les anthropologues européens.

Ainsi, en France, dans les années 1950, 1960 et 1970, l'anthropologie est en prise avec les transformations sociales issues de la période coloniale en Afrique et, dans le prolongement de la distance marquée par les anthropologues français face à la situation coloniale, on voit se développer l'anthropologie politique de la « situation coloniale » de Georges Balandier (1951), puis plus tard (avec en particulier les élèves de Balandier) l'anthropologie économique marxiste, dont Claude Meillassoux fut le pionnier. Les anthropologues marxistes (français et étrangers) travaillant en Afrique étudièrent par exemple les effets de la dépendance coloniale puis de la décolonisation et des projets de développement dans les pays récemment décolonisés (Rey, 1993). Les années 1970 seront également marquées par ce que certains appelleront une anthropologie des minorités, qui s'intéressera, entre autres, aux projets de développement. Certains s'associeront à des ONG du type Survival International, même si, comme le souligne Copans (1996, p. 105), les divisions sont nombreuses entre « ceux qui insistent sur la cohérence des cultures et des genres de vie » et « ceux qui dénoncent l'impérialisme ou la paix blanche (Jaulin 1970) ». Des années plus tard, les mouvements de revendication autochtones deviendront d'ailleurs des objets d'étude à part entière¹.

LA NAISSANCE DE L'ANTHROPOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT

Plusieurs décennies d'échecs des politiques et des pratiques de l'aide au développement, puis les lourdes conséquences des programmes d'ajustement structurel, vont obliger les professionnels de l'aide à remettre fortement en question leurs pratiques. Cette remise en question prendra de l'ampleur dès la seconde moitié des années 1970, mais surtout au cours des années 1980 (Guichaoua, Goussault, 1993 ;

1. Cf. par exemple les travaux d'Irène Bellier ou de Françoise Morin.

Rivière, 1992). Les grandes agences internationales d'aide et les ONG feront alors, de plus en plus souvent, le constat – du moins officiellement – que les priorités des acteurs de l'aide et des bénéficiaires divergent plus souvent qu'il n'y paraît, que ces derniers résistent aux interventions extérieures, ou encore qu'une planification *top-down* des activités de développement ignore les besoins et les spécificités des populations auxquelles elles sont destinées. Enfin et surtout, elles adoptent l'idée qu'une meilleure participation des populations est la clé du succès de leurs activités d'assistance. Elles se tournent alors vers les sciences sociales, dont l'anthropologie, pour les aider à mieux impliquer les populations dans les activités d'aide.

Cette sollicitation a été en particulier favorisée par USAID, l'agence du gouvernement américain chargée de fournir l'assistance économique et humanitaire des États-Unis à travers le monde qui, à l'époque de McNamara, a ainsi été pionnière dans la mobilisation des acteurs de l'aide en faveur des *social soundness analysis*, approche qui sera ensuite adoptée par les grandes agences de développement et d'aide humanitaire, bien que de façons variées. Du côté des professionnels de l'aide, l'intérêt pour les sciences sociales, dont l'anthropologie, se fait de plus en plus net à la fin des années 1970 et, surtout, durant les années 1980. Les anthropologues commencent aussi à être nombreux, en particulier dans les pays anglo-saxons, à penser que sur la base des critiques faites aux politiques et projets d'aide, il serait possible d'imaginer d'autres manières de mener des projets d'assistance internationale.

Avec l'Américain Robert Chambers par exemple, certains prônent la nécessité d'analyser « *Whose reality counts* » (Chambers, 1996) et d'assurer que la « participation des communautés » à leur propre développement soit au centre des préoccupations des développeurs (voir un autre ouvrage de Chambers au titre également évocateur : *Putting the Last First*, 1990, Chambers, 1991, mais aussi Blomstrom et Hettne 1984, Esteva, 1999 ; Korten 1980, Pottier, 1993, Sachs, 1999, Scoones et Thompson, 1994). Des anthropologues n'hésitent pas à se présenter comme des *cultural brokers* entre professionnels de l'aide et communautés locales. Et on voit fleurir une palette de méthodologies, qui tentent toutes de revoir les méthodes classiques de collecte des données et d'analyse ethnographique pour les adapter aux problématiques spécifiques des supposés bénéficiaires... et des acteurs de l'aide¹. Ainsi, « la culture – qui jusqu'aux années 1970 n'était

1. La plus connue d'entre elles étant le Participatory Rural Appraisal ou PRA.

considérée que comme une catégorie résiduelle, puisque les “sociétés traditionnelles” étaient censées se “moderniser”, grâce au développement – est devenue problématique ; cela a demandé la “participation” d’un nouveau type de professionnels : les anthropologues » (Escobar, 1991, p. 659, traduit par nous).

Depuis cette période, le terme de *development anthropology* devient courant et réfère aux travaux d’anthropologie appliquée aux questions de développement. Il renvoie en particulier aux travaux des anthropologues travaillant avec, pour ou dans des agences de développement, dont le nombre augmente régulièrement (même s’il reste relativement modeste). Pour ne donner qu’un exemple, la Banque mondiale comptait, au milieu des années 1990, plusieurs centaines d’anthropologues, recrutés à temps plein ou comme consultants sur des contrats à durée déterminée (Cernea, 1995). Comme le note Arturo Escobar, les *development anthropologists* se focalisent sur le cycle du projet, sur l’utilisation de leurs connaissances pour concevoir des projets qui soient adaptés aux cultures et aux situations des bénéficiaires, et enfin sur la possibilité de satisfaire les besoins des plus pauvres (Escobar, 1997, p. 505). Ils remplissent généralement quatre types de fonctions : « Ils recueillent et analysent des données (analyse des besoins) ; ils aident à définir les politiques et les programmes d’assistance ; ils participent à leur mise en œuvre sur le terrain » (Nolan, 2002, p. 72), et à leurs évaluations.

Les prises de position des uns et des autres varient cependant énormément. Nombreux sont ceux qui, à l’instar du roumain Michael Cernea – qui a longtemps dirigé l’équipe d’anthropologues et de sociologues de la Banque mondiale et a été un des grands théoriciens de l’anthropologie appliquée au développement – s’inspirent du modèle de l’ingénierie sociale¹ (Cernea, 1991, pour une analyse détaillée, voir notamment Baré, 1994, 1997). D’autres défendent une approche à la fois plus modeste et plus distanciée (Gow, 2002). L’anthropologue américain Alan Hoben défend ainsi l’idée que « la plus importante contribution de l’anthropologie au travail du développement est de défier, de contester et de clarifier, et ainsi d’aider à réviser et expliciter les hypothèses faites par les responsables des politiques et des programmes d’assistance sur les problèmes à résoudre, et sur les liens institutionnels entre les interventions publiques proposées et leurs

1. Un modèle qui, selon M. Cernea, « postulates the translation of social sciences knowledge into new knowledge and change tools, and uses this knowledge purposively to organize new social action and relationships » (Cernea, 1991, p. 29).

impacts sur les revenus, la redistribution des richesses, l'emploi, la santé et la nutrition» (Hoben, 1982, p. 370.)

Si ce n'est pas dans les mêmes termes, l'anthropologie française connaît également les répercussions du tournant des années 1980 et de la première moitié des années 1990. Des anthropologues, essentiellement africanistes, vont s'intéresser aux politiques et aux pratiques d'aide au développement, défendre la légitimité de cet objet d'étude, et prôner une plus grande implication des leurs sur ces questions (voir par exemple Baré, 1987, 1991, 1994, 1995, 1997 ; Olivier de Sardan, 1983, 1985, 1991, 1995). Une démarche qui fait écho à l'anthropologie appliquée telle que la définit Roger Bastide (1971) : «“science théorique de la pratique” se devant d’analyser les programmes d’action et d’intervention comme des “œuvres culturelles”, au même titre que [...] l’ancienne anthropologie analysait les systèmes de parenté, les institutions économiques et politiques, les processus spontanés de changements, exactement avec les mêmes méthodes et les mêmes techniques d’approche» (1971, p. 200, cité par Albert, 1995, p. 98). Les démarches des uns et des autres varient et ce n'est pas ici le lieu de les distinguer dans le détail. Notons cependant que quelques-uns vont créer, au début des années 1990, un réseau de recherche proche de l'école de Wageningen, l'Association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement (APAD). Elle rassemblera, autour de J.-P. Olivier de Sardan, des chercheurs africanistes¹ concernés par ce que ce dernier appellera la «socio-anthropologie du développement». Elle s'intéressera en particulier à l'«enchevêtrement des logiques sociales et à l'hétérogénéité des acteurs qui se confrontent autour des opérations de développement» (Olivier de Sardan, 2001, p. 729, 1995). L'Institut de recherche pour le développement (ex ORSTOM) va par ailleurs regrouper, plus que tout autre institution de recherche ou d'enseignement en France, des anthropologues travaillant sur les interventions de développement². Jean-François Baré, par exemple, mènera des travaux sur les rapports entre anthropologie et développement et sur l'évaluation des politiques de développement (Baré, 1995, 2001, 2006).

1. Voir, entre autres, pour cette période : Bierschenk, 1988, Bierschenk et Olivier de Sardan, 1997, Blundo, 1995, 1998; Blundo et Mongbo, 1998; Bouju, 1991, 1999; Chauveau, 1985, 1992, 1994; Dozon, 1978, 1991, 1998; Jacob et Lavigne Delville, 1994, Lavigne Delville, 1998, Lund, 1998, Mongbo, 1995, Singleton, 1991.

2. Certains membres de l'APAD étant chercheurs à l'IRD.

LA CRITIQUE POST-MODERNE

Le mouvement en faveur d'une anthropologie plus engagée dans la pratique des projets d'aide va provoquer un regain de critiques, surtout aux États-Unis. Les critiques vont s'articuler à un double niveau. À un premier niveau, elles se focalisent sur les « démarches participatives », revendiquées par certains (voir Chauveau, 1994 pour une analyse historique de ces démarches). Elles en dénoncent en particulier quatre caractéristiques : la tendance culturaliste, le populisme, la propension à sous-estimer les enjeux politiques et les relations de pouvoir, et certains principes qui sous-tendent les enquêtes participatives. Un certain nombre d'auteurs dénoncent en effet le biais culturaliste que l'on rencontre souvent dans les approches participatives. La tendance est de décrire et de penser les cultures des autres comme des réalités fixes et abstraites, sous l'emprise de traditions surdéterminantes, et les supposés savoirs locaux comme des « stocks », mobilisables à volonté (Atlani, 1997, 2000, Baré, 1995, Laurent, 1998, Pottier, 2003, Röling, 1991). Mais aussi de considérer que seul l'anthropologue aurait la capacité de les décoder, et la légitimité d'être le porte-voix de « communautés » dont la définition même fait problème (voir par exemple Baré, 1995). Une vision qui se double souvent d'une tendance au populisme et/ou au misérabilisme, également dénoncée (Olivier de Sardan, 1990). On retrouve souvent en effet dans les approches participatives « une valorisation systématique et souvent assez simpliste des savoirs du « peuple », entité idéalisée, forcément pauvre et opprimée et qu'il s'agit de défendre » (Olivier de Sardan, 2001, p. 729).

La critique porte également sur la propension de ces études à sous-estimer les relations de pouvoir, conflits et clivages divers (stavuts, âges, genre, affiliations, etc.) (Baré, 1997, Crew et Harrison, 1998, Guijt et Shah, 1998, Jacob, 2000, Long et Long, 1992, Nelson et Wright, 1995, Scoones et Thompson, 1994, Scott, 1985). Enfin, bien que conçues pour être au plus près des préoccupations des « communautés », les méthodologies de type PRA par exemple, sont souvent définies en amont, et on peut se demander dans quelle mesure la participation ainsi définie n'est pas avant tout « un outil au service des développeurs » (Crew et Harrison, 1998, traduit par nous). Comme le note Getter, « bien que, dans les années 1980, les institutions se soient de plus en plus énamourées de la rhétorique de la “participation” et du développement “de la base au sommet”, ce qui se fait souvent passer pour une façon de permettre au “peuple” d'exprimer

ses “besoins” est, en réalité, une manière de leur apprendre à le faire » (1990, p. 433, cité par Crew et Harrison, 1998, p. 161, traduit par nous). De plus, même si les catégories varient et si une grande confusion règne autour de ce qui est « local » ou « pauvre », la ligne de partage entre « nous » et les « autres » semble souvent aussi infranchissable que du temps de l'étude des « primitifs » et des « sauvages » (Crew et Harrison, 1998, p. 29).

À un second niveau, plus radical, la critique reprend les arguments utilisés contre la participation des anthropologues aux projets des administrations coloniales, plusieurs décennies plus tôt et, plus largement encore, les arguments de ceux qui s'opposent à toute forme d'anthropologie appliquée, tout en les affinant. Selon les auteurs se réclamant du courant postmoderne, la collaboration avec les professionnels de l'aide empêcherait toute tentative de distance critique et de rigueur intellectuelle, et signerait l'acceptation tacite des normes et des valeurs véhiculées par l'industrie de l'aide. « L'institution façonne nécessairement la rencontre entre l'anthropologue et les “bénéficiaires”, de façon à ce que les vrais clients de l'anthropologue ne soient pas ces derniers, mais l'institution qui l'emploie », écrit Escobar (1991, p. 672, traduit par nous). Dans ce contexte, affirme-t-il, « *development anthropology* » (...) malgré ses prétentions en matière de prise en compte des problèmes locaux, de sensibilité culturelle, et de recours aux méthodes interprétatives holistes, n'a fait que recycler et habiller à la mode locale les discours sur la modernisation et le développement » (Escobar, 1992, p. 677, traduit par nous).

Par ces critiques, mais aussi par les perspectives qu'il propose, le courant postmoderne va permettre de repenser les recherches anthropologiques sur le développement. Ce courant se pose explicitement comme le pendant critique des travaux en *development anthropology*. Contrairement aux études en anthropologie appliquée au développement, les recherches qui s'inscrivent dans ce courant affichent clairement ne pas avoir pour objectif d'être utiles aux projets d'aide, mais vouloir au contraire en proposer des analyses critiques et en « déconstruire les bases épistémologiques ». On l'a vu, nombre d'anthropologues, bien avant que le courant postmoderne en *anthropology of development* ne s'affiche (explicitement) comme tel dans les années 1990, avaient mené et publié d'excellentes analyses critiques des projets d'aide. Mais ils n'avaient pas fait corps, du moins pas de la façon dont les anthropologues postmodernes s'intéressant aux questions d'aide internationale ont pu le faire. Bien qu'hétérogène, ce courant est très marqué par les travaux de l'anthropologue

colombien (enseignant aux États-Unis), Arturo Escobar. Ils traitent principalement des façons dont les discours de l'industrie de l'aide se construisent et réagissent aux autres formes de savoirs auxquels ils sont confrontés, et des formes de contestations et de résistance qu'ils provoquent. Dans leurs analyses, Escobar et certains auteurs de ce courant vont jusqu'à rejeter tant le discours que les institutions et les interventions de développement. Le discours est jugé « destructeur, auto justificateur, divulgué par des bureaucrates et des professionnels de l'aide, et enfermant sans fin les pauvres dans un cercle vicieux de passivité et de misère » (Edelman et Haugerud, 2006, p. 2, traduit par nous). Et puisque « les institutions de développement sont une des pièces du système mondial élaboré afin d'assurer certains modes de gouvernement » (Escobar, 1991, p. 674, traduit par nous), le devoir des anthropologues serait de dénoncer les pratiques. De nombreuses études illustrent cette approche. Parmi elles, l'analyse de James Ferguson (1990) est magistrale. Elle est aussi plus fine et plus nuancée que les travaux d'Escobar. Dans *The Anti-Politics Machine*, J. Ferguson montre que les projets de développement agricole de la Banque mondiale au Lesotho, au-delà de leur apparente inadéquation avec leurs buts officiels, tendent à dépolitiser les modes d'intervention de l'État, tout en lui assurant sa pérennité. « Dans cette perspective, l'appareil du développement au Lesotho n'est pas une machine à éliminer la pauvreté qui aurait impliqué incidemment la bureaucratie étatique », montre Ferguson, « c'est une machine à renforcer et à étendre l'exercice du pouvoir étatique bureaucratique, qui incidemment prend la "pauvreté" comme point d'entrée » (1990, p. 255, traduit par nous).

Depuis quelques années, les travaux d'Escobar et, au-delà, d'un certain nombre d'auteurs rassemblés sous la bannière de la critique postmoderne en anthropologie du développement, sont, à leur tour, fortement critiqués. Ces critiques sont à la hauteur de leur capacité à faire bouger les lignes dans l'anthropologie des phénomènes de développement. Les principaux arguments avancés peuvent être synthétisés en cinq points. Une première critique porte sur la focalisation de cette anthropologie sur le discours du développement, alors que discours et pratiques sont entremêlés et doivent être étudiés comme tels. Une seconde souligne son incapacité à (ou son refus de) prendre en compte l'hétérogénéité et l'évolution des positions des institutions de développement, de leurs acteurs, de leurs discours et de leurs pratiques, au profit d'analyses souvent généralisantes et simplificatrices, parfois tentées par la théorie du complot (Atlani-Duault, 2003). Une troisième en dénonce la tendance populiste, un certain

nombre d'auteurs montrant comment, à partir de positions apparemment irréconciliables, ce courant partage avec l'anthropologie appliquée au développement (de laquelle il a tout fait pour se démarquer) une tendance populiste, elle-même héritière d'une certaine idéalisation des « peuples sauvages » des anthropologues du XIX^e siècle. Une dernière critique, enfin, regrette le refus d'analyses comparatives, au profit d'ethnographies et d'analyses de discours dans la mouvance postmoderne. Les travaux les plus récents avancent un dernier argument contre le courant postmoderne en anthropologie du développement dénonçant enfin la dichotomie simplificatrice entre *development anthropology* et *anthropology of development*.

ENTRE DISTANCE CRITIQUE ET ENGAGEMENT, DÉCONSTRUCTION ET RECONSTRUCTION DE L'AIDE

Pour mieux s'en affranchir, des auteurs ont tenté l'exercice difficile de produire des classifications plus fines que la division binaire qui clive le domaine. Ces essais de classification restent un exercice difficile car ils n'échappent pas non plus à la simplification et aux stéréotypes. De plus, ils sont tous pris dans les mailles de débats qui dépassent le champ strict du développement et qui renvoient à une multitude de cadres de référence (internes à la discipline ou propres à ses relations avec les autres sciences sociales) et d'écoles de pensées nationales et régionales. Mais ils restent essentiels pour penser au-delà de la dichotomie évoquée précédemment. Une dichotomie qui, comme le notent Norman et Ann Long, « ne rend pas compte du caractère intimement lié des deux types de savoirs ; il conforte ainsi les professionnels de l'aide dans l'idée que tout ce qui n'est pas écrit dans les rapports n'est pas pertinent, et encourage les chercheurs à ignorer les implications pratiques des résultats de leurs travaux » (Long et Long, 1992, p. 3 ; 2001, traduit par nous)¹.

Si l'on tente une synthèse, trois classifications peuvent être retenues. La première est celle de Ralph Grillo (1985), car elle marquera toutes les recherches ultérieures. Il prend comme ligne de démarcation le degré d'implication des anthropologues dans les projets d'aide et décrit quatre types de postures : « *rejectionist* », « *monitorist* »,

1. Dit autrement, elle mène à « un cul-de-sac conceptuel » (Hagberg 2007).

«*activist*», et enfin «*conditional reformer*», défendue par Grillo. La seconde est celle d’Olivier de Sardan (2001). S’il a pu donner l’impression de tracer à nouveau une ligne de partage entre anthropologie appliquée au développement et anthropologie fondamentale sur les questions de développement, ses propres recherches et nombre de ses écrits réfutent cette frontière. La grande originalité de sa classification est d’affiner la catégorisation des approches qui peuvent caractériser les travaux en anthropologie sur des questions de développement. Il en distingue trois : l’approche «discursive» du développement, qui est une approche «déconstructionniste» (Olivier de Sardan, 2001, 2007), l’approche «populiste», et enfin l’approche qu’il défend et qui s’intéresse à «l’enchevêtrement des logiques sociales et à l’hétérogénéité des acteurs qui se confrontent autour des opérations de développement» (Olivier de Sardan, 2001, p. 729). L’influence de Long et Long, Grillo et Olivier de Sardan est clairement perceptible dans la catégorisation proposée il y a peu par David Mosse et Daniel Lewis (2006). Dans leur trilogie, ils réfutent la dichotomie appliqué/fondamental, tout en la réintégrant sous certaines conditions avec ce qu’ils définissent comme une posture «instrumentale». Et ils reprennent d’Olivier de Sardan une partie de sa catégorisation ternaire, avec ce qu’ils considèrent comme des postures populiste et déconstructionniste méthodologique. Pour cette dernière, qu’ils défendent, ils se réfèrent aux travaux en anthropologie postmoderne sur le développement, dont ils retiennent avant tout l’approche méthodologique (d’où le terme).

Malgré ces essais de classification et les multiples approches qui traversent l’histoire des recherches introduites dans ces pages, nous retrouvons constamment mises en opposition, dans la littérature internationale en anthropologie, deux postures extrêmes. D’un côté, certains anthropologues concentrent leurs efforts sur une critique radicale de la notion de développement, qui leur apparaît comme un concept moralement, politiquement et philosophiquement corrompu. Un fil rouge lie ensemble tous ceux qui rejettent l’idée même d’implication dans des projets ou des institutions d’aide. Selon eux, la discipline s’est fourvoyée, pratiquement dès ses débuts, avec les administrations coloniales. Et ceux qui, aujourd’hui, travaillent avec des institutions de développement, participent à la reproduction de relations de pouvoir néo-coloniales (Asad, 1973, Escobar, 1995). D’autres, au contraire, s’investissent depuis des années avec, dans ou pour des projets d’aide. Comme on l’a vu, cette implication et ses modalités sont très hétérogènes. Pour certains, cependant, cela relève

de l'engagement moral (voir, par exemple, Gow, 2002, Horowitz, 1996). Kathy Gardner et David Lewis vont même jusqu'à appeler à la défense, par les anthropologues, de ce qu'ils considèrent comme des droits universels. « Il y a des absous moraux dans le monde », écrivent-ils. « Or ces droits sont déniés à des millions de personnes dans le monde. Nous n'avons donc pas à nous excuser d'affirmer que, professionnellement autant que personnellement, les anthropologues devraient activement s'impliquer pour changer les conditions qui créent la pauvreté, les inégalités et l'oppression » (1996, p. 157).

Les implications de ce débat se font toujours fortement sentir. Les plus ardents défenseurs des deux courants eux-mêmes ont pourtant récemment atténue leurs prises de position manichéennes (c'est notamment le cas d'Escobar). Et depuis des décennies, des travaux de recherche de grande qualité, certes souvent isolés mais beaucoup plus nuancés, ont pourtant été proposés, comme nous le font découvrir les chapitres de cet ouvrage. Mais, ici comme ailleurs, les prises de position les plus extrêmes sont souvent les plus entendues. La difficulté semble tenir pour beaucoup à son ancrage historique dans la discipline, et au nombre toujours plus important d'anthropologues travaillant pour, dans ou avec des agences de développement, ce qui ne fait qu'exacerber les tensions. Elle tient également aux débats plus généraux au sein de la discipline, et à ses préoccupations méthodologique, critique et réflexive.

Plus fondamentalement, la question débattue est bien celle de l'intervention en soi, question partagée avec tous les autres observateurs et analystes de l'aide : est-il légitime d'aller intervenir chez les autres, en portant des messages de modernisation, de promotion (des femmes, des indigènes...), de libération, de participation ? Les anthropologues y sont encore plus sensibles parce que ce sont avant tout eux (bien au-delà des sociologues et des économistes, par exemple) qui ont théorisé le constat que rien que le fait d'aller chez « les autres » est déjà une forme d'intervention. Le développement étant par définition des interventions, affichées comme telles, ils cristallisent ces tensions entre proximité et distance. Il n'empêche que les tenants des deux tendances se regardent encore souvent en chiens de faïence. Même si, devant des publics de professionnels de l'aide par exemple, la dichotomie est officiellement rejetée par nombre d'anthropologues, elle n'en demeure pas moins transmise aux chercheurs et étudiants en anthropologie.

Certes, la virulence du débat est plus forte aux États-Unis qu'ailleurs. Comme nous l'avons vu, l'histoire de la discipline y est marquée par

une plus grande familiarité avec l'anthropologie appliquée sur les questions de développement, proximité qui appellera la radicalité de la critique postmoderne. On comprend également pourquoi, à différents moments de l'histoire de la discipline, et dans un contexte fortement marqué par l'anthropologie américaine (du moins depuis la Seconde Guerre mondiale), il a pu être nécessaire de délimiter et de revendiquer, y compris en France, des approches spécifiques sur ces questions. Mais, aujourd'hui, la donne semble avoir changé, et cela à deux niveaux.

D'une part, comme nous l'avons montré au fil de ces pages, les études sur le développement en anthropologie ont connu d'importantes évolutions, non seulement ces dernières décennies mais, surtout, depuis une quinzaine d'années. On constate d'autre part l'éclatement des notions de développement et d'aide humanitaire, dans un contexte de post-guerre froide et de mondialisation. L'aide humanitaire, objet possédant une histoire propre (Ryfman, 2008), était, jusqu'alors, avant tout marquée par la temporalité de l'urgence et, dans cette acception, avait assez peu retenu l'attention des anthropologues, du moins pas dans les mêmes proportions que les études sur le développement. Les recherches anthropologiques s'étaient surtout focalisées sur certains secteurs clés de l'activité humanitaire, par exemple les réfugiés et demandeurs d'asile (voir le chapitre de Patricia Foxen dans cet ouvrage).

Depuis les années 1990, on constate l'éclatement des notions de développement et d'aide humanitaire dans les discours d'un certain nombre d'agences et d'ONG (dans la littérature francophone, voir par exemple Agier, 2004, 2008 ; Copans, 2006 ; Dauvin et Siméant, 2002 ; Fassin et Vasquez, 2005 ; Fassin 2004, 2007 ; Fresia, 2007, 2008 ; Hours, 1998, 2002 ; Pandolfi, 2000, 2003 ; Revet, 2007 ; Ryfman, 1999, 2004, 2008 ; Saillant, 2007 ; Vasquez, 2008). Ces évolutions prennent place dans un contexte marqué, entre autres, par la disparition du second monde comme modèle de développement, le basculement de certains de ses anciens territoires dans la catégorie des pays bénéficiaires de l'aide internationale et, enfin, la nécessaire réinvention, au niveau international, des discours et des pratiques de l'aide qui étaient associés à l'ancien tiers-monde (Atlani-Duault, éd., 2008). Elles prennent également place dans un contexte de concentration, de professionnalisation et d'internationalisation des agences et ONG humanitaires.

Autre évolution, les professionnels de l'aide rejettent, eux aussi, et de plus en plus, un certain biais culturaliste en anthropologie qui,

comme le note Rony Brauman (2005 : 3), « enferme des sociétés dans une représentation figée, fermée, sous l'emprise des traditions ». C'est au contraire une anthropologie « dynamique, qui intègre l'histoire, la politique, qui voit les sociétés ouvertes et en mouvement, et qui nous aide à mieux nous situer » qui est valorisée, écrit encore l'ancien président de Médecins Sans Frontières. « Pour nous, professionnels de l'aide », explique Cécile Rousseau, de l'Université canadienne McGill, « un des grands intérêts de l'anthropologie est de ramener du chaos, de la complexité, du mouvement, d'ébranler les certitudes et d'égratigner le statut de certains savoirs experts ». « La possibilité pour les praticiens, grâce à des travaux anthropologiques, de se référer à un univers culturel qui questionne leur ignorance est au moins aussi importante que l'introduction de signifiants culturels. Ceux-ci peuvent, certes, permettre de mieux comprendre les contextes locaux, mais cela devient dramatique quand les connaissances provenant de l'anthropologie sont réutilisées comme une autre forme de savoirs experts, encore plus "esthétiques" que les savoirs médicaux ou scientifiques. Il y a là un risque d'escalade en expertises, presque une violence dans l'imposition de ces savoirs. L'anthropologie doit avoir pour rôle d'ébranler le pouvoir des intervenants, d'introduire un discours raisonnable parce que le doute ouvre un espace à la subjectivité de l'autre¹. »

Dans ce nouveau contexte, l'anthropologie investit de plus en plus dans la recherche sur les interventions et les agences et ONG humanitaires, qu'elles recouvrent le domaine d'activité traditionnel de l'aide humanitaire (l'aide d'urgence, par exemple lors de catastrophes naturelles, épidémies), ou qu'elles chevauchent des espaces auparavant identifiés comme relevant du développement, grâce – entre autres – à des glissements de sens souvent fortement marqués par des démarches de légitimation politique par les agences de l'aide (Atlani-Duault, 2005, 2007). Pour illustrer plus en détail les travaux les plus récents en anthropologie, nous nous permettons de renvoyer à nos travaux, et en particulier à une recherche qui s'est s'interrogée sur une aide qui se dit humanitaire et qui, depuis la disparition de l'Union soviétique, affue en Asie centrale et en Transcaucasie post-soviétiques.

Elle montre que, sous des objectifs apparemment fort éloignés de la politique, il s'agit, pour certaines organisations multilatérales d'aide,

1. Communication lors d'un débat sur l'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement, organisé en mai 2007 par l'ONG Médecins du Monde et animé par L. Atlani-Duault (voir Atlani-Duault L., éd, 2008, *Anthropologues et ONG : Des liaisons fructueuses ?*, numéro spécial de la revue *Humanitaire*).

de promouvoir dans l'ancien second monde une morale politique et économique partagée. Pour mener cette analyse, nous avons mené une double ethnographie, en réseau : au sein d'une grosse agence multilatérale d'aide humanitaire et de développement, et parmi certaines populations dites bénéficiaires de l'aide de cette agence. Car, si certains (encore rares) anthropologues étudient des agences et ONG humanitaires et de développement, beaucoup le font à la manière d'un « retour d'expérience », ou de l'extérieur. Ainsi, les premiers évoquent souvent une expérience d'expert en anthropologie dans une organisation pour laquelle ils ont, par exemple, mis leurs connaissances de telle ou telle société au service des acteurs de l'aide. Et à lire les seconds, on se rend compte qu'ils n'ont bien souvent travaillé qu'à partir de documents, complétés par des entretiens réalisés auprès d'acteurs du développement, et par l'observation de certaines de leurs pratiques, de celles que l'on veut bien leur montrer, en oubliant au passage la méthode d'enquête propre à l'anthropologie classique. Et l'on peut se demander si leurs conclusions sur l'« inconscient » des acteurs de l'aide ne sont pas inévitablement influencées par leur position d'extériorité au terrain qu'ils étudient. Pour tenter de dépasser ces écueils, nous avons donc mené, dix ans durant, une ethnographie de l'intérieur d'une agence multilatérale de développement et d'aide humanitaire qui, depuis des décennies, occupe le devant de la scène dans le monde de l'aide internationale. Elle nous a conduite de New York à l'Asie centrale, de la Transcaucasie à Genève. Si le livre qui en est sorti, *Au bonheur des autres*, illustre et défend la démarche théorique et épistémologique en anthropologie de l'aide humanitaire et du développement que nous proposons ici, il éclaire également l'envers des supposées « révolutions » de couleurs qui ébranlent les anciennes républiques soviétiques. Il montre par exemple que ces prétendues « révolutions spontanées » ne datent pas d'hier, mais sont le fruit d'une longue et patiente préparation, dont on peut encore aujourd'hui se demander si elle reflète fidèlement ces volontés populaires que beaucoup croient y déceler. Préparées par certaines agences internationales de développement et d'aide humanitaire, dès l'effondrement de l'URSS, les conditions de ces révolutions sont bien antérieures aux politiques de Georges W. Bush ou de la fondation américaine Soros. Dès la disparition de l'URSS, en effet, des agences internationales d'aide ont massivement contribué à la création puis au renforcement des ONG locales dans la région, et ceci pour tout un éventail d'actions : éducation, droits des femmes, biodiversité, ou encore lutte contre le VIH/sida, qui a particulièrement retenu notre attention.

Aussi hétéroclites qu'elles puissent paraître, nombre de ces interventions s'inscrivent dans une ligne d'approche commune : la construction d'une morale partagée. À un premier niveau, on y reconnaît la volonté de participer à la création d'une « société civile transnationale ». Depuis la fin des années 1980, ce projet normatif est en effet en vogue parmi les organisations internationales de développement et d'aide humanitaire, bien au-delà de l'Asie centrale et de la Transcaucasie, et s'exprime en particulier dans le cadre de la promotion de la « bonne gouvernance ». Mais on reconnaît surtout, dans cette action qui se veut humanitaire, une certaine vision des sociétés post-soviétiques, fortement marquée par la guerre froide. Selon cette dernière, la destruction de la société civile était l'un des éléments centraux du totalitarisme soviétique, caractérisé par sa capacité à limiter toute action indépendante, et cela dans toutes les sphères d'activités. C'est dans sa propension à vouloir briser ce qui était considéré comme relevant de la nature des hommes, pour mieux les gérer, que se révélerait la facette la plus performante du régime soviétique. La terreur totalitaire soviétique se fonderait justement sur cette impossibilité de construire des espaces politiques autonomes en empêchant toute émergence de la société civile, pour mieux soumettre les individus dans l'univers atomisé d'un espace social confisqué.

L'aide internationale étudiée va alors s'appuyer habilement sur un renversement des logiques opposées du culturel et du politique. Ce détour par le culturel permet de contrecarrer la critique classique de l'hégémonie culturelle de l'Occident. Le premier élément de ce retournement consiste à présupposer que la société civile n'est pas une construction sociale de l'Occident mais qu'elle serait en fait une sorte d'émanation naturelle de toute organisation démocratique et donc indépendante de la culture spécifique sur laquelle elle reposera. Le second élément consiste à poser que la forme que devra prendre la société civile, par contre, dépendra étroitement du contexte culturel. L'opposition entre la nature et la forme est ici essentielle, dans la mesure où elle vient apporter une nouvelle légitimité à l'effort de démocratisation. Il ne s'agit pas, pourrait-on dire, de prétendre imposer un modèle venu de l'Occident, mais bien plus de faire ré-émerger la spécificité culturelle contre l'uniformisation du modèle — soviétique — qui justement l'avait niée. En d'autres termes, la soviétisation du pays se serait faite par l'imposition d'un modèle unique, alors que l'apport de la société civile serait justement l'inverse. Il s'agirait pour les acteurs de l'aide de partir d'une idée, certes à vocation universelle, mais de l'adapter à chaque contexte spécifique. Le modèle proposé prétendrait ainsi prendre le contre-pied

du centralisme démocratique en partant des besoins locaux adaptés aux spécificités locales. Ce retour sur le culturel est d'autant plus valorisé qu'il ne repose pas sur une prise en compte des spécificités locales, mais fonctionne avant tout comme un argument d'autorité. La promotion des ONG locales dans les sociétés post-asiatiques et transcaucasiennes ne serait donc pas une imposition venue de l'extérieur, l'Occident cette fois, sur des cultures minoritaires, mais à l'inverse la traduction de mouvements locaux reposant sur la reconnaissance progressive des réalités déniées durant l'ère soviétique.

Ce glissement de sens permet de légitimer – *a priori* en dehors de toute volonté hégémonique des agences de développement et d'aide humanitaire étudiées – les politiques d'assistance, tout en faisant porter la responsabilité des échecs, des retards et des résistances sur la seule persistance d'archaïsmes directement issus du modèle soviétique. Ce n'est ni parce que cette notion n'aurait pas de correspondance directe dans la réalité post-soviétique, ni parce que certains s'interrogeraient sur ses fondements politiques que des difficultés pourraient s'accumuler dans cette marche vers le progrès, mais exclusivement, et c'est là, il faut le reconnaître, une prouesse rhétorique, parce que la bureaucratie ex-soviétique ferait encore des ravages. La création d'ONG locales prêtes à renverser un pouvoir centralisé par une révolution correspondrait donc à la victoire de la démocratie grâce au levier de la culture, tandis que la moindre résistance à ce mouvement épargnerait la culture pour ne correspondre qu'à l'uniformisation sociale prédictive. L'enjeu — pour les agences multilatérales de développement et d'aide humanitaire dans la région — n'est donc pas de prendre en compte les spécificités culturelles. Mais plutôt de faire fonctionner l'idée de culture là où, justement, les observateurs peu familiers du pays presupposent qu'elle est niée. On comprend dès lors que la disparition de l'URSS et la fin de la guerre froide marqueraient la victoire d'un point de vue, venu des États-Unis et construit pendant la guerre froide. Pour asseoir cette victoire sur un Second Monde défunt, il semble désormais s'agir d'en clore la démonstration précisément là où existait le foyer de sa contestation : l'ex-Union soviétique. Sa disparition ne semble pas suffisante. Il faut que sa conversion achève la victoire, car son absence risquerait de remettre en question l'universalité du consensus global si longtemps attendu. Or, dès le début des années 1990, le contexte post-soviétique ne semble pas acquis à l'administration de la preuve. En effet, les conséquences sociales de l'introduction de l'économie de marché risquent de mettre en péril une victoire presque acquise sur le Second Monde. Le risque est de voir le pouvoir

étatique tendre vers un retour à un modèle de gouvernement hérité de l'époque soviétique, précisément ce qui se dessine dans la région. Il s'agit donc, pour l'organisation multilatérale analysée, de contre-carrer cette possibilité en favorisant à la fois le démantèlement du système de gouvernement et de protection sociale mis en place depuis l'époque soviétique, et l'émergence d'ONG locales, pensées comme contre-pouvoir à l'État et garantes de la victoire d'un certain modèle politique et économique dans ces années d'incertitude politique post-guerre froide (Atlani-Duault, 2005, 2007)¹.

Comme nous avons pu le montrer au fil de ces pages, les évolutions soulignées, tant en anthropologie que dans le monde du développement et de l'aide humanitaire, montrent qu'il ne faudrait pas oublier, sous couvert de mondialisation, ou d'extension du domaine de l'humanitaire, les acquis et les méthodes de décennies de réflexion et de collaborations entre anthropologues et professionnels de l'aide au développement, en se laissant prendre par une dépolitisation des analyses de l'aide dont cette amnésie peut être porteuse. Si les recherches les plus intéressantes sont celles qui transpercent les catégories, qui prennent le risque de brouiller les frontières (pourtant bien ancrées dans l'histoire de la discipline, comme nous l'avons vu), les évolutions analysées ont montré que cela n'est possible qu'à une triple condition : faire le choix d'une démarche de recherche généraliste et fondamentale en anthropologie ; maîtriser l'histoire scientifique en anthropologie sur les questions de développement et d'aide humanitaire, pour savoir s'en libérer. Et, enfin, penser l'équilibre entre distance critique et engagement, entre déconstruction et reconstruction des pratiques de l'aide.

Dans cette perspective, on peut noter en France une filiation certaine entre la distance critique mais néanmoins engagée face à la colonisation, avant guerre, l'anthropologie politique de la colonisation de Balandier, l'anthropologie économique marxiste, et les travaux en anthropologie sur les interventions de développement et d'aide humanitaire des années 1980 et 1990. Une tendance qui se confirme avec les travaux les plus récents parus en France en anthropologie sur les questions de développement et d'aide humanitaire. C'est le

1. Cette analyse est extraite de notre ouvrage, *Au bonheur des autres. Anthropologie de l'aide humanitaire* (Première édition, 2005, Société d'ethnologie. Réédition, 2009, Armand Colin). Pour des analyses complémentaires, nous nous permettons de renvoyer à ce titre ainsi qu'à *Les ONG à l'heure de la bonne gouvernance*, Autrepart, Vol. 35, 2005 ; *Humanitarian Aid in Post-Soviet Countries. An Anthropological Perspective*, Londres et New York, 2007, Routledge et *Éclats d'Empire, un nouveau Sud ? L'Asie centrale et la Transcaucasie*, Tiers Monde Vol. 198, 2008. Voir aussi Atlani *et al.*, 2000, Atlani-Duault, 2005, 2006, 2007, 2008.

cas des membres de l'APAD¹ dont un certain nombre travaillent actuellement sur les « espaces publics africains » ou encore les phénomènes de corruption en Afrique. En dehors de ce réseau, marqué par sa spécialisation africaniste, c'est le cas également de recherches menées sur des sujets aussi divers que la lutte contre la corruption, l'environnement, les politiques en faveur de la bonne gouvernance, la promotion des droits de l'homme, les ONG, l'assistance aux personnes déplacées, migrants et réfugiés, l'aide en situation de conflit ou d'après conflit, de catastrophes naturelles, d'épidémies ou de crise alimentaire – pour n'en citer qu'un petit nombre.

Autant d'analyses² que nous avons voulu faire découvrir dans cet ouvrage collectif. Il existe en effet une quantité de travaux de recherche de qualité, souvent d'une grande modestie et qui, sans se laisser enfermer dans l'histoire scientifique analysée ici, mais en la maîtrisant, tentent chacun, à partir de terrains localisés, de penser l'entre-deux, entre engagement et distance critique.

Afin d'engager cette réflexion collective et d'offrir une introduction raisonnée aux champs de l'aide humanitaire et du développement tel que décrits et compris par l'anthropologie, nous avons conçu cet ouvrage en défendant une triple perspective. La première a été de réunir une équipe d'anthropologues de traditions de recherche et de nationalités diverses, mais qui ont tous en commun de partager la démarche que nous défendons ici. Pour autant, ils la déclinent selon des points de vue forgés par la diversité de leur cadre de références scientifiques national, les spécificités de leurs thèmes de recherche, et leurs affiliations institutionnelles. La seconde perspective adoptée a été de solliciter les auteurs pour qu'ils s'attellent à traiter, chacun, un thème d'action et de recherche relatif à l'aide humanitaire et au développement, même s'ils ne sont évidemment pas exhaustifs : les réfugiés et demandeurs d'asile (Patricia Foxen), le rural et le foncier (Pierre-Yves Lemeur et Philippe Lavigne Delville), l'environnement (Alicia Sliwinski), la gouvernance urbaine (Jacky Bouju), la santé (Carl Kendall), la nutrition et l'aide alimentaire (Charles-Edouard de Suremain) et le genre (Kristina Tiedje).

1. Voir par exemple Bako-Arifari et Le Meur 2001, Bierschenk, Chauveau et Olivier de Sardan 2000, Blundo 2000, Blundo et Olivier de Sardan 2006, Bouju 2001, 2006, Bouju et Ouattara 2002, Lemeur, Jaffré et Olivier de Sardan 2003, Bouju 2000, Lavigne Delville 2007a, 2007b, Lemeur 2006.

2. Essentiellement francophones et anglophones. Ce travail, déjà important, sera prochainement complété par une comparaison qui intègre les autres littératures en anthropologie sur le développement et l'aide humanitaire.

La troisième perspective a été de faire en sorte que ces analyses s'inscrivent dans un canevas d'ensemble homogène. Chaque chapitre thématique débute ainsi par une analyse de l'importance du thème abordé, à la fois pour les anthropologues et pour les professionnels de l'aide. D'importantes revues de la littérature anthropologique internationale sur le thème sont ensuite présentées et analysées. Les auteurs développent alors des réflexions théoriques et méthodologiques à partir d'études de cas, issues non seulement de leurs propres expériences de recherche, mais également de la littérature internationale. Ce choix permet de dépasser la surfocalisation africaniste de la littérature anthropologique francophone sur le développement et l'aide humanitaire en élargissant les lieux d'enquête et de recherche à l'Amérique latine, l'Asie, les pays de l'Est et les pays du Nord. Il permet également de présenter, d'analyser et de discuter une grande variété de recherches et de postures épistémologiques, revisitant par là même les essais de classification présentés plus haut. Dans un chapitre conclusif plus personnel, et au regard de ses travaux sur le sida et les représentations de la maladie en Afrique, Laurent Vidal constate que l'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement est un excellent laboratoire pour s'interroger sur les méthodes de l'anthropologie et leurs implications épistémologiques : il s'attache à le montrer en déclinant une série d'exigences et de contraintes qui marquent l'exercice de l'anthropologie (l'autonomie, la capitalisation, l'innovation, la médiation, la réflexivité...).

Les auteurs réunis dans cet ouvrage offrent ainsi au lecteur des clés théoriques et méthodologiques pour comprendre les pratiques et les enjeux de la recherche anthropologique, tout en l'invitant à découvrir comment, dans les faits, se déploient l'aide humanitaire et les projets de développement. En somme, notre ambition collective est de concilier discussion théorique et illustrations précises des démarches de l'anthropologue, en donnant ainsi les clefs – didactiques comme conceptuelles – pour pouvoir penser aussi bien l'anthropologie que le développement et l'aide humanitaire.

CHAPITRE 2

Les réfugiés

Patricia Foxen

« Notre siècle est celui des déplacements humains... À chaque opportunité économique, à chaque navire en partance à chaque catastrophe et à chaque conflit le xxie siècle se caractérise par des mouvements de population. »

Antonio Guterres,
Haut Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés, 1^{er} octobre 2007

INTRODUCTION : DE L'IMPORTANCE DE LA QUESTION DES RÉFUGIÉS

Les énormes flux de population produits par les guerres, les catastrophes naturelles, les famines, la pauvreté croissante et autres conséquences des grands changements mondiaux sont, depuis quelques décennies, au cœur des préoccupations de l'aide humanitaire. Parmi les 34 millions de personnes contraintes à la migration (à l'intérieur ou à l'extérieur de leur pays d'origine), on compte aujourd'hui 4,2 millions d'Irakiens déplacés à cause de la guerre, 2,2 millions de Soudanais déplacés à la suite des violences au Darfour, 1 million de déplacés, issus de douze pays, après le tsunami de 2004 en Indonésie, et des centaines de milliers de réfugiés qui ont cherché à fuir des guerres internes meurtrières dans des pays ou territoires aussi divers que l'Afghanistan, la Colombie, Haïti, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Sri Lanka ou la Tchétchénie. Outre les déplace-

ments récents, le très grand nombre de réfugiés de longue date – dont ni le rapatriement ni la réinstallation dans un pays d'accueil n'ont été possibles au fil des années ou des décennies – continue de poser un grave problème aux gouvernements des pays d'accueil et d'origine, ainsi qu'aux organisations humanitaires¹.

Les formes des migrations forcées ont considérablement changé depuis le mouvement des réfugiés de la première moitié du xx^e siècle, qui aboutit à la création du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'organisme international chargé d'aider et de protéger les réfugiés. La catégorie de « réfugié » – qui concerne toute personne résidant en dehors du pays dont elle a la nationalité, et qui ne peut ou ne veut pas y revenir « par crainte légitime de persécution » – a été créée après la Seconde Guerre mondiale par la convention de Genève de 1951, puis étendue par le protocole de 1968. Elle était destinée à l'origine à protéger les Européens déplacés par la guerre, puis les personnes cherchant à échapper à la persécution des régimes communistes. Dans les décennies suivantes, la nature des conflits internationaux a quelque peu évolué, conduisant par exemple aux mouvements massifs de boat people fuyant les violences au Vietnam, au Laos et au Cambodge dans les années 1970 ; aux flots de réfugiés provoqués par les violences liées à la guerre froide en Afrique et en Amérique latine et centrale dans les années 1980 ; aux déplacements dus aux conflits ethniques et nationaux qui suivirent la dissolution de l'Union soviétique dans les années 1990 (en particulier les violentes guerres civiles dans les Balkans) ; et aux Tutsis rwandais ou aux Kurdes irakiens fuyant les violences génocidaires dans cette même décennie – pendant laquelle le nombre de réfugiés dans le monde a atteint des sommets.

Contrairement à ce qui se produisait il y a cinquante ans, la plupart des flux actuels de réfugiés non seulement viennent des pays les plus pauvres et les plus instables du monde mais y aboutissent aussi, avec pour effet de faire peser un fardeau supplémentaire sur des communautés ou des États déjà en grande difficulté. Ces dernières décennies, cependant, la combinaison de voies de communication plus modernes et de nouveaux modes de migration transfrontalière a vu l'apparition de mouvements migratoires plus étendus et plus complexes. Si les migrations forcées restent généralement dues aux guerres et aux catastrophes, ces processus se superposent de plus en plus aux

1. À commencer par les 4,2 millions de réfugiés palestiniens, dispersés entre plusieurs pays du Moyen-Orient, dont beaucoup vivent dans une grande précarité depuis près de soixante ans, et qui représentent un défi politique majeur pour l'ensemble de la région.

pressions démographiques, à la dégradation de l'environnement, à la marginalisation économique, aux inégalités croissantes, à la corruption des gouvernements et à l'inefficacité des systèmes judiciaires¹.

Entre 1975 et 1993, le nombre de réfugiés est spectaculairement passé de 2,4 à 18,2 millions pour revenir, en ce début de millénaire, à 12 millions (Castles, 2003)². Ce déclin s'explique en partie par la croissance des personnes intérieurement déplacées, soit 21 millions d'individus déracinés dans leur propre pays et y vivant comme des réfugiés. Ce phénomène est largement dû au fait que les conflits armés, depuis plusieurs années, visent d'abord les populations civiles.

L'augmentation soudaine des déplacements intérieurs de populations ces dix dernières années est également liée, dans une certaine mesure, aux politiques de plus en plus restrictives adoptées par les pays riches (États-Unis, Union européenne, Canada, Australie) pour empêcher, arrêter ou repousser les flux de réfugiés. Ces mesures dissuasives incluent, entre autres, des sanctions contre les convoyeurs de sans-papiers, des restrictions à la délivrance de visas pour les pays «produisant» des réfugiés, ainsi que la détention et l'expulsion arbitraires des demandeurs d'asile, en violation du principe de non-refoulement (protection contre le retour forcé) prévu par la convention de Genève. Après le 11 septembre 2001, en particulier, ces restrictions, prises pour des raisons de sécurité, ont conduit à une baisse considérable du nombre de demandeurs et de bénéficiaires d'asile dans les pays du Nord. Ces efforts pour contenir les mouvements de population ont provoqué, simultanément, l'augmentation du trafic clandestin : les demandeurs d'asile, les migrants économiques et les femmes et les enfants vendus comme marchandises passant de plus en plus par des routes illicites.

Si la notion de déplacement forcé n'est guère nouvelle, les tendances rappelées ici ont vu se multiplier depuis vingt ans les études universitaires, et l'intérêt des politiques pour le problème des migrants et des réfugiés n'a fait que croître. Dans ce champ de recherches et de débats souvent passionnés, les juristes, les décideurs, les économistes, les démographes, les sociologues et les professionnels de santé

-
1. On estime par ailleurs que les projets de développement à grande échelle – construction de barrages, de routes, de zones protégées... – ont provoqué le déplacement de 10 millions de personnes chaque année, souvent issues de minorités indigènes ou de populations pauvres (Escobar 2003; Colson 2003; de Wet 2006).
 2. Selon le *Global Trend Reports* de l'UNHCR (2008), cependant, le nombre de personnes contraintes au déplacement a récemment augmenté; cela s'explique en particulier par les dégradations de l'environnement, liées au changement du climat, qui entraînent une compétition accrue pour les ressources par ailleurs rares, et par la mauvaise gouvernance de nombreux pays dans le monde.

ont analysé et discuté les catégories et les présupposés qui orientent les débats en la matière : que sont les migrations forcées, quelles sont leurs causes, et que peut-on faire à ce sujet¹? Les anthropologues occupent ici une place privilégiée (Black, 2001) : les principaux thèmes de cette discipline – identité culturelle, organisation sociale, subsistance, adaptation, genre, famille, pouvoir, résistance – sont au cœur de l'existence des réfugiés, et l'anthropologie offre un langage et une méthodologie particulièrement utiles à ce domaine d'étude. En outre, cette discipline ayant souvent pour objet de souligner les idées parfois antagonistes des groupes de réfugiés et des organisations humanitaires, elle peut être d'un grand intérêt en matière d'administration et de politique des réfugiés (Harrell-Bond et Voutira, 1992). Compte tenu de l'importance quantitative de la littérature sur les différents types de déplacements involontaires et forcés, ce chapitre portera plus particulièrement sur les populations de réfugiés, même si certaines réflexions peuvent s'appliquer également au domaine plus large des migrations forcées².

APERÇU DES RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES EN MATIÈRE DE RÉFUGIÉS

Les anthropologues étudient depuis longtemps les changements culturels qui se produisent lorsque des individus ou des groupes quittent leur lieu d'origine, de façon temporaire ou permanente. Des études ethnographiques anciennes sur les migrations économiques urbaines provoquées par la colonisation et la modernisation de l'Afrique et de l'Amérique latine (Gluckman, 1961 ; Turner, 1957 ; Padilla, 1958), et les recherches nouvelles sur les immigrants dans les pays du Nord, témoignent de cet intérêt (*e. g.* Brettell, 2003 ; Foner, 2003 ; Sayad, 1999 ; Suárez-Orozco *et al.*, 2005). Ces travaux, qui s'attachent à explorer les formes nouvelles d'organisation et d'adaptation sociales créées par les populations dans leurs pays ou lieux d'accueil, se sont

1. Il n'est que d'observer la multiplication des centres de recherches, des programmes de formation spécialisés, des revues et autres médias dans ce domaine pour mesurer l'importance croissante des migrations forcées dans l'ensemble des disciplines. Cela inclut le Refugee Studies Center à l'Université d'Oxford, le Center for Refugee Studies à l'Université York (Canada), le US Committee for Refugees, le Center for Migration Studies, le Committee on Refugees and Immigrants (CORI) de l'American Anthropological Association, ainsi que la grande variété de revues et de publications produites par ces centres, comme, à Oxford, le *Journal of Refugee Studies*.

2. Tous les chercheurs cités dans ce chapitre ne sont pas des anthropologues. Certains sont des géographes ou des sociologues, dont l'approche complète l'approche anthropologique.

avérés fort utiles pour comprendre certains aspects de la situation des réfugiés aujourd’hui (Marx, 1990; Colson, 2003). Jusqu’au milieu des années 1980, toutefois, la littérature anthropologique sur les migrations forcées restait rare ; sans doute quelques anthropologues soulignaient-ils l’utilité de leur discipline pour résoudre les questions culturelles que posait la logistique des camps de réfugiés (Howell, 1982), mais les études théoriques de plus grande ampleur sur les causes et les conséquences des migrations forcées faisaient encore défaut. La publication, en 1986, de l’ouvrage essentiel de Barbara Harrell-Bond, *Imposing Aid : Emergency Assistance to Refugees* (« Imposer l’aide : l’assistance d’urgence aux réfugiés »), a ouvert un champ conceptuel et méthodologique nouveau aux ethnographes qui souhaitaient étudier à la fois l’expérience des réfugiés et la façon dont celle-ci était façonnée par le « régime international des réfugiés » (Zolberg *et al.*, 1989). Ce livre, qui montrait comment l’aide internationale était distribuée et reçue en Afrique, soulignait l’intérêt de la discipline pour la défense et l’analyse critique du développement et de l’aide humanitaire.

Dans les années 1990, de plus, l’apparition de nouvelles orientations théoriques dans les sciences sociales a remis en question les présupposés habituels sur la nationalité, l’identité et l’appartenance, qui sont toutes étroitement liées à la question de l’exil et des déplacements forcés (Castles, 2003). Les anthropologues ont problématisé les notions de frontière et de mobilité (Gupta et Ferguson, 1992 ; Kearney, 1995 ; Malkki, 1992, 1995a, 1995b), et analysé l’effet de la mondialisation et des migrations de masse sur la fluidité croissante des identités culturelles (Appadurai, 1996 ; Olwig and Hastrup, 1997 ; Glick, Schiller *et al.*, 1992). Dans ce cadre conceptuel nouveau, la démythification des notions de citoyenneté et de territorialité – notions qui avaient longtemps conduit les spécialistes en sciences sociales à considérer la nation comme une entité fermée, statique et bien établie – a été placée au premier plan ; parallèlement, les réfugiés, qui, par définition, vivaient hors des limites de leur nation, n’ont plus été considérés comme « une masse objectivée, indifférenciée, qui n’a de sens qu’en tant qu’aberration et objet d’interventions thérapeutiques » (Malkki, 1992). Les chercheurs estiment aujourd’hui que les migrations forcées et l’appareil humanitaire conçu pour y répondre doivent être compris dans le contexte plus large de la mondialisation rapide, des politiques économiques néolibérales, de l’accroissement des inégalités et de la multiplication du nombre d’États fragiles (Castles, 2003). Ces transformations ont donné un caractère normatif aux mouvements

de masse de toutes sortes, effaçant les frontières entre les motivations économiques et les motivations politiques des migrations (Hayden, 2006 ; Chimni, 2000). Dans le passage qui suit, une revue de la littérature synthétique sur ces thèmes est présentée, dans laquelle je me concentre tout particulièrement sur les perspectives théoriques les plus récentes dans la recherche sur les déplacements forcés, l'accueil des réfugiés (au Nord comme au Sud), et enfin la prise en compte du facteur genre dans la littérature sur les réfugiés.

Analyses critiques de la notion de réfugié

Une grande partie de la littérature anthropologique récente dans ce domaine cherche à parvenir à une compréhension approfondie des flux de réfugiés, à la fois en examinant la complexité de l'histoire et de l'économie politique dans lesquelles ils s'enracinent et en analysant les facteurs sociaux et institutionnels qui façonnent l'identité et la vie des réfugiés après leur déplacement (Colson, 2003 ; Lubkemann, 2002). La redéfinition de la notion de « réfugié », longtemps jugée évidente, mais qui recouvre en réalité plusieurs significations cachées, a constitué le point de départ de ces recherches (Voutira, 2003 ; Hayden, 2006 ; Turton, 2006). Dans le cadre juridique international qui oriente la réflexion en la matière, il est essentiel de savoir quelles sont les personnes qui peuvent être qualifiées de réfugiées. La définition utilisée par le HCR, codifiée au niveau international il y a un demi-siècle¹, ne concerne qu'une partie seulement des personnes qui sortent des frontières nationales, soit qu'elles reçoivent le statut officiel de réfugié en vivant dans des camps (dans les pays pauvres), soit qu'elles obtiennent l'asile (dans les pays riches)². La définition juridique exclut donc

-
1. Selon la convention des Nations Unies de 1951, le terme s'applique à toute personne qui, «craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve en dehors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner». La convention soulignait aussi les responsabilités des États vis-à-vis de la protection des réfugiés. Le protocole de 1967 relatif au statut des réfugiés élargit la convention en excluant toute restriction géographique et temporelle. Aujourd'hui, 147 États ont signé soit la convention soit le protocole.
 2. Les processus politiques sous-tendant la création de ces deux catégories de réfugiés diffèrent, car les premiers sont influencés par le régime d'aide humanitaire du HCR, tandis que les seconds relèvent de décisions spécifiques des États concernant la définition des personnes qui peuvent être légalement reconnues comme des réfugiés. Comme il appartient aux États d'interpréter les critères de la convention sur les réfugiés, il existe de grands écarts dans les taux de recevabilité des différents pays d'accueil, dont les intérêts politiques et économiques dans d'autres pays influencent souvent l'octroi ou le refus de l'asile. Ainsi, si une grande majorité de Cubains aux États-Unis a reçu l'asile dans ce pays (pour avoir fui un régime communiste), moins de 3 % des Guatémaltèques et des Salvadoriens qui ont fui les régimes militaires brutaux des années 1980 y ont reçu asile.

un grand nombre de personnes déplacées, comme celles qui fuient préventivement des violences civiles ou des formes structurelles de violence telles que la corruption, la violence sociale ou la misère¹. Une large majorité de personnes déplacées de force s'installent en outre en dehors des camps de réfugiés officiels – généralement sans avoir le statut de réfugié du HCR – et deviennent souvent des sans-papiers dans les pays riches ou pauvres. Hayden (2006) montre que l'accent mis sur les droits politiques plutôt que sur les droits économiques et sociaux, dans la définition de la catégorie de réfugié, témoigne d'une vision biaisée des droits humains et des responsabilités des États vis-à-vis de leurs citoyens. Elle montre en particulier que la place centrale accordée à l'individu dans le discours sur les droits des réfugiés relève d'une construction occidentale qui met en avant une relation particulière entre les individus et la société et n'est pas forcément pertinente pour l'ensemble des personnes déplacées dans les pays pauvres. L'étiquette de réfugié étant octroyée par une institution extérieure ou par un État, elle ne représente pas une catégorie d'identification en soi (Bakewell, 2001a, 2002). À cet égard, les anthropologues qui étudient les causes de la violence et des déplacements forcés décrivent souvent les tensions historiques (qui sont généralement les conséquences des dynamiques coloniales et de la construction des nations) et les spécificités géographiques conduisant les populations à quitter leurs foyers. Certains affirment que ce qui est parfois perçu par les institutions et les États comme une persécution peut obéir à une logique culturelle très différente au niveau local, où les «guerres fragmentées» se fondent parfois sur des inimitiés et des antagonismes au niveau de la classe, de l'ethnie ou de la communauté (Lubkemann, 2005). Dans de nombreuses régions, cependant, la migration n'est que l'une des options qui s'offrent aux individus pour répondre à la violence et à la pauvreté, et d'autres types de mobilité (dont des migrations cycliques, transnationales et multidirectionnelles) peuvent constituer des pratiques durables d'adaptation et de survie avant même que la situation ne l'impose (Barrett, 2003; Lubkemann, 2005). Lubkemann (2004), à propos des réfugiés au Mozambique, montre que les histoires de migration antérieures à la guerre peuvent avoir une influence sur les stratégies familiales et sexuelles des personnes tentant de fuir les violences, avec des conséquences non négligeables sur les schémas

1. L'atténuation d'une telle exclusion légale vient du fait que les politiques nationales et les conventions régionales définissent aussi quelles sont les personnes qui peuvent être acceptées comme réfugié dans des situations particulières d'urgence, et que la définition de la convention n'est pas le seul mécanisme définissant cette qualité.

de réorganisation sociale observés une fois le déplacement effectué. Au niveau de l'aide humanitaire, il est essentiel de comprendre la complexité des motivations et des dynamiques locales, qui tendent à remettre en cause les catégories plus rigides définissant les individus classés sous l'étiquette de réfugiés. Cette divergence peut s'avérer catastrophique dans les cas où, par exemple, on refuse d'aider des personnes se trouvant dans une situation désespérée (Zetter, 1991), lorsqu'on les rapatrie ou encore dès lors que les interventions sont inappropriées (Backewell, 2002). Des auteurs affirment que le ciblage et l'étiquetage des réfugiés – qui produit des images stéréotypées et simplificatrices – servent d'abord à permettre aux organisations humanitaires de définir des identités institutionnelles et à reproduire leurs valeurs bureaucratiques (Zetter, 1991) ou même à minimiser les racines de la violence et différer les solutions de plus long terme à la guerre et à l'injustice sociale (Backewell, 2002).

L'étiquette de réfugié reconnue formellement aux personnes déplacées façonne leur expérience, autant à travers les images qu'elle évoque que par les schémas d'installation et les politiques qu'elle inspire. À cet égard, les anthropologues ont joué un rôle essentiel en montrant que l'identité du réfugié se construisait comme un objet des discours et des pratiques institutionnelles. Les interventions visant les réfugiés se structurent dans le langage de la charité et de la générosité qui relie visuellement, et de façon spécifique, les bienfaiteurs – agences de l'ONU, ONG, etc. – à leurs bénéficiaires (Harrell-Bond, 1986; Harrell-Bond *et al.*, 1992). Malkki (1995b) et d'autres (Harrell-Bond, 1986; Zarowsky, 2004) estiment que le discours humanitaire, en dissimulant les inégalités de pouvoir inhérentes à cette relation et en dépolitisant souvent les causes profondes des déplacements, renforce les représentations inexactes des réfugiés, présentés comme des victimes impuissantes, incapables de s'exprimer et même, parfois, pathologiques, qui ont besoin et dépendent du secours d'organisations ou d'individus bénévoles. Cette tendance peut être observée dans l'usage d'images dramatiques de femmes et d'enfants réfugiés, montrés dans des situations de grande souffrance ou de grande misère, souvent utilisées par les collecteurs de fonds pour décrire l'autre, réfugié (De Voe, 1981 ; Rajaram, 2002). Si l'on en croit Zarowsky, cette image de dépendance peut renforcer la capacité des donateurs à donner ou à ne pas donner, et encourager leur paternalisme institutionnel.

C'est parce que les réfugiés sont considérés comme des personnes situées dans un entre-deux, et qui ne relèvent pas des catégories de la normalité, qu'ils sont perçus à la fois comme des victimes

et des personnes indignes de confiance, voire potentiellement dangereuses (Malkki, 1992, 1995a, 1995b ; Daniel et Knudsen, 1995). La vive méfiance vis-à-vis des réfugiés apparaît à la fois lorsqu'ils vivent dans un camp, où la peur du ressentiment et des factions est redoutée des administrateurs, et lorsqu'ils émigrent dans les pays du Nord, où les demandeurs d'asile sont de plus en plus regardés comme des resquilleurs, ou, pire encore, suspectés de terrorisme (Voutira et Harrell Bond, 1995). Certains anthropologues ont aussi montré que les réfugiés eux-mêmes tendent à se méfier des institutions normalement créées pour les aider (Daniel et Knudsen, 1995 ; Salis Gross, 2004), et l'aide et la protection qui leur sont données sont souvent perçues comme étant destinées à conforter leur impuissance, et non comme l'expression d'un réel altruisme (De Voe, 1981 ; Rousseau et Foxen, 2005). Cette défiance caractérise aussi les relations des réfugiés entre eux, que ce soit dans les camps ou dans les communautés urbaines ; elle affecte tous les aspects de la vie en exil et explique l'essentiel des dynamiques sociales et psychologiques de ces groupes (Daniel et Knudsen, 1995 ; Bakewell, 2002).

Certains auteurs estiment que la désignation du réfugié comme victime universelle ou comme « autre » suspect (Pupavac, 2002) n'est pas propre au discours humanitaire ; elle est aussi l'extension de la logique plus large de la souveraineté nationale. La catégorie « réfugié » est connotée et renvoie à une identité d'étranger, le réfugié ayant été, par définition, forcé de quitter son pays d'origine. En ce sens, les anthropologues font de plus en plus référence aux travaux du philosophe Agamben (1998, 2005) qui estime que l'existence même des réfugiés (et le nombre croissant de personnes contraintes de migrer) témoigne d'une crise profonde de l'idée d'ordre mondial et de responsabilité des États-nations. Agamben emploie le terme d'*homo sacer* pour parler de la « vie nue » dont le réfugié est le symbole, une vie située en dehors de toute protection, c'est-à-dire privée des droits civiques, du droit en général et de la citoyenneté. Cet état d'exception, qui devient en réalité une règle, crée une « zone d'indistinction » (Bauman, 2002) dans laquelle les individus restent prisonniers durant des périodes de temps indéfinies, où légalité et illégalité n'ont plus de sens, et où la violence symbolique et physique est pratiquée sans être sanctionnée¹. Tout cela fait des réfugiés une sous-classe docile et vulnérable qui peut être manipulée et déplacée à volonté par le régime

1. On peut supposer qu'il ne se réfère pas ici à ceux qui ont reçu le statut de réfugié ou l'asile dans les pays de réinstallation.

humanitaire (Bauman, 2002). À travers les « techniques de pouvoir » (Foucault, 1988) mises en place à l'échelle mondiale – dans les camps de réfugiés des pays pauvres comme dans les centres de détention des pays du Nord –, le régime du réfugié apparaît comme un mécanisme international de sujétion (Diken, 2004 ; Ek, 2006).

L'anthropologie des camps de réfugiés

Au-delà de ces arguments assez théoriques, une large part des recherches ethnographiques dans les pays du Sud s'intéresse à la situation concrète dans les camps (qui sont des lieux de recherches bien délimités, où vivent des sujets disponibles). On s'est moins intéressé, en revanche, aux réfugiés qui vivent de façon autonome et sont plus difficiles d'accès. Les recherches sur les camps tendent à corroborer l'idée que les processus d'administration, de spatialisation et, plus largement, de « disciplinarisation » des réfugiés favorisent (ou renforcent) leur impuissance et affaiblissent leur capacité de résilience (Harrell-Bond, 1986 ; Black, 1998). Certains ethnographes montrent que l'aide humanitaire encourage souvent la dépendance économique, décourage les initiatives et les réseaux sociaux existants, et promeut une relation paternaliste et coercitive avec les réfugiés, à travers des pratiques policières comme le comptage, le rassemblement, le marquage à l'encre, etc. (Harrell-Bond, 1986 ; Verdirame et Harrell-Bond, 2005 ; Kibreab, 2004 ; Hyndman, 2000). Certains auteurs concentrent leurs critiques sur des aspects de la gestion des camps, comme la gestion des ressources ou de l'aide alimentaire, et sur la question de la sécurité et des violences qui y sont pratiquées (Waldron, 1988).

Certains chercheurs soulignent que le ciblage de différents types d'aide aux réfugiés des camps peut nuire aux relations avec les communautés locales voisines, qui sont souvent composées de personnes aussi pauvres et désespérées que les réfugiés (Black, 1998 ; Bakewell, 2002). D'autres ont révélé divers niveaux de conflit entre les organisations (ONU, ONG) et les gouvernements – donateurs et d'accueil – travaillant avec les camps (Verdirame et Harrell-Bond, 2005). Les travaux les plus critiques sur le modèle du camp avancent que les camps ségrégés ne font, en réalité, que favoriser les violations des droits humains, au lieu d'en assurer le respect, et que ces violations sont souvent le fait, volontairement ou non, des travailleurs des camps eux-mêmes (Verdirame et Harrell-Bond, 2005 ; Bakewell, 2002 ; McDowell et Eastmond, 2002). En effet, disent-ils, le mandat de

plus en plus large du HCR (protecteur des droits, fournisseur d'aide, État de substitution) et le fait que l'institution n'ait pas de comptes à rendre, se traduisent par des contradictions internes et, pour finir, par une certaine inefficacité Ces critiques proposent que l'on s'occupe plutôt de l'intégration socio-économique dans le pays hôte et de l'autonomisation des réfugiés eux-mêmes dans la recherche de solutions.

Dans l'ensemble, la littérature sur le sujet montre cependant que les camps, comme les situations des réfugiés en général, sont d'une grande diversité. Ainsi que l'écrit Black (1998), ils vont des « villes de tentes » – presque entièrement approvisionnées de l'extérieur – aux villages plus petits de paysans, qui s'appuient davantage sur la population d'accueil. Des chercheurs soulignent en outre que tous les réfugiés n'acceptent pas passivement la situation délétère des camps : ils décrivent ainsi diverses formes de résistance – des stratégies consistant à disperser sa famille dans plusieurs camps pour recevoir plusieurs rations, aux modes de protestation tels que le jeûne et même la révolte – apparues dans plusieurs camps (Kibreab, 2004). Par ailleurs, les camps de réfugiés tendent à avoir des frontières poreuses, et les réfugiés font usage de diverses stratégies et de diverses ressources, à l'intérieur et à l'extérieur du camp, pour assurer la survie de leur famille et de leur communauté. Gale (2006) montre qu'en Sierra Leone, par exemple, les liens sociaux et de parenté ont été renouvelés à l'intérieur et hors des camps, à travers des mariages stratégiques ou le versement de rentes et l'adoption d'enfants, pour créer de nouveaux schémas d'obligation sociale et de nouveaux compromis économiques au sein de parentèles géographiquement dispersées.

Dans les limites du cadre imposé par l'aide humanitaire, les réfugiés tendent, en fait, souvent à considérer les ressources fournies dans les camps à la fois comme des contraintes et des avantages, et essaient de s'organiser autour d'elles. Au lieu de rejeter frontalement le régime humanitaire, ils intègrent ses langages et ses catégories dans leurs perspectives locales, et formulent leurs besoins en redéfinissant les concepts de communauté et d'identité afin d'optimiser des stratégies de survie et de maintenir une cohérence sociale et psychologique (Gale, 2006 ; Zarowsky, 2004). En outre, si les camps peuvent être extrêmement déprimants et confinés, ils offrent un lieu sûr (ou du moins plus sûr) aux populations déplacées, fuyant le chaos et la brutalité, et permettent aussi à des sous-groupes particulièrement vulnérables comme les femmes et les enfants, de bénéficier, à plus long terme,

d'une aide des ONG et de compétences en matière d'éducation, de santé, de formation professionnelle dont ils n'auraient pas bénéficié dans leur pays d'origine et qu'ils pourront mettre à profit pendant leur migration ou après leur retour éventuel au pays (quoique les résultats dans ce domaine soient mitigés). Certains auteurs montrent également que le déplacement vers les camps peut être perçu par les réfugiés comme un moyen de développement d'une forme de capital social, susceptible de renforcer leur propre position sociale à travers la réciprocité et l'assistance mutuelle, et l'organisation de nouvelles solidarités basées sur des liens religieux, ethniques ou de genre (Kibreab, 2000 ; Stepputat, 1994 ; Earle, 1994).

En dépit de l'image communément négative du camp de réfugiés, les solutions privilégiées par le HCR restent le retour volontaire dans le pays d'origine ou la réinstallation dans un pays tiers. La participation aux programmes de rapatriement contribue souvent à la reconstruction passionnée d'identités et de stratégies collectives visant à réinsérer le réfugié dans son pays d'origine. Tel est le cas du camp hutu au Burundi, étudié par Malkki (1995b), dont les réfugiés passèrent l'essentiel de leur séjour à se bâtir une identité collective ethno-nationale qui leur permettrait, pensaient-ils, de se réclamer de leur pays d'origine. Malkki compare cette situation à celle des Hutus qui s'étaient installés de façon autonome dans des villes de réfugiés, et dont l'identité s'appuyait davantage sur des stratégies « cosmopolites » telles que l'assimilation ou l'invisibilité. Dans certains cas, l'espace social constitué par les camps permet aux réfugiés de négocier les conditions de leur retour avec le pays d'origine et les institutions locales, souvent par l'intermédiaire du HCR. Stepputat (1994, 1995) montre que les Guatémaltèques réfugiés dans les camps du HCR, au sud du Mexique, ont également su développer une identité collective fortement politisée, fondée sur une « communauté de retour imaginée » autour de l'identité indigène et de la lutte populaire maya ; à travers ces organisations, les réfugiés purent faire entendre leurs exigences dans le cadre du processus de paix officiel au Guatemala. Comme c'est souvent le cas en matière de rapatriement (McDowell et Eastmond, 2002 ; Black et Gent, 2006), ce retour au pays fut cependant loin d'être facile, et les réfugiés se sont heurtés à plusieurs problèmes, allant de l'allocation de terres à des conflits avec les membres des communautés locales (North et Simmons, 1999).

Des recherches ethnographiques montrent que le retour est souvent un processus complexe, présentant des résultats mitigés (Allen et Morsink, 1994 ; Black et Koser, 1999 ; Bakewell, 2000b). Certains

anthropologues affirment que le discours institutionnel sur le rapatriement repose sur des suppositions problématiques qui entraînent souvent une déconnexion entre les politiques et les réalités du retour sur le terrain. Ce hiatus vient de l'idée, très enracinée dans le monde institutionnel, que les populations sont naturellement fixées à l'intérieur de frontières nationales ou de communautés d'habitat, et que le retour au pays signifie donc un retour à la normalité (Malkki, 1992 ; Eastmond, 2002). C'est pourtant loin d'être toujours le cas, en particulier dans les communautés qui restent, après une guerre, fortement divisées. L'arrêt éventuel de l'aide internationale en faveur de ces anciens réfugiés revenus au pays peut conduire à un très fort sentiment de désillusion et d'abandon, le rêve du retour, cultivé dans les camps par les ONG dans leurs discours sur la justice et l'autonomie, s'écroulant tout d'un coup (Rousseau *et al.*, 2001 ; 2005).

Anthropologie des réfugiés dans les pays du Nord

La vaste littérature sur l'installation dans les pays du Nord se concentre sur plusieurs thèmes, variant selon la période d'arrivée dans le pays d'accueil. Étant donné le climat politique mondial, certains anthropologues s'intéressent de plus en plus aux structures politiques et légales et à leur influence sur la détermination du réfugié, ainsi qu'aux processus d'exclusion et d'inclusion qui semblent contraires aux intentions originelles de la convention de Genève (Fassin et d'Halluin, 2007 ; Sassen, 1999 ; Rousseau et Foxen, 2006). D'autres soulignent les difficultés et l'incertitude croissante des populations demandeuses d'asile, des personnes disposant d'un statut temporairement protégé et des personnes déplacées dépourvues de papiers, toutes vivant dans des situations de « temporaire permanent » sans jamais savoir quand elles seront contraintes de retourner à une situation potentiellement dangereuse pour leur vie (Bailey *et al.*, 2002). D'autres encore se penchent plus particulièrement sur la situation préoccupante des personnes placées en centre de détention, et dans d'autres lieux confinés comme les zones d'attente des aéroports français, où la séparation des familles, la présence constante de la police, l'isolement, l'usage de la force, l'absence de recours légal, la nature indéfinie de l'internement et la probabilité d'une déportation prochaine produisent des taux très élevés de dépression et de tentatives de suicide. Les ethnographes s'efforcent, quant à eux, d'analyser la façon dont les réfugiés marginalisés finissent par internaliser, négocier

ou résister aux catégories et discours administratifs afin de s'adapter à leur situation (Lacroix, 2004).

Comme la très vaste littérature anthropologique sur l'immigration dans les pays du Nord, l'anthropologie des réfugiés tend, dans ce même contexte, à aborder les questions d'adaptation et d'intégration à plus long terme (Camino et Krulfeld, 1994 ; Gilad, 1990 ; Beiser, 1999 ; Hopkins, 1996). Plusieurs travaux de recherche montrent que des facteurs post-migratoires similaires à ceux rencontrés par les immigrés – opportunités d'emploi, soutien social, affiliations ethniques et religieuses, solidarité familiale – ont un impact énorme sur les expériences et l'adaptation des groupes de réfugiés (Beiser, 1999 ; Camino et Krulfeld, 1994). L'approche nuancée qu'utilisent les ethnographes pour décrire certaines contradictions et connexions transnationales permettant de définir l'identité des réfugiés vient utilement compléter les travaux de sciences sociales plus quantitatifs sur les schémas et les degrés d'intégration (Mahler, 1995 ; Foxen, 2007). Aiwa Ong (2003) en présente un remarquable exemple dans son étude ethnographique sur les réfugiés cambodgiens qui ont quitté les camps de Thaïlande pour s'installer dans les centres urbains et les enclaves high-tech de Californie, négociant différentes versions du rêve américain, tout en conservant et transformant certains aspects de leur culture d'origine. Ainsi qu'on a pu le montrer, les réfugiés, comme les immigrés, maintiennent souvent des liens transnationaux solides avec leur communauté d'origine, en créant des communautés diasporiques dont les connexions avec les politiques et les identités du pays natal restent fondamentales (Nolin Hanlon, 2000, 2006).

Les approches de la condition de réfugié selon le genre

Enfin, un grand nombre de travaux traite spécialement des aspects «genrés» de la condition de réfugié. Des ethnographes étudient ainsi ce qui différencie l'expérience du déplacement et de la violence en temps de guerre, selon que l'on est un homme ou une femme (Camino and Krulfeld, 1994 ; Indra, 1989, 1999 ; Eastmond, 1993). À cet égard, on constate un usage accru de la violence basée sur le sexe (le viol) en tant qu'arme politique au sein et hors du camp de réfugié ; ces travaux ont révélé toute l'horreur de ces tactiques et ont abouti à des interventions auprès des victimes, en matière de santé

et de soutien psychosocial (Ward, 2002 ; Atlani, 1997 ; Rousseau et Atlani, 2000). Des anthropologues ont aussi examiné les différentes réactions et stratégies utilisées par les réfugiés et les réfugiées pour accéder aux ressources, et réorganiser les rôles des deux sexes en contexte d'accueil (Gale, 2006 ; Lubkeman, 2004 ; Indra, 1999 ; Camino et Krufeld, 1994). Certains montrent que les femmes sont souvent plus désavantagées après le départ en raison de l'absence de réseaux traditionnels de soutien, de la fragmentation des familles étendues, des fortes charges de travail, etc. (Cole *et al.*, 1992 ; Agger, 1994) ; d'autres, que les contextes d'accueil – en particulier dans les camps des pays du Nord – peuvent au contraire avantager les femmes, en particulier si des interventions extérieures s'attachent à leur donner plus d'autonomie à travers une aide à l'éducation, l'octroi de compétences professionnelles, etc. Cette littérature montre surtout clairement que la fuite et la réinstallation impliquent une redéfinition des rapports entre les sexes – qui varient parfois grandement d'une culture à l'autre – et que cette redéfinition associe les nouvelles expériences aux présupposés et orientations culturels antérieurs (Nikolic-Ristanovic, 2000).

Les trois exemples que nous allons présenter illustrent l'utilité de ces diverses approches anthropologiques pour une meilleure compréhension de la situation des réfugiés dans différents contextes. Le premier aborde de façon critique la situation des réfugiés bénéficiant de l'aide du HCR, et analyse l'impact du régime humanitaire sur les notions revisitées d'espace, d'identité et de relations de pouvoir en situation de camp. Le second traite de l'anthropologie appliquée aux études sur les réfugiés, en particulier dans le domaine de la santé et de la santé mentale – thème central des études sur les réfugiés et qui est une entrée essentielle pour comprendre leurs expériences individuelles et collectives. Le troisième, qui reprend certains de mes travaux, fait le pont entre les approches critiques et appliquées. Il montre qu'une perspective anthropologique est essentielle, non seulement pour nous aider à mieux comprendre les expériences des populations de réfugiés spécifiques, mais peut être aussi d'une grande utilité pour les politiques et les interventions à suivre en la matière. Ces trois études de cas soulignent la complexité des questions théoriques, administratives, juridiques et scientifiques définissant l'état présent du « régime » des réfugiés dans les pays du Sud et du Nord, ainsi que l'intérêt de chacune de ces approches pour comprendre les différents aspects de cette complexité.

ÉTUDES DE CAS : CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Étude de cas 1. Une approche anthropologique critique des camps de réfugiés

Michel Agier, dans son étude intitulée *Between War and City : Towards an Urban Anthropology of Refugee Camps* (« De la guerre à la ville, vers une anthropologie urbaine des camps de réfugiés ») (2002), adopte une approche critique pour considérer le camp de réfugiés comme un espace physique et social dans lequel l'action humanitaire se construit « comme une existence placée à l'écart du monde politique et social ordinaire ». À travers l'étude anthropologique de la vie dans un camp de réfugiés en Afrique, Agier souligne une contradiction fondamentale du régime des réfugiés, souvent mentionnée mais rarement analysée. Cette contradiction est la suivante : bien que les camps soient conçus pour être des espaces temporaires face à des situations d'urgence, ils deviennent souvent des lieux permanents d'expérimentation d'une « ségrégation reproduite massivement ». Plutôt que d'en rester là, Agier poursuit sa réflexion théorique pour se demander si les camps de réfugiés ne pourraient pas devenir des espaces urbains (villes) ou s'ils sont condamnés à rester à jamais des « non-lieux », comparables à maints égards aux prisons et aux camps de concentration, et occupés par les exclus et les indésirables vulnérables de notre monde. Agier veut montrer que les « villes-camps » de réfugiés – un terme qu'il forge pour souligner la nature fondamentalement ambivalente de ces espaces – et les interventions humanitaires qui les caractérisent créent « un espace durable et organisé de vie sociale et de systèmes de pouvoir qui n'existe nulle part ailleurs » (p. 321).

Plutôt que d'adopter une approche anthropologique plus historique et d'étudier une population de personnes déplacées ou d'un groupe ethnique particulier, Agier s'intéresse à une population d'environ 130 000 réfugiés (principalement somaliens, mais aussi éthiopiens, soudanais et ougandais) vivant dans trois camps près du village de Dadaab, au nord-est du Kenya. Cette approche comparative constitue la base d'une « réflexion transversale plus large sur la formation, du fait de la guerre et de l'exode, de nouveaux instruments sociaux, “urbains” et identitaires parmi les réfugiés et les

personnes déplacées ». Il s'intéresse donc moins aux causes profondes qui ont conduit ces réfugiés dans ces camps qu'à la redéfinition des rapports sociaux et des dynamiques de pouvoir qui se fait jour sous les auspices du HCR et des ONG associées. Agier a travaillé en relation avec Médecins sans frontières (MSF-Belgique), une organisation dont l'auteur affirme qu'elle bénéficiait d'une grande confiance de la part des réfugiés. Les réflexions d'Agier sur ce terrain sont également façonnées par sa longue expérience ethnographique d'autres populations déracinées (notamment les personnes déplacées par la guerre civile en Colombie) ; elles sont destinées à servir de commentaire global (et de critique) sur les espaces physiques et sociaux créés par l'action humanitaire en matière de déplacement forcé.

Pour Agier, et d'autres avec lui, c'est parce que la violence et les déplacements altèrent radicalement les hiérarchies, les comportements et les normes socialement établis, que la redéfinition des identités devient une préoccupation centrale des habitants des camps de réfugiés. Cette redéfinition, affirme-t-il, est toutefois contrainte par la nature incertaine, « liminale », des villes-camps, qui entrave le processus de fabrication de la mémoire et de relations sociales nécessaire à la production d'espaces urbains viables. En plus de décrire les effets de ces tensions, Agier explore le rôle de l'aide humanitaire elle-même, qui contribue au processus social de formation de l'identité, en produisant et en renforçant les inégalités et le factionnalisme au sein des différents sous-groupes – un problème qui se pose avec acuité dans de nombreux camps, en dépit des objectifs ostensiblement neutres de l'aide humanitaire. Agier estime en effet que l'hybridité de la ville-camp, si elle renforce l'identité victimaire des réfugiés, crée aussi « des opportunités de rencontres, d'échanges et de redéfinition de l'identité chez les personnes qui y vivent » (p. 322), créant des relations de pouvoir inégales entre les administrateurs et les réfugiés, d'une part, et parmi les réfugiés eux-mêmes, d'autre part.

Agier considère les camps kenyans comme des espaces symboliques de différenciation sociale, où les occupants des camps vivent – et revendiquent – des blocs spatiaux particuliers en fonction de la nationalité, de l'ethnicité ou du clan. Il décrit les constructions sociales et les usages de l'espace à travers lesquels les réfugiés résistent à l'anonymat du non-lieu qu'est le camp (en recréant des marchés, des épiceries, des cafés, des rues, etc.). Dans les camps kenyans, une économie informelle est ainsi apparue, dirigée par l'un des grands clans somaliens (les Ogaadens), pour qui l'écologie et la culture du

camp, parce qu'ils ont préalablement établi des réseaux sociaux en son sein et à l'extérieur, sont relativement familières. Agier décrit les relations fluides et perméables que ces réfugiés entretiennent avec d'autres groupes, d'autres clans et d'autres parentèles élargies autour des camps, avec qui se négocient divers compromis sociaux et économiques. Pour certains, ces réseaux informels, et l'aide économique résultant de ces compromis sociaux, viennent de plus loin encore, en particulier de proches qui ont émigré en Europe, en Amérique du Nord ou dans d'autres pays d'Afrique. L'auteur souligne, en même temps, les souffrances morales et psychologiques provoquées par le sentiment d'abandon et d'inutilité, en particulier parmi les réfugiés sans activité. Ainsi, en dépit des résistances opposées par certains réfugiés à la dépendance économique des camps (revente de rations de nourriture, achat et vente de nourriture venue de l'extérieur, élevage de chèvres, artisanat – fabrication de paniers et de tapis –, autres commerces et services), un sentiment dominant d'impuissance affecte un grand nombre de leurs habitants.

Agier, comme d'autres ethnographes, montre que le commerce et l'artisanat, ainsi que l'aide apportée par les ONG, ciblent en général les réfugiés jugés vulnérables (orphelins, veuves, femmes victimes de viol, handicapés, minorités ethniques jugées inférieures par les autres réfugiés). Comme l'écrit Gale (2006), nombre de réfugiés qui cherchent à bénéficier de cette aide ont en réalité un statut plus ambigu, qui renforce ironiquement la méfiance vis-à-vis des interventions destinées à aider les populations les plus nécessiteuses. En dépit du ciblage de l'aide, soutient Agier, la plupart des activités produisant des revenus et promues par le HCR et les ONG collaboratrices – par exemple la fabrication de paniers – sont d'abord conçues, pour donner *l'apparence* d'une vie économique, et non pour promouvoir une véritable profitabilité ou viabilité financière. Les personnes réellement capables de bénéficier financièrement de la présence des groupes humanitaires étrangers sont celles qui sont employées par les ONG internationales. Elles reçoivent en effet des salaires, non officiels, leur permettant de s'offrir divers services (employer un cuisinier, construire un meilleur logement, investir dans une petite entreprise, dont certaines proposent même des loisirs).

C'est cette deuxième économie informelle, créée par le régime humanitaire lui-même, qui conduit, plus que tout autre chose, à la différenciation sociale au sein du camp. Agier identifie ici quatre niveaux de hiérarchie sociale, qui semblent se confondre avec la différenciation ethnique. « Les tensions relatives à la provenance ethnique ne

cessent de se mêler aux positionnements sociaux nés du contexte spécifique des camps», écrit-il. Ici, le sommet de la hiérarchie est occupé par des Somaliens de statut élevé (les vieux chefs de clan, les commerçants, etc.), suivis par les travailleurs bénévoles, qui tirent du prestige et du pouvoir de leur proximité avec les ONG – et qui entrent parfois en concurrence avec le premier groupe ou leurs rivaux plus âgés. En troisième position viennent les «petits commerçants», qui dépendent de l'aide internationale, et en quatrième et dernière position – la plus importante quantitativement – les bénéficiaires de l'aide de base (nourriture, eau, santé, feu, abri), dont certains reçoivent aussi de l'aide d'autres groupes ou de parents vivant hors du camp.

Agier affirme que, contrairement aux recherches comparant la vie des réfugiés dans les camps et la vie des réfugiés installés de façon autonome (Malkki, 1995b) – et qui tendent à montrer que chacune produit des stratégies identitaires différentes (et contrastées) –, «les camps sont une expérience identitaire aussi relationnelle et dynamique que celle qui affecte le sort des réfugiés qui ne passent pas par le “processus” des agences humanitaires, mais s’installent d’eux-mêmes en bordure des centres urbains» (p. 333). Il identifie plusieurs facteurs qui contribuent à la fluidité et à la diversité des stratégies à l’œuvre dans les camps qu’il a étudiés : un «bricolage d’identités nouvelles» vient d’abord se «greffer sur les [identités plus] anciennes» ; un nouveau groupe religieux peut ainsi faire son entrée sur «l’échiquier ethnique» des camps. Dans ce contexte, les groupes ethniques se transforment eux-mêmes à plusieurs égards ; il arrive ainsi que les identités nationales prennent plus d’importance que les identités tribales ou infranationales. En outre, les groupes qui avaient été antérieurement marginalisés et dominés par d’autres peuvent devenir plus forts, voire acquérir une autonomie sur l’échiquier des camps, par exemple lorsqu’ils reçoivent davantage d’aide internationale que d’autres ou se défont d’une identité dévalorisée. Enfin, les agressions et les violences entre différents groupes, engrangées parfois dans l’histoire et qui peuvent naître de la situation présente, ajoutent une autre dimension à la complexe reconstitution des identités dans les camps.

La force de l’approche d’Agier – qui, tout en étant fondée sur la théorie critique, est fortement descriptive – est qu’elle n’explore pas seulement la dynamique entre les programmes humanitaires dans le camp et les différents moyens par lesquels les réfugiés y font face (en essayant de les exploiter, en les intégrant dans leurs propres stratégies informelles de subsistance, ou en renonçant à leurs illusions

et à leurs espoirs à leur égard) ; elle fournit aussi une image nette de l'hétérogénéité de l'espace informel du camp, qui peut être très éloignée des objectifs et des projets institutionnels. Cela lui permet de faire quelques observations intéressantes sur la complexité des dynamiques de pouvoir entre les différents groupes d'âge, de genre, ethniques et nationaux, et sur le rôle que, volontairement ou non, les organisations humanitaires jouent dans ces relations inégales, parfois en contradiction totale avec les objectifs qu'elles poursuivent. Il montre ainsi que si l'intervention humanitaire peut reproduire ou même amplifier les dynamiques de pouvoir existantes, elle peut aussi les subvertir ; dans tous les cas, son impact n'est jamais neutre.

Étude de cas 2. Une approche appliquée : anthropologie et santé mentale des réfugiés

Depuis vingt ans, une large part de la littérature sur les réfugiés a porté sur la santé des populations déplacées par la force dans les pays du Nord comme du Sud. Les contributions des anthropologues médicaux dans ce domaine ont été considérables, d'autant plus que ceux-ci ont été largement influencés par des secteurs plus larges comme la santé internationale, la psychologie et la psychiatrie transculturelles, qui ont fleuri depuis les années 1970. Nombre de critiques et de recommandations directes ou indirectes en matière d'amélioration des services et des politiques de santé destinés aux réfugiés ont été faits dans le cadre de ces travaux (que ce soit dans les camps, dans les bureaux des médecins ou dans l'ensemble de la communauté de la santé), qui se prêtent par nature à l'application. Je donnerai ici un aperçu des principaux courants de la recherche anthropologique en matière de santé des réfugiés, avant de m'attarder plus longuement sur le travail de Marita Eastmond, une anthropologue médicale dont les larges recherches embrassent de nombreux aspects de la santé mentale des réfugiés et différentes zones géographiques, contribuant à une compréhension pragmatique des besoins de santé et à la mise en œuvre de solutions permettant d'y répondre.

Nombreux sont les réfugiés faisant face à des risques de santé sérieux et spécifiques, dus à des événements comme la violence ou la torture ; à l'apparition, en situation d'urgence, de problèmes de santé critiques (choléra, malnutrition) ; ou au désespoir et à la maladie liés

aux conditions qu'ils peuvent rencontrer dans le pays d'accueil telles que la marginalité, le racisme, l'absence d'emploi, la barrière de la langue, les mauvaises conditions de vie, l'incertitude de leur statut, etc. (Marsella *et al.*, 1992 ; Silove, 1999 ; Beisier, 1999 ; de Jong *et al.*, 1996). Un grand nombre de chercheurs se sont intéressés à la santé mentale des réfugiés, contribuant en partie à la pathologisation et à l'image de victime qui leur est souvent prêtée. Les anthropologues médicaux, en particulier, ont critiqué cette tendance à surmédicaliser la détresse et la souffrance, et à ranger l'expérience du réfugié en général dans des catégories cliniques (Bracken *et al.*, 1995 ; Kirmayer, 2003 ; Watters, 2001). Ces auteurs ont dénoncé les interventions humanitaires qui analysent d'abord la souffrance des réfugiés à travers des catégories relevant de la psychiatrie occidentale (Eisenbruch, 1991 ; Summerfield, 1995), sans chercher à voir dans cette détresse une réaction humaine normale, nonobstant ses particularités culturelles, à des événements traumatisques. L'abus qui a été fait du diagnostic de trouble de stress post-traumatique dans un contexte d'après-guerre tel que le camp de réfugiés a été particulièrement critiqué (Bracken *et al.*, 1995 ; Zarowsky, 2000)¹, et de nombreux anthropologues ont montré que ce diagnostic socialement construit, élaboré dans des circonstances historiques très particulières², ne doit pas être appliqué universellement : il suppose en effet une construction individualiste du sujet et de l'identité spécifiquement occidentale (Young, 1995).

Sachant que les ONG et leurs donateurs n'ont cessé toutefois d'utiliser le langage du traumatisme pour formuler des interventions et allouer des fonds (McKinney, 2007), les anthropologues ont aussi examiné la manière dont les réfugiés et leurs défenseurs incorporent le discours psychiatrique dans leur discours propre, utilisant le concept de traumatisme de façon stratégique, comme base morale, pour avoir accès aux services (par exemple de santé mentale), aux droits (asile) ou à certains avantages économiques (Fassin et d'Hal-luin, 2007 ; Salis Gross, 2004). Mais le fait que le langage de la santé psychosociale soit devenu, sur le plan pragmatique, *de rigueur* pour les réfugiés et les ONG n'est pas sans inconvénient : non seulement la redéfinition de l'expérience du réfugié à partir d'un idiome centré sur le traumatisme peut avoir un impact négatif sur les réfugiés eux-mêmes – qui intérieurisent et revivent des souvenirs douloureux (Salis

1. Voir les numéros spéciaux de *Transcultural Psychiatry*, 2000 (vol. 37, n° 3) et de *Culture, Medicine and Psychiatry*, 2004 (vol. 28, n° 2).

2. Young (1995) pour une perspective historique sur le développement du trouble de stress post-traumatique, comme diagnostic médical élaboré après la guerre du Vietnam, en particulier pour permettre aux vétérans d'avoir accès aux services de santé.

Gross, 2004 ; McKinney, 2007), mais le concept de traumatisme lui-même peut également être utilisé pour discréditer les réfugiés dont l'expérience ne correspond pas aux catégories psychiatriques. Fassin et d'Halluin (2007) montrent que la responsabilité de l'État, lors des audiences des demandeurs d'asile en France (et ailleurs), se fonde de plus en plus sur l'expertise de psychiatres appelés à certifier la crédibilité des réfugiés déclarant avoir subi des persécutions ou des tortures ; cela a pour effet de transférer la procédure juridique dans les mains du corps médical et de placer en situation d'expulsion les réfugiés ne présentant pas de preuve psychiatrique d'un traumatisme.

Aucun des travaux mentionnés ci-dessus ne suggère que la souffrance des réfugiés devrait être négligée par les organisations humanitaires ou les services de santé ; ils demandent en revanche qu'elle soit replacée dans un cadre historique et culturel plus large, ce qui permettrait de délivrer aux populations concernées de meilleurs services de santé mentale. C'est ici que des travaux tels que ceux d'Eastmond peuvent servir de guide aux cliniciens qui travaillent avec des populations de réfugiés. Eastmond démontre en effet l'intérêt de l'étude anthropologique dans la délivrance de soins de santé culturellement appropriés. Si elle a elle-même travaillé avec diverses populations de réfugiés (au Chili, en Amérique centrale, en Bosnie, au Cambodge) et étudié les problèmes tant de l'installation que du rapatriement (Eastmond, 1993, 2000, 2002, 2006), je m'intéresserai plus particulièrement à son chapitre intitulé « Refugees and Health : Ethnographic Approaches » (« Réfugiés et santé : approches ethnographiques »), paru dans *Psychosocial Wellness (Bien-être psychosocial)* (Ahearn, 2000), qui souligne les contributions méthodologiques et théoriques de l'anthropologie médicale, ainsi qu'à ses propres travaux ethnographiques, afin de mieux comprendre les questions de santé mentale parmi les populations déplacées de force.

Eastmond montre l'intérêt de l'anthropologie interprétative, ou centrée sur le sens, en tant qu'instrument pratique ; cette approche replace en effet l'expérience du réfugié dans un contexte social plus large, définit la culture comme un ensemble dynamique et changeant de relations sociales (et non comme une donnée statique essentiellement) et cherche à comprendre l'expérience de la souffrance sur le plan à la fois individuel et collectif. Si l'on considère de ce point de vue la culture et la subjectivité, il apparaît clairement que l'expérience du déplacement violent et brutal peut créer un bouleversement radical dans l'ordre matériel et conceptuel de l'individu, et provoquer une crise psychologique ; elle peut aussi faire naître le besoin profond

de recréer du sens, à partir de la vision du monde de l'individu (ou de sa communauté), de sa situation présente et de ses objectifs. Cette perspective s'éloigne ainsi de l'idée que les réfugiés sont avant tout des victimes d'un traumatisme (qui nécessite une intervention psychiatrique) ; celles-ci sont plutôt considérées comme des personnes résilientes qui, avec un peu d'aide, peuvent trouver en elles-mêmes les moyens de leur propre ressourcement individuel et social.

En montrant que la souffrance des réfugiés est plutôt un problème de sens et de morale qu'un problème médical ou scientifique, Eastmond fait ici écho aux travaux et aux concepts de quelques anthropologues médicaux éminents (Kleinman, 1981 ; Good and Good, 1980). Elle se réfère au concept d'«idiome de la détresse» (Nichter, 1981) pour expliquer le fait que, dans de nombreuses régions du monde, le bouleversement émotionnel s'exprime plutôt à travers des formes symboliques et somatiques (dans le corps) que par la verbalisation (propre aux modèles cliniques occidentaux). Elle examine les catégories de maladies spécifiques aux diverses cultures et les divers modèles explicatifs (Kleinman, 1981) du malheur, eux-mêmes liés à une multiplicité de «conceptions de la nature humaine et des rapports des humains entre eux et vis-à-vis du spirituel, à une multiplicité de conceptions de soi, du temps, de la vie et de la mort, et de significations de la souffrance» (p. 71). S'ils ne comprennent pas ces univers moraux locaux, et la relation entre ces croyances culturelles et le quotidien (ou ne cherchent pas à les comprendre), les cliniciens et les travailleurs humanitaires risquent non seulement de pathologiser les réactions des réfugiés, mais aussi d'imposer leurs propres catégories, au détriment des notions autochtones de maladie et de santé, ce qui aura pour effet d'entraver la conception et la mise en application de solutions psychosociales culturellement adaptées et pratiquement efficaces.

Eastmond n'est pas la seule à montrer les différentes significations que donnent à la violence indicible et au déplacement, à travers divers idiomes culturels, politiques et spirituels, des cultures dissemblables. D'autres ont montré que les réactions des réfugiés à la violence et au déplacement forcé allaient de la colère profonde pour des raisons politiques, (Zarowsky, 2001, 2004) à des interprétations religieuses impliquant le rapport des réfugiés aux esprits ancestraux (Atlani, 1997 ; Atlani et Rousseau, 2000 ; Gozdziaik et Shandy, 2002 ; Eisenbruch 1991), en passant par des idiomes culturels ambigus qui combinent les explications sociologiques et cosmologiques (Foxen, 2000). Eastmond vient compléter ces découvertes par ses propres

travaux ethnographiques. Elle montre par exemple que les plaintes somatiques des *militantes* chiliens¹ exilés en Californie, en plus d'être une manifestation physique évidente de tortures et de persécutions subies, incarnent aussi leur engagement durable à la cause politique d'avant l'exil et servent de mémoire constante de ce qui ne doit pas être oublié. Comme pour d'autres groupes qui ont subi une violence politique extrême, Eastmond souligne «la nécessité d'explorer les dimensions collectives du silence et les valeurs culturelles qui encourent et s'efforcent de protéger, en particulier pour les interventions auprès des populations de réfugiés traumatisés» (p. 79). Comprendre que le silence peut être un mécanisme d'adaptation culturelle plutôt qu'un signe de traumatisme est extrêmement important pour les cliniciens travaillant avec des populations déracinées de force, qui ne souhaitent peut-être pas dévoiler leurs souvenirs traumatisques, en particulier auprès de professionnels et d'institutions externes (Foxen, 2000 pour ses travaux sur les Indiens mayas).

À partir d'une étude ethnographique puisée dans ses propres travaux, Eastmond examine aussi les réactions des réfugiés bosniaques en Suède. Ceux-ci, comme d'ailleurs d'autres groupes (issus d'Amérique latine et centrale, ou de Méditerranée) conceptualisent la détresse et la «normalité perturbée» provoquées par la guerre, à travers l'idiome des «nerfs». Au lieu de se référer au traumatisme psychologique, toutefois, les Bosniaques tendent à orienter leur discours autour du besoin de retrouver un sentiment de normalité et de bien-être qui repose sur des réseaux sociaux solides, la capacité à travailler, l'indépendance économique et la possibilité de préserver des projets et des objectifs de caractère familial – qui se trouvent compromis dans les pays d'accueil, du fait du niveau élevé de chômage et d'isolement social des populations de réfugiés. Eastmond montre que la principale cause de détresse de ces réfugiés n'est pas nécessairement le traumatisme résultant de la violence politique, mais la rupture que la guerre et le déplacement ont introduite dans le sentiment d'identité collective et dans l'équilibre et la solidarité de la société. Les praticiens de santé mentale qui travaillent avec des populations dont la notion de bien-être s'ancre dans une longue histoire de liens communautaires et d'obligations familiales ont beaucoup à apprendre de ce type de recherche ethnographique ; ils auraient intérêt à réorienter leur action vers les relations familiales et communautaires,

1. Ce sont les partisans du président socialiste Allende, renversé en 1973 par un violent coup d'État mené par le général Pinochet et qui a fait des centaines de morts et conduit à l'exil des milliers de personnes.

et à adapter des rites de guérison qui aient une signification culturelle pour ces populations, plutôt que d'appliquer des modèles thérapeutiques totalement individualisés.

Eastmond a travaillé avec une grande variété de groupes de réfugiés, dans différents pays d'accueil, ainsi qu'avec des réfugiés rapatriés ; cette expérience d'une grande richesse lui permet de bâtir ses recherches sur un savoir ancré dans plusieurs réalités. Cette anthropologue ne se contente pas de critiquer les approches surmédicalisées de la santé mentale des réfugiés ; elle explore et explique aussi que des cultures, des histoires et des conditions politiques particulières conduisent à des expressions très différentes, et parfois surprenantes, de la souffrance et de la résilience. Tout cela souligne la nécessité de rediriger l'aide humanitaire psychosociale vers des interventions ayant une signification locale, moins intrusives, et plus pratiques. J'ai choisi de concentrer mon attention sur le travail de cet auteur car travailler en anthropologie sur le thème de la santé mentale des réfugiés amène bien souvent à proposer ou suggérer des recommandations spécifiques pour l'amélioration des services cliniques et de santé à destination des réfugiés. De plus, le concept de santé psychosociale renvoie à un grand nombre de facettes de l'expérience du réfugié.

Étude de cas 3. Une approche critique appliquée des études sur les réfugiés : la recherche interdisciplinaire et multisite

J'ai moi-même adapté, dans mes propres travaux d'anthropologie culturelle, divers cadres anthropologiques, estimant que des lignes et des méthodologies particulières (multisites, institutionnelles, interdisciplinaires, ou de terrain plus traditionnellement ancré) répondraient mieux à des objectifs ou des projets différents, qu'ils relèvent de la critique intellectuelle, de l'exploration ethnographique ou de la recherche de politiques et d'interventions sociales plus efficaces. Mon travail avec les réfugiés va ainsi de la recherche de terrain de longue durée au sein d'une population spécifique, à des travaux multigroupes en situation clinique, en passant par des projets interdisciplinaires *policy-oriented* avec des chercheurs en droit et psychiatrie. Dans tous les cas, j'ai tenté d'analyser et de discuter les contributions théoriques de la discipline – des approches interprétatives aux perspectives proches de l'économie politique.

Comme le montre le travail que j'ai réalisé auprès des Indiens mayas du K'iche' au Guatemala (Foxen, 2000, 2001, 2007), j'ai mené des recherches approfondies avec les Mayas qui avaient quitté leur communauté, soit après la guerre civile génocidaire 1978-1982 (violence physique et sociale), soit du fait des conséquences directes de celle-ci (destruction des économies de subsistance locale, fragmentation des communautés et des familles), soit du fait du *push and pull* économique résultant de la mondialisation et de la restructuration économique des États-Unis dans les années 1990, qui créèrent une forte demande de main-d'œuvre bon marché que de nombreux Mayas étaient prêts à satisfaire.

Ce qui avait commencé, au milieu des années 1980, par un flux modeste de migrants forcés par la guerre se transforma, deux décennies plus tard, en l'établissement de communautés de travailleurs immigrés guatémaltèques dans le pays d'accueil, même si la majeure partie des Guatémaltèques aux États-Unis n'a jamais reçu l'asile ni obtenu le statut d'immigrés légaux (contrairement à leurs compatriotes ayant obtenu l'asile dans des pays plus accueillants comme le Mexique, le Canada et divers pays d'Amérique centrale)¹. Ces travaux montrent ainsi la grande variété de raisons expliquant les migrations forcées, et la complexité des processus sociaux qui en résultent. Comme d'autres flux de réfugiés aujourd'hui, celui-ci a été provoqué à la fois par une violence extrême et par une histoire plus longue et continue d'exclusion sociale et de racisme – un environnement auquel beaucoup d'immigrés sont maintenant renvoyés, du fait des politiques de déportation et de détention brutale qui ont suivi le 11 septembre 2001 (aux États-Unis et dans d'autres pays d'accueil du Nord).

Le deuxième intérêt de cette recherche avec les Indiens mayas déracinés est de montrer l'avantage d'utiliser une méthodologie multisites quand on étudie des populations mobiles, plutôt que de se focaliser sur un seul espace. En poursuivant des travaux ethnographiques à long terme à la fois dans le pays natal (une communauté indienne pauvre du haut-plateau K'iche') et dans le pays d'accueil

1. Depuis les années 1980, le pourcentage de demandes d'asiles émanant de Guatémaltèques aux États-Unis qui ont été satisfaites est d'environ 2 %, en particulier du fait du soutien politique initial du gouvernement états-unien aux gouvernements militaires violents qui forcèrent les populations à fuir. Un nombre croissant de Guatémaltèques et d'habitants d'Amérique centrale a commencé à immigrer aux États-Unis dans les années 1990; un grand nombre a en effet bénéficié de permis de travail annuels, et de la promesse d'être auditionné pour une demande d'asile; mais quand ces demandeurs d'asile furent appelés à comparaître, la guerre prit fin officiellement au Guatemala, même si la violence sociale continua de faire rage. Au moment où est écrit cet article, un grand nombre de Guatémaltèques sans papier, dont beaucoup ont créé une famille aux États-Unis et ont passé des années à travailler dans les champs et les usines de ce pays, sont systématiquement renvoyés dans leurs communautés d'origine.

(le centre-ville de Providence, à Rhode Island, où beaucoup de K'iche' travaillent dans des usines et des pêcheries), j'ai pu explorer les réseaux transnationaux et les connexions permanentes entre ces environnements si différents, et leur importance pour les vies des Mayas ici et là. Comme pour de nombreuses autres populations déplacées – de façon contrainte ou volontaire –, l'impact des ressources financières renvoyées au pays, de la séparation familiale et des nouvelles valeurs sociales créées par ces mouvements transfrontaliers est d'une grande importance : il façonne à la fois les réseaux sociaux et l'expérience subjective des individus. Comme le montre l'ethnographie, la combinaison d'un changement social rapide, des différents types de violence qui continuent à frapper les Guatémaltèques, et de la précarité du statut juridique de ceux qui ont un pied dedans et un pied dehors, fait apparaître une convergence de facteurs et de processus de mémoire qui sont producteurs, dans le monde d'aujourd'hui, de souffrance sociale (Kleinman *et al.*, 1997). Ce type d'approche multi-sites m'a également permis, ailleurs, de comparer les expériences des Mayas aux États-Unis avec celle des Mayas ayant fui dans d'autres contextes, par exemple dans les camps de réfugiés au Mexique, et parmi lesquels sont apparues des formations identitaires moins flexibles mais plus politisées (Rousseau *et al.*, 2001).

Le troisième apport de ce travail auprès des Mayas est l'insistance à replacer les mouvements transfrontaliers d'aujourd'hui dans un cadre historique plus large. Comme je le montre, en dépit de l'image répandue des communautés indiennes guatémaltèques (réputées fermées et statiques), la culture maya a toujours incorporé la migration forcée et volontaire dans son répertoire, en particulier s'agissant des migrants des plantations saisonnières. Cette histoire de mobilité interne est considérée par les K'iche'de Providence à la fois comme une source d'oppression et comme l'origine de compétences utiles dans le monde d'aujourd'hui ; plusieurs d'entre eux estiment ainsi que la mémoire des migrations passées (la leur, celle de leurs parents et de leurs ancêtres) leur permet de mieux s'adapter à la marginalité, à l'exploitation et à la séparation qu'ils vivent aux États-Unis – leurs homologues immigrés non indigènes ne disposant pas de ces compétences. Ce type d'approche historique jette un éclairage nouveau sur les interprétations culturelles à travers lesquelles les populations contraintes au déracinement donnent un sens à leur déplacement ; elle peut aussi aider, par exemple, les praticiens de la santé mentale à comprendre les sources culturelles de résilience où puisent les individus et les communautés victimes de violence et de déplacement.

Cette perspective anthropologique de la culture et de la santé psychosociale des réfugiés, et l'utilisation d'une méthodologie révélant des sujets différemment situés, m'ont été très utiles dans les travaux de recherche appliqués en santé mentale que j'ai conduits auprès de familles de réfugiés, en clinique. Ainsi, dans le cadre d'une évaluation des services psychiatriques transculturels offerts aux familles de réfugiés à Montréal (Québec), j'ai examiné les récits des jeunes patients, des membres de leurs familles et des acteurs institutionnels (psychiatres, travailleurs sociaux) impliqués dans la trajectoire des patients. Analytant la multiplicité de récits entourant chaque cas d'étude – les récits opposés des différents membres de la famille et des divers professionnels, et aussi la manière dont ces récits ont évolué au fil du temps –, j'ai souligné la tension entre la fluidité de cette vision intersubjective des processus psychologiques et les diagnostics catégoriques nécessités par les évaluations psychiatriques. Comme l'a montré cette recherche, les récits des réfugiés sont souvent désordonnés et changeants (remplis de silences, de contradictions, de dénis, de logiques instables), et la capacité des cliniciens à accepter cette incertitude et à reconnaître que chaque récit contient une dimension expérientielle significative est devenue une compétence professionnelle d'une importance considérable. En outre, les enfants de réfugiés étant généralement pris entre les modèles de la société d'accueil et ceux de leur culture d'origine et de leur famille, le travail clinique tend à être plus efficace quand, au lieu de se limiter à une intervention psychiatrique, il construit des ponts entre les cultures (du pays d'origine et du pays d'accueil), les générations (parents et enfants) et les perspectives institutionnelles concurrentes (Foxen et Nadeau, 2008).

Un autre projet de recherche anthropologique appliquée examine le processus de détermination des réfugiés au Canada sur une base interdisciplinaire (Rousseau *et al.*, 2002; Crepeau *et al.*, 2001; Rousseau et Foxen, 2005, 2006). Dans la première phase de ce projet, notre équipe de recherche a analysé la dynamique juridique, psychologique et culturelle qui pouvait conduire à des audiences et à des décisions problématiques de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié au Canada (CISR). Une analyse qualitative de demandes d'asile n'ayant pas abouti (dont celle d'enregistrements audio d'audiences et de décisions écrites) a identifié plusieurs facteurs à l'origine de sérieux défauts dans le processus de détermination, généralement de la part des juges de la CISR qui ont conduit les audiences et rendu les décisions finales. On relèvera, parmi les facteurs juridiques, les difficultés des juges à évaluer les preuves, affirmer

leur crédibilité et diriger les audiences de façon ordonnée ; parmi les facteurs psychologiques, l'absence chez les juges de toute réaction vis-à-vis des histoires de souffrance qui leur sont rapportées, l'existence de réactions émotionnelles incontrôlées comme la colère ou le manque d'empathie, face à des difficultés à traiter les traumatismes indirects ; et parmi les facteurs culturels, la piètre connaissance du contexte social des pays d'origine des plaignants, des présupposés simplistes sur la logique de la guerre et la violence politique, et des stéréotypes ou une certaine insensibilité en matière culturelle. Les données montrent que ces différentes dimensions interagissent généralement, si bien qu'un malentendu culturel, par exemple, peut conduire à une colère excessive vis-à-vis du plaignant, puis entraîner une mauvaise prise de décision ; la combinaison de ces facteurs semble souvent créer une culture de la méfiance, qui incite certains juges à avoir une perception erronée ou à exagérer les « contradictions » des témoignages des plaignants et à remettre en cause, de manière indue, leur crédibilité.

Dans une étude de suivi, des entretiens approfondis ont été conduits avec d'anciens juges de la CISR, pour mieux comprendre les difficultés intellectuelles et émotionnelles qu'il y a à juger les demandes de réfugiés ; ces entretiens s'attardent notamment sur la notion de vérité et sur la difficulté à évaluer ces demandes (Crépeau et Nakache, 2008 ; Rousseau et Foxen, 2005, 2006). Nous avons constaté que certains juges croyaient qu'une histoire objective, vraie, pouvait être révélée ou, au contraire, réfutée, à travers des tactiques rhétoriques ou des indices particuliers. D'autres juges, en contraste, adoptaient une perspective plus nuancée du processus de détermination, reconnaissant que l'audience est un forum imparfait de communication, car influencée par des facteurs comme la capacité des réfugiés à raconter leur propre histoire, celle du juge à l'écouter avec empathie, et les relations de pouvoir qui sont clairement construites au cours du processus (Rousseau et Foxen, 2005, 2006). En définitive, ce projet de recherche nous a permis d'examiner de façon critique l'espace ostensiblement « neutre » des audiences de réfugiés pour souligner les présupposés et les pratiques cachées qui façonnent les critères d'inclusion et d'exclusion du statut de réfugié au Canada, et la nécessité d'un processus de formation réflexive plus adapté, de critères de sélection des juges plus stricts, et d'une plus grande sensibilité aux biais systémiques et culturels qui orientent le processus de décision d'octroi du statut de réfugié.

CONCLUSION

Comme nous l'avons vu tout au long de cet article, la discipline de l'anthropologie a largement contribué au domaine de l'aide humanitaire et des études sur les réfugiés (*refugee studies*), qui comptent parmi les questions sociopolitiques les plus pressantes d'aujourd'hui. Que ce soit à travers une réflexion théorique sur les changements structurels à l'origine des migrations forcées, une approche ethnographique visant à éclairer les histoires et les relations sociales de certains groupes de réfugiés, ou ses contributions pragmatiques et appliquées à une compréhension approfondie des expériences des populations contraintes au déracinement et leurs interactions avec les institutions humanitaires, les anthropologues ont pu puiser dans les ressources particulières de la discipline pour donner un cadre et explorer la question des réfugiés de manière à la fois utile et informative. Parmi ces contributions particulières de l'anthropologie, on retiendra la mise en question critique des catégories et des hypothèses historiques présupposées entourant ces populations, et la capacité à relier des processus plus larges aux contextes locaux et aux récits indigènes qui en sont faits, de manière à mettre en lumière les divers problèmes auxquels les réfugiés doivent faire face. La discipline tantôt problématisé, tantôt complète et informe le langage et les perspectives bureaucratiques des projets et des rapports des agences. Les anthropologues peuvent ainsi jouer un rôle important dans l'amélioration de la manière dont l'aide aux réfugiés est conceptualisée et mise en œuvre ; plus important encore, ils montrent que le régime des réfugiés – qui comprend protection juridique et aide humanitaire – a la capacité à la fois d'aider et de porter atteinte aux populations mêmes qu'il cherche à soutenir.

Comme on l'a démontré ici, la discipline n'épouse pas un seul cadre théorique ou scientifique, et la diversité propre à sa tradition intellectuelle et méthodologique enrichit, en réalité, son apport au domaine des études sur les réfugiés. En soulignant les processus historiques, politiques et économiques complexes, sous-jacents aux migrations forcées, les anthropologues ont ajouté une dimension sociale importante aux droits humains et aux perspectives juridiques qui caractérisaient, dans ce domaine, les études antérieures. En outre, en mettant l'accent sur une observation participante de long terme, les ethnographes ont souligné les contradictions et les incongruités entre les expériences et les interprétations des réfugiés, d'une part, et des présupposés et les

objectifs des agences de réfugiés, d'autre part. Comme nous l'avons vu, les travaux ethnographiques menés auprès des institutions elles-mêmes révèlent l'importance des facteurs systémiques et humains au sein de l'appareil bureaucratique entourant l'aide et la détermination des réfugiés, qui limitent, bien souvent, les objectifs humanitaires que ces institutions cherchent à mettre en application. Les anthropologues qui utilisent des approches plus interprétatives ont pu, de leur côté, élucider les aspects plus subjectifs de la fabrication du sens chez les réfugiés ayant subi des violences et un déplacement forcé ; ils ont ainsi pu contribuer à une meilleure compréhension des processus psychologiques et spirituels parmi les réfugiés, et de l'adéquation (ou de l'inadéquation) de certaines interventions extérieures.

À travers une large série de recherches avec les populations déplacées, issues de différents contextes et cultures d'origine, mais aussi avec celles dont la fuite a pris des formes très diverses (à la fois dans des situations d'urgence et dans les camps, dans des contextes d'installation dispersée et illégale, dans les pays d'accueil du Nord ou du Sud et dans les communautés de retour), la littérature anthropologique souligne la large diversité des situations et des réactions des réfugiés dans le monde. Ces travaux recommandent aux institutions et aux organisations humanitaires de tenir compte du fait que les réfugiés, loin de représenter une figure universelle de la détresse et de la perte, sont avant tout des acteurs sociaux qui, tout en ayant besoin d'aide, sont aussi capables d'autodétermination, et dont les ressources collectives et individuelles reposent principalement sur leur capacité à se fonder sur leurs propres modèles culturels et politiques, et non dans l'aide humanitaire. En ce sens, la recherche qui s'intéresse à la dynamique entre les acteurs institutionnels (administrateurs des camps, juges des demandes des réfugiés, psychiatres et autres) et les réfugiés, décrivant des cas de communication défaillante, de méfiance ou de cooptation, est d'une importance cruciale : elle permet en effet de comprendre et d'améliorer les lacunes en matière d'aide et de protection des réfugiés. La description et la documentation des interactions réussies – entre réfugiés et institutions humanitaires, réfugiés et gouvernements d'accueil, réfugiés et communautés locales –, qui encouragent la confiance, la réciprocité et un sentiment d'autonomisation et d'indépendance parmi les réfugiés, sont toutefois tout aussi importantes ; elles permettent en effet à ceux-ci, après une rupture profonde, de reconstruire une vie, une communauté et un sentiment de bien-être et d'identité.

Enfin, le dernier courant de la recherche anthropologique multisites a permis de définir les mouvements de réfugiés comme étant non linéaires (passant d'une communauté d'origine à un contexte d'accueil) et embrassant de multiples positionnements et schémas de mouvements, tous d'une grande fluidité (de la communauté d'origine aux camps, puis aux centres urbains du pays d'accueil, ou à un pays du Nord), à partir desquels les familles et les clans étendus peuvent conserver des réseaux complexes et des schémas de parenté et d'obligation dans des espaces radicalement différents. Si ces schémas ne correspondent pas toujours aux catégories juridiques ou bureaucratiques des agences de réfugiés ou des tribunaux examinant les demandes d'asile, ces mouvements doivent être compris comme un mécanisme adaptatif à travers lequel une population de personnes déracinées de force, ayant perdu toute autonomie, cherche à élargir ses possibilités d'agir et de trouver stratégiquement sa place dans un monde qui, d'un côté, chasse de plus en plus les gens de leurs communautés, et, de l'autre, continue de réduire l'accès à l'asile et à la citoyenneté dans les pays d'accueil. Dans un monde marqué par le transnationalisme et l'interconnexion d'environnements et de catégories sociales, il est devenu d'autant plus important de lier nos analyses critiques de notions telles que l'espace, le lieu, la nation ou l'identité avec des analyses constructives du déplacement des populations et de la variété des expériences vécues par les réfugiés, leurs causes et leurs solutions potentielles.

CHAPITRE 3

Le développement rural et la gouvernance des ressources

*Pierre-Yves Le Meur
Philippe Lavigne Delville*

DÉVELOPPEMENT RURAL ET ANTHROPOLOGIE : APERÇU HISTORIQUE

Le développement rural : un espace aux frontières mouvantes

Développement rural : l'expression semble aller de soi, englobant tout ce qui touche aux processus de changement technique, économique et social en milieu rural. C'est une question de paysans, d'éleveurs, de semences, de terres, d'arbres, de marchés, d'accès à des ressources naturelles, de leadership, d'organisation, etc. Le développement rural, ce sont aussi les interventions de développement en milieu rural – politiques agricoles ou foncières, projets de développement et de gestion des ressources naturelles. Pourtant, les limites et les contenus du champ du développement rural ont varié au cours du temps et en fonction des représentations, des intérêts et des objectifs des acteurs qui lui donnaient corps.

Au risque de simplifier, on note une évolution, depuis des approches techniciennes, centrées sur les infrastructures, les techniques culturelles et l'organisation de filières, dans les zones de culture de

rente ou dans les zones marginalisées, vers des approches plus systémiques, prenant en compte les différentes dimensions des systèmes agraires, pour passer à des démarches locales de gestion des espaces et des terroirs et de développement communautaire. Un exemple peut illustrer cette idée.

Le programme germano-thaïlandais de développement des hautes terres de la Thaïlande : des techniques culturelles au développement communautaire

L'objectif global du programme germano-thaïlandais de développement des hautes terres de la Thaïlande (TG-HDP) est resté tout au long de ses dix-sept années d'action (de 1982 à 1998) l'amélioration des conditions de vie des populations des hautes terres, la lutte contre la culture de l'opium et la préservation de l'équilibre écologique (Dirksen, 1997, p. 333). Toutefois, la focale du projet a bougé durant ces années, se déplaçant de la plante cultivée (programme de substitution des cultures, 1984) vers la parcelle (programme de conservation de l'eau et des sols, 1987), puis l'exploitation agricole (systèmes de production durables, 1990), pour finalement embrasser la communauté prise dans son ensemble (programme de gestion communautaire pour l'aménagement et l'usage des terres et des bassins versants, 1992). Dans le même temps, le projet délaissait son approche descendante initiale, raisonnée en termes technico-économiques, au profit d'une perspective de plus en plus ascendante, participative, mettant en avant la notion de système agraire pour ensuite glisser vers les dimensions sociales du développement (Kanok *et al.*, 1994, p. 35; Le Meur, 2000, p. 377-9).

Un tel schéma est, bien sûr, simplificateur. On observe plutôt des oscillations temporelles et des variations spatiales, révélatrices d'une série de tensions qui traversent le champ du développement rural, dans la mise en œuvre pratique des actions de développement comme dans leur mise en forme discursive :

- entre entrée technique (qui implicitement fait l'hypothèse de la possibilité même d'une séparation entre technique et social) et entrée sociale (correspondant à une vision plus inclusive qui engloberait la relation homme/environnement – la gouvernance des ressources – à l'échelle d'une communauté humaine);
- entre entrée sectorielle (souvent technique, mais pas nécessairement) qui tend à focaliser l'action sur un problème ou un enjeu spécifique (en général pré-identifié) et approche systémique prenant en

compte les interactions entre niveaux de réalité (champ, exploitation, village, etc.) ;

– entre logique descendante (les techniciens et les décideurs sont légitimes pour définir les axes d'intervention) et ascendante (partir des pratiques paysannes et des problèmes formulés par les acteurs ruraux).

Le jeu de ces variables renvoie à l'environnement à la fois institutionnel et cognitif qui définit le développement comme dispositif et comme pratique dans un contexte spatial et historique particulier. L'histoire des institutions est de ce point de vue indissociable de l'histoire des idées (Chauveau, 1994, 1997, p. 180-4). Globalement, le qualificatif rural résulte bien plus de la construction d'un appareil institutionnel (colonial et postcolonial) qui postule son existence comme un domaine pratique d'intervention qu'il serait possible de circonscrire sans ambiguïté, que de la problématisation scientifique de la notion. En effet, le rural des développeurs est souvent caractérisé négativement, en opposition au monde urbain, en termes de traits géographico-démographiques (densité faible, dispersion de l'habitat, forte intensité des relations sociales directes – de parenté, de voisinage, de clientèle –, liée à l'existence de communautés locales), et d'activités qui seraient centrées sur l'exploitation des ressources naturelles (agriculture, élevage, pêche, foresterie) (Axinn & Axinn, 1997, p. 18-20). L'insistance sur le clivage rural/urbain – l'hypothèse implicite de leur différence de nature (et de rapport à la nature) – trouve ses origines dans une idéologie agrarienne et populiste qui a très fortement imprégné le développement à des époques et dans des contextes variés (Kitching, 1982; Chauveau, 1994; Cooper & Packard, 1997; Gupta, 1998). Du fait de cette conception du rural (qui a été historiquement partagée par une partie des sciences sociales), et de la formation (souvent agronomique et/ou ruraliste) des développeurs, les questions de mobilité (Geschiere & Gugler, 1998; Trager, 2001; Chauveau *et al.*, 2004), l'importance structurelle des migrations saisonnières ou permanentes (Minvielle, 1985b; Kearney, 1986), les articulations entre espaces locaux et espaces économiques urbains ou industriels, l'enjeu des revenus extra-agricoles souvent devenus le mode de régulation des économies familiales (Lavigne Delville, 1991; Mosse, 2005, p. 222-224), bref, tout ce qui fait la ruralité contemporaine (Kearney, 1996; Gastellu & Marchal, 1997; Edelman, 2005) a tendance à être sous-estimé, ce qui explique par exemple que les migrations tendent à être vues comme des symptômes de crise et que leur diminution est considérée comme un signe d'amélioration des modes de vie locaux.

La définition du champ du développement rural a ainsi connu des évolutions dans son contenu comme dans ses frontières. Malgré ces transformations, l'existence même d'un domaine rural identifiable n'est jamais véritablement remise en question et cette idée, en général latente ou encore justifiée par des considérations pratiques, continue d'avoir des effets sur la demande de connaissance émanant des agents de développement.

L'anthropologie en milieu rural

Les espaces ruraux ont, depuis les origines de la discipline, constitué des terrains privilégiés pour les anthropologues. D'une part, les prémisses empiriques et fonctionnalistes de l'anthropologie moderne (*cf. Stocking, 1983; Kuper, 1996*) l'ont conduite à s'intéresser à des sociétés de petites tailles, traditionnelles, éloignées des centres urbains, et reposant sur une base agraire, pastorale ou de collecte – selon une vision du rural proche de celle des développeurs (Axinn & Axinn, 1997, p. 16). Un certain nombre de thèmes ont, très tôt pour certains, attiré l'attention des anthropologues : les relations entre paysannerie et État et les modes d'insertion des sociétés locales dans des économies plus larges ; les pratiques d'exploitation du milieu et les savoirs qui leur sont associés ; les formes d'accès, de contrôle, d'appropriation de la nature, de la terre et des ressources associées ; les dispositifs d'intervention publique, à savoir les projets mais aussi les administrations et les organisations et associations émanant de la société civile. En particulier, bon nombre de travaux des années 1970-1980, émanant d'anthropologues, mais aussi d'économistes ruraux et de géographes (voir Ancey, 1975 ; Gastellu, 1978 ; Long & Roberts, 1978 ; CNRST-ORSTOM 1979 ; Pélissier, 1979 ; Couty *et al.*, 1981 ; Robertson, 1984 ; Boiral *et al.*, 1985 ; Minvielle, 1985a ; Long *et al.*, 1986 ; Chauveau, 1997 ; Colin & Crawford, 2001), visaient à comprendre les logiques internes des sociétés rurales, et les processus de transformations ou de déstructurations liées à l'intégration dans les échanges marchands et à l'intervention publique (coloniale puis postcoloniale)¹.

D'autre part, l'expansion du dispositif du développement depuis la Seconde Guerre mondiale, sa globalisation, et la prolifération et la

1. Études précédées par des ethnographies classiques ayant abordé ce thème, telles que celles de Condominas (1957), Geertz (1963a), Bohannan & Bohannan (1968) ou Pollet & Winter (1971).

décentralisation des canaux de l'aide depuis les années 1980 ont fait du développement rural un élément structurant à la fois des arènes locales où travaillent habituellement les anthropologues, et des économies politiques des pays du Sud dont la base agraire est encore très forte, au moins en termes d'emploi, et où les enjeux de gouvernance des ressources naturelles s'intensifient. Les anthropologues s'y sont donc naturellement intéressés.

ANTHROPOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT RURAL : ÉTAT DES LIEUX

Développement rural et anthropologie : bref historique

Le thème du développement rural semble consubstantiel de l'entreprise coloniale. La mise en valeur des territoires conquis constituait l'un des axes des politiques mises en œuvre et la question foncière apparaissait comme subordonnée à cet objectif supérieur qui combinait des enjeux de contrôle de la force de travail et de « disciplinariation » des personnes (Cooper, 1996). Pour autant, les implications – engagements et instrumentalisations – des anthropologues n'ont pas tout de suite touché la question du développement agricole et rural, tout simplement parce que celle-ci a émergé tardivement, dans les années 1920 et surtout 1930 (par exemple Bernal, 1997 ; van Beusekom, 2002). Jusqu'au tournant keynésien timidement amorcé dans les années 1930, mais véritablement lancé après la Seconde Guerre mondiale, le projet colonial n'est pas un projet de développement économique mais un projet de conquête militaire et de contrôle administratif. Il est, de ce point de vue, logique de constater que l'ethnographie coloniale s'est tout d'abord efforcée de *catégoriser*, de *penser/classer* les populations que l'administration essayait de domestiquer et les formes locales de l'autorité, puis de *recenser* les usages et coutumes qui devaient donner un contenu aux frontières ethniques ainsi identifiées (voir Pels, 1996, 1997 ; Lentz, 2006). Cela n'a pas empêché l'administration de demander à des anthropologues études et rapports sur des sujets sensibles tels que la tenure foncière ou les migrations (Schapera, 1938 ; Gluckman, 1944 ; Richard, 1944). L'action de l'administration – et de l'*« ethno-*

graphie administrative» (Pels, 1996) – a aussi contribué à construire politiquement la distinction entre urbain et rural, via la dichotomie citoyen/sujet et différentes formes de ségrégation sociale, spatiale ou raciale (*cf.* Mamdani, 1996). La politique peu linéaire d'ancrage local des administrations coloniales prenait la forme d'un gouvernement souvent indirect en milieu rural, qui laissait une large marge de manœuvre à des chefferies locales pour partie réinventées dans la gestion des affaires foncières (Phillips, 1989 ; Olivier de Sardan, 1999). En même temps, les débuts du développement rural comme idéologie et comme dispositif institutionnel dans les colonies africaines, asiatiques et océaniennes produisirent des effets qui allaient s'avérer durables, avec la mise en forme de catégories – village, communauté, paysannerie – appelées à devenir les cadres cognitifs et normatifs des politiques de développement rural (Chauveau, 1994 ; Cooper, 1997 ; Scott, 1998 ; von Oppen, 1999 ; van Beusekom & Hodgson, 2000).

L'après-guerre va être marqué par la domination de la théorie de la modernisation dans le développement. Elle ira de pair, d'un point de vue institutionnel, avec l'expansion du dispositif du développement comme outil de mise en œuvre des politiques agricoles des pays du Sud et, avec les indépendances, comme bureaucratie internationale. Les États issus de la décolonisation s'efforcent, à l'instar des pays plus anciennement indépendants d'Amérique latine (Cooper *et al.*, 1993), de consolider la construction nationale et de promouvoir un développement économique accéléré. L'accent est mis sur les infrastructures et les zones utiles, vouées aux cultures de rente, dans une logique d'intervention publique forte, voire autoritaire, soutenue par un appareil international en constitution, et contrastant avec les capacités réelles de contrôle de «paysanneries non capturées» par l'économie marchande et/ou l'État (c'est-à-dire conservant une certaine autonomie/capacité de résistance par rapport à eux) (Hyden, 1980 ; Robertson, 1984 ; Lemarchand, 1989).

C'est dans ce contexte que les anthropologues (mais aussi les politistes et les sociologues) investissent les débats du développement, en particulier ceux relatifs au rôle de l'agriculture dans le développement économique (articulation entre économie domestique et capitalisme), aux relations entre genre et développement et à la place de la paysannerie dans les mobilisations sociales et la construction nationale (Geertz, 1963b ; Foster, 1965 ; Boserup, 1965, 1970 ; Meillassoux, 1975 ; Scott, 1976 ; Popkin, 1979 ; Moore, 1988). La discipline va encaisser une forte injection de macrothéories – modernisation, dépendance,

néomarxisme – et ainsi participer au renouvellement de la réflexion sur les formes d’articulation entre sociétés paysannes, développement rural, formation de l’État et construction nationale (*cf.* Godelier, 1973; Oxaal *et al.*, 1975; Long, 1977; Long & Roberts, 1984; van Binsbergen & Geschiere, 1985; Copans, 1988; Staudt, 1990; Scott, 1995). Dans le même temps, la demande d’anthropologie émanant du développement rural va diminuant face à la montée en puissance des économistes et des agronomes, qui coïncide avec la domination du paradigme modernisateur (Grillo, 1985, p. 14-16 pour le cas britannique ; Hoben, 1982, p. 354 pour les USA).

Dans les années 1980, on assiste à un retour des anthropologues dans le champ des politiques de développement, retour corrélé à un double échec de celles-ci, qui va tout particulièrement toucher le milieu rural.

Le premier échec est celui de l’approche par transfert de technologie qui a dominé l’après-guerre et correspondait à la mise en œuvre, dans le développement agricole, de la théorie de la modernisation : c’est la révolution verte, qui vise à l’intensification agricole via un « paquet technologique » standardisé et un dispositif descendant de vulgarisation des techniques. Même si ses résultats demandent à être appréciés de manière nuancée (en termes d’adoption selective et de différenciation sociale induite), la mise en évidence des complexités de la diffusion des innovations techniques (Olivier de Sardan, 1995, chap. 4 ; Chauveau *et al.*, 1999) a suscité un regain d’intérêt pour les savoirs paysans ou locaux : la substituabilité des deux termes est significative de l’inclination ruraliste de cette réflexion et des actions qui lui sont associées (*cf.* Chambers *et al.*, 1989). Paradoxalement, ces savoirs locaux ont dans un premier temps été abordés par des développeurs comme par les anthropologues, selon une logique finalement technique qui les réifiait, en imaginant l’existence d’un stock de savoirs accessibles aux membres d’une communauté et mobilisables à loisir (Howes & Chambers, 1979; Röling, 1991). Les critiques de ces premières approches des « savoirs locaux » – l’expression a vite été intégrée au langage du développement – ont insisté sur la nécessaire mise en perspective historique de leur prise en compte et aussi sur le fait qu’ils sont générés par la pratique, plutôt que mobilisés à partir d’un stock existant : « l’agriculture comme performance » (Richards, 1993, voir aussi Richards, 1985; Ellen, 2002; Desai, 2006). Ils sont aussi très inégalement distribués en fonction de clivages divers (genre, génération, statut, pouvoir ; Scott, 1985 ; Long & Long, 1992 ; Scoones & Thompson, 1994 ; Nelson & Wright, 1995 ;

Guillet & Shah, 1998). La littérature anthropologique récente sur le thème dépasse en outre le réductionnisme technique des premières approches pour englober les dimensions morales et normatives (Pottier, 2003, p. 4 ; Laurent, 1998). Cet élargissement, qui prolonge les réflexions de Thompson (1971) et Scott (1976) sur la notion d'économie morale (Sivaramakrishnan, 2005 ; Edelman, 2005), correspond au glissement, déjà mentionné, du développement rural du technique vers le social.

Le second échec – qui contribue à expliquer le retour des sciences sociales et, en particulier, de l'anthropologie dans le développement – est celui des programmes néolibéraux d'ajustement structurel des années 1980 qui avaient mis fin aux projets de développement rural intégré de la période précédente (Cernea, 1991). Non pas que le néolibéralisme soit déjà passé de mode – on peut considérer que la période contemporaine est plutôt celle de son approfondissement (cf., par exemple, Ferguson & Gupta, 2002 ; Li, 2006) –, mais sa version la plus crue a montré ses limites et les agences multilatérales et bilatérales de développement ont dû composer avec cette réalité à partir des années 1990. En élaborant des mesures d'accompagnement social de l'ajustement structurel, en revenant sur leur rejet radical de l'État (tout en continuant de court-circuiter certaines administrations ; Naudet, 1996), en appuyant la décentralisation politique et administrative et, plus récemment, en focalisant leurs interventions sur la réduction de la pauvreté, en promouvant le concept très polysémique de participation populaire/paysanne, le dispositif du développement replace la ruralité et l'agriculture au centre des débats (cf. World Bank, 2008).

Approche sociale et savoirs locaux symbolisent le retour sur le devant de la scène des idéologies populistes et agrariennes qui ont durablement marqué de leur empreinte l'histoire du développement. Ce mouvement s'est traduit par la prolifération d'approches participatives (Korten, 1980 ; Khon Kaen University, 1987 ; Chambers, 1991, 1994). Oscillant entre populisme et misérabilisme (Grignon & Passeron, 1989 ; Olivier de Sardan, 1990 ; Lavigne Delville *et al.*, 2001), ces approches mettent en avant les compétences des acteurs cibles ou oubliés du développement rural, tout en insistant sur le renforcement de leurs capacités d'action (*empowerment*). En même temps, on observe la réapparition d'une vision duale du rural, à la base de politiques publiques qui distinguent une agriculture commerciale, productive, intensive en capital et une agriculture paysanne relevant de la lutte contre la pauvreté (Réseau IMPACT, 2007).

Les thématiques contemporaines de l'anthropologie en milieu rural

Au-delà du constat de la grande diversité thématique et géographique des travaux anthropologiques contemporains sur les espaces ruraux et le développement rural, on peut identifier quatre grands champs de recherche.

Le premier poursuit d'une certaine manière des programmes déjà anciens sur l'insertion des communautés locales ou paysannes dans des ensembles économiques et politiques plus larges. Le questionnement est cependant profondément renouvelé. Aux analyses parfois un peu mécanistes sur la déstructuration des sociétés locales ont succédé des travaux approfondis et dynamiques, en particulier en liaison avec les formes d'ancrage de l'État, de pénétration du marché et la globalisation des flux des personnes, de ressources et d'idées (Appadurai, 1996 ; Long, 1996). Il s'agit d'identifier les relations mutuellement constitutives de l'État, de la localité et du sujet (Agrawal, 2005 ; Le Meur, 2008) dans une perspective historique qui redonne toute sa profondeur aux enjeux de gouvernementalisation et de globalisation (Cooper, 2000 ; Bayart, 2004). Parmi les monographies récentes s'inscrivant dans cette ligne et traitant d'enjeux de développement rural et en particulier des questions foncières et forestières, on peut citer Arce (1993) et Nuijten (2003) pour le Mexique, Sivaramakrishnan (1999, 2000), Agrawal (2005), Mosse (2005) pour l'Inde, Li (1999, 2007) pour l'Indonésie, Moore (2000) pour le Zimbabwe ; ou encore Ribot (1998) pour une analyse de l'enchâssement de la gestion forestière locale dans des réseaux économiques et politiques fortement polarisés au Sénégal. Le débat sur l'ancrage local de l'État et la fonction des appareils de développement suscite également des travaux inspirés de la notion de gouvernementalité, et plus généralement des travaux de Foucault, utilisés sur un mode empirique (Ferguson, 1994 ; Agrawal, 2005 ; Li 2005, 2007).

Les situations de développement rural sont affaires de paysans, d'éleveurs, d'agents de développement, de semences, de terre, d'arbres, de marchés, d'accès à des ressources naturelles disputées, de leadership, de relations de propriété, d'intempéries et de maladies. La manière dont les projets pensent et classent ces éléments a des effets sur le degré de visibilité ou d'invisibilité des savoirs locaux (van der Ploeg, 1993 ; Leach & Fairhead, 1996 ; Leach & Mearns, 1997 ; Scott 1998). Un second champ de recherches met donc l'accent sur

les connaissances des acteurs locaux, en relation avec leurs pratiques de culture, d'élevage et leurs modes d'exploitation de l'environnement (Croll & Parkin, 1992 ; Hobart, 1993 ; Netting, 1993 ; Sillitoe *et al.*, 2002), mais aussi concernant les catégories morales, normatives et juridiques qu'ils mobilisent dans l'accès et le contrôle des ressources et la résolution de conflits (Pottier *et al.*, 2003 ; Bicker *et al.*, 2004) tout comme dans leurs pratiques organisationnelles (Jacob & Lavigne Delville, 1994). À cet égard, les questions de logiques et de stratégies paysannes, de rationalité (limitée, formelle, substantive...) ont été des occasions de débats et de rencontres interdisciplinaires entre anthropologues, représentants des autres sciences sociales, agronomes et praticiens du développement (*cf.* Chauveau, 1997)¹.

La question du rapport à la nature et aux ressources naturelles constitue un troisième champ thématique. Il s'est plus spécialement développé, en relation avec la montée conjointe de préoccupations environnementales et de revendications autochtones depuis les années 1990 en particulier, dans les pays ayant subi une colonisation de peuplement (Afrique australe, Océanie, Amérique), souvent en lien avec des enjeux miniers (Ballard & Banks, 2003 ; Sillitoe & Wilson, 2003). On observe un renouvellement et une diversification des politiques publiques dans le domaine du foncier et des ressources naturelles, liés à l'augmentation des conflits à dimension foncière (ou du moins à la prise de conscience croissante du rôle du foncier dans les conflits) (Richards, 1996 ; Fresia, 2005 ; Chauveau & Richards, 2008). La question de la terre et des ressources naturelles émerge aussi dans l'actualité via la thématique écologique. On assiste à un durcissement des politiques et des régulations internationales environnementales, parfois dans une variante radicale qui tend à opposer de manière systématique protection de la nature et activité humaine. Parallèlement à l'inflexion des politiques foncières, et en lien avec elle, la recherche en sciences sociales recommence à s'intéresser à la question foncière depuis les années 1980, après une vingtaine d'années de relative négligence du thème (les bornes seraient en gros représentées, en amont, par Bielbuyck, 1963 et, en aval, par Le Bris *et al.*, 1982 ; Crousse *et al.*, 1986 ; Downs & Reyna, 1988 ; et Berry, 1989). Les nouvelles recherches se situent à la charnière d'une ethnographie des droits fonciers, des normes et des autorités, et d'une analyse de la manière dont les politiques de développement influent

1. Il faut aussi mentionner ici les travaux précurseurs de Schlippé et Batwell sur les systèmes de culture zandé (1955) et ceux, en anthropologie, rassemblés sous le nom d'écologie culturelle (Steward, 1955, Geertz, 1963a, Netting, 1968, Hanks 1972).

sur la gouvernance foncière et des ressources naturelles (par exemple Hann, 1998 ; Juul & Lund, 2002 ; Peters, 2004 ; Benda-Beckmann *et al.*, 2006 ; Chauveau *et al.*, 2006 ; Lund, 2008 ; Colin *et al.*, à paraître).

Enfin, le quatrième champ est l'intervention de développement elle-même, comme objet de recherche. Cette approche de l'anthropologie du développement, qu'Olivier de Sardan (2001) qualifie « d'approche par l'enchevêtrement des logiques sociales », n'est pas spécifiquement rurale, mais elle a plus particulièrement été appliquée dans des contextes de développement rural, tout en permettant de sortir d'une vision ruraliste du rural. La perspective est résolument non normative : « Il y a tout simplement “développement” là où il y a des “développeurs” ; là où un des groupes se réclamant de la mise en œuvre du développement organise un dispositif d'intervention sur d'autres groupes sociaux » (Chauveau, 1985, p. 164). La « microsociologie politique du développement » qu'engendre ce point de vue est centrée sur le quotidien du projet, constitué de la somme des projets des acteurs impliqués (Bierschenk, 1988, p. 146), qu'ils fussent ou non initialement invités par les concepteurs du projet. L'approche empirique du projet comme arène, espace abstrait de relations entre acteurs directement ou indirectement concernés, permet d'aller au-delà d'une vision technique en termes de diffusion et acceptation d'innovations par des individus et des groupes réduits à une identité professionnelle d'agriculteurs ou d'éleveurs (ou, en cas d'échec, à leur nature traditionnelle). Il s'agit de dépasser la seule évaluation en fonction des objectifs explicites pour s'intéresser à la manière dont les enjeux, les ressources, les groupes stratégiques se constituent mutuellement dans le cours de l'intervention. L'analyse centrée sur les actions, les discours et les représentations des acteurs (Long, 1989 ; Bako-Arifari & Le Meur, 2001, p. 130-134) permet de découvrir des individus complets et complexes derrière les figurines cibles de l'agriculteur ou de l'éleveur. Le décentrement de la perspective par rapport au dispositif d'intervention permet aussi de repérer la manière dont les catégories et les frontières spatiales et sociales sont construites par l'ensemble des protagonistes selon une logique de réinterprétation et d'appropriation sélective (Olivier de Sardan, 1995 p. 133-134 ; Mongbo, 1995). Cette approche interactionniste du développement a permis de mettre au jour et d'analyser les transformations de la ruralité et des arènes locales, des formes de leadership et d'intermédiation avec les échelons supralocaux induites par les projets de développement rural (*cf.* Long & Long, 1992 ; Arce & Long, 1993 ; Blundo, 1995 ; Bierschenk *et al.*, 2000 ; Atlani-Duault, 2005b). La « remontée » d'échelle que la mise en

évidence des fonctions de courtage en développement appelle reste toutefois souvent plus programmatique (Long, 1996) qu'empiriquement mise en œuvre dans le champ du développement rural (Crewe & Harrison, 1998 ; Rottenburg, 2002), et au-delà (Atlani-Duault, 2005a). Cette ouverture de la focale passe en particulier par la prise en compte dans l'analyse des liens – de légitimation, d'instrumentalisation, de construction mutuelle, de contradiction – entre le projet et les politiques rurales et foncières (Mosse, 2005 ; Lewis & Mosse 2006 ; Lavigne Delville, 2007c).

APPLICATIONS ET IMPLICATIONS DE L'ANTHROPOLOGIE DANS LE DÉVELOPPEMENT RURAL : CAS ET RÉFLEXIONS

La distribution des études anthropologiques du développement ne s'établit donc pas selon un schéma linéaire simple qui irait de l'appliqué au fondamental, du scientifique à l'idéologique, ou encore selon un découpage en écoles de pensée nettement identifiées¹. Pour des raisons de lisibilité, nous allons toutefois présenter trois cas choisis selon le degré d'implication dans la situation qu'il décrit. Notre objectif n'est pas de démontrer les vertus d'une de ces postures en particulier mais de discerner leurs effets en termes de production et de transmission de connaissances.

Implication : l'anthropologue comme expert et comme médiateur

L'intimité maximale correspond au *going native* souvent discuté (et parfois pratiqué) parmi les anthropologues. Dans le contexte du développement, il s'agirait de se transformer définitivement en développeur, ou en population cible. L'intimité maximale évoquée ici sera relative : il s'agira de l'engagement maximal d'un anthropologue dans le dispositif du développement – comme consultant indépendant, volontaire ou salarié d'une association ou d'une agence de dévelop-

1. Cf. les typologies proposées par Grillo (1985, p. 28-30), Olivier de Sardan (2001), Mosse & Lewis (2006 : 2-5).

nement – lui permettant de fonctionner comme anthropologue. Toute la question est justement celle de cette limite : jusqu'à quel degré (d'engagement, d'implication, de dépendance ?) peut-on continuer de faire l'anthropologue ?¹

Nous nous appuierons ici sur un travail d'anthropologie appliquée réalisé par l'un des auteurs (Le Meur, 2007b) en collaboration, depuis 2003, avec l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier (ADRAF), chargé en particulier de la réforme foncière en Nouvelle-Calédonie. L'exemple apparaît significatif du contexte actuel du développement : il place la question foncière au centre du débat, il est traversé d'enjeux liés à l'autochtonie, à la citoyenneté et aux droits, il pose la question du développement en termes de politique publique et il renvoie de manière forte à un souci de production et de contrôle du savoir.

Il faut prendre en compte deux niveaux de contexte pour situer ce travail : d'une part le contexte historique des transformations foncières et institutionnelles issues des accords de Matignon-Oudinot (1988) et Nouméa (1998), et inscrites dans le temps long d'une colonie de peuplement ; d'autre part le positionnement très singulier de l'ADRAF, commanditaire de ce travail et opérateur central d'une réforme foncière hybride, entre redistribution et restitution. Il s'agit de convertir des terres privées ou domaniales en terres coutumières et de les attribuer à des collectifs (clan, GDPL ou Groupements de droit particulier local) – tout en reconnaissant et en réaffirmant des droits dits coutumiers : l'attribution se fait au nom d'un lien à la terre postulé comme fondateur de l'identité kanake dans le préambule de l'accord de Nouméa. L'ADRAF, refondée sous sa forme actuelle en 1989, a approfondi le processus de réforme foncière lancé du bout des lèvres en 1978, à l'époque pour tenter de désamorcer une revendication indépendantiste montante. L'agence agit conjointement à deux niveaux. D'une part, elle génère du foncier coutumier par acquisition de terres privées et redistribution sous statut coutumier, se situant de manière active à l'interface du système dual droit coutumier/droit commun qui touche les personnes et les terres. D'autre part, pour remplir cette fonction, l'ADRAF rassemble et/ou produit une importante documentation foncière

1. La question se pose pour Michael Cernea, premier anthropologue recruté par la Banque mondiale, à lire sa conception bien floue des «variables sociologiques et culturelles» et son approche très instrumentale des sciences sociales dans les projets (1998). Sur la position intermédiaire de l'anthropologue comme médiateur, courtier ou traducteur dans le développement, et en particulier le développement rural, voir Box (1989), Bennett (1996), Lavigne Delville (1998), Sillitoe (1998), Laurent (2006), Bako-Arifari (2007), Lavigne Delville (2007a), Le Meur (2007a).

(cartes, lettres de revendication, procès-verbaux, notes internes, littérature grise et scientifique, lois et décrets, et aussi mémoire orale et savoirs pratiques des agents de terrain) et donc un savoir foncier qu'elle utilise sur un mode à la fois pragmatique et stratégique, dans le traitement des revendications foncières et les décisions d'attributions de terre.

Suite à une rencontre avec le GRET, lors d'un colloque sur le foncier en 1997, l'ADRAF se montre intéressée par les grilles d'anthropologie du foncier développées en Afrique de l'Ouest par cette ONG de recherche-action, et le regard éloigné qu'elles autorisent sur les situations néocalédoniennes. Plusieurs rencontres permettent de spécifier cet intérêt, aboutissant à la commande d'une première mission. Celles-ci se sont ensuite échelonnées de 2003 à 2007 (Le Meur, 2003/2007) : mission exploratoire sur le débat du cadastre coutumier, réflexion sur les modes d'objectivation du savoir foncier accumulé à l'ADRAF, travail sur les structures attributaires de la réforme, formation au diagnostic foncier, participation à la réflexion générale sur le régime d'administration foncière, appui méthodologique au bilan des trente ans de la réforme foncière et au traitement de la revendication.

Le travail anthropologique réalisé pour l'ADRAF combine les fonctions d'accompagnement et de dévoilement qui sont celles des sciences sociales (de Singly, 2002, p. 32 *et sq.*), et qui sont fréquemment conçues (et pratiquées) comme opposées. Les ateliers de réflexion organisés au sein de l'ADRAF sur les conflits post-attributions foncières se sont révélés très éclairants à cet égard : l'accompagnement de la réflexion de l'agence sur le tournant de la réforme foncière, réflexion ancrée dans des cas empiriques, est passé par l'importation d'outils de l'ethnographie des droits, permettant de dévoiler des mécanismes à l'œuvre dans la politique des attributions, et finalement d'interpréter ensemble ce que faisait l'ADRAF lorsqu'elle attribuait une propriété foncière coutumière à un collectif. Le travail d'accompagnement et de dévoilement est mutuel, dans la mesure où les commanditaires et partenaires de l'expertise accompagnent l'anthropologue dans une tâche qui se construit de manière évolutive. Au-delà de l'interaction entre expert anthropologue et agence, la pluralité des sites de production de savoirs fonciers (ADRAF, instituts de recherche, services techniques, autorités coutumières, organisations de défense des droits autochtones) engendre une démultiplication de la réflexivité constitutive de situations de développement, et donc également des logiques d'accompagnement

(qui peuvent inclure le conflit et le différend) et de dévoilement – dont les résultats peuvent être contestés. Elle produit aussi des savoirs, des mises en forme, des représentations efficaces de la réalité, en l'occurrence concernant ce qui se joue dans les redistributions de terres, l'invocation de l'autochtonie et du lien à la terre ou la nature de la propriété foncière coutumièrre. On n'est plus dans le seul domaine de la diffusion ou de la production d'un savoir attendu ou nécessaire dans la prise de décision, mais dans une logique de composition et de construction d'alliances, de traduction et de médiation – au sens proposé par Latour : le médiateur comme catégorie englobant des entités (acteur, objet, idée) qui « transforment, traduisent, distordent et modifient le sens ou les éléments qu'ils sont censés transporter » (2006, p. 58).

La prise en compte de ces logiques permet d'enrichir le débat sur la notion d'expertise vue classiquement comme « production d'une connaissance spécifique pour l'action » (Lascoumes, 2002, p. 369), de manière plus hétérodoxe comme engagement et comme transgression (Roqueplo, 1997, p. 35-49) de frontières et compétences professionnelles, requérant une vigilance particulière. « Pensée initialement comme une source de repères normatifs internes, puis externes, l'expertise s'est trouvée de plus en plus engagée dans l'aide à la décision publique » (Lascoumes, 2002, p. 370). Le travail d'expertise anthropologique réalisé pour l'ADRAF se situe à la charnière entre la seconde forme – la décision n'appartient pas à l'expert qui n'apporte qu'un jugement ponctuel – et la troisième forme de l'expertise, qui implique une imbrication plus forte entre les mécanismes de production de savoir et de prise de décision. Cette situation, grosse de dangers en termes de légitimité et d'imputabilité, est en même temps propice à des remises en cause des deux délégations du savoir et du pouvoir aux spécialistes de la connaissance et aux spécialistes de la décision (Callon *et al.*, 2001), ces deux séparations tendant à se confondre dans le monde du développement sous la forme du grand partage entre développeurs et développés.

Le travail mené avec l'ADRAF ne s'est donc pas réduit à l'importation simple d'outils anthropologiques dans un contexte d'interaction avec un opérateur de politique publique : il était aussi affaire de mise en œuvre de ces ressources dans le cours même du travail d'expertise anthropologique dont on voit le caractère intrinsèquement réflexif et collectif. Il montre aussi que toute anthropologie appliquée doit passer par une ethnographie de l'institution commanditaire.

La distance maximale : l'anthropologue comme critique externe

L'ouvrage de James Ferguson (1994) est l'une des tentatives les plus abouties de déconstruction du fonctionnement du dispositif du développement, via l'analyse d'un projet de développement rural intégré des années 1970. Il y fait d'abord une analyse au scalpel des représentations que la Banque mondiale, et les autres agences impliquées (FAO, CIDA), produisent sur le Lesotho. Dans le *Country paper* de 1975, les experts de la Banque mondiale décrivent en effet le Lesotho comme une « économie aborigène », une « société paysanne de subsistance traditionnelle » qui serait restée virtuellement « intouchée par le développement économique moderne » (*ibid.*, p. 32). Le fait que 60 % de la population masculine travaillent en Afrique du Sud est analysé comme la simple réponse à une trop forte pression démographique sur une paysannerie traditionnelle. Or, toutes les études de sciences sociales, auxquelles les experts pouvaient aisément accéder, donnent une image totalement opposée, montrant l'ancienneté de la marchandisation de l'économie du Lesotho, exportateur de produits agricoles vivriers vers les zones minières d'Afrique du Sud au XIX^e siècle et de force de travail par la suite, lorsque le changement de politique agricole de l'Afrique du Sud a coupé les débouchés à l'exportation, obligeant les habitants à exporter leur main-d'œuvre (*ibid.*, chap 2). Dès lors, le diagnostic est faux, et les recommandations – ouvrir l'économie du Lesotho à l'économie de marché – inopérantes. Pour autant, nous dit Ferguson, l'irréalisme extraordinaire des rapports d'experts sur l'économie et la société du Lesotho ne résulte pas de l'emploi de chercheurs de seconde zone, bien au contraire. Outre le recours à des économistes plutôt néoclassiques, il découle de la logique interne de production et d'usage des analyses et des données, que Ferguson qualifie de « régime discursif du développement » (*ibid.*, p. 64-73). En fait, la Banque mondiale n'a aucune prise sur la variable déterminante, à savoir les conditions de salaire de la main-d'œuvre émigrée en Afrique du Sud, et elle ne peut légitimer son action que sur des entrées en apparence politiquement neutres (les routes, le développement du marché). Elle résout la contradiction en posant un diagnostic assurant une cohérence avec les propositions de politiques et d'interventions qu'elle est en mesure de proposer. La reconstruction d'une société fictive est une condition pour justifier l'action de développement et le dispositif institutionnel mis en place (*ibid.*, p. 74 sq.).

Ferguson étudie ensuite l'échec du projet Thaba-Tseka issu de ce travail de mise en forme préalable des moyens et des objectifs, qui s'inscrit dans la vision du développement par l'ouverture économique promue par le rapport de la Banque, et dans la philosophie des projets de développement intégré en vogue dans les années 1960-1970, visant à couvrir tous les aspects de la vie rurale (voir le détail des opérations, *ibid.*, p. 88-100). Ferguson montre comment certaines composantes vont échouer pour avoir été conçues dans l'apesanteur d'un bureau climatisé, sans référence aux conditions sociales et politiques, locales et nationales, de leur possibilité. Il s'agit en particulier de celles touchant au régime foncier et au développement de l'élevage, sujets sensibles, aux implications hautement politiques, que le projet comme les nationaux préféreront évacuer sous couvert de nouvelles propositions techniques. D'une part, la stratégie de développement de l'élevage du projet se base sur l'illusion initiale d'une économie aborigène et d'un élevage contemplatif, alors que le bétail constitue le seul mode de capitalisation et le principal investissement des revenus monétaires transférés par les migrants. D'autre part, pour des raisons d'interprétation erronée de l'économie politique du pays, le projet ne réussit pas à forger des alliances avec les décideurs politiques nationaux, qui seules auraient permis la mise en œuvre des mesures touchant aux relations de propriété sur les espaces pastoraux (*ibid.*, chap. 5 & 6). Point d'orgue du projet, la débâcle de la décentralisation, c'est-à-dire l'échec de la mise en place d'une administration décentralisée et intégrée, transversale aux différents ministères sectoriels, aboutira à un repli sur une forme restreinte du projet, somme de composantes techniques et sectorielles à durée limitée, et à l'abandon de toute ambition d'influer sur la gouvernance locale ou nationale : « Le “Programme” émergea réduit et modeste de cette restructuration : un simple projet encore une fois » (*ibid.*, p. 220). Cette logique d'involution des projets, qui doit plus au bricolage qu'à la planification (Long & van der Ploeg, 1989), se retrouve dans de très nombreux cas et dans des contextes géographiques et historiques variés (Ferguson *et al.*, 1993 pour un cas au Malawi ; Le Meur, 1995, pour un cas plus ancien au Bénin).

En même temps, l'analyse que propose Ferguson montre que la question de l'échec ne doit pas se réduire au décalage entre résultats et objectifs affichés. Elle prend aussi en compte des effets induits (*side effects*) du projet. Ainsi, si le projet Thaba-Tseka est clairement un échec du point de vue de ses objectifs, il n'en est pas un du point de vue de la pénétration de l'État dans les campagnes et du contrôle

politique sur la population. Mettre en évidence la dualité du développement comme projet inséparablement économique et politique n'est pas en soi original, mais la démonstration s'appuie ici sur une enquête empirique remontant vers les arènes politiques nationales. L'analyse met en lumière des mécanismes qui ne renvoient pas directement aux stratégies conscientes des acteurs, mais plutôt à la logique d'ensemble de la machine à dépolitisier que constitue le développement, ou comme l'énonce Ferguson, à ses « effets instrumentaux » (*ibid.*, p. 254-256).

Ferguson développe ainsi des hypothèses interprétatives importantes. Son analyse appelle cependant plusieurs remarques et questions (voir aussi Harrison, 2003 ; Bending & Rosendo, 2006). Il s'agit tout d'abord d'une étude de cas d'un projet appartenant à un moment particulier de l'histoire du développement, celle du développement intégré. Faire de ce projet typique des années 1970 le paradigme de la machine du développement apparaît risqué. La lecture de Foucault est par ailleurs biaisée, au service d'une vision très instrumentale, une sorte de théorie du complot à une échelle systémique qui fait fi des marges de manœuvre des acteurs concrets de l'intervention : les populations cibles, celles qui ont été oubliées mais aussi les agents du projet qui ne sont pas nécessairement toujours aux ordres... Ensuite, la thèse de la dépolitisation, séduisante et souvent reprise, mériterait d'être approfondie. Elle est énoncée en référence à une dimension spécifique : la traduction d'enjeux socio-politiques (d'accès inégal aux ressources naturelles, aux moyens de production, aux services publics, aux marchés, aux pouvoirs de décision) en solutions techniques (intrants, crédit, formation, gestion participative). Cette tendance lourde du développement a maintes fois été décrite. Elle ne doit toutefois pas cacher un autre effet du développement, effet inverse de politisation : les ressources injectées par les interventions et les enjeux qu'elles créent ou transforment sont l'objet d'instrumentalisations politiques de la part des acteurs impliqués : compétition autour de ces ressources, détournement de sens, appropriation sélective de l'offre, tels sont les effets habituels de l'intervention, dont on ne peut pas dire qu'ils soient dépolitisants. Ils sont au contraire profondément politiques (voir sur ce point Gupta, 1998 ; Li, 1999 ; Moore, 2000). À l'instar des théoriciens de la dépendance du Sud face au Nord, le « néo-dépendantisme » (Bierschenk, 2008) de Ferguson surévalue les forces du dispositif du développement face à des sociétés rurales très éloignées du « sac de pommes de terre » cher à Karl Marx. Au fond, la distance

critique de l'anthropologue – évidemment souhaitable d'un point de vue méthodologique et déontologique – est ici inégale et exagérée. Inégale puisqu'il n'y a pas symétrie de traitement entre les groupes d'acteurs¹, exagérée car elle aboutit (contre Foucault !) à une invisibilisation de la microsociologie politique – microprocédures, microprocessus, microréactions – que le projet active. Il va sans dire que ce résultat n'est pas inhérent à la posture critique et extérieure de l'anthropologue face au développement, comme le montrent de nombreux travaux en anthropologie du développement (Bierschenk *et al.*, 2000 ; Mosse, 2005 ; Li, 2007).

“In and out”: une anthropologie fondamentale du développement rural à partir d'une position impliquée

L'*Indo-British Rainfed Farming Project* ethnographié par David Mosse (2005) appartient à une génération différente de celle du projet décrit par Ferguson. Il ne s'agit plus de développement intégré empruntant les canaux gouvernementaux, mais de la fin des années 1980 qui voit une remise en cause de l'État par les défenseurs du marché et ceux de la société civile, et la montée en puissance de la lutte contre la pauvreté dans l'agenda du développement. Dans ce cas précis, les tentatives «d'écologiser la pauvreté» pour légitimer une stratégie de transfert de technologie échouent dans un univers «post-Farmers first» (*ibid.*, p. 30-34) et l'équipe d'experts chargée d'ébaucher le projet en 1990 (c'est le début des treize années de participation de David Mosse à l'histoire) joue ici un rôle actif – de persuasion, d'enrôlement – dans la valorisation des savoirs locaux et la mobilisation de la participation comme médiateur entre univers cognitifs (*ibid.*, p. 34-39). La trajectoire du projet n'est pas le résultat mécanique de ces tendances, elle s'organise aussi autour de divergences au sein de l'organisme bailleur et plus généralement de facteurs qui, bien que conjoncturels, doivent être pensables dans le contexte du moment. Ainsi en va-t-il de la rencontre entre l'ODA (agence de coopération britannique) et la KBCL, coopérative agro-industrielle indienne de production et de commercialisation d'engrais, qui sera le partenaire de l'ODA dans la mise en œuvre du projet (*ibid.*, p. 22-26).

1. Pour un argumentaire sur la nécessité d'un tel traitement symétrique des développeurs et des développés dans l'analyse des projets, voir Lavigne Delville (2007b).

À partir de sa position universitaire, Mosse a été mobilisé comme consultant anthropologue pendant toute la durée du projet. Outre la coordination de nombreuses études sur les dynamiques sociales locales, il a assumé un rôle actif dans la conceptualisation et le pilotage du projet, contribuant à produire le discours donnant une cohérence à une série d'actions de terrain et légitimant le projet aux yeux de ses partenaires externes. Il en a tiré de nombreuses contributions importantes pour l'anthropologie du développement. Dans son ouvrage de synthèse, où il reprend l'histoire du projet et de sa propre implication, le propos de Mosse n'est pas centré sur le projet (comme arène, interface ou comme expression de l'hégémonie occidentale) mais sur les ambivalences de la relation mutuellement constitutive entre pratique du développement (ici à travers la forme projet) et politique – le terme étant pris dans une acceptation large englobant stratégies, modèles et conceptions à différents niveaux, du « global » au « local » (*ibid.*, p. 244n). Il articule sa réflexion autour de cinq propositions fortes (2005, p. 14-20) : « (1) La fonction des politiques publiques est tout d'abord de mobiliser et de maintenir un soutien politique pour légitimer, plutôt que pour orienter la pratique. (2) Les interventions de développement ne sont pas mues par les politiques mais par les exigences des organisations et le besoin de maintenir des relations. (3) Les projets de développement travaillent à leur propre maintien comme ensemble cohérent d'idées politiques (comme système de représentations) et comme systèmes opérationnels. (4) Les projets n'échouent pas. Ils sont mis en échec par des réseaux plus larges de soutien et de validation. (5) "Succès" et "échec" sont des jugements orientés par les politiques qui obscurcissent les effets des projets ».

Les décalages entre le projet comme système de représentations à visée externe de légitimation et comme système opérationnel sont interprétés non comme des échecs du projet (qui n'atteindrait pas ses objectifs), mais selon une logique fonctionnelle duale correspondant à ce double niveau d'analyse. Après avoir finement décrit et analysé le régime de mise en œuvre du projet (chap. 5), le rôle des consultants (chap. 6) et la construction du succès (chap. 7) puis de l'échec (chap. 8) du projet, l'auteur revient sur les effets concrets du projet pour les populations concernées et montre bien ces décalages, cette fois en termes d'évaluation des résultats (*ibid.*, p. 224-227). Alors que le projet voyait dans la promotion des systèmes de cultures améliorés une alternative à la migration, on observe un approfondissement de la relation entre agriculture et migration dans l'économie des ménages.

Alors que le projet se concentrat sur la promotion de technologies agricoles améliorées, c'est l'accès au crédit, aux engrais et à l'irrigation qui a générée des améliorations des revenus. Alors que le projet s'appuyait sur un modèle participatif basé sur des techniques utilisant peu d'intrants extérieurs, les bénéfices principaux sont venus de la fourniture de capitaux et intrants extérieurs, la satisfaction des gens résidant en particulier dans l'accès à des biens extérieurs, symboles d'un accès à une modernité désirée. Alors que le modèle mettait l'accent sur des groupements paysans autonomes, autogérés, le projet a finalement générée de nouvelles relations de patronage. Alors que des bénéfices économiques et environnementaux collectifs étaient attendus, le projet a contribué à la mobilité, à l'accumulation, au renforcement de capacités à un niveau individuel (difficile à saisir par les méthodes classiques d'évaluation). Les discours recueillis et les perceptions de villageois montrent un degré de satisfaction élevé, malgré (ou grâce à) ces écarts, et bien que l'analyse économique puisse facilement démontrer que les paysans les mieux dotés en capital initial (économique, social) sont ceux qui ont le plus profité du projet.

Mosse propose une interprétation de la participation (en particulier p. 148-150) comme opératrice de médiation entre système de représentation et système opérationnel. Le projet doit être participatif pour s'inscrire dans le nouvel agenda de la coopération britannique. En même temps, il s'avère que la participation comme pratique rencontre des difficultés : elle est très consommatrice en temps, au point que les agents les plus assidus dans l'organisation concrète de la participation paysanne sont finalement jugés inefficaces (trop lents) par leurs supérieurs, et aussi par les paysans. Pour ces derniers, le projet apparaît comme un patron alternatif dont l'intérêt pour eux tient dans sa capacité à fournir rapidement les ressources souhaitées (crédit, intrants, emplois, biens de consommation). La participation est un bien échangeable dans le contexte clientéliste généré par le projet.

Si la participation a constitué un opérateur clef du succès du projet comme système de représentation, elle n'a pas suffi à contrecarrer la « mise en échec » (Latour 1992) de celui-ci en 1999-2000, lors de la préparation de la seconde phase et alors que l'ODA, devenu DFID, réoriente ses choix après la victoire des Travailleuses en 1997 (chap. 8). La nouvelle stratégie privilégie un travail d'influence sur les politiques de développement au niveau national, si bien que tout ce qui faisait la force – le succès – du projet (son ancrage terrain, sa démarche participative, etc.) devient source de critiques : le projet est désormais l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire. Pourtant,

l'interprétation du projet en tant qu'échec ne doit rien à son fonctionnement comme système opérationnel. Celui-ci est resté globalement inchangé (pp. 199-202), et il est toujours évalué positivement par les populations locales.

LES OBJETS ACTUELS DE L'ANTHROPOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Les enjeux/objets actuels de l'anthropologie du développement rural sont modelés par les évolutions contemporaines des enjeux/objets du développement rural et par celles de la discipline. On peut avancer sans trop de risque que le technique (ou plutôt l'illusion d'une autonomie du technique) a cédé la place à un hybride sociotechnique que l'anthropologie est à même de saisir si elle se donne la peine de mettre en œuvre ses approches et ses outils, en appliquant un principe de symétrie méthodologique (et déontologique) à tous les acteurs (et actants) qui composent les situations de développement. Si le tout technique est une illusion, la gamme des objets techniques qui organisent le champ du développement rural s'est, quant à elle, élargie, intégrant les questions de marchés internationaux ou encore les technologies de l'information et de la communication¹. Un autre élargissement du champ du développement rural résulte de l'intégration de problématiques et de justifications environnementales et écologiques (Lafaye & Thévenot, 1993 ; Brosius, 1999 ; Kottak, 1999 ; Agrawal, 2003 ; Ballard & Banks, 2003). Au-delà de ces extensions thématiques, des problématiques nouvelles émergent, qui reflètent les transformations des inscriptions spatio-temporelles du développement rural et de la question du rapport à l'action.

Les objets, les personnes, et les médiations qu'ils construisent ensemble par leurs interactions, contribuent ainsi à la construction du développement (Latour, 2006) – ces éléments se déployant dans l'espace (ou plutôt dans des espaces emboîtés ou articulés), mais aussi dans la durée. Comme le note Mosse (2005, p. 214), à la suite d'Appadurai (1990), le temps devrait être une variable critique dans l'évaluation des interventions de développement, au même titre que

1. En témoigne la place qu'occupent les articles consacrés aux technologies de l'information et de la communication dans la revue *Spore* publiée par le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) à Wageningen.

le revenu ou la production (voir aussi Berry, 1993, chap. 8). Certaines dispositions d'un projet accroissent le contrôle de leurs destinataires sur le temps, alors que d'autres le réduisent ou intensifient la lutte pour le temps. L'analyse en termes de performance des savoirs mis en acte dans les pratiques agricoles (Richards, 1993) place elle aussi le temps au cœur de l'anthropologie du développement. Autre élément critique par rapport à la définition d'un champ du développement rural, le décalage entre une vision ruraliste (qui hypostasie le rural) et la réalité des modes de vie des ruraux qui traversent et reconstruisent ces frontières en permanence (Painter *et al.*, 1994; Kearney, 1996; Richards, 1996; Chauveau, 2005; Edelman, 2005). La configuration spatiale des dispositifs du développement rural est tout aussi plurielle. Les dynamiques agraires et sociales dans les espaces ruraux sont étroitement articulées à des dynamiques liées à des espaces autres, voisins ou lointains, ruraux ou urbains, par le biais des migrations, des marchés, de l'information. Les politiques et les projets de développement rural (et aussi la construction du rural comme objet distinct d'intervention) se conçoivent et se mettent en œuvre dans une somme d'espaces, intégrant les bureaux climatisés de grandes métropoles et les sièges des institutions internationales. Une anthropologie du développement rural doit donc, comme l'anthropologie en général, s'ancker dans une ethnographie « multisites » (Marcus, 1995).

L'anthropologie peut (et doit) continuer de se renouveler en se frottant à cette réalité mouvante, plurielle, aux dimensions spatio-temporelles complexes, du développement rural.

Un dernier élément tient au rapport avec l'action. Bien que sa naissance ait été étroitement liée à la conquête du monde par l'Occident et au projet colonial (et que certains administrateurs coloniaux soient devenus d'excellents anthropologues), l'anthropologie comme discipline a souvent voulu se protéger de toute implication et conserver sa vocation critique. C'est particulièrement vrai en France, et plus largement en Europe continentale, moins en Grande-Bretagne, ou aux États-Unis où s'affrontent des positions très tranchées à cet égard (Bennett, 1996; Bierschenk, 2008). La maturité de la discipline, le souci d'utilité sociale de la recherche, et les nouveaux objets de l'anthropologie du développement rural poussent à reposer la question du rapport entre engagement et distanciation dans une optique d'« implication réflexive ». L'expérience de David Mosse est convaincante de ce point de vue, car elle s'inscrit dans une durée qui lui autorise un retour critique/réflexif comme anthropologue chercheur sur son travail d'anthropologue consultant. On peut démultiplier ce

potentiel conjugué de réflexivité et d'implication à travers la construction de collectifs pluridisciplinaires, comme cela a été tenté autour d'une intervention d'appui à la conception et à la mise en œuvre de la politique foncière rurale au Bénin (Lavigne Delville *et al.*, 2003 ; Edja *et al.*, 2003 ; Le Meur 2006 ; Lavigne Delville, 2007a & c).

La relation entre développement rural et sciences sociales est ancienne, elle est jalonnée de « rendez-vous manqués » (Jacob, 2000) et de malentendus parfois productifs, elle a souvent induit la construction de voiles d'ignorance mutuelle, et elle s'est faite oubliuse de la nature contextuelle des besoins de connaissance pour l'action (et aussi de la production de connaissance dans l'action), ainsi que de la relation inverse entre extériorité et légitimité dans la production de savoirs sur/dans le développement (Mosse *et al.*, 1998). Tel est pourtant le jeu de contraintes et d'objectifs qui pourrait structurer la réflexion des anthropologues du développement : « Les anthropologues ont la capacité d'ouvrir un espace pour des innovations politiques, tout particulièrement lorsqu'ils s'insèrent dans des réseaux qui traversent les frontières institutionnelles. Mais la réalisation de cette capacité suppose à la fois la construction de liens forts avec les agences et les processus politiques et une réflexion critique indépendante » (Mosse, 2005, p. 242).

CHAPITRE 4

L'environnement

Alicia Sliwinski

L'IMPORTANCE DE LA THÉMATIQUE

Qui, de nos jours, peut nier l'impact grandissant des activités humaines sur l'environnement ? Celui-ci est devenu un enjeu global qui interpelle et mobilise toute une gamme d'acteurs et d'institutions locales, nationales et internationales. Cela dit, sous le label de l'environnement, une variété de problèmes se décline car les rapports entre l'homme et son milieu naturel sont pluriels, tout comme le sont les problèmes écologiques qui nous guettent. Bien sûr, la manière de penser l'environnement a également évolué selon les disciplines et les théories orientant la recherche. Pour ce qui est de l'anthropologie, la relation entre les sociétés humaines et leur environnement constitue un volet fondamental de la discipline, où se complètent et se confrontent différentes perspectives, comme nous le verrons plus loin. Si l'anthropologie de l'environnement concerne l'ensemble des relations entre les sociétés humaines et leur milieu naturel, ses liens avec les questions humanitaires et celles touchant le développement se sont multipliés durant les dernières décennies. Tout comme, à l'inverse, l'anthropologie du développement et de l'humanitaire est intimement concernée par les questions écologiques de l'heure. En d'autres termes, s'il est loisible de distinguer ces deux branches de l'anthropologie socioculturelle, où environnement et développement renvoient à deux champs de recherche distincts, il n'en demeure pas moins qu'un nombre impressionnant de travaux les conjugue, et ce,

de manière accrue depuis que l'environnement est devenu un « problème de développement » à l'échelle internationale.

En effet, le début d'une attention concertée sur l'environnement demeure le premier rassemblement de la CNUED (Conférence des Nations Unies pour l'environnement humain et le développement) en 1972, à Stockholm, qui eut pour résultat marquant la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Puis, dans les années 1980, une commission fut établie pour étudier les liens entre les problèmes environnementaux et le développement. Elle publia, en 1988, un rapport célèbre intitulé *Notre avenir à tous*¹, où des spécialistes internationaux (incluant plus d'une douzaine de scientifiques) s'accordaient pour dire que la dégradation environnementale était principalement provoquée par les activités humaines. En proposant la notion de «développement durable», la Commission a voulu instituer une nouvelle manière de penser le développement, où une réflexion accrue pour l'environnement siège au cœur des considérations. Dorénavant, le développement – lequel repose toujours sur un impératif de croissance économique – doit considérer toute une gamme de facteurs environnementaux et de risques écologiques qui lui sont associés afin de mieux assurer la durabilité des ressources naturelles pour les générations futures. Si l'objectif est louable, le concept de développement durable a fait l'objet de critiques assez virulentes, y compris du côté de l'anthropologie (Escobar 1995; Rist, 1996)². Cela dit, soulignons qu'à la suite de ce rapport découlent plusieurs initiatives et traités internationaux, portant sur une longue série de problèmes environnementaux, qui tentent de rendre le développement moins nuisible au plan écologique.

En 1992, la ville de Rio accueillait le «Sommet de la Terre» à l'issue duquel plusieurs documents importants virent le jour : *la Déclaration de Rio, la Convention sur le changement climatique, la Convention sur la biodiversité, l'Agenda 21*. Parallèlement à cette

1. Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1989 [1988], *Notre avenir à tous*, Montréal, Éditions du Fleuve, p. 10. Notons que ce document est aussi connu sous le nom de Rapport Brundtland.

2. Ces auteurs considèrent le développement comme une entreprise hégémonique occidentale dont les multiples discours et pratiques, échelonnés depuis 1945, traduisent une série d'exercices de pouvoir sur le «sud global». Qualifiant le développement de programme «modernisateur» téléologique, Escobar montre comment des notions comme celles de pauvreté ou de développement durable ont été problématisées de manière à permettre les interventions d'un savoir expert ethnocentrique (celui des développeurs), tantôt essentialiste, tantôt réducteur, sur des groupes et des sociétés autrefois qualifiés de «sous-développés». Rist explique que le terme même de «développement durable» est un oxymore dans le sens où ce que les pratiques développementalistes cherchent à faire durer est le maintien d'une idéologie dominante sur la croissance économique, ce qui ne renouvelle en rien, ou fort peu, la question écologique au cœur du problème.

conférence officielle, des centaines d'ONG et d'associations se rassemblèrent sous la bannière du Forum global. Le Sommet de la Terre comptait des milliers de délégués, de représentants, de journalistes et attira plus de 15 000 visiteurs – du jamais vu pour une conférence internationale. L'environnement et le développement durable semblaient dorénavant occuper une place charnière. Cependant, aucun de ces documents n'avait de force contraignante sur les États, si bien que la recommandation de *l'Agenda 21* d'augmenter l'aide au développement ne fut pas honorée par les nations industrialisées. Dix ans après, une autre conférence internationale siégea à Johannesburg ; de nombreux délégués espéraient que les États s'engageraient à appliquer les recommandations de Rio. Cependant, ce « Sommet mondial pour le développement durable » ne parvint pas à susciter de fermes engagements ; il y fut plutôt question de l'articulation entre les trois dimensions du développement durable, à savoir l'économie, l'environnement et la société. Or, dans les faits, les aspects socio-économiques dominèrent, au détriment des considérations environnementales, et cette situation reflète bien la polarisation actuelle de la communauté internationale face aux défis complexes que pose l'environnement.

Ce constat a d'autant plus de poids quand il s'agit de comprendre comment les interventions de nouveaux acteurs, tels les humanitaires, modifient les relations qu'entretiennent les communautés avec leur environnement. En effet, les praticiens du développement et de l'humanitaire ne peuvent faire fi de la dimension environnementale de leurs initiatives¹. Par exemple, dans le cas des humanitaires, qui œuvrent généralement dans des contextes de crise suite à une catastrophe naturelle ou à un conflit armé, leurs actions opèrent une médiation additionnelle entre les populations et leur milieu naturel – une médiation qui vise à améliorer leurs conditions de vie, certes, mais dont les actions doivent impérativement être interrogées en regard des politiques qui les guident. De même, de nombreux projets de développement aux composantes écologiques, telles la déforestation, la conservation et la protection de la biodiversité, la dégradation des sols, l'agriculture, les pêcheries ou la vulnérabilité aux catastrophes, cherchent à modifier la manière dont les populations interagissent avec leur milieu naturel. Et c'est précisément là où l'anthropologie peut être mise à contribution.

1. En effet, dans les processus de soumission de projets humanitaires ou de développement à leurs bailleurs de fonds, les ONG doivent expliquer l'impact environnemental de leurs initiatives. Ceci constitue un volet presque standardisé au sein des pratiques de développement.

Dans ce contexte, le rôle des anthropologues, leurs savoirs et leurs pratiques, peuvent revêtir plusieurs formes, allant de recherches appliquées – mandatées par des agences de développement, des ONG ou des communautés – aux études académiques plus fondamentales. Entre les deux, diverses postures existent. Les anthropologues directement impliqués dans les actions de développement liées à l'environnement peuvent occuper plusieurs positions : planificateurs ou gestionnaires, consultants en évaluation de projets, chercheurs ou analystes de politiques. Dans ces milieux, de nature souvent multidisciplinaire, l'anthropologie appliquée vise à conjuguer la recherche¹, l'analyse de politiques et les actions concrètes en vue d'améliorer ou de définir des interventions de développement liées à l'environnement (comme la mise en place d'aires de conservation qui fait l'objet de la première étude de cas, ci-dessous). Par ailleurs, d'autres anthropologues peuvent étudier des objets similaires, mais dans une optique plus critique. Ici, la visée première n'est pas d'effectuer un changement social concret et immédiat, mais plutôt d'analyser les discours et les pratiques des humanitaires afin d'y révéler les dynamiques de pouvoir sous-jacentes. À cet égard, mentionnons les apports de l'écologie politique et des théories poststructuralistes, par exemple, qui ont révélé combien les discours dominants sur l'environnement et le développement durable reproduisaient des structures de pouvoir, ce qu'illustre bien notre deuxième étude de cas sur les politiques de la Banque mondiale en matière d'environnement.

De plus, les anthropologues travaillant sur des questions écologiques ont dû s'ouvrir aux rôles de la science et des scientifiques, et à certains de leurs outils méthodologiques, tels les systèmes d'information géographique et la télédétection. Ils ont également dû s'engager à étudier «par le haut» (*scaling up*) des processus et des organisations de plus en plus globalisés, dépassant largement le cadre traditionnel, plus restreint, des enquêtes ethnographiques localisées (Nader, 1996; Appadurai, 1996; Friedman, 2002).

De plus, il ne faut pas oublier que le rôle des anthropologues peut s'avérer plus ou moins engagé, soutenant, dans l'arène publique, les revendications des communautés auxquelles les interventions

1. De manière générale, la durée des enquêtes sur le terrain dans le cadre de recherches commissionnées est généralement plus courte que dans le cas des séjours d'observation participante de nature académique lesquels s'échelonnent sur plusieurs mois, voire des années. Les outils méthodologiques peuvent également différer : les anthropologues appliqués emploient souvent des techniques de collecte de données (telle la recherche-action participative, les procédures d'évaluation rapide et les entrevues de groupes), dont la visée est de générer des données plus rapidement qu'avec la méthode traditionnelle des longs terrains d'observation participante (Willingen 2005 : 14).

humanitaires et de développement s'adressent. Ce point est important : il est de coutume pour les anthropologues de défendre (à divers degrés, et selon les circonstances, bien sûr) le point de vue des populations auprès desquelles ils entreprennent leurs recherches. Or, lorsque l'anthropologue travaille au sein d'une agence de développement ou une organisation humanitaire, les objectifs de ces dernières et les moyens pour les mettre en œuvre, peuvent aller à l'encontre des besoins, revendications ou souhaits de certains membres des communautés hôtes. Ces problèmes éthiques siègent au cœur des entreprises de l'anthropologie du développement (voir chapitre 9).

Partant de là, ce chapitre rappelle les jalons théoriques ayant marqué l'anthropologie de l'environnement puis présente trois études de cas illustrant les approches appliquée, critique et intermédiaire que peuvent adopter les anthropologues œuvrant à la jonction de l'environnement, du développement et de l'humanitaire.

L'ENVIRONNEMENT EN ANTHROPOLOGIE : INTRODUCTION

Si on entend par environnement le contexte biophysique général dans lequel vivent les sociétés, alors celui-ci a fait l'objet d'une attention anthropologique dès les débuts de la discipline. Mais ce n'est que vers la moitié du xx^e siècle, avec le développement de l'écologie culturelle, que les anthropologues se sont davantage consacrés à l'étude des *relations* qui existent entre les populations et leur environnement.

Certes, la manière dont les anthropologues y ont réfléchi a beaucoup évolué au cours de l'histoire de la discipline. Comme le mentionne Kay Milton, «les premiers modèles [de l'anthropologie écologique] étaient très déterministes mais un revirement complet s'est fait à la fin des années 1950 et dans les années 1960, où les sciences sociales se sont rebellées contre les explications causales et où les anthropologues ont élaboré de nouveaux modes de conceptualisation et d'interprétation de leurs données d'observation» (Milton, 1997, p. 519). Il y eut une deuxième transformation dans les années 1990 qui se posait en réaction aux dichotomies nature/culture ; corps/esprit ; tradition/modernité caractérisant nombre de recherches antérieures. Depuis, avec la mondialisation et l'accroissement des interconnexions entre le local et le global à tout point de vue (politique, économique, technologique, culturel), la question de l'environnement a pris une

ampleur sans précédent. Les propositions théoriques, les unités d'analyse, les objets à l'étude se sont multipliés au point qu'aujourd'hui l'anthropologie de l'environnement s'est incroyablement diversifiée.

Déterminisme, possibilisme et écologie culturelle

À ses débuts, la discipline accordait peu d'attention à l'environnement. Néanmoins, il convient de mentionner que le programme d'histoire culturelle lancé par Boas au tournant du xx^e siècle lui accordait une place en ce qu'il tentait d'établir des corrélations entre un environnement donné et la culture d'une population – une approche désignée sous le terme «d'anthropogéographie». On cherchait à savoir quel type de société se retrouvait dans un climat particulier. Or l'anthropogéographie s'avéra très déterministe, ne pouvant expliquer comment différentes formes d'organisation sociale coexistaient dans un même environnement. Apparut alors une seconde vague nommée «possibilisme», qui mettait moins l'accent sur la fonction contrainte de l'environnement et postulait plutôt qu'il rendait *possibles* des configurations culturelles dans un milieu géographique donné, lui-même organisé en «aires alimentaires» ou «aires de végétation» (Wissler, 1926; Kroeber, 1939). Il ne fait aucun doute que les conditions environnementales déterminent plusieurs facteurs, telles les ressources disponibles de la faune et de la flore, mais, à elles seules, elles n'expliquent ni la totalité ni la variabilité des contenus culturels, ce qui force à conclure que le possibilisme essuyait sensiblement les mêmes écueils que l'anthropogéographie. Ces approches ont été critiquées pour leur déterminisme causal quasi unilinéaire.

Face aux limites de ces conceptions, Julian Stewart (1955) développa, dans les années 1950, le modèle de l'écologie culturelle qui eut une influence capitale. Voulant préciser les relations entre l'environnement et la culture, il avança qu'on ne pouvait accorder le même poids écologique à toutes les institutions culturelles : seules certaines d'entre elles étaient modelées par l'environnement, qu'il regroupa sous la notion de «nœud culturel». Celui-ci regroupe les éléments les plus étroitement liés aux activités de subsistance et à la vie économique d'une société et, de ce fait, il témoigne d'une adaptation à l'environnement local. Pour autant que ce modèle ait influencé la recherche, on peut se demander où commence et finit un noyau culturel.

Néanmoins l'approche de Stewart posait clairement la question de l'adaptation. Marvin Harris la reprit, mais en soutenant que *tous* les

traits culturels d'une société pouvaient être conjugués à des facteurs environnementaux si on en retracait les connexions. Connue sous le nom de «matérialisme culturel», cette théorie suppose que l'ensemble des formes culturelles a une valeur adaptative, et ce, dans un environnement considéré plutôt inaltéré par les activités humaines. Ici on peut critiquer Harris pour le déterminisme qui sous-tend ses analyses et sa conception de la culture. De plus, sa théorie nie, ne fût-ce qu'implicitelement, le fait que certaines pratiques puissent être mal adaptées à leur environnement – ce qui est avéré, comme l'ont montré Ponting pour les habitants de l'île de Pâques et Keesing pour les Foré de Nouvelle Guinée¹. Cela dit, les anthropologues qui aujourd'hui poursuivent le travail de Stewart se concentrent davantage sur les *processus* adaptatifs que sur les résultats de l'adaptation.

En somme, l'anthropologie écologique des années 1950 et 1960 se caractérisait par des explications fonctionnalistes qui mettaient l'accent sur les facteurs assurant la stabilité des sociétés (Little, 1999), sur les normes et les structures comme principales unités d'analyse, allant parfois jusqu'à entraîner un «finalisme biologique» (Descola, 1991, p 214). Quand il s'agissait d'étudier l'interaction entre les sociétés et leur environnement, ce dernier se voyait octroyer une valeur explicative prépondérante.

En partie face à ces limites, une autre branche de l'anthropologie prit son essor dans les années 1970 en adoptant un modèle différent, «un modèle faisant des systèmes sociaux la somme des actions individuelles» (Milton, 1997, p. 524). S'inspirant des théories de l'action pour expliquer des phénomènes de changement culturel, on accorda une plus grande attention aux savoirs autochtones, soit à la manière dont les gens pensent leur environnement. Un corpus de recherches s'est développé que l'on désigne sous le terme d'ethnoécologie. Celle-ci est associée à l'ethnoscience, définie comme une démarche qui «[part] des catégories sémantiques indigènes pour étudier la connaissance qu'une société a de son environnement» (Friedberg, 2000). Ces études ont favorisé certains champs sémantiques, tels la maladie, les

1. La disparition de la population de l'île de Pâques demeura longtemps un mystère. Une explication acceptée de nos jours suggère que les habitants avaient trop déboisé l'île pour ériger leurs fameuses statues. Les ressources forestières manquèrent à un point tel que l'environnement local ne pouvait plus assurer la survie de la population (Ponting, 1991). Un autre exemple est celui des Foré de la Nouvelle-Guinée qui périssaient à cause d'une forme d'encéphalopathie due à l'ingestion de la cervelle de leurs parents défunt. Cette pratique rituelle n'a été abandonnée qu'avec l'intervention du gouvernement (Keesing, 1981). Comme l'explique Milton (1997, p. 524), si une société ou une culture étaient toujours adaptatives, alors les habitants de l'île de Pâques auraient davantage conservé leur bois et les Foré auraient cessé de pratiquer une tradition qui les menaçait d'extinction. Ces démarches ont révélé les failles du déterminisme écologique en tant que principe explicatif, en démontrant que tous les traits culturels ne sont pas nécessairement adaptés de manière optimale à l'environnement.

plantes, les animaux et les couleurs ainsi que leur système de classification (Berlin, 1992; Berlin *et al.*, 1974). L'ethnoscience a renversé la perception qu'on avait pu avoir des savoirs traditionnels considérés comme naïfs, rudimentaires ou irrationnels (Conklin, 1954, 1967; Goodenough, 1957; Frake, 1962; Hunn, 1989). Elle a révélé combien les savoirs autochtones démontraient au contraire une compréhension intime de l'environnement. Cela dit, de nombreuses ethnoécologies sont menacées aujourd'hui, non seulement par la dégradation environnementale, mais aussi par la perte des langues qui encodent ces connaissances – en effet, on estime qu'au moins 3 000 des 6 000 langues existantes disparaîtront au cours de ce siècle (Krauss, 1992).

Cette discussion sur l'ethnoécologie s'ouvre sur un problème notoire en anthropologie, le débat entre nature et culture. Les propositions vues jusqu'à présent ont mis l'accent sur l'un ou l'autre des termes, cherchant à savoir comment la nature influence la culture, ou vice versa, et laquelle des deux est déterminante. C'est justement contre de telles oppositions binaires (considérées par Lévi-Strauss comme des structures universelles de l'esprit humain) que de nouvelles approches émergèrent dans les années 1990. Ces catégories cognitives sont-elles véritablement universelles ? Plusieurs anthropologues (Ingold, 1996 ; Ellen, 1996) se sont engagés dans cette voie, apportant des réponses plurielles à la question. Il existe toutefois un consensus quant au fait que la manière dont les populations considèrent leur environnement découle généralement de l'usage qu'elles en font¹.

La relation nature-culture est, en fait, fondamentalement dialectique, puisque l'usage que l'on peut faire de l'environnement influence notre perception et notre compréhension de celui-ci ce qui, en retour, informe nos comportements. Un foisonnement de recherches porte sur les constructions sociales de la nature et l'écologie symbolique d'aujourd'hui ne se cantonne plus aux visions binaires d'antan. Et, dans l'ensemble, elle a été plus porteuse que les approches matérialistes pour articuler le lien entre la nature et la culture – une question qui n'a point perdu de son actualité (Hunn, 1989 ; Ellen, 1996 ; Descola et Palsson, 1996 ; Milton, 1996 ; Dwyer, 1996 ; Descola, 2006).

1. Mais, là encore, il faut être vigilant et éviter les généralisations comme celle, par exemple, qui consiste à affirmer que les chasseurs cueilleurs entretiendraient un rapport plus intime et familier avec leur milieu (donc pas ou peu de division nature-culture) que la majorité des gens des sociétés industrielles (où la vision du monde non seulement oppose les termes mais avance que le progrès découle de la domination de la culture sur la nature). Il existe une quantité de pratiques et de relations à l'environnement dans nos sociétés qui nuancent une telle affirmation.

La nouvelle anthropologie écologique

Si l'ethnoécologie prit son propre essor, les travaux dans la lignée de l'anthropologie écologique se poursuivirent également. Un ouvrage clé demeure *Pigs for the Ancestors* (1968) de Rappaport, où l'auteur introduisit la notion biologique d'écosystème, défini comme « la totalité des substances vivantes et non vivantes unies dans des échanges matériels à l'intérieur d'une portion bien définie de la biosphère »¹. Rappaport ne mettait pas l'accent sur la culture, mais sur le concept de population, vue tel un organisme, égal aux autres organismes vivants et non vivants, participant à une série complexe d'échanges matériels et énergétiques au sein d'une niche écologique dans un écosystème donné (Moran, 1990). S'éloignant du déterminisme environnemental de l'écologie culturelle, Rappaport adoptait une approche systémique, où la partie demeure sujette aux forces régulatrices d'un tout qui se maintient comme par homéostasie (Biersack, 1999, p. 6; Ellen, 1982, p. 74).² Il insistait donc sur la manière dont un écosystème garde son équilibre.

Plusieurs critiques furent adressées à Rappaport, par exemple, sur les frontières tant spatiales que temporelles d'un écosystème, sur l'incapacité de son modèle à rendre compte des choix des acteurs (Vayda et Mc Kay, 1975 et 1996), sur l'insuffisance d'une approche favorisant l'équilibre au détriment du changement, ou bien encore sur le fait qu'il éloignait l'anthropologie de ses matériaux coutumiers – l'organisation et les institutions socioculturelles – en la rapprochant trop étroitement des sciences la nature (Sahlins, 1976). Depuis cet ouvrage marquant, Rappaport a répondu à ces commentaires, reconnaissant que les êtres humains vivent dans un univers cognitif et que l'écofonctionnalisme environnemental demeure limité (1999). Ses écrits ultérieurs dépasseront le dualisme entre matérialisme et idéalisme, mais l'écologie restera une perspective cardinale pour l'analyse de certains problèmes, notamment les cas d'inadaptation dans la relation société/environnement. Rappaport accusera alors les malaises induits

1. Cité dans Milton, 1997, *op. cit.*, p. 525. Voir aussi Biersack, A., 1999, « Introduction : From the "New Ecology" to the New Ecologies », *American Anthropologist*, vol. 101, n. 1, pp. 5-18.
2. L'exemple notoire de Rappaport concerne le rituel *kaiko* des Maring de la Nouvelle-Guinée, soit le sacrifice de cochons aux gardiens ancestraux pour marquer la fin des hostilités avec des communautés voisines. En fait, c'est la taille des troupeaux qui définissait la tenue de ces rituels : quand le ratio entre les cochons et le travail requis pour les surveiller devenait trop élevé, alors on effectuait des sacrifices qui marquaient les périodes de guerre ou de trêve. Ainsi le *kaiko* était une institution plurielle qui réglementait les relations entre les populations humaines, porcines et végétales (les jardins), tout comme elle réglait l'alternance entre les périodes de guerre et de paix.

par le capitalisme et réorientera ses travaux sur le terrain de l'éologie politique (Rappaport, 1994).

Cette dernière fait justement partie des nouvelles approches multidisciplinaires dans laquelle l'anthropologie de l'environnement s'est engagée dernièrement.

Les nouvelles anthropologies de l'environnement

Avec l'émergence de nouvelles pratiques et des mouvements sociaux qui leur sont associés (tels l'écoféminisme, la justice environnementale, le mouvement vert, l'écologie profonde¹ etc.), l'anthropologie de l'environnement s'est énormément diversifiée. Pour simplifier, nous pourrions distinguer deux grandes branches, qui se ramifient elles-mêmes en plusieurs orientations : une première que l'on peut encore qualifier d'anthropologie écologique, mais non réductionniste, et une seconde qui porte sur l'environnement, en tant que discours et champ d'intervention. Cette distinction n'est pas étanche, mais elle a l'avantage de placer des balises pour expliquer les diverses façons dont l'anthropologie pense actuellement l'environnement.

Rappelons que l'anthropologie écologique adopte une perspective plutôt matérialiste pour analyser les sociétés et la culture en tant que produits d'une adaptation à l'environnement. Les développements dans ce domaine sont variés et portent sur l'évolution des écosystèmes, l'écologie de la santé et de la nutrition, la paléoécologie, l'archéologie environnementale, ou encore l'écologie historique – pour ne nommer que ces champs. Les différences avec les approches antérieures concernent à la fois l'attention portée aux politiques publiques, les applications possibles, les unités et les échelles d'analyse ainsi que les méthodologies employées (Kottak, 1999, p. 25).

Ainsi, l'écologie historique ne considère pas l'environnement (ou un écosystème) tel un espace naturel et vierge, au contraire, elle « retrace les relations dialectiques continues entre les actions des hommes et les actions de la nature, rendues manifestes dans le paysage » (Crumley, 1994, p. 9). L'écologie historique s'intéresse à la manière dont les populations ont été influencées par leur environnement et,

1. Pour une introduction à ces perspectives voir : Merchant, Caroline, 2005, *Radical Ecology*, New York : Routledge.

réciproquement, comment elles-mêmes l'ont affecté, et ce au cours des âges (Balée, 1998).

L'écologie politique, comme nous l'avons mentionné, ne relève pas uniquement de l'anthropologie mais d'approches multidisciplinaires. Devenue un domaine de recherche très porteur, elle conjugue l'économie politique à la question de l'environnement, soit comment les relations de pouvoir déterminent les usages que différents groupes sociaux peuvent avoir de l'environnement, mais elle ne se présente pas sous un paradigme unique. Il y eut différentes phases : une première va de 1970 au milieu des années 1980 où les chercheurs eurent recours au néomarxisme et aux théories du développement inégal (Wallerstein, 1974 ; Frank, 1967) pour politiser les travaux de l'écologie culturelle et mieux articuler le contexte local aux processus nationaux et globaux (Watts, 1983 ; Blaikie, 1985 ; Bunker, 1985). Une deuxième phase s'éloigna du néomarxisme en adoptant une plus grande variété d'approches théoriques, pour mieux saisir comment les relations de pouvoir articulent les interactions humain-environnement (Smith, 1984) et ce, en tenant compte de nouveaux acteurs (tels les migrants, les réfugiés, les touristes, les humanitaires) et de nouveaux mouvements sociaux (Blaikie and Brookfield, 1987 ; Peet and Watts, 2004 [1997]). Une troisième phase, à la fin des années 1990, peut être qualifiée de post-structuraliste. Elle analyse la production de savoirs et de catégories politiques culturelles sur l'environnement et comment ceux-ci se lient, par exemple, aux projets de développement, de conservation, de patrimoine et comment les savoirs autochtones sont pris en compte (Tsing 2001, p. 9 ; Cruikshank, 2005 ; Haenn, 1999). Par exemple, les travaux de Li (1999), Peluso (2003), Brosius (2001) et Tsing (2005) sur la déforestation des hautes terres dans maintes îles de l'archipel indonésien sont très révélateurs. Ils questionnent comment les « environnements » – compris en tant que territoires, espaces et habitats – sont créés, contestés et négociés face aux initiatives de « développement ».

À lire différents manuels d'introduction sur l'anthropologie de l'environnement et l'écologie politique (Haenn et Wilk, 2006 ; Peet et Watts, 2004), on constate la variété des sujets sur la sellette : la conservation et la biodiversité (Escobar, 1998 ; Selmi et Hirtzel, 2007), la gestion des ressources naturelles, les conflits qui y sont associés et les mouvements de justice et d'éthique environnementales (Anderson et Berglund, 2002), l'urbanisme, les impacts des initiatives macro-économiques de développement, les revendications autochtones (Rangan, 2004), les effets de la consommation et de la mondialisation,

l'écotourisme (Honey, 1999), le rôle des ONG de l'environnement – sans parler des OGM (Shiva, 1997), des brevets sur l'ADN de groupes autochtones (Cunningham, 1998) ou bien encore les désastres naturels (Oliver-Smith, 2004; Button, 2002), pour ne nommer que ceux-là.

Cette diversité des sujets abordés, des théories et des méthodologies pour les étudier, informe, bien sûr, sur la manière dont les anthropologues se positionnent face aux initiatives humanitaires et de développement liées à l'environnement. Dans ce qui suit, trois études de cas illustrent comment les anthropologues peuvent étudier diverses formes d'interventions sur les questions de développement, d'aide humanitaire et d'environnement.

ÉTUDES DE CAS

Les liens entre les pratiques humanitaires ou de développement et les questions liées à l'environnement peuvent se présenter sous quantité de perspectives et de situations. Trois études de cas ont été sélectionnées pour aborder une variété d'approches théoriques et méthodologiques. La première concerne l'Aire de Conservation du Ngorongoro, en Tanzanie, où vivent des communautés massaïs. Cette initiative date de plus de quarante ans et les anthropologues qui en ont fait leur objet d'étude ont pu analyser l'impact qu'elle a eu à long terme sur les populations déplacées. À cet égard, nous présentons un type de travail appliqué. Par là, nous entendons une approche anthropologique dont les méthodologies et les objectifs sont établis en vue d'induire un changement social, entre autres au niveau de politiques publiques touchant des questions environnementales et écologiques, et ce, tout en s'attardant sur la manière dont celles-ci sont formulées et affectent des communautés et des institutions locales¹. La deuxième étude de cas illustre la position la plus critique des trois. Il s'agit d'une analyse du discours environnementaliste du *Worldwatch Institute*, une organisation inter-

1. Rappelons que depuis les années 1970, une distinction existe entre l'anthropologie appliquée et ce que d'aucuns, dans le monde anglo-saxon, nomment l'anthropologie pratiquée. Tandis que la première renvoie à la notion d'une relation contractuelle entre l'anthropologue et une agence qui l'engage pour effectuer une recherche commissionnée, la seconde renvoie à toute une gamme de positions où l'anthropologue est impliqué dans des communautés en vue, par exemple, de créer et de gérer des projets de développement, d'assurer la formation de personnes chargées d'administrer un programme, d'œuvrer à titre de témoin expert ou encore d'accompagner des groupes dans leurs revendications (Erwin, 2005). Voir aussi Pink, 2006 et Kedia et Willingen, 2005.

nationale qui promeut une vision particulière de la gouvernance environnementale globale¹. Enfin, la troisième étude nous rapproche du monde de l'humanitaire et porte sur les enjeux d'un projet de reconstruction après un désastre naturel au Salvador.

Populations autochtones et conservation : le cas des Massaïs de Tanzanie

Devant le problème de la perte de la biodiversité, les initiatives cherchant à délimiter des espaces protégés, tels les parcs nationaux et les zones de conservation de la faune et de la flore, se sont multipliées lors des dernières décennies. Nombre d'entre elles ont cours dans les pays en voie de développement où vivent des populations autochtones que l'on souhaite justement mieux impliquer – d'où l'émergence de projets dits de conservation communautaire. Ces derniers reposent sur l'idée que si les populations locales ont un intérêt à protéger leurs ressources, cela favorisera également les objectifs de conservation. Les *Projets intégrés de conservation et de développement* en sont un exemple et visent l'inclusion des communautés dans la gestion desdits parcs. Il s'agit donc ici d'une interface particulière où se rencontrent des écologistes, experts en conservation, et des groupes autochtones, qui voient leur cadre de vie passablement modifié par ces programmes.

L'Aire de conservation du Ngorongoro (ACN), en Tanzanie, voisine le parc de Serengeti, une des plus illustres zones protégées dans le monde et une destination touristique très populaire. Établie en 1959, l'ACN recueillit quelque 10 000 Massaïs expulsés de Serengeti lors de sa création et s'avère l'une des plus anciennes expériences de conservation. Or, aujourd'hui, 50 000 personnes habitent l'ACN, et, pour ces communautés, les politiques de conservation ont engendré une perte substantielle de leur qualité de vie, si bien que les relations entre les groupes Massaïs et les autorités en charge de l'ACN sont devenues plutôt tendues et conflictuelles. Comme les projets de conservation communautaire se multiplient aujourd'hui, le cas de l'ACN peut offrir des leçons importantes pour améliorer ce type d'intervention. C'est précisément là que les travaux plus appliqués des anthropologues peuvent être mis à contribution.

1. Pour une introduction récente sur le sujet, voir Seth J. et Haas P., 2006, *Global Environmental Governance*, Washington, Island Press.

Ainsi, cette étude de cas, publiée en 2002, présente les résultats d'une recherche collective débutée en 1991, menée par Kathleen Galvin, qui utilise la méthode de l'évaluation intégrée afin de déterminer combien le mode de vie pastoral est compatible – ou non – avec les politiques de conservation de l'ACN¹. De nature plus quantitative, ce travail mesure diverses variables socio-économiques indiquant à quel point, et comment, les Massaïs ont subi une baisse de leur qualité de vie – ainsi qu'ils l'affirment eux-mêmes. L'enjeu est de taille, car si les politiques de conservation nuisent au bien-être économique et à la santé des populations locales, c'est l'ensemble des Projets intégrés de conservation et de développement qui requièrent une profonde remise en question. De plus, les auteurs ont également effectué une analyse comparative avec des groupes voisins demeurant dans la réserve adjacente de Loliondo (*Loliondo Game Controlled Area*) où les politiques sont moins restrictives puisque les communautés y ont le droit de pâturage et que la majorité des maisonnées pratiquent une forme d'agriculture.

Au niveau méthodologique, cette recherche emploie diverses techniques, tels des questionnaires – sur les modes d'exploitation des sols, la composition des maisonnées, les revenus et les dépenses, la taille des cheptels, la production agricole – et des analyses anthropométriques sur la croissance, la nutrition et la santé. Les données collectées ont été consolidées en tableaux statistiques qui permettent d'apprécier les similitudes et les écarts entre les deux populations – et les résultats s'avèrent probants.

Les chercheurs concluent que la situation des Massaïs de Loliondo est plus favorable que pour ceux de l'ACN car les premiers ont davantage de ressources à leur disposition : d'un côté, la culture des lots fournit plus d'aliments à consommer et à vendre et, de l'autre, la taille des cheptels est plus grande – facteurs qui résultent directement des politiques plus souples². Cela dit, la situation désavantageuse dans l'ACN se complique du fait que la migration des gnous dans ce secteur, dont la population a quadruplé dans les années 1960 et 1970, empêche les cheptels des Massaïs de se ravitailler durant la saison des pluies. En effet, les jeunes gnous laissent des sécrétions qui peuvent transmettre une fièvre mortelle au

1. Galvin, Kathleen *et al*, 2002, « Compatibility of Pastoralism and Conservation ? A Test Case Using Integrated Assessment in the Ngorondoro Conservation Area, Tanzania », in Chatty Dawn et Marcus Colchester, (eds.), *Conservation and Mobile Indigenous Peoples, Studies in Forced Migration*, vol. 10, Oxford, Berghahn Books, pp. 36-60.

2. Notons qu'en 1995 l'interdiction de cultiver a été levée dans l'ACN et, depuis, 85 % des Massaïs pratiquent l'agriculture (McCabe 2002 : 72).

bétail, un risque qui était contrôlé auparavant quand les Massaïs les traquaient, ce qui est maintenant formellement interdit. Par conséquent, aujourd’hui, le bétail ne peut plus emprunter les routes de transhumance coutumières où circulent les gnous, il est confiné aux hautes terres, plus maigres en pâturage, durant la saison des pluies. Cette situation réduit l’approvisionnement des bêtes et limite leur production, ce qui, en retour, restreint la quantité de nourriture disponible pour la population, laquelle est plus nombreuse dans l’ACN, rappelons-le. Les données anthropométriques exposent d’ailleurs l’état de malnutrition des adultes résidant dans l’ACN.

Les résultats de ce travail suggèrent que les politiques de conservation de l’ACN entrent en conflit avec le mode de vie pastoral. Mais les chercheurs ne se limitent pas là. En effet, souvent ces types de recherches appliquées souhaitent améliorer les politiques de gestion des projets de développement. Ainsi, les observations de cette étude ont été combinées à une initiative de modélisation informatique (*Integrated Modelisation and Assessment System*) qui permet d’explorer d’autres voies possibles, en simulant par ordinateur diverses composantes d’un écosystème afin d’établir d’autres scénarios. Selon les chercheurs, ces techniques systématisent toute une gamme de variables afin de produire des modèles objectifs d’occupation territoriale où pastoralisme et conservation pourront éventuellement coexister de manière plus harmonieuse. Évidemment, il y a des limites : un modèle n’est bon que par la qualité des données qu’on lui fournit et, à cet égard, d’aucuns remarqueraient que les composantes socioculturelles – tout ce qui fait la culture d’un peuple – sont plutôt ardus à modéliser. Néanmoins, l’objectif de travaux appliqués comme celui-ci est d’avoir un impact tangible sur l’essor des populations. Un transfert de connaissances est généralement visé. Ainsi, Galvin et ses collègues forment et collaborent avec des chercheurs tanzaniens, des délégués gouvernementaux et d’ONG représentant différents groupes pastoraux, des ONG de l’environnement ainsi que pour trouver des solutions.

Cette étude montre comment des politiques de conservation, visant la protection de la biodiversité, ne correspondent pas toujours aux modes de vie des populations autochtones qui vivent ou côtoient ces espaces protégés. Il faut être sensible aux impacts qu’ont les projets de conservation sur les communautés, dont la survie et le bien-être économique peuvent ne pas concorder avec toutes les visées écologiques. Or, si les résultats des études appliquées peuvent améliorer de telles pratiques, il ne faut pas perdre

de vue que ces processus sont aussi fondamentalement politiques. Et c'est là, selon l'auteur, qu'il est capital de transférer le savoir des anthropologues en pratiques concrètes, afin d'influencer les politiques, et ce, d'autant plus face aux graves changements environnementaux du jour¹. Le rôle de l'anthropologue peut donc contribuer à faire valoir les impacts locaux de ces changements et compléter les études d'autres disciplines œuvrant sur de plus larges échelles, à la fois temporelles et spatiales. Selon Galvin, les anthropologues sont particulièrement bien placés pour articuler les relations entre les humains et l'environnement. Or, comme celles-ci sont de nature complexe, les recherches doivent s'ouvrir à la pluridisciplinarité. De par leur souci pour le local, les travaux anthropologiques permettent de mieux comprendre ce que les communautés font sur le terrain, comment elles perçoivent les changements environnementaux qui les affectent, et y réagissent. Galvin fait partie de ces chercheurs pour lesquels le transfert de connaissances, au sein d'équipes multidisciplinaires, tout comme dans l'arène publique, et leur application dans des politiques de conservation ou de développement, s'avère un impératif de premier ordre pour améliorer les conditions de vie et le bien-être des populations.

Pouvoirs et savoirs écologiques : le cas du Worldwatch Institute

Ces dernières remarques introduisent notre deuxième étude de cas. Nous avons vu que les récents développements en anthropologie de l'environnement portent aussi sur les discours et les institutions chargés de promouvoir les causes environnementales. Il existe aujourd'hui une quantité d'organisations spécialisées sur l'environnement qui produisent un «savoir expert» (Giddens), mais qu'on ne peut accepter comme neutre et dénué de partis pris ou d'enjeux idéologiques et politiques. Aussi, notre deuxième étude de cas nous plonge dans la production d'un discours sur la nature, l'écologie et l'environnement par une organisation internationale, le Worldwatch Institute qui publie maints rapports et exposés de principe sur toute une gamme de sujets environnementaux, tels l'énergie éolienne, la pénurie d'eau ou la reforestation. Ce discours peut être vu comme un «éco-savoir» générant une forme de pouvoir sur la Nature, et ce,

1. Communication personnelle avec l'auteur.

pour mieux gouverner les sociétés et l'économie mondiale¹. L'auteur, Timothy Luke, adopte une perspective et un langage critiques, en ce sens qu'il dégage comment les discours sur l'environnement fabriquent des cadres disciplinaires de bio-pouvoir, dans l'optique de Michel Foucault. Luke analyse plus spécifiquement un rapport de 1991 intitulé *Saving the Planet : How to Shape an Environmentally Sustainable Economy*.

Comme le titre l'indique, il y a là un impératif moral sous-jacent, celui de sauver la planète des cataclysmes environnementaux qui l'assailtent et qui menacent le bon fonctionnement de l'économie mondiale. Cela dit, au cœur de cette mission siègent des interrogations de taille : qu'est-ce au juste que l'environnement ? Comment a-t-il été interprété pour devenir le concept rassembleur si puissant qu'il est aujourd'hui ? Quelles formes de pouvoir traduit-il ?

Luke commence par retracer la généalogie de ce concept dans le discours public du xx^e siècle et note, qu'avant 1965, son usage était rare. En effet, on parlait davantage de la Nature, d'écologie ou de conservation, que de l'environnement en tant que tel. Puis, relisant certains textes publiés lors des années 1970, 1980 et 1990 (allant d'articles journalistiques à des monographies de science politique), il expose combien l'usage du terme demeure vague. Néanmoins, une conceptualisation, qu'il retient, avance que l'environnement est la transformation de la Nature par la Société², une vision qui cadre avec son argumentation. Devant les valeurs plurielles du terme, il n'est pas inutile d'en faire l'étymologie car le retour aux sémantiques originales éclaire les ambiguïtés actuelles. *Environnement* vient du verbe *environner*, synonyme d'enceindre et d'enclore, soit l'action physique de circonscrire un milieu ou quelque chose. Un environnement est le résultat de cette action, la délimitation intentionnelle de personnes et d'espaces. Pour l'auteur, ce sens premier élucide les stratégies discursives et les pratiques contemporaines environmentalistes. Il écrit : « un acte environnemental est une action disciplinaire visant la construction d'un [...] espace – soit une localité, un biome, une planète en tant qu'espace bio-sphérique, ou, d'un autre côté, toute ville, région ou l'économie globale en territoires techno-sphériques – dans une enveloppe discursive » (Luke, 2006, p. 261)³.

1. Luke, Timothy, 2006, "On Environmentality. Geo-Power and Eco-Knowledge in the Discourses of Contemporary Environmentalism", dans Haenn, Nora et Richard Wilk, (eds.), *The Environment in Anthropology*, New York, New York University Press, pp. 257-269.

2. Luke renvoie à l'écrit suivant : Commoner, Barry, 1990, *Making Peace with the Planet*, New York, Pantheon.

3. Notre traduction.

Ces réflexions lui permettent d'avancer que l'environnement fait partie de ces concepts organisateurs qui engendrent ce que Foucault nomme le bio-pouvoir. N'ayant pas l'espace ici pour étayer l'analyse foucaldienne, notons cependant le raisonnement suivant¹. Foucault écrit que le bio-pouvoir est une forme de pouvoir sur la vie, qui s'actualise à partir du XVII^e siècle avec l'essor du capitalisme, et qui opère sur deux pôles : les disciplines (qui portent sur le corps vu comme machine d'où extraire force, docilité et aptitudes diverses) et les contrôles régulateurs (renvoyant aux techniques qui prennent en charge les processus biologiques tels la naissance, la mortalité, etc.). Ensemble, ils instaurent une nouvelle ère du politique, en ce sens qu'ils secondent les dispositifs institutionnels de l'État dans la mise en œuvre du déploiement économique et social capitaliste. Il s'agit ni plus ni moins d'une prise de contrôle du biologique par le champ politique. À partir de là, Luke poursuit sa critique. L'environnement, au même titre que le corps et la vie, a été incorporé dans cette nouvelle *épistémè* de bio-pouvoir, devenant un éco-savoir gouvernable, un savoir qui permet d'exercer un pouvoir sur le vivant et la Nature. Certes, cela ne s'est pas fait du jour au lendemain : le discours écologique restait plutôt tenu aux XVIII^e et XIX^e siècles. Mais après 1945, explique l'auteur, le savoir environnementaliste s'est combiné aux autres stratégies de développement, et ce, ajouterions-nous, d'autant plus avec l'entrée en scène du développement durable. L'environnement est donc devenu un objet à gouverner par une rationalité instrumentale, caractéristique des sphères bureaucratiques et administratives de l'appareil d'État, mais pas uniquement. Luke avance alors l'idée de « régimes environnementalistes », lesquels fixent des connaissances et des vérités considérées légitimes et qui s'actualisent sous formes de pratiques, de discours et de concepts disséminés dans la société. Voilà donc une très brève synthèse du cadre théorique dans lequel œuvre Luke.

Ainsi, en considérant la planète comme un seul site écologique, les auteurs du rapport de Worldwatch Institute avancent que les crises environnementales actuelles sont dues à un développement industriel désenterré, relevant d'une « vision économique étroite du monde »². Reconnaissant que les économistes expliquent les limites à la croissance en termes de problèmes de la demande, tandis que les écologistes la considèrent du point de vue des limites des ressources

1. Voir Foucault, Michel, 1976, *Histoire de la sexualité 1*, Paris, NRF, notamment le chapitre V.

2. Page 21 du rapport.

naturelles, les auteurs veulent dépasser cette disjonction en infusant à l'écologie la rationalité instrumentale économique et en incorporant aux analyses économétriques une pensée écosystémique. Ce faisant, on ne peut plus penser la croissance économique indépendamment des systèmes naturels dont ils dépendent. Luke y voit une manœuvre rhétorique de géo-pouvoir et d'éco-savoir où le Worldwatch dissème une compréhension gestionnaire des systèmes écologiques : isolant quatre systèmes fondamentaux nécessaires à l'alimentation et à l'industrie planétaires (forêt, pêcherie, prairie et agriculture), ceux-ci sont dorénavant soumis à des techniques comptables bio-économiques afin d'en mesurer la performance. Devant les crises écologiques actuelles, le Worldwatch estime que l'accroissement de la population doit être limité, tout comme le mode de production intensif et la consommation mondiale.

Or ces visées reposent sur la surveillance de la Nature, convertie en système de ressources environnementales soumises à une rhétorique comptable. Pour Luke, les auteurs du Worldwatch sont engagés dans une lutte pour la vérité dans la production d'un discours, considéré légitime, sur l'environnement et le développement durable. Cette production entraîne une transformation des champs économiques et écologiques : dorénavant endiguée, la Nature devient un objet à gouverner. De nouveaux espaces de gouvernance environnementale globale sont ainsi cartographiés, (tels la pollution, la contamination nucléaire, la déforestation, etc.), au-delà des territoires des États. Nous faisons face à des pratiques de pouvoir inédites où œuvrent le Worldwatch et d'autres organisations qui redéfinissent les relations entre les sociétés et l'environnement.

Notons enfin que cette analyse s'inscrit dans un renouveau de l'anthropologie face aux multiples discours institutionnels sur le développement et l'environnement et aux formes de pouvoir qu'ils recèlent. Cependant, ce qui demeure parfois absent de ces types de travaux est la manière dont les politiques issues des instances officielles sont reçues, contestées et interprétées par les populations elles-mêmes. En effet, si ces discours traduisent un exercice de puissance, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'ils soient acceptés tout de go par les groupes et les individus. Le savoir-faire de l'anthropologie réside justement dans sa capacité à rendre plus explicite la manière dont les acteurs locaux se placent et réagissent aux discours et politiques écologiques et de développement – ce vers quoi nous nous tournons à présent.

Humanitaire et désastres naturels : un cas de reconstruction au Salvador

Le dernier exemple porte sur l'humanitaire après les catastrophes naturelles. Il s'agit du travail de terrain de l'auteur, mené dans une petite municipalité salvadorienne nommée Lamaria¹, en 2001-2002, suite à deux séismes qui frappèrent le pays. Il se situe à la croisée des études anthropologiques sur les désastres et sur l'humanitaire et analyse, plus spécifiquement, les dynamiques sociales au sein d'un projet de reconstruction de maisons entre un groupe de sinistrés et une ONG internationale, membre de la Croix-Rouge.

Commençons par quelques mots sur l'anthropologie des désastres naturels. Ce champ de recherche découle d'approches pluridisciplinaires qui considèrent un désastre comme un produit en partie social, conjuguant un événement géophysique extrême (ouragan, séisme, tsunami) à des conditions de vulnérabilité, historiquement constituées (Cuny, 1983 ; Hewitt, 1997 ; Blaikie, 2004, Oliver-Smith, 2004). Un désastre n'est donc pas un acte de Dieu, ni la seule manifestation des forces de la Nature – bien que ces façons de les concevoir existent toujours, et tel était le cas d'ailleurs au Salvador – mais le produit de l'interaction entre les activités humaines et l'environnement, soit une conséquence du développement même des sociétés (Lavell, 1999). En d'autres termes, un désastre révèle comment les choix en matière de développement créent des situations de vulnérabilité – et tel est bien le concept opératoire ici (Bankoff, 2003). Au Salvador, la déforestation intensive, la marginalisation du pauvre vivant à flanc de montagne, la précarité économique, la consolidation des monocultures d'exportation sont autant de facteurs qui, au fil des ans, ont engendré des conditions de vulnérabilité (Wisner, 2001). Et pour les bâtisseurs humanitaires qui arrivent sur les lieux d'une calamité, le défi est justement de la réduire, un tant soit peu.

Le 13 janvier 2001, un séisme enregistrant 7,6 sur l'échelle de Richter frappa le Salvador. Lamaria, une localité d'environ 24 000 habitants, située dans le département de Sonsonate fut sévèrement touchée, notamment au plan des infrastructures. 13 440 personnes, près de la moitié de la population, virent leurs demeures plus ou moins détruites. Le décompte des maisons endommagées est important car

1. Pour garder la confidentialité de certaines données, nous avons changé le nom des lieux. L'auteur a effectué dix mois de terrain d'observation participante au moment de la reconstruction après un pré-terrain de trois semaines au moment de l'urgence.

c'est à partir de ce critère que l'aide humanitaire d'urgence, tout comme les premiers projets de reconstruction, sont organisés.

Ces derniers débutèrent en mai et ciblèrent la « population la plus vulnérable », à savoir ceux au bas de l'échelle socio-économique, se retrouvant sans aucun logis et qui avaient été recueillis dans des campements d'abris temporaires érigés par des ONG urgentistes comme *Médecins sans frontières*. Parmi eux, une initiative d'une Croix-Rouge européenne. S'adressant à une centaine de familles pauvres et sinistrées, elle visait à réaliser une « urbanisation modèle », à quelques kilomètres du centre de la ville. Elle avait lieu sur deux chantiers, et l'un d'entre eux, nommé La Hermandad, allait devenir le milieu de vie de 50 familles, soit 300 individus, enfants inclus.

Ce projet avait pour objectif de créer une nouvelle communauté, desservie en eau potable et en électricité, à l'issue duquel des personnes traditionnellement marginalisées deviendraient, pour la première fois dans leur vie, propriétaires d'une maison en dur et antismique. Voilà qui réduirait leur vulnérabilité économique et physique.

Ciblant les sinistrés des campements temporaires, l'ONG avait élaboré des critères de sélection précis : il fallait ne jamais avoir été auparavant propriétaire d'une maison ou d'un lopin de terre et gagner moins que le salaire minimum, établi à US\$ 97 par mois à cette date. La logique du projet se présentait ainsi : en échange de leur labeur manuel, les bénéficiaires recevraient une maison, mais pour ce faire, ils devaient abandonner toute activité rémunératrice extérieure, pour se consacrer pleinement aux travaux du chantier et y vivre en permanence. Comme il est de coutume dans maints projets de la sorte, l'ONG avait un accord avec le Programme alimentaire mondial qui distribuait des rations alimentaires mensuelles aux bénéficiaires. De plus, une série de clauses devaient être respectées concernant les heures de travail, les quarts de surveillance, les permissions pour quitter le chantier et l'interdiction d'héberger tout autre membre de la parenté hormis ceux de la famille nucléaire. Deux figures d'autorité avaient une présence quotidienne sur le site, une travailleuse sociale et un ingénieur, lequel avait embauché des maçons de Lamaria pour former les bénéficiaires. Aucun équipement lourd n'était présent, tout se fit manuellement.

Si un idéal communautaire chapeautait le projet, notons que les participants ne formaient pas, auparavant, une communauté au sens anthropologique du terme. Ils provenaient de divers secteurs de la municipalité : certains du centre, d'autres des zones rurales ; certains originaires de Lamaria, d'autres des régions occidentales du pays

qu'ils avaient fuiés lors du conflit armé. À première vue, tous semblaient appartenir à un même statut socio-économique, mais au fur et à mesure qu'avançait le chantier, des inégalités apparurent et des processus de différenciation s'intensifièrent.

Il y a plusieurs façons de théoriser l'humanitaire en fonction du contexte. Il peut se manifester tel un dispositif de bio-pouvoir, et dans ce cas le chercheur analyse comment les personnes, tels les réfugiés, sont soumises à des dispositifs de contrôle qui encadrent leur vie (Agamben, 2002). Cela a certainement eu lieu à La Hermandad. Mais une autre grille d'analyse a été privilégiée, celle du don, pour la bonne raison que les sinistrés parlaient des actions humanitaires en ces termes, au début tout au moins. En effet, les secours d'urgence, sous forme de nourriture, d'abris, de soins étaient perçus par les familles comme des dons, des cadeaux, ne requérant aucune contrepartie de leur part. Soulignons que, pour eux, il n'est pas habituel de recevoir gratuitement quoi que ce soit d'une instance officielle. Il a fallu un désastre pour qu'ils se trouvent au centre de l'attention.

Cela dit, les responsables du projet invoquaient aussi la notion de don, lors des assemblées générales, rappelant aux familles qu'elles étaient là grâce à la générosité d'étrangers lointains. Ces discours souhaitaient, en quelque sorte, favoriser l'émergence d'un sentiment communautaire, une solidarité de groupe.

Or, ce qu'une expérience de terrain prolongée révèle est non seulement l'écart entre les discours et la pratique, mais toute une série d'obstacles qui guettent les humanitaires quand la grammaire de leurs projets se heurte à certaines valeurs culturelles des gens et se méprend sur leurs motivations. En d'autres termes, la structure du projet exacerbera des tensions, latentes au départ, que l'on peut analyser selon les dynamiques suivantes : les relations de genre, les relations au travail et avec les figures d'autorité, les processus de différenciation économique ou en fonction de marqueurs culturels.

Sans entrer dans les détails, notons cependant les constats suivants. Près d'un tiers des bénéficiaires se composait de mères monoparentales qui œuvraient au chantier avec les hommes « mariés ». Avec le temps, la proximité avec les hommes suscita la jalousie des autres femmes à un point tel que le groupe des femmes monoparentales fit l'objet d'incessants ragots et médisances. Or, le commérage remplit une fonction de contrôle social important (Huizer, 1980) : il permet d'exprimer si un comportement est admis ou non. L'amitié entre les sexes n'est pas un trait culturel des populations paysannes salvadoriennes ; or, à La Hermandad, la population était mixte, c'est-à-dire à

la fois d'origine rurale et urbaine, et parmi les femmes libres qui suscitaient le plus de jalousie, plusieurs provenaient de la ville.

Au chantier aussi des divisions se renforçaient entre ceux considérés par les supérieurs comme de bons éléments et les tire-au-flanc. L'ardeur au travail est valorisée au Salvador ; or, la cadence des travaux s'était intensifiée à partir de janvier 2002 car le projet prenait du retard. Les autorités exhortaient les bénéficiaires à s'atteler à la tâche, mais plusieurs d'entre eux exprimaient leur mécontentement, se considérant traités comme une main-d'œuvre à bon marché. La logique humanitaire semblait se corrompre en son contraire, en un rapport quasi salarial mais qui n'est pas du salariat car non rémunéré. Notons ensuite que des groupes familiaux s'en sortaient mieux que d'autres : certains avaient ouvert de petits étals vendant des galettes de maïs et des produits d'appoint, accumulant, au fil des mois, un petit pécule. Mais d'autres dépendaient entièrement des distributions alimentaires. Ici encore, l'envie se manifestait. L'effet cumulatif de ces dynamiques s'exprimait dans des médisances constantes qui chargeaient l'atmosphère. *La gente es hipócrita*, maugréaient souvent les femmes. Écartés dès le départ des processus décisionnels, quant à la méthodologie d'exécution des travaux par exemple, et épuisés après dix mois de labeur, des bénéficiaires se désengagèrent progressivement de la logique du projet, refusant de travailler, se retranchant dans leurs quartiers respectifs.

Dans ce contexte, le rôle de l'anthropologue demeurait modeste : il ne pouvait modifier les politiques en présence puisqu'elles étaient prescrites d'avance. Souvent, dans ces circonstances, la dimension appliquée se matérialise dans les relations sociales développées auprès des gens : ici, aider une famille au travail, là, apporter des aliments d'appoint ou des fournitures médicales, garder un enfant pendant quelques heures, accompagner un autre à la clinique ou bien encore collaborer à l'organisation de certaines activités sociales. Il s'agit d'actions ponctuelles n'ayant pas un impact spectaculaire sur la gestion même du projet mais qui contribuent à adoucir, un tant soit peu, les problèmes courants de la vie quotidienne sur un chantier de reconstruction. Certes, à l'issue du processus, chaque famille reçut sa propriété, évaluée à US\$ 4 500. Mais force est d'admettre que les choses auraient pu se passer autrement. Les ONG ont une gamme de méthodologies à leur disposition, comme le montrent des travaux comparatifs à cet égard (Davidson *et al.*, 2007 ; Choguill, 1996). De plus, dans ce cas-ci, les responsables méjugèrent les motivations des familles, plus utilitaristes que solidaires : moins que la formation

d'une communauté, c'est l'accès à la propriété privée qui les attirait. Et force est d'admettre que de l'idéal communautaire, il ne restait pas grand-chose, et de la grammaire du don non plus, si ce n'est une rhétorique creuse étrangère à la situation.

Les travaux des sciences sociales, comme ceux des anthropologues, peuvent apporter d'importantes dimensions souvent négligées dans ces projets afin d'éviter qu'ils ne se transforment en régimes humanitaires de reconstruction. Et là aussi, l'ouverture à d'autres disciplines œuvrant dans le champ de la reconstruction post-désastre est à consolider. Par exemple, l'auteur collabore avec des architectes et des urbanistes qui se sont spécialisés dans ce domaine¹.

Cette étude de cas montre comment des éléments d'analyse, tels que les rapports de pouvoir entre les chargés du projet et les familles, les microprocessus de différentiation entre ces dernières et les heurts entre les valeurs culturelles locales et l'expression formelle des logiques du projet (aspects qui ne sont pas toujours mis en évidence dans les rapports de projets des ONG humanitaires), peuvent être mis en évidence par la position de l'anthropologue. En effet, cette recherche n'était ni commissionnée par un client ni orientée pour modifier les politiques humanitaires en présence. En ce sens, elle illustre une position intermédiaire entre les recherches appliquées, clairement impliquées dans la gestion de programmes de développement, humanitaires ou de gestion environnementale, et celles qui adoptent une perspective très critique, mais parfois plus difficilement traduisible en pratiques concrètes pour ceux qui font du développement et de l'humanitaire leur métier. La posture autonome du chercheur, indépendante des organisations humanitaires et des institutions locales impliquées dans la reconstruction, a permis d'établir et de consolider des relations de confiance avec les différents groupes en présence, sans toutefois privilégier une ligne de conduite ou des directives prescrites. Évitant de se cantonner dans un cadre théorique défini *a priori*, la position intermédiaire qu'illustre cette étude de cas a permis de recueillir des données qui peuvent certes contribuer à la formulation de politiques humanitaires de reconstruction, mais là n'était pas l'objectif premier.

Notre propos, ici, n'est pas de peser la valeur respective des unes et des autres, nous sommes d'avis que ces points de vue se complémentent. Mais, pour clore, soulignons que la réalité du travail de terrain de maints anthropologues se situe à la jonction de ces deux positions.

1. Il s'agit ici du réseau i-rec (Information et recherche pour la reconstruction) créé en 2001.

CONCLUSION

Dans ces pages, nous avons présenté un aperçu des rapports possibles entre l'anthropologie du développement et de l'humanitaire et l'anthropologie de l'environnement. Les enjeux actuels que rencontre cette dernière sont nombreux, tant du côté des approches écosystémiques que de celles portant sur l'environnement en tant que discours, champ d'intervention et lieu de mobilisations sociales diverses.

De plus, durant l'été 2007, nous avons pu voir combien les problèmes environnementaux ont mobilisé les médias avec la retransmission en direct du concert *Live Earth*, appelant les citoyens du monde à se sensibiliser à la question. De tels événements traduisent bien la nature globale d'un certain discours écologique, mais nous ne pouvons prétendre d'aucune manière qu'il est adopté universellement. De nombreux mouvements dits verts se distinguent justement d'une vision environnementaliste dominante – certains diraient même hégémonique – des mouvements comme l'écologie radicale ou la justice environnementale, lesquels soutiennent une remise en question de nos modes de production, et en appellent à plus d'engagement et d'activisme. L'environnement, avec tout ce que cette notion comporte d'enjeux politiques, idéologiques et culturels, demeure un sujet disputé, un objet de controverses qui se manifestent autant dans des situations locales, comme en Tanzanie, qu'au niveau global, comme l'a montré Luke au sujet du *Worldwatch Institute*.

À l'instar d'autres grands projets de sociétés ayant mobilisé les peuples et les nations, l'avenir de l'environnement occupe aujourd'hui un rôle prédominant dans l'échiquier mondial. Or, ce qu'il ne faut pas perdre de vue ici, ce sont les liens étroits entre les défis écologiques et les autres thématiques traitées dans ce livre : par exemple, on parle de plus en plus de réfugiés environnementaux et des centaines de milliers de personnes sont déplacées par des méga-projets de développement, comme la construction de barrages hydroélectriques. Aussi, l'anthropologie du développement et de l'humanitaire ne peut-elle faire l'économie d'une compréhension, dirons-nous, holistique, des différentes questions traitées dans cet ouvrage.

Quant à l'anthropologie de l'environnement, ses champs de recherche, comme nous l'avons vu, sont complexes et diversifiés. Des approches écosystémiques à celles qui s'ancrent dans une écologie politique émancipatrice, en passant par toute une gamme de travaux analysant les représentations et la production de savoirs locaux, l'anthropologie

de l'environnement articule le local au global de par la nature même des objets qu'elle étudie. En généralisant, nous pourrions dire qu'il s'agit d'une anthropologie soucieuse d'expliciter, au sein des nombreux débats écologiques actuels, le point de vue des communautés dont les moyens de subsistance se voient de plus en plus altérés, sinon menacés, par les problèmes écologiques dont les liens avec le modèle dominant de développement ne sont plus à démontrer. Les anthropologues de l'environnement s'engagent de plus en plus dans les politiques publiques en matière d'environnement, qu'ils sont à même de critiquer. Leur attention accrue pour des questions de justice sociale – questions qui articulent entre autres les droits de la personne aux abus écologiques (Rose Johnston, 1994, 2001) – témoigne de l'importance de leur collaboration avec les divers acteurs (communautés, ONG, gouvernements) impliqués dans ces débats. Les nouvelles «ethnographies de la nature» (Biersack, 2006, p. 25) n'œuvrent plus dans un paradigme binaire opposant la culture à une nature statique, organique et réifiée (Escobar, 1999). Elles discutent plutôt d'une nature historicisée, traversée d'une quantité de processus politiques, économiques, symboliques, biologiques et sociaux. Voilà ce que l'anthropologie de l'environnement peut transmettre aux professionnels de l'humanitaire et du développement : une compréhension plus riche, plus responsable et peut-être plus engagée des relations entre les hommes et leur milieu.

CHAPITRE 5

L'assainissement et la gouvernance urbaine

Jacky Bouju

« Alors que l'urbanisation croissante des territoires reste un phénomène majeur dans les pays en développement. Il est plus que jamais nécessaire d'y assurer les conditions d'un développement urbain durable. Au nombre de ces conditions, la gestion des déchets liquides et solides produits par les villes joue un rôle central : en dépendent à la fois l'amélioration des conditions de vie des populations et la protection de l'environnement. »

Bérangère Quincy,
Préface au programme Déchets
et assainissement urbain, 2002-2004.
Source : http://www.pseau.org/index_fr.php

IMPORTANCE DE L'ASSAINISSEMENT DANS LE CHAMP DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE

Depuis l'œuvre fondatrice de Mary Douglas (1966), nous savons que les pratiques de propreté consistent de manière quasi universelle à écarter la saleté ou la souillure des espaces de vie individuelle ou

collective. Cet écartement se traduit en pratique par un déplacement inévitable des restes, des résidus, des rebuts, des déchets, de la poussière, des immondices, des ordures, de la saleté, des déjections, des excréptions et des sécrétions corporelles, sur le mode de l'évacuation et du stockage dans un autre espace que celui de sa production initiale. Or, dans le contexte d'urbanisation croissante des mégapoles urbaines du monde, les modes d'évacuation et de traitement des ordures domestiques et des déchets urbains tendent à se dégrader. Ce phénomène constitue aujourd'hui un problème majeur de développement que doivent affronter les agences de développement et les praticiens de l'aide humanitaire.

La surexploitation du milieu et les concentrations urbaines contemporaines conduisent à d'inévitables accumulations de déchets. Lié à la vie biologique et à l'activité quotidienne de l'homme en société, le déchet n'a pas de réalité objective. Il n'existe qu'à partir du moment où, dans le cadre d'une activité de production naturelle ou artificielle localisée, on considère que la matière dont il est fait est un résidu inutile, une matière sans intérêt qui a perdu toute valeur d'usage. Mais on sait bien que, pour une même matière, la conception de ce qui est ou non résidu, déchet ou ordure et de ce qui peut souiller ou polluer, varie grandement, d'un contexte à un autre, d'une classe sociale à une autre, d'une culture à une autre, d'un acteur urbain à l'autre, etc.

Il en va de même pour les eaux usées et les *excreta* qui constituent le résidu quotidien du fonctionnement d'une communauté humaine localisée. Ce sont des produits liquides ou facilement liquéfiables, telles que les matières fécales, les urines, les eaux de toilette, de cuisine, de lavage du linge, de vaisselle, du nettoyage des sols, etc. Ces sous-produits de la vie quotidienne se caractérisent par leur volume et surtout leur nocivité, car ils contiennent de nombreuses espèces microbiennes responsables de diverses affections endémiques ou épidémiques (choléra, diarrhée, paludisme, dysenterie, etc.). L'irruption des matières synthétiques dans l'ordre biologique s'ajoute à un processus de pollution lente mais inexorable des systèmes naturels produisant ainsi une sorte de phénomène d'overdose. Aujourd'hui, dans les pays du Sud, les problèmes locaux d'accumulation des déchets sont démultipliés par l'importation corrompue de déchets dont le trafic mondial est contrôlé par une mafia internationale¹. L'évacuation et le traitement des déchets et des déjections domestiques se présentent donc comme un phénomène social multidimensionnel, tout à la

1. On estime actuellement que ce trafic est plus rémunérateur que le trafic de drogue.

fois économique et technique, social et politique, en rapport direct avec la pollution et la propreté de l'environnement urbain, la santé publique mais aussi la sociabilité vicinale, les politiques publiques et l'aménagement, la politique municipale et la citoyenneté communale, et qui se déploie aux différentes échelles microlocale, communale, nationale, voire mondiale si l'on considère le trafic illicite international des déchets.

Ce phénomène, aux dimensions à la fois individuelle et collective, sanitaire et technique, morale et sécuritaire, fait de ce champ du développement une arène éminemment politique. Le plus étonnant peut-être est que l'évacuation des ordures est aussi considérée comme une prérogative politique par les citadins pauvres des mégapoles du tiers-monde. Dans celles-ci, les catégories du sale et du propre sont utilisées ou manipulées à des fins de discrimination sociale ou de stigmatisation de certaines catégories sociales ou de certains quartiers : en retour la saleté semble s'afficher, s'étaler et s'étendre comme un défi à l'ordre moral et politique localement dominant. En ce début de xx^e siècle, l'évacuation et le stockage des déchets de l'activité humaine sont devenus un problème politique grave qui se trouve au cœur de toute problématique sociétale et environnementale de développement durable.

On l'aura bien compris, ce champ thématique complexe concerne donc une grande variété de praticiens de l'aide humanitaire et de techniciens du développement urbain, mais il concerne aussi l'anthropologue. En effet, la variation des échelles sociétales (domestique, communautaire, publique) et la diversité des dimensions concernées, idéologiques (morale religieuse ou civique), sociales (sociabilité vicinale), politiques (aménagements infrastructurels, décisions de financement, effectivité des sanctions) se présentent sous la forme d'un « fait social total » qui interdit d'emblée toute approche univoque en termes strictement techniques, sanitaires ou managériaux. L'application de l'anthropologie aux questions d'assainissement urbain implique donc une approche par l'enchevêtrement de logiques politiques, sociales, économiques et culturelles voire morales dont la description et l'analyse constituent un objet aujourd'hui classique de l'anthropologie du développement¹.

Ainsi qu'en témoignent les travaux sur cette question (*infra*) et les études de cas développées ci-dessous, les problèmes posés par l'assainissement des villes peuvent être abordés de plusieurs points

1. Sur l'enchevêtrement des logiques sociales, voir Jean-Pierre Olivier de Sardan (1995, p. 48-50).

selon l'échelle à laquelle ils se manifestent et la dimension concernée. J'en retiendrai ici deux principaux. L'anthropologie politique pour tout ce qui concerne, par exemple, les politiques publiques communales d'assainissement, la relation des services techniques municipaux d'enlèvement des ordures avec les citoyens, le respect par les autorités municipales de la régulation sanitaire en vigueur. L'anthropologie sociale ensuite pour l'étude des pratiques domestiques d'assainissement et de propreté, des conflits de voisinage engendrés par les modes populaires d'évacuation des eaux usées et des ordures ainsi que la relation complexe qu'entretiennent les représentations hygiéniques de la saleté et les représentations religieuses de la souillure dans les conceptions populaires de la contamination.

HISTORIQUE DE L'IMPLICATION DES ANTHROPOLOGUES DANS CE CHAMP DE RÉFLEXION

L'implication des anthropologues

Pour l'anthropologie, le thème du déchet, de l'ordure et de la saleté présente un intérêt certain dont témoignent quelques œuvres pionnières. En premier lieu, bien sûr, celle de Mary Douglas sur la souillure qui est devenue aujourd'hui un classique (1966, *Purity and Danger : An Analysis of the Concepts of Pollution and Taboo*. London, Routledge & Kegan Paul. Traduit en 1971, *De la souillure – Essai sur les notions de pollution et de tabou*). Cependant, ce champ thématique a attiré d'autres sciences sociales comme l'histoire, la géographie et la sociologie urbaines (*infra*), tandis que l'anthropologie demeurait à l'écart de cet objet d'étude. Après Douglas, il n'existe pas en anthropologie, au niveau international, de travaux qui ont fait date dans ce domaine avant celui de Thompson à la fin des années 1970 (1979, *Rubbish Theory : The Creation and Destruction of Value*). Il fallut ainsi attendre le milieu des années 1980 pour avoir les premières recherches empiriques françaises sur les pratiques sanitaires populaires, sur l'assainissement domestique comme point focal du cadre de vie et de l'environnement urbain, sur la symbolique du déchet ou sur les politiques de propreté de la ville. Ce champ thématique est donc très récent en anthropologie et tout particulièrement pour ce qui

concerne les conceptions et pratiques dans les pays du Sud. Mais à partir des années 1990, la littérature anthropologique sur le thème du déchet abonde et aborde une grande diversité de sujets, ainsi qu'en témoigne la revue de la littérature internationale ci-dessous.

Revue de la littérature internationale sur ce thème

Après Mary Douglas (*supra*), il fallut attendre dix ans pour voir arriver la première recherche sur le thème des problèmes d'assainissement d'une ville du Tiers-monde avec la thèse de doctorat du sociologue urbain Georges Knaebel (1978) sur Pointe-Noire. Pourtant, assez curieusement, cette initiative pionnière reste sans suite et il n'y aura plus de travaux sur ce thème en Afrique noire pendant près de quinze ans. L'année suivante, Thompson (1979) publia, dans un ouvrage qui fit date, une conception de la déchéance du déchet fondée sur une théorie de la création et de la destruction de la valeur.

À l'aube des années 1980, ces recherches pionnières ouvrirent la voie à une prolifération de travaux sur les questions de la propreté de la ville, de l'environnement et de l'assainissement et de l'hygiène. En 1981, l'historien américain Martin Melosi publie une histoire de l'environnement urbain qui retrace le développement de la gestion urbaine des ordures et de leur évacuation tandis que le Britannique Alastair White publie un rapport pour l'Organisation mondiale de la santé où il présente des concepts, stratégies et méthodes pour renforcer la participation communautaire dans les projets d'accès à l'eau et à l'assainissement, dans une perspective de développement durable. À la même période, en France, les premiers travaux sur la dimension hygiène et santé publique portent, plus précisément, sur une histoire des odeurs et des commodités.

À partir de 1982, les publications se multiplient : ces thèmes sont illustrés par les travaux d'Alain Corbin, le premier (1982) sur le rapport entre l'imaginaire social et l'odorat aux XVIII^e et XIX^e siècles, le deuxième sur l'hygiène publique et les *excreta* dans la ville pré-hausmannienne et le troisième sur l'histoire des pratiques de déjection. Les sociologues ne sont pas en reste. Les études de sociologie urbaine portent sur la mise au propre de la ville et l'évacuation des *excreta* (Dupuy & Knaebel, 1982 ; Gleichmann, 1982). En rapport étroit avec ce thème de la propreté urbaine, la problématique de « l'assainissement » et de « l'évacuation et du traitement des déchets » des villes du tiers-monde est l'objet d'approches pluridisciplinaires.

Retour en Afrique noire avec Edward Green (1982) qui propose une méthode d'investigation des pratiques sanitaires au Swaziland, tandis qu'Alice Peeters (1982) livre une recherche sociologique sur la relation entre l'hygiène et la propreté aux Antilles. L'année suivante, Roger-Henri Guerrand (1983) publie une « Histoire des commodités » pendant que la sociologue Michèle Jolé (1982) publie une étude sur « l'hygiène publique » dans l'espace public à Rabat, au Maroc. Ce thème de la propreté urbaine donne lieu à de nombreux travaux dont quelques-uns — comme l'article de Georges Preli et Maïté Clavel (1984) — montrent comment la dimension hygiène associée à celle de santé publique fut souvent instrumentalisée pour justifier des politiques nationales ou municipales autoritaires de mise au propre de la ville. Henry Coing et Iraina Montado (1985) développent une approche urbanistique de cette question.

À la suite de ces travaux, la dimension politique du thème apparaît alors clairement ; le « sale » et le « propre » sont maintenant traités comme tels par l'historien Georges Vigarello (1985) et par le sociologue Henri-Pierre Jeudy (1985) qui renouvelle la problématique en posant le problème du point de vue d'une anthropologie politique de la ville. Il en ressort que la propreté, celle des corps, des objets et des lieux, associée à l'hygiène depuis le siècle dernier, est une valeur incontestée et respectée des sociétés riches et industrialisées. Il constate une alliance effective entre l'ordre social, moral et l'hygiène. Les représentations de la saleté et de la propreté (ambivalentes car relevant du visuel, de l'olfactif et du tactile) participent toujours de l'organisation symbolique des sociétés, mais en se scindant en des références archétypales au pur et à l'impur. La conquête de l'hygiène a ainsi désacralisé la saleté et la propreté en imposant un ordre sanitaire qui n'est pas sans relation avec un ordre sécuritaire. La propreté de la ville demeure un enjeu politique majeur car l'analogie perdure entre l'image d'une cohésion de l'espace urbain et celle de la propreté. La politique de propreté apparaît comme une possibilité de mise en scène de la puissance du pouvoir municipal à maîtriser l'espace public de la ville. On comprend alors comment, inversement, la saleté peut s'afficher socialement comme une volonté populaire de transgression ou de parodie des figures de l'ordre politique local.

À la fin des années 1980 un grand nombre de recherches de qualités se centrèrent sur la gestion populaire des ordures domestiques au Maghreb. On mentionnera Françoise Navez-Bouchanine qui publie ses recherches sur les « ordures ménagères » conduites à

Rabat-Salé (1987), à Fès (1988) et enfin à Meknès (1989) au Maroc. Cette recherche tout en finesse lui a permis de développer le concept « d'espace limitrophe », pour rendre compte des débordements systématiques des activités domestiques dans l'espace public immédiatement contigu à l'espace privé de l'habitation. En 1986, après avoir étudié les « pratiques de propreté » à Tunis (Tunisie), Michèle Jolé conduit une réflexion intéressante sur les limites symboliques de l'ordure (1989). Au Maroc encore, Michèle Jolé procède à une ethnographie des pratiques populaires de « gestion publique des ordures domestiques » à Rabat et à Temara (1991), focalisant son attention sur la signification citoyenne conférée à l'évacuation des ordures par les habitants et sur la construction sociale de la limite espace privé domestique/espace public urbain par les pratiques locales de rejet. La concentration de nombreuses recherches dans les villes du Maghreb dans les années 1980 a produit un ensemble de travaux de qualité qui ont permis d'avoir une approche politique comparative des problèmes étudiés. Sur ce même thème, on retrouve Georges Knaebel (1988) qui s'intéresse à l'évacuation des excréments à Salvador de Bahia (Brésil) et qui en tirera des réflexions générales et théoriques passionnantes (1991). En Suède, Uno Wimblad (1990) traite explicitement de la question des *excreta* en milieu populaire. Ce thème du traitement et de l'évacuation des *excreta* qui n'était guère en odeur de sainteté chez les chercheurs trouve alors, grâce à ces auteurs, toute la place qu'il mérite avec l'étude des *excreta* au Ghana de Sjaak Van der Geest (1998). En 1990, la recherche française revient en Afrique noire avec le travail d'ethnographie urbaine mené par la sociologue Arlette Poloni sur les pratiques de propreté domestique à Ouagadougou (Burkina Faso).

En 1991, avec la parution d'un numéro spécial des *Annales de la recherche urbaine*, intitulé « Le génie du propre », la question de la propreté de la ville, et donc de l'assainissement, est enfin posée en termes de gouvernance urbaine. Cette perspective clairement affichée va renouveler la recherche pluridisciplinaire sur la gestion de l'immondice. La question des politiques de mise au propre des métropoles de nombreux pays y est largement discutée en soulignant les risques de discrimination et de gentrification explicites ou implicites que ces politiques génèrent. La complexité de la notion de propreté (hygiénique, sociale, fonctionnelle ou esthétique) y est finement analysée (Clavel, 1991). Elle montre que la propreté de la ville relève des techniques de gestion, d'une conception de la propreté qui l'apparente à un certain ordre public. Assurer la propreté

de la ville, c'est rendre possible son fonctionnement, c'est-à-dire faciliter les circulations, les échanges, prévoir des repères précis, éviter les confusions. C'est aussi la rendre attractive : la propreté des villes rend compte de l'aisance de leurs habitants, de la capacité de leur autorité municipale à apaiser les antagonismes et à organiser la vie collective, ce qui peut attirer créateurs d'emplois, tourisme et professions prestigieuses. Il en ressort, pour l'Inde entre autres, que l'amélioration de la propreté et de l'hygiène dans une fraction des espaces urbains indiens est un élément nécessaire à la constitution d'un vaste marché pour les produits modernes et d'un réservoir de compétences à bas prix que le système capitaliste mondial est désireux d'exploiter. La mise au propre des villes du tiers-monde est à mettre en rapport avec la mondialisation et les flux du capitalisme international (Cadène, 1991).

L'année suivante, Marion Ségaud (1992) édite un ouvrage pluri-disciplinaire qui interroge le phénomène propreté dans la ville au sein de l'espace domestique dans diverses sociétés. La malpropreté y apparaît fortement liée au sentiment d'insécurité dans l'espace urbain. Particulièrement dans notre culture où la propreté est associée à la santé physique et mentale de quartiers entiers. Mais dans la plupart des cultures, la propreté est considérée comme un opérateur de la civilité et de l'urbanité, qualités fondamentales du citadin. La saleté et la dégradation apparaissent alors comme un symptôme de crise sociale ou de non-maîtrise de la ville. En 1999, Jean-Claude Beaune édite un ouvrage collectif centré sur le déchet, intitulé *le déchet, le rebut, le rien* qui aborde une nouvelle thématique, celle du déchet ultime, nucléaire ou autre, définitivement inutile et que rien ne peut réduire ou détruire et qu'il faut stoker, ici ou ailleurs, le plus loin possible.

Dans la dernière décennie, les recherches sur les pratiques populaires et les politiques publiques d'assainissement dans les villes africaines continuent (Bouju et Ouattara (dir.), 2002; Olivier de Sardan (dir.), 2002). Au-delà des questions de gouvernance urbaine, les pistes de réflexion se diversifient, tout en s'approfondissant, sur les relations complexes que les hommes entretiennent avec leurs déchets (Hawkins, 2001, 2005; Cohen & Johnson (eds), 2005; Rogers, 2005). De nouvelles relations symboliques sont explorées, comme le désordre du monde matériel engendré par les ruines industrielles (Edensor, 2005a, 2005b) ou encore la dimension cosmogonique de la topologie de déchets dans et hors de l'espace de vie dogon (Douny, 2005).

La rencontre de l'anthropologie et du développement dans ce champ de réflexion

Cet état bibliographique de la question telle qu'appréhendée par les sciences sociales n'est sans doute pas exhaustif, mais il est suffisamment complet pour illustrer en pointillés la manière dont se sont croisées la perspective anthropologique et celle du développement urbain durable. Dès les premières publications, il se dégage trois grandes approches de ce thème complexe. La première approche anthropologique de cette question traite de la souillure d'un point de vue théorique et comparatiste mais non empirique (Douglas, 1966). Le choix du thème de la souillure plutôt que celui de la saleté, des déchets ou de l'hygiène, traduit bien la division du travail intellectuel entre les sciences sociales de l'époque : la souillure, le pur et l'impur relèvent de la culture, ils sont donc des objets légitimes de recherche en ethnologie (le thème de l'assainissement de la ville est laissé à la sociologie urbaine et à l'histoire). Dans cette approche, la recherche est centrée sur la personne dans son rapport symbolique à elle-même (ipséité) et dans la construction de son rapport à autrui (identité/altérité) en fonction de ses représentations symboliques (religieuses ou morales) du pur et de l'impur. Le registre (religieux) du pur et de l'impur sous-tend diverses conceptions souvent très délétères de la contagion qui renvoient à des morales du bien et du mal sanctionnées par des pratiques d'évitement et des rites de purification. La notion de souillure s'appuie sur des conceptions culturelles du pur et de l'impur, du danger de la contagion, des pratiques sociales d'évitement et des pratiques rituelles de purification. Cette approche par la souillure individuelle est évidemment en rapport étroit avec les approches par l'hygiène, mais totalement coupée des questions de développement.

L'approche développementiste est alors essentiellement le fait d'une sociologie urbaine et historique préoccupée par la nature collective de la production, de l'accumulation, de l'évacuation et du recyclage des déchets urbains. (Knaebel, 1978; Laporte, 1978; Melosi, 1981; Dupuy et Knaebel, 1982; Gleichmann, 1982; Vigarello, 1985, 1999). Deux sous-thèmes font alors l'objet de recherches appliquées : la santé publique et l'assainissement de la ville. En effet, les pratiques sanitaires populaires associées aux pratiques d'assainissement domestique sont au centre d'enquêtes qui s'appuient sur une conception pasteurienne de l'hygiène, du propre qui est sain et du sale qui est

malsain, ainsi que sur une conception scientifique de la contamination et la généralisation de pratiques sanitaires d'hygiène individuelle et collective qui l'évite et que les programmes de développement cherchent à généraliser. L'anthropologie montrera que dans nombre de sociétés du Sud, la conception hygiénique de la propreté et de la maladie entre souvent en concurrence ou en ambivalence symbolique avec les conceptions rituelles ou morales de la pureté et de la souillure (*supra*). Le sous-thème de l'assainissement s'appuie sur les mêmes conceptions hygiénistes, mais il s'intéresse à un autre moment et à un autre espace des pratiques sociales : celui de l'évacuation domestique, du stockage municipal et du recyclage communal des ordures et des *excreta* dans l'espace public. Apparaît alors la question plus particulière de la pollution qui s'ajoute aux notions de saleté, de souillure et de contamination.

Cette question de l'assainissement des villes est devenue avec le temps un problème de développement à part entière. De fait, on observe une orientation de plus en plus empirique des recherches en développement sur la ville et un glissement général des thématiques vers les questions d'environnement urbain et de propreté de la ville (Green, 1982 ; Jolé, 1982, 1986, 1989, 1991 ; Peeters, 1982 ; Preli et Clavel, 1984). L'ampleur internationale prise par les questions d'assainissement des grandes mégapoles urbaines oriente définitivement les recherches en sociologie urbaine dans le sens d'une approche politique (Jeudy, 1985, 1991 ; Lesbet, 1985, 1992 ; Knaebel, 1988, 1991, Clavel, 1991). La critique sociologique de la mise au propre de la ville par les politiques publiques d'assainissement devient un thème majeur investigué tant dans les villes du Nord que du Sud (Jolé, 1986, 1989, 1991 ; Bertolini et Chabert d'Hières, 1987 ; Navez-Bouchanine, 1987, 1988, 1989 ; Poloni, 1990 ; Rathje et Murphy, 1992).

À la fin des années 1980, en réaction à la critique post-moderniste, l'anthropologie générale engage un profond renouvellement de ses objets, de ses approches et de sa méthode. Elle affirme alors son intérêt pour de nouveaux objets parmi lesquels le déchet, les pratiques sanitaires et l'assainissement. Dans le champ du développement, c'est une anthropologie urbaine, sociale et politique qui montre qu'au-delà des questions d'hygiène individuelle, de pratiques de propreté domestiques ou d'assainissement municipal, c'est la relation des citadins à des dimensions essentielles de leur existence sociale qui est en cause : leur intégrité individuelle dans le cas de la souillure et de la maladie ou leur environnement de vie commune dans le cas de

pollution. Toutes ces recherches soulignent que la gestion de l'espace et du temps des déchets participe de l'appropriation sociale et culturelle de l'espace habité et du souci d'y reproduire les rapports sociaux qui le structurent. Elles montrent en particulier comment l'évacuation du déchet, en tant que marqueur de la limite entre espace privé domestique et espace public urbain, est au cœur de la dynamique des relations de civilité, d'urbanité et de sociabilité. Elles montrent aussi que l'évacuation des ordures domestiques par les services municipaux est considérée par les habitants des quartiers pauvres comme un des principaux indicateurs de leur citoyenneté. Cette approche anthropologique des conceptions du déchet et de la saleté et des pratiques populaires d'assainissement participe aujourd'hui encore au renouvellement des problématiques de recherche appliquées au développement (Wimblard, 1990 ; Querrien, 1991 ; Pétonnet, 1991, Ségaud (éd.), 1992 ; Kwawe, 1995 ; Bouju, Tinta et Poudiougou, 1998 ; Van der Geest, 1998, Beaune (éd.), 1999 ; Hawkins, 2001, 2005 ; Bouju et Ouattara (dir.), 2002 ; Olivier de Sardan (dir.), 2002 ; Cohen & Johnson, (eds), 2005 ; Rogers, 2005 ; Edensor, 2005a, 2005b ; Douy, 2007 ; Bouju, 2008).

Pour résumer, on peut considérer que l'implication de l'anthropologie dans ce champ du développement s'organise autour des deux grandes approches d'anthropologie sociale et d'anthropologie politique évoquées en introduction.

Ces deux approches se focalisent sur deux grands thèmes (qui se subdivisent en de nombreux sous-thèmes) :

1) Les conceptions, représentations et usages matériels et symboliques du *déchet*, du rapport qu'il entretient avec la *saleté*, la *souillure*, la *pollution* et la *maladie* à l'échelle individuelle (excrétions et sécrétions corporelles) et collective (déchets, ordures, eaux usées).

2) Les conceptions, les pratiques et les normes d'évitement et d'écartement du *déchet* et de la *saleté* à l'échelle individuelle (hygiène, propreté et esthétique personnelle, purification rituelle, symbole affiché de civilité et d'urbanité) et collective (évacuation des déchets et assainissement domestique comme marqueurs de la limite des espaces appropriés, stockage et recyclage municipal des déchets et des eaux usées, politiques communales de propreté et d'embellissement urbain, politiques de sensibilisation aux pratiques hygiéniques, politiques publiques de protection de l'environnement, etc.).

RÉFLEXION THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

La réflexion théorique et méthodologique s'organisera autour de trois études de cas qui illustreront autant que possible les trois postures – critique, appliquée et intermédiaire –, que la recherche peut prendre en fonction des termes de référence qui lui définissent une feuille de route. Ces cas n'ont donc pas la prétention de représenter la diversité des recherches et des approches possibles dans ce champ thématique, ce qui serait à l'évidence un objectif impossible. Mais nous pensons qu'ils sont représentatifs des études anthropologiques conduites en réponse à une commande de recherche sur l'assainissement urbain. Le premier cas qui porte sur la « résistance des ordures » à la Casbah d'Alger (Lesbet, 1985) est la première d'une série de recherches pionnières en anthropologie de l'ordure conduites en Afrique du Nord (Navez-Bouchanine, 1987, 1988, 1989 ; Jolé, 1986, 1989, 1991). Les deux cas suivants portent sur des recherches relativement récentes conduites à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) répondant à une commande du ministère français des Affaires étrangères qui décida en 2000 d'engager un vaste programme de recherche-action sur la « Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain », piloté par le programme Solidarité/Eau et le PDM (Programme de développement municipal), pour faire un état des situations concernant les problèmes d'assainissement domestique dans les villes des Pays en développement et pour accélérer la capitalisation, la recherche et la diffusion de nouvelles approches de l'assainissement ainsi que le renforcement des capacités locales.

Cas n° 1 – Une approche critique : la résistance des ordures ménagères à Alger (Algérie)

Djaffar Lesbet, sociologue et architecte algérien, a présenté une analyse très intéressante du dysfonctionnement du système de ramassage des ordures d'Alger (1992)¹. Sa posture critique, affichée dès les premières lignes de son article est clairement fondée sur la « théorie de la dépendance »². Selon cette théorie du développement, d'inspi-

-
1. L'article de référence (1992) fait suite à sa thèse publiée en 1985, *La Casbah d'Alger – Gestion urbaine et vie sociale*, Bordeaux, CEGET.
 2. Celle-ci s'oppose à la « théorie de la modernisation » inspirée par le capitalisme et l'approche économiste libérale qui fut dominante dans la décennie 1950-1960. Après deux décades pendant

ration marxiste, le tiers-monde est une création du processus historique d'exploitation économique et politique et les structures de la dépendance se reproduisent à l'intérieur de chaque pays. Ce point de vue est explicite : « Les institutions des pays du Tiers-Monde ne bénéficient pas de l'indulgence des regards des observateurs extérieurs [...] Ils n'ont pas droit au fusible protecteur, la moindre erreur à n'importe quel niveau du système jette le discrédit sur l'ensemble de l'institution » (1992, p. 207). La critique majeure que l'on peut opposer à cette posture critique est qu'elle traite les États périphériques et leurs populations comme des acteurs passifs. Mais Djaffar Lesbet ne s'en tient pas à cette seule dénonciation de la dépendance. Et c'est là certainement tout l'intérêt de ce cas. Il part du constat que les habitants répandent leurs ordures dans l'espace public, « alors qu'ils placent l'hygiène parmi leurs plus hautes valeurs culturelles. » (1992 : 208), ordures que les services de l'État sont censés ramasser. Au plan méthodologique, il va construire son mode d'intelligibilité à partir de plusieurs registres explicatifs.

Il situe le premier niveau d'explication du problème dans le changement de culture et de population des habitants de la vieille ville, produit « d'une urbanisation rapide sans racine ni connaissance des pratiques citadines et d'un accroissement accéléré du pouvoir d'achat sans contrepartie productive » (1992, p. 209). Ce contexte a totalement modifié le rapport à l'espace, « la prolifération des ordures est l'un des reflets privilégiés d'une rupture continue entre des nouveaux citadins et l'ancien cadre urbain durement utilisé » (*Ibid.*). En contrepoint, Lesbet évoque la tenue légendaire des maisons citadines qui était le produit de pratiques sociales communautaires aujourd'hui en voie de disparition. La propreté des espaces privés et collectifs résultait d'un contrôle critique mutuel et continu avec sanction immédiate de mise au ban du groupe, de l'individu ou de la famille prise en défaut de manquement aux règles élémentaires d'hygiène. Mais il considère comme illusoire de s'accrocher à ces souvenirs nostalgiques d'un mode de vie qui a été jeté au rebut en même temps qu'on abandonnait son système traditionnel de ramassage des ordures (1992, p. 218).

Le second niveau d'explication tient au décalage entre le modèle historique de construction urbaine de la Casbah et le modèle de développement urbain d'origine coloniale qui se perpétue dans les

lesquelles la théorie de la dépendance lui a fait de l'ombre, celle-ci s'est de nouveau imposée, sous la forme ultra-libérale que nous lui connaissons aujourd'hui, après la chute du mur de Berlin dans les années 1980.

programmes de développement des services techniques d'assainissement. La propreté de la ville est perçue comme une politique volontariste de changement, planifiée localement mais imposée de l'extérieur par des normes étrangères. Il insiste en particulier sur la désarticulation entre les choix techniques impliqués par les politiques publiques d'assainissement et les pratiques populaires d'évacuation des ordures. Il montre que le ramassage des ordures (l'évacuation des déchets domestiques, artisanaux et industriels, l'évacuation des poussières, des boues et des immondices) est un problème de société qui, depuis l'époque coloniale, a été monopolisé par les techniciens de l'assainissement. Ce problème est théoriquement pris en charge par les pouvoirs publics en évitant soigneusement d'impliquer les habitants. D'un autre côté, les techniciens continuent à ignorer les pratiques de la société (1992, p. 213). Or, du fait du manque de moyens et d'un environnement général défavorable, « l'importation des technologies de pointe désarticule souvent le fonctionnement local créant ainsi d'autres problèmes sans apporter une réelle solution » (1992, p. 209). Les problèmes inhérents à la maîtrise de la technologie importée n'ont fait qu'aggraver les conséquences de l'abandon par la population locale de la technique ancienne et, semble-t-il, efficace d'évacuation des ordures par charrettes à traction asine. Depuis lors, le problème de l'amoncellement des ordures n'est pas pensé en termes de rupture (sociale, historique, culturelle, etc.) dans la continuité du peuplement urbain, mais en termes de manque technique « à combler par l'importation de technologies souvent sophistiquées mais rarement appropriées » (1992, p. 216). Cette situation particulière, qui trouve son origine dans une conception technocratique de la gestion urbaine, constitue le second niveau d'explication du problème : « Autrefois, les services techniques exposaient les problèmes et risquaient des solutions, aujourd'hui, seule la presse explique de manière convaincante la résistance populaire des habitants de la Casbah d'Alger à une politique imposée de propreté suivant les normes d'hygiène et d'esthétique du moment ». Lesbet observe que les discours normatifs qui saturent le débat citoyen sont dans l'incapacité de résoudre l'énorme écart entre « comment devrait être notre ville, reflet de notre culture, de notre civilisation, de notre éthique etc., et ce qu'est concrètement la ville, somme de nos pratiques individuelles » (1992, p. 214). Cet écart se traduit par un décalage entre les discours normatifs de la mairie sur la propreté de la ville, l'organisation théorique des services municipaux et l'incivisme des citadins malgré les

efforts qui sont faits, et la pratique réelle des autorités et des services municipaux qui est aux antipodes de ces beaux discours.

Ce décalage se retrouve dans l'insistance à souligner le manque d'hygiène et les dangers de santé publique qui menacent les citadins et dans l'absence d'analyse du dysfonctionnement des services techniques municipaux qui constitue son troisième niveau d'explication. Il constate que le médecin hygiéniste est régulièrement appelé à la barre des témoins pour décrire les maladies que recèlent les poubelles et désigner les dangers qui guettent les citadins, avec des mots savants, en laissant de côté le dysfonctionnement du système de ramassage qui traduit en fait un décalage entre la mission théorique du service de nettoiement telle qu'elle apparaît sur l'organigramme fixé au mur de la direction technique, et la pratique effective qui est très éloignée de ce fonctionnement supposé (1992, p. 216). Ce décalage est interprété comme une contradiction interne aux services techniques concernés, engendrée par la cohabitation problématique entre la logique bureaucratique dominante, la logique clientéliste individuelle des agents et la rigueur technique qu'impose le modèle importé de traitement des ordures. Les décalages entre moyens disponibles et enlèvement réel se traduisent par une accumulation d'ordures en tout genre jetées en vrac à même le sol qui rappellent sans cesse l'inefficacité du système en vigueur et son incapacité à réutiliser ses restes. Il semble d'ailleurs que les pays en voie de développement aient des difficultés à se débarrasser des déchets de ce qu'ils ne produisent pas (1992, p. 220).

Le quatrième niveau d'explication proposé par Lesbet est sans doute le plus original. Il situe son analyse au niveau de la gouvernance urbaine, à l'interface Pouvoirs publics municipaux/habitants des quartiers, en montrant comment le sous-développement de la ville est, avant tout, encastré dans les structures politico-économiques locales. C'est-à-dire à la fois dans les contradictions intrinsèques à la bureaucratie politique locale et dans l'absence de relation politique entre les Pouvoirs publics et les citadins-citoyens. Cette relation politique devrait avoir lieu dans une rencontre à l'interface entre les usagers du service public d'assainissement et la bureaucratie de ce même service. Mais c'est une interaction entre des habitants muets et une bureaucratie sourde : « L'heure est à l'arrogance qu'accompagnent les projets charitables qu'on forge à coup de plans d'urbanisme destructeurs pour dépersonnaliser un peuple qu'on considère comme venu de rien et ainsi on charge les nouveaux projets pour le réduire [...] Les dispositions prises alors tentent de domestiquer les nouveaux urbains quelles que soient leurs nationalités ou leurs origines et les anciens

citadins (autochtones) clochardisés, pour rendre cette mosaïque de peuplement apte et digne de demeurer dans la nouvelle cité» (1992, p. 210). Ainsi, de façon surprenante, car on retrouvera le même processus en Afrique noire, le problème d'évacuation des ordures de la Casbah d'Alger cristallise la rupture du lien politique entre les habitants de la ville et la bureaucratie administrative. Cette rupture est la résultante d'un long processus de modification des rapports sociaux, de dispositions et d'appropriations différentes de l'espace urbain, conjugués à l'absence de légitimité des institutions qui n'autorisent que la désobéissance passive et dont la prolifération des ordures et la non-performance de l'appareil productif ne sont que les facettes les plus visibles (1992, p 218). La résistance des amas d'ordures qui envahissent la ville n'est donc pas, d'abord, un problème technique. Elle est aussi le signe du pourrissement d'un système bureaucratique politisé à outrance. Une sorte d'indice de la disqualification du système politique en place. Les tas d'ordure jettent le discrédit sur l'appareil d'État et sur l'incapacité des services publics. Ici, comme dans d'autres métropoles du tiers-monde, l'enlèvement des ordures a été spontanément érigé par la population en indice de crédibilité politique préalable à toute tentative d'amélioration de l'environnement projeté par les Pouvoirs publics (1992, p. 217).

Cette étude de cas sur l'envahissement de la Casbah d'Alger par les ordures montre que le parti pris d'une approche strictement managériale (technique et/ou financière) interdit de voir les dysfonctionnements politiques et organisationnels des services publics qui apparaissent comme les causes premières des problèmes de développement posés par le système d'assainissement de la ville. Elle illustre la nécessité d'une approche qui prenne en considération plusieurs échelles et plusieurs niveaux d'appréhension des phénomènes : démographique, sociologique et politique.

Cas n° 2 et n° 3 – Deux approches anthropologiques de l'assainissement à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)

L'objectif du programme

L'objectif du grand programme de recherche sur l'assainissement lancé en 2000 par le ministère français des Affaires étrangères, le PS-Eau et le PDM¹ était motivé par le constat suivant : «Dans les

1. PDM : Programme de développement municipal.

pays en développement, les pratiques de gestion des déchets liquides et solides contredisent les principes de prudence écologique et de développement durable [...] Ces pratiques ont des impacts désastreux, à court et long termes, pour la santé des populations, les sols et les ressources. La situation est particulièrement critique dans les villes où les densités élevées de population concentrent les déchets et compliquent les problèmes. Les besoins en assainissement sont rarement couverts de manière satisfaisante. Et partout, l'urbanisation se poursuit, débordant les capacités des autorités urbaines à la gérer et à la maîtriser ». L'objectif de développement consistait à renforcer les capacités de la collectivité locale de sorte qu'elle puisse : « [...] mettre en place un service public dont elle garantit la qualité, la pérennité ainsi que l'équité des habitants face au service rendu. [...]. Si l'assainissement autonome seul, tel que le pratiquent spontanément les ménages, ne peut être considéré comme une solution de Service public, son amélioration grâce à des dispositifs d'assainissement individuels ou semi-collectifs, et son intégration au sein d'un schéma d'assainissement global et cohérent peuvent en faire une composante crédible d'un véritable service public » (http://www.pseau.org/index_fr.php).

L'implication des anthropologues dans le programme de recherche

En réponse à l'appel à participation, vingt équipes pluridisciplinaires, rassemblant des opérateurs et des chercheurs du Nord et du Sud, furent retenues pour conduire des actions de recherche et des actions pilotes. Mais sur les vingt projets acceptés, il n'y avait que deux projets de recherche anthropologique : « Une anthropologie politique de la fange : conceptions culturelles, pratiques sociales et enjeux institutionnels de la propriété urbaine (Burkina Faso)¹ » que je dirigeais avec Fatoumata Ouattara à l'Institut d'études africaines d'Aix-en-Provence et : « La question des déchets et de l'assainissement dans deux villes moyennes² », dirigé par Jean-Pierre Olivier de Sardan au LASDEL de Niamey. Tous les autres projets de recherche étaient, de manière dominante, fondés sur une approche micro ou macroéconomique, financière, technique ou sanitaire de la question.

Comment expliquer la faible implication des anthropologues ? Plusieurs raisons peuvent être invoquées. Comme on a pu le constater précédemment, l'anthropologie a mis beaucoup plus de temps que les autres sciences sociales pour s'appliquer sans complexe aux

1. Rapport de recherche téléchargeable sur : http://www.pseau.org/epa/gdda/Actions/Action_A04/Rap_final_A04.pdf

2. http://www.pseau.org/epa/gdda/Actions/Action_A03/rapport_final_A03.pdf

questions de développement associées à la propreté urbaine et à l'assainissement. Le constat de cette frilosité de la discipline, qui a longtemps vécu repliée dans sa tour d'ivoire académique, n'est pas nouveau. Mais ses conséquences durables sur la manière dont l'anthropologie est perçue et reconnue dans le monde du développement sont moins connues. En effet, d'une part, elle a très longtemps traîné la mauvaise réputation d'avoir été associée à l'ancien ordre colonial par les élites indépendantes du tiers-monde. D'autre part, les autres sciences ont très vite monopolisé le devant de la scène développementiste dans la mesure où elles abordaient très concrètement les dimensions du développement à mettre en œuvre et dans la mesure aussi où leur capacité critique, tant culturelle que politique, était très faible. En traduisant les moyens d'atteindre le bien-être en formules et en recommandations chiffrées, celles-ci ont conforté l'esprit scientifique, positiviste et non réflexif des approches du développement. Il en résulte aujourd'hui que les autres sciences du développement connaissent en général très mal l'anthropologie et n'ont guère idée de quoi les anthropologues sont capables. Les représentations les plus courantes de la discipline vont de l'anthropologie physique au recueil d'opinions en passant par l'ethnologie des sociétés primitives.

En ce qui concerne les deux projets de recherche acceptés, leur sélection dut beaucoup à la notoriété des porteurs de projet qui étaient connus des membres du comité scientifique et en particulier au PS/Eau¹. Mais, pour convaincre de leur capacité à produire des résultats intéressants sinon utiles, il a fallu expliquer longuement les avantages qualitatifs de l'approche ethnographique. Expliquer que la réalité sociale n'était pas transparente, que l'avantage incomparable de la méthode ethnographique par rapport aux autres méthodes d'enquêtes était de permettre l'accès aux savoir-faire implicites incorporés dans les pratiques, aux connaissances tacites sous-jacentes à l'exercice d'activités quotidiennes réalisées sur le mode de l'évidence, relevant d'un sens commun partagé et agi au quotidien. Il fallait expliquer que la méthode ne cherchait pas à recenser les faits les plus représentatifs statistiquement, mais qu'elle permettait d'épuiser la diversité des conceptions et des pratiques existantes, quelle que

1. Quelques années auparavant, nous avions participé à un appel à contribution lancé par le PS/Eau pour lequel nous avions dû «monter» à Paris pour justifier de l'inconsistance apparente de notre méthodologie (l'ethnographie). Sans doute, avons-nous dû être assez convaincants pour que nos interlocuteurs parient sur notre projet (Bouju J. et al., 1998, Approche anthropologique des stratégies d'acteurs et des pouvoirs locaux autour du service de l'eau à Bandiagara, Koro et Mopti (Mali). Opération de recherche n° 10. Rapport final, PS/Eau-ministère de la Coopération, 122 p. En ligne à <http://home.worldnet.fr/~alainmh/bibliogr.htm>). Cette expérience positive a joué un rôle favorable dans notre sélection pour ce nouvel appel à participation.

soit leur fréquence, et de jeter un éclairage nouveau sur les relations qu'elles entretiennent avec d'autres processus sociaux. En définitive, les bailleurs de fonds ont respecté l'indépendance intellectuelle des anthropologues de l'équipe qui ont pu construire librement leur objet de recherche.

Mais, il a fallu faire avec la contrainte de temps imposée par le délai de réponse à l'appel à contribution qui interdisait de prendre connaissance de l'ensemble des travaux antérieurs sur la question avant de construire la problématique de recherche. Par ailleurs, comme ce thème de recherche était nouveau pour notre équipe, ce ne fut que progressivement, pendant l'enquête, que l'on prit connaissance de l'état des savoirs sur la question de l'assainissement urbain. La qualité et la pertinence de la problématique de recherche auraient pu pâtir de ces deux handicaps qui furent heureusement contrebalancés par l'avantage majeur constitué par les savoirs préalables acquis dans le cadre de séjours de recherche antérieurs dans la zone d'enquête. La méthode ethnographique a donc été déployée dans une période de temps limitée (douze mois) avec une série de thèmes clés à investiguer qui remplaçaient l'approche inductive habituelle à la discipline. Les résultats ont fait l'objet d'une évaluation multiple et différentielle¹ qui est présentée dans « Synthèse des acquis du programme » et plus particulièrement pour ce qui concerne notre action de recherche dans l'analyse d'Émile Le Bris intitulée « Incrire les questions de l'assainissement et des déchets dans une problématique urbaine » (<http://www.pseau.org/epa/gdda/Urbain.pdf>).

Une méthodologie commune aux études de cas 2 et 3

À Bobo-Dioulasso, l'assainissement de la ville reposait d'un côté sur les systèmes d'assainissement domestique autonomes et de l'autre, sur une organisation éclatée de la collecte des ordures qui avait tendance à construire un environnement urbain fragmenté. Dans cette ville africaine moyenne comme dans tant d'autres, les infrastructures urbaines (adduction d'eau, caniveaux d'évacuation des eaux pluviales, enlèvement des ordures, écoles, services techniques municipaux, etc.) étaient chroniquement insuffisantes et mal entretenues dans les vieux quartiers centraux où elles existaient, insuffisantes dans les quartiers périphériques et inexistantes dans les nouveaux lotissements. Les

1. On peut considérer que ces résultats furent convaincants puisqu'on trouve aujourd'hui sur le site de restitution finale du programme cette phrase extraite de notre rapport : « le degré d'implication et d'engagement des populations dans les projets d'assainissement est fonction de la représentation qu'elles ont des déchets et des *excreta*, et du niveau de conscience qu'elles ont de l'impact sur leur santé de leurs pratiques quotidiennes. » (http://www.pseau.org/index_fr.php).

solutions techniques aux problèmes d'assainissement étaient bien connues. Le problème que posait leur mise en œuvre était donc principalement une question de coût (et ce choix économique est aussi un choix politique) et une question d'adéquation aux modes de vie locaux (et ce choix de société est encore un choix politique).

Nous avons donc opté pour une approche constructiviste orientée acteur, fondée sur un holisme méthodologique prenant en compte «l'enchevêtrement des logiques sociales» qui articule les paradigmes du finalisme individuel et de la détermination structurelle et qui, ce faisant, nous fournissait à la fois un schème explicatif et un modèle interprétatif. À partir de là, nous avons mis en œuvre une version empirique, qualitative, interactionniste, processuelle et comparative de la méthode ethnographique. L'enquête partait du point de vue des acteurs stratégiques de l'assainissement qu'elle a analysés dans leurs activités, leurs interactions et leurs rapports sociaux, à partir de leur catégorie sociale et de l'imbrication de leurs milieux d'appartenance, animés plus ou moins consciemment par le sens qu'ils attribuaient à leurs actions et à celles des autres, porteurs d'un univers symbolique de valeurs et d'idéologie qu'ils contribuaient à entretenir, à modifier et à reconstruire dans, par, ou contre, les institutions qui encadraient leur vie.

Le dispositif d'enquête a combiné plusieurs modes de collecte d'informations dont, entre autres, le suivi de cas de pollution urbaine et de nuisances de voisinage ; l'encadrement de mémoires de recherches ; la conduite d'entretiens individuels et de groupes, aboutissant à la production de significations en interfaces culturelles ; le recueil d'histoires locales ; la spatialisation cartographique ; l'enregistrement de techniques locales de classement et de comparaison selon les critères locaux de différenciation. Mais l'enquête s'est principalement appuyée sur des études de cas. L'étude de cas est en effet le meilleur dispositif d'enquête pour suivre une activité dans le temps et dans l'espace ainsi que les interactions des acteurs sociaux qui y participent et les processus qui contribuent à structurer et à transformer leurs pratiques. L'étude de cas fournit une vue rapprochée de l'interaction et de la confrontation sociale, permettant d'élucider les manières dont les individus manipulent les normes, les valeurs et développent des tactiques conformistes (invocation des normes) ou des stratégies subversives (contestation des normes) pour construire leur propre projet dans l'interaction. Une telle approche permettait de confronter ce qui est (ce qu'est concrètement la propreté de la ville, somme des pratiques individuelles et collectives des acteurs) à ce qui devrait

être (ce que devrait être la propreté de la ville, reflet d'une culture urbaine, etc.), et à analyser l'écart entre les deux. À cet égard, les conflits rencontrés (entre voisins ou avec les élus locaux) ont été utilisés comme entrée pour identifier et comprendre les enjeux sociaux, les convergences d'intérêts et les différences de stratégies. La sélection des cas a été, comme toujours, le résultat d'un compromis entre leur pertinence par rapport aux termes de référence de la commande et la faisabilité de l'enquête, étant donné les contraintes de temps et de moyens impartis. Il convient cependant de signaler que dans cette recherche, l'application de la méthode a été grandement facilitée par la connaissance préalable que les chercheurs avaient de la ville et de la société locale.

Cas n° 2 – Une approche appliquée : les aléas de la coopération institutionnelle des acteurs stratégiques de l'assainissement

L'orientation très appliquée de cette étude de cas cherchait à mettre en évidence les facteurs pouvant contribuer au renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage de la commune dans le cadre de la mise en place du Programme stratégique d'assainissement de Bobo-Dioulasso. Parmi ces facteurs, la description des conditions de coopération institutionnelle entre les différents acteurs stratégiques de l'assainissement avait été privilégiée.

L'enquête anthropologique a mis rapidement en évidence que la coopération interinstitutionnelle butait sur un certain nombre de problèmes dont le plus important était l'incapacité politique à réduire la dispersion des responsabilités de l'assainissement entre plusieurs organismes nationaux inégalement dotés en ressources humaines et matérielles. Cette situation institutionnelle se trouvait aggravée par d'autres problèmes, plus profonds et plus anciens, de communication, de collaboration et de coordination entre les différents organismes acteurs de l'assainissement et à l'intérieur de chacun d'eux. En premier lieu, il existait une pléthore d'acteurs qui n'avaient pas tous les moyens logistiques ni l'expérience nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches. En second lieu, on constatait un chevauchement dans les responsabilités entre ces différents acteurs institutionnels. Pour chacun d'eux, on a généralement constaté un manque d'engagement qui se traduisait par une insuffisance des ressources humaines et

matérielles mises à disposition, l'incompétence ou la formation inadéquate des agents et une mauvaise définition des fonctions et des responsabilités. Dans la plupart des services, on était confronté à des problèmes de transmission de l'information, de compétence et à une absence totale de coordination verticale : l'agent de terrain n'était pas tenu au courant des nouvelles orientations municipales ou nationales, la hiérarchie n'était pas informée des réactions de la population. Les différents niveaux institutionnels et opérationnels s'ignoraient totalement. Cette situation contribuait largement à l'absence d'implication dans le programme des responsables de service des différents départements de ces institutions.

Du côté de la commune de Bobo-Dioulasso, la situation n'était pas meilleure. En effet, bien que la loi ait prévu, entre autres, le transfert à la commune des compétences de l'Etat en matière d'assainissement, on observait que les services déconcentrés de l'Etat résistaient de toute leur capacité d'inertie au transfert de leurs compétences à la municipalité. En conséquence, la commune manquait de moyens propres. Par ailleurs, son action était paralysée par les grandes et les petites dettes clientélistes que ses élus avaient contractées pendant la période électorale. Faute de disposer des compétences et de moyens d'action crédibles, elle n'arrivait pas à s'imposer politiquement, ni aux directions des services déconcentrés de l'Etat, ni à la population. La seule ressource financière dont elle disposait, et dont elle abusait, c'était l'effet de manne provenant du détournement de parcelles d'habitation produites dans le cadre du lotissement de nouveaux secteurs urbains. Enfin, il n'y avait pas de définition précise des compétences attribuées aux différents partenaires impliqués (municipalité, opérateurs privés, services déconcentrés de l'Etat, ménages, coopération décentralisée, ONG) dans l'assainissement de la ville. Les acteurs de la société civile attendaient de la mairie qu'elle s'investisse dans l'organisation et la structuration du tissu associatif et qu'elle mette en place des structures permettant la communication et la concertation. Les associations de quartier qui intervenaient dans l'assainissement local insistaient sur le fait qu'elles n'agissaient qu'à cause de l'urgence et du danger potentiel et pour pallier aux défaillances des pouvoirs publics. Elles n'avaient aucune compétence particulière en matière d'approche participative et, dans la plupart des cas, la sensibilisation des citoyens consistait, en tout et pour tout, à susciter leur participation financière ou l'acquittement de la redevance pour service rendu. Elles avaient par ailleurs une tendance à se structurer à l'ancienne, en fonction d'une conception extrêmement rigide et hiérarchique de

l'organisation associative, avec un bureau tout-puissant, composé des notables locaux qui poursuivaient généralement des objectifs personnels à peine déguisés et qui entraient eux aussi en concurrence avec les autres associations pour la captation de la manne du développement.

L'enquête anthropologique a révélé que la raison de l'absence de coopération institutionnelle tenait à la situation de concurrence existant entre les institutions de l'assainissement. En effet, dans la situation présente, les services de chaque administration géraient des projets qui leur rapportaient quelque chose : *per diem*, formations, matériels informatiques, véhicules, etc., sans compter les détournements de fonds. Aucune d'entre elles n'était donc disposée à se priver de cette manne, ni à en partager le bénéfice avec les autres. De fait, les directeurs et chefs de services des grandes directions et offices institutionnels étaient tous en concurrence pour capter la ressource potentielle que constituait le financement du Programme stratégique d'assainissement de Bobo-Dioulasso qui se mettait en place : ils s'observaient et se dénigraient volontiers, en espérant que dans le processus de partage de la manne du développement, les concurrents resteraient sur la touche. Il n'y avait de fait ni coopération, ni concertation, ni circulation d'information, ni véritable transfert de compétences entre les acteurs stratégiques de l'assainissement.

L'approche anthropologique a donc permis d'identifier précisément les problèmes de coopération institutionnelle que rencontraient un projet de renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage en assainissement des collectivités locales. Mais ces problèmes étaient tellement politiques que l'anthropologue ne s'est pas hasardé à proposer des recommandations autres que celles très générales proposées ici en conclusion.

Cas n° 3 – Une approche intermédiaire : où la résistance des ordures signale une crise de la gouvernance

Cette troisième étude de cas illustre bien ce que peut être une approche anthropologique orientée, une sorte de moyen terme entre l'approche ethnographique classique et l'anthropologie appliquée. L'enquête répondait à une demande d'identification des pratiques et des conceptions populaires de l'assainissement. Une des difficultés de

construction de l'objet résidait dans le choix d'un niveau d'approche. En effet, les catégories du sale et du propre participent de l'ipséité (de la perception de son corps et de soi), de l'identité (des rapports sociaux et du respect des normes partagées) et de l'altérité (des modalités de l'échange et de la construction du rapport à l'Autre). Il fallait donc aborder le problème à ces différents niveaux simultanément.

Les conceptions et pratiques populaires d'assainissement

L'hypothèse de recherche principale supposait que l'implication des populations locales, des institutions et des autorités dans ce secteur de l'assainissement urbain était fonction, d'une part, de la conception et des représentations symboliques qu'elles avaient de la pollution et de la saleté charriées par les eaux usées et les *excreta* et, d'autre part, de la conception qu'elles avaient de l'impact de ces nuisances sur leur santé. L'hypothèse initiale d'une explication possible de la saleté urbaine par les conceptions culturelles des habitants sur la propreté a été rapidement infirmée. En effet, quelle que fût l'origine ethnique des citadins, on n'observait pas de différence majeure de comportement dans l'évacuation des déchets (ordures, eaux usées et *excreta*). Ici, comme partout ailleurs, la diversité des pratiques de propreté renvoyait à l'*habitus* de chacun. Mais il s'agissait d'un *habitus* urbain partagé plutôt que d'un *habitus* culturel ou ethnique. Les conceptions populaires de la propreté et de la saleté révélées par l'enquête reposaient sur les mêmes principes que ceux théorisés par Mary Douglas. Ici aussi, la saleté manifestait un désordre symbolique : « C'est ce qui n'est pas là où ça devrait être ! » Le travail de propreté consistait donc à mettre (soi-même, ses choses ou son espace) en ordre, et l'état de propreté n'est rien d'autre que cet ordre retrouvé et constaté par le regard des autres.

Mais, ici comme ailleurs, l'ordre du propre différait selon les groupes, les milieux ou les classes sociales. Ainsi, dans les milieux populaires, l'ordre du propre obéissait à une symbolique néotraditionnelle qui pose entre autres que certains déchets personnels (sang, règles, placenta, sécrétions vaginales, sperme, poils, cheveux) sont dans une relation de continuité avec la personne dont ils sont issus. De ce fait, ils étaient considérés comme dangereux pour leur propriétaire et leur évacuation exigeait un soin particulier. Une des difficultés de l'enquête tenait à la faible spécialisation lexicale qui ne permettait de différencier les registres de discours qu'après de longs entretiens : en effet, tout le monde employait le terme propre pour pur et propreté pour pureté ! Cette indistinction lexicale n'était pas sans engendrer une certaine confusion des discours et des messages de santé publique

puisque, en tout état de cause, on pouvait être, simultanément, rituellement pur et hygiéniquement sale, et inversement !

La croyance locale, très partagée, considérait que l'on pouvait faire disparaître les eaux usées et les *excreta* en les dispersant. Et le meilleur agent pour obtenir ce résultat c'était l'eau courante. D'abord, celle des cours d'eau, bien sûr, et c'est pourquoi on voit tant d'ordures sur les berges des rivières qui traversent la ville. Mais aussi les ruisselements des fortes pluies dans les rues, les rigoles, les caniveaux et même l'eau stagnante autour des bornes-fontaines. Quand il n'y avait pas d'eau et qu'on ne pouvait pas diluer, les gens jetaient dans la rue en espérant que les roues des véhicules et les semelles emporteraient les restes de la fange au loin. C'était à la fois le moyen le plus ancien et aussi le plus économique de se débarrasser de l'ordure. Cette volonté de dispersion et de dilution était à mettre en rapport avec la perception de la saleté : la saleté, c'est surtout une matière organique qui pue. Le corollaire est que, quand on ne voyait plus de saleté et que ça ne sentait plus mauvais, alors ce n'était plus sale, et si ce n'était pas sale, alors c'était propre ! Les discours des informateurs sur le propre renvoient souvent à la manière dont ils s'appropriaient leur espace de vie, à la conception de leur territoire urbain, à l'état de leurs liens sociaux de proximité et à leur conception d'une cité sans espace public partagé. Ici comme ailleurs, la propreté de l'espace de vie constituait un signe de cohésion sociale, un indicateur du respect de soi et des autres, elle était aussi un opérateur de civilité et d'urbanité qui se manifestait par la volonté de reproduire à l'identique les rapports sociaux entretenus dans cet espace.

Les formes que prenait la transition entre le domaine privé de la cour d'habitation, l'espace limitrophe et l'espace public faisaient apparaître des différences révélatrices d'un mode original d'appréhension de l'espace et d'organisation de l'habitat. Selon les conceptions populaires, la caractéristique de l'espace public était qu'il n'appartenait à personne. Il était donc, selon la coutume, en libre accès. C'est-à-dire appropriable privativement par toute personne capable de s'en saisir pour un usage privé et capable de faire respecter son droit de premier utilisateur auprès d'un nouveau venu. L'anthropologue comprenait mieux les tentatives d'appropriation, constamment renouvelées, de l'espace limitrophe des habitations ou de portions plus conséquentes de l'espace public urbain. Ces pratiques renvoient à une conception de la propriété selon laquelle la légitimité d'un droit exercé sur l'espace (les choses ou les gens) était directement fonction de la capacité du titulaire à le défendre. Le corollaire étant qu'une autorité n'était

reconnue, et donc respectée, que dans la mesure où elle se montrait capable de défendre ses droits sur son domaine.

Au-delà de l'hétérogénéité des identités de culture religieuse, de classe ou d'appartenance, deux civilisations se confrontaient à Bobo-Dioulasso. L'une, émergente, portée par les notables et les élites bourgeois européanisées pour lesquels le sale n'a plus sa place, et l'autre, finissante, celle de la majorité des habitants pauvres pour lesquels le sale se confond avec la souillure à connotation morale ou religieuse et n'a que peu de rapports avec l'hygiène et encore moins avec l'esthétique. Cette confrontation, inévitable, était source d'une formidable tension qui s'exprimait d'une part, dans le traitement populaire de l'espace public, où la juxtaposition des proximités paradoxales donne aux rues cet aspect désordonné et confus et d'autre part, dans cette incessante volonté de nettoyage et de mise en ordre de l'espace urbain toujours affirmée, mais jamais réalisée, par des pouvoirs publics et des autorités municipales qui souhaiteraient voir la ville retrouver une hypothétique propreté d'antan.

Mais l'anthropologue ne s'attendait pas à constater cette saleté systématique de l'espace public, ni cette indifférence, relative, des citadins à la proximité de l'ordure et de la fange. À l'évidence, la saleté de la ville posait un problème de gouvernance urbaine et d'identité citoyenne qu'il convenait d'investiguer.

La résistance des ordures comme problème de gouvernance

En effet, l'enquête a montré que l'espace public de la ville de Bobo-Dioulasso était perçu par les citoyens comme le territoire des pouvoirs publics. Un territoire urbain sur lequel la puissance publique devrait exercer son contrôle à travers le maintien et le développement des infrastructures d'assainissement et des services publics de nettoiement. De fait, la saleté de la ville avait aussi une signification civique qui s'exprimait dans les manquements systématiques aux attentes de l'autre qui caractérisaient la relation entre les habitants usagers des services publics de nettoiement et les autorités municipales. Aux défaillances des services municipaux de nettoiement et aux déficiences du système d'assainissement de la ville répondait l'incivisme provateur et protestataire de citoyens désabusés. En déversant les eaux usées sur la voie publique, en vidangeant la nuit les fosses septiques en pleine rue, en obstruant les caniveaux d'évacuation des eaux de pluie et en les utilisant comme poubelle ou comme égout pour leurs rejets, les citadins montraient qu'ils ignoraient les réglementations en

vigueur et qu'ils se moquaient des campagnes de sensibilisation pour l'hygiène et la propreté. La saleté de la ville exprimait une incivilité qui traduisait le mépris des citadins pauvres pour ces dignitaires et ces notables qui les abandonnaient à leur sort. La saleté apparaissait comme la résultante d'un processus dialectique : elle exprimait, simultanément, la provocation et la contestation de la légitimité des pouvoirs publics par les habitants et le mépris de ces mêmes pouvoirs publics pour les habitants à travers un désintérêt manifeste¹ pour l'entretien de l'assainissement de l'espace public communal. Vu comme cela, l'exposition des amas d'ordure dans la ville était moins un problème de développement des techniques d'assainissement (c'est-à-dire un problème de financement ou de choix technique) qu'un problème politique, et plus précisément un problème de gouvernance locale. La résistance des ordures et sa gestion institutionnelle pouvaient alors être conceptualisées sous la forme d'une arène constituée des acteurs associatifs et institutionnels, privés et publics, économiques, sociaux et politiques, concernés par l'enjeu que représente l'évacuation des eaux usées et des *excreta* domestiques de la ville de Bobo-Dioulasso. Ces acteurs stratégiques s'affrontaient en une série d'interfaces : citadins usagers/agents des services techniques municipaux, agents du service d'hygiène/entrepreneurs privés, agents des services déconcentrés de l'État/autorités municipales, citoyens électeurs/citoyens élus, entre autres. Chacune de ces interfaces était le lieu de rapports de coopération conflictuels où s'affrontaient des significations différentes et des intérêts concurrents. L'enquête a consisté à choisir et à suivre des situations de conflit mettant en scène l'interaction des acteurs institutionnels de l'assainissement.

*La crise de la gouvernance locale :
le point de vue des citoyens*

À tort ou à raison, les citoyens de base considéraient que les notables, les grands commerçants, les hommes politiques et les élus locaux s'intéressaient avant tout à tirer des bénéfices personnels immédiats au titre de leur fonction ou de leur mandat électif. La propreté de l'espace public et l'amélioration du cadre de vie urbain leur importaient peu. Pour nombre d'informateurs, la stagnation des ordures était le signe de l'abandon voire du mépris de leur quartier par les pouvoirs publics, tant municipaux qu'étatiques. Sur ce point, l'enquête a effec-

1. On sait par ailleurs que dans l'action quotidienne, les pratiques populaires d'évacuation des ordures se stabilisent en fonction des réactions qu'elles sont susceptibles d'engendrer de la part du voisinage immédiat ou des Pouvoirs publics.

tivement montré que les élus étaient imprégnés des valeurs du patrimonialisme ambiant : ils ne se sentaient pas comptables de l'intérêt général et ils ignoraient tout d'un service public d'assainissement. Mais, pour d'autres informateurs, l'espace public rempli par la fange et l'ordure témoignait d'une absence de maîtrise de l'espace urbain par les autorités politiques. De ce point de vue, souiller l'espace public était conçu comme un défi à l'ordre public. La prolifération des ordures signifiait la disqualification du système politique municipal en place. L'exposition des ordures apparaissait, à la fois, comme le moyen le plus économique qu'avaient trouvé les pauvres et les déclassés de la ville pour dire que leur marginalisation socio-économique était devenue insupportable, et comme la seule offense qui soit à leur disposition pour signifier aux pouvoirs publics, aux dominants, aux puissants et aux riches qu'ils avaient perdu le contrôle de l'espace public et que le maire était impuissant à faire régner l'ordre hygiénique de la propreté urbaine sur son territoire.

*La crise de la gouvernance locale :
le point de vue des pouvoirs publics*

Bien sûr, les autorités communales n'acceptaient pas l'idée que la saleté de la ville fût une conséquence directe de leur incapacité à développer les infrastructures urbaines ou à apaiser les antagonismes politiques locaux. Elles reconnaissaient plus volontiers leur défaillance dans la propreté des lieux publics qu'elles attribuaient, bien sûr, à un manque de moyens financiers et techniques. Mais on sait bien que les moyens matériels ne sont efficaces, et efficacement utilisés, qu'à partir du moment où leurs gestionnaires et usagers accordent de la valeur, de l'importance ou de l'intérêt à l'usage auxquels ils sont effectivement destinés. Or, la faiblesse des lignes budgétaires consacrées à l'assainissement par la mairie, les multiples interventions des notables pour faire « sauter » les amendes et contraventions diverses qui les frappaient pour manquement aux règles, ou encore, les cas de détournement des camions-bennes de ramassage des ordures pour des usages privés par les autorités municipales, montraient que c'était loin d'être le cas. Les autorités communales essayaient cependant de se réapproprier l'espace urbain en promouvant, de discours en discours, une identité urbaine nouvelle, « Bobo, ville propre », qui aurait été celle de la ville dans un âge d'or au passé indéterminé. Ce projet puisait dans la logique hygiéniste les raisons de sa légitimité et analysait la saleté présente comme la conséquence de l'incompréhension par les populations de l'enjeu vital que représentait la propreté

urbaine. Les responsables municipaux étaient particulièrement agacés par l'incivisme provocateur des citadins qui ne faisait que souligner la déficience du système d'assainissement et, plus généralement, celle des services techniques municipaux. Le manque chronique en personnels qualifiés ou en moyens de déplacement des services d'hygiène, de l'environnement ou de la santé, réduisait leur efficacité potentielle à néant. La réaction des contrevenants s'ajustait en conséquence sur le mode « pas vu, pas pris ! » À cet égard, les responsables des services techniques (ingénieurs municipaux, techniciens de l'Office national des eaux et de l'assainissement) ne manquaient jamais de stigmatiser les comportements des citadins qu'ils accusaient d'incivisme ou d'irresponsabilité. Les discours du maire renvoyaient eux aussi au même stéréotype d'une population urbaine indisciplinée et incivique, qui ne respectait pas les règles de la vie en collectivité.

*La défaillance des pouvoirs publics :
clientélisme et corruption*

Comme les citadins l'avaient bien perçu, l'assainissement de la ville relève d'une conception de la propreté urbaine qui l'apparente au maintien de l'ordre public. L'objectif d'assainissement de la ville exige en effet une volonté politique d'action collective qui devrait se manifester, entre autres, par l'édiction et la diffusion de règlements sanitaires et antipollution et par des dispositifs qui en sanctionnent efficacement la transgression. Or, la plupart de ces fonctions de régulation et de contrôle de la mairie n'étaient pas assurées. Il appartenait donc à l'anthropologue de comprendre les raisons de la contradiction entre la réglementation urbaine et les pratiques effectives des habitants, en s'interrogeant sur la nature et les fondements du compromis explicite ou implicite entre la régulation de contrôle (assurée par les services d'hygiène et de propreté et les forces de l'ordre) et la régulation effective (telle qu'elle ressort des pratiques des habitants).

Un premier élément d'explication résidait dans le fait que certaines décisions réglementaires concernant l'assainissement et la lutte contre la pollution (décrets d'application, ordonnances, arrêtés, etc.) n'avaient pas encore été prises ; les dispositions légales demeuraient donc inapplicables. Ainsi, à Bobo-Dioulasso, il n'existe pas encore de texte fixant les normes de qualité des eaux usées rejetables dans la nature, ou les normes de construction des ouvrages d'assainissement. Les dépôts d'ordure, les lieux de décharge et de dépotage, le forage de puits, l'utilisation de produits phytosanitaires pouvant polluer les eaux superficielles comme souterraines n'étaient, à l'époque,

soumis à aucune réglementation. Il ressortait des enquêtes que les prescriptions juridiques relatives aux substances dangereuses étaient peu connues voire ignorées par les responsables des entreprises mais aussi par des responsables de l'administration. L'existence de dispositifs juridiques et réglementaires ne suffisait donc pas à résoudre le problème. La maîtrise des risques sanitaires reposait essentiellement sur les comportements des acteurs de terrain et des usagers et sur leur compréhension des enjeux.

Un deuxième élément d'explication renvoyait au laxisme des autorités municipales en matière de délivrance du permis d'habiter. Le positionnement des bâtiments à construire sur une parcelle par l'urbaniste était, normalement, la condition d'obtention du permis de construire par la mairie (décision administrative). Cette procédure aurait pu être le moment d'intégration des normes d'assainissement du cadre urbain qui stipulent notamment l'obligation que les latrines, douches et puits perdus devaient être situés à l'intérieur de la parcelle d'habitation. Mais cette règle n'était ni appliquée ni sanctionnée ! En fait, les autorités communales étaient prisonnières de leurs multiples liens de dépendances clientélistes. Les hommes politiques et les élus étaient politiquement paralysés : ils étaient prisonniers à la fois de leur propre pratique, car leur(s) propriété(s) étais(en)t en situation irrégulière au plan des règles sanitaires, mais aussi de leur clientèle électorale qui aurait immédiatement réclamé un privilège d'exception. La plupart des agents communaux avaient été recrutés sur le principe du népotisme ou du clientélisme, en conséquence de quoi, les cas de fraude, de détournement, d'incompétence ou de corruption ne pouvaient être sanctionnés. Il était inconcevable pour la plupart des gens qu'un parent, un patron, un client ou un protégé puisse faire l'objet d'une sanction. Mais alors, que valaient les lois sur l'environnement et l'hygiène si elles n'étaient pas sanctionnées ? La régulation urbaine était soumise à la loi du plus riche : les contrevenants riches, les notables et les élus avaient réussi à imposer et généraliser un système d'impunité. Ce sentiment d'abandon par les élus municipaux, de priviléges accordés aux puissants, de laisser-faire concédé aux riches, entraînait une dépendance extrême des citoyens vis-à-vis des pouvoirs et des patrons locaux et favorisait une soumission opportuniste à l'arbitraire administratif et policier. Une des conséquences de tous ces manquements politiques était un déficit chronique de légitimité accumulé par les élus locaux qui se manifestait par la méfiance et la défiance des citadins et l'instrumentalisation généralisée des relations clientélistes avec l'autorité communale. Pour l'anthropologue, cette situation constituait

un des principaux obstacles à une participation responsable et collective de la société civile à l'assainissement de l'espace public.

En quoi pouvaient consister les recommandations de l'anthropologue ? Non pas à un renforcement des capacités techniques d'assainissement¹, mais à un renforcement des capacités civiques et démocratiques, qui consisterait à inventer un nouveau contrat social, en restaurant la confiance entre les citoyens élus et les citoyens électeurs. En effet, si le projet de renforcement des capacités du Plan stratégique d'assainissement de Bobo-Dioulasso devait négliger de prendre en considération cette dimension politique de la saleté urbaine, il s'interdirait sans doute d'atteindre ses objectifs majeurs. L'objectif de réhabilitation des infrastructures d'assainissement urbain dans le cadre du PSAB posait, en effet, le problème du maintien d'un état de propreté retrouvée. Après avoir construit de nouvelles infrastructures d'assainissement collectif, réhabilité les anciennes et promu un dispositif d'assainissement autonome, le véritable enjeu, si le programme s'était inscrit dans une stratégie de développement durable, aurait été de fournir un vrai service public d'assainissement aux citadins afin de produire ce bien collectif indivisible qu'est la propreté urbaine. Ce service public de propreté urbaine aurait dû être en mesure d'assurer à tous les citadins un moyen de se débarrasser de leurs ordures et de contrôler son évacuation et son élimination pour des raisons d'hygiène, de propreté, d'embellissement de la ville, c'est-à-dire de respect de ses habitants. La fourniture de ce service public aurait été un préalable à toute volonté de changement du rapport politique au bien collectif qu'est la propreté urbaine. Or, on l'a vu, les conditions politiques de la vie urbaine à Bobo-Dioulasso constituaient certainement le principal obstacle à une appropriation responsable et civique de la propreté de l'espace public.

CONCLUSION SUR LES ENJEUX ACTUELS DE L'ANTHROPOLOGIE SUR CE THÈME

L'anthropologie a montré que l'assainissement urbain était un domaine complexe qui, au-delà des dimensions strictement techniques ou financières, mêlait ordre social et ordre symbolique, ordre

1. Il est clair que l'approche anthropologique qui révèle toute la complexité et l'imbrication des logiques sociales va à l'encontre des besoins organisationnels en simplicité et en réduction de la complexité généralement souhaités par les bailleurs de fonds.

sanitaire et ordre sécuritaire, et que cette conjonction était éminemment politique. La nature nécessairement translocale des déchets, qui doivent être évacués de leur lieu de production pour être stockés et détruits dans un autre lieu, implique une gestion territoriale et donc politique qui fait de l'assainissement un problème de gouvernance.

Mais cet objet de recherche présente aussi un intérêt fondamental pour ce qui est de comprendre la nature actuelle du lien social en ville. En effet, le rapport à la propreté de l'espace urbain est une dimension d'un rapport social plus complexe qu'on appelle le civisme, qui présuppose l'existence de liens spécifiques (d'appropriation matérielle et symbolique de l'espace) entre les habitants et leur ville (l'urbanité), entre les habitants eux-mêmes (la civilité et l'identité) et enfin entre les habitants et les représentants du gouvernement de la Cité (la citoyenneté). D'un point de vue plus théorique, au-delà donc des objectifs immédiats de la recherche appliquée en ce domaine, un des enjeux actuels de ce champ de recherche est de jeter un éclairage nouveau sur la manière dont se construit aujourd'hui en ville le rapport acteur/institution ou individu/société. L'anthropologie du développement de l'assainissement est donc nécessairement une anthropologie politique.

La qualité de l'environnement urbain, son assainissement et sa propreté sont devenus aujourd'hui un enjeu de développement majeur à tous les niveaux (municipal, communal et national) pour les grandes métropoles dans tous les pays du monde. Pour cette raison, la recherche sur les questions d'assainissement de l'environnement urbain devrait accorder une place de première importance à l'anthropologie, que celle-ci soit fondamentale ou critique ou plus simplement orientée ou appliquée.

CHAPITRE 6

La santé

Carl Kendall

INTRODUCTION

Composer une synthèse sur l'anthropologie médicale appliquée à l'aide humanitaire et au développement, en particulier pour un ouvrage destiné à paraître en français, est une réelle gageure. La première série de difficultés à surmonter touche aux différentes approches et définitions en vigueur dans ce domaine. Les textes d'anthropologie médicale appliquée sont en général publiés en anglais, que ce soit aux États-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne et en Australie, avec les divers environnements culturels que cela implique. En outre, les deux sous-ensembles que forment l'anthropologie médicale appliquée, d'un côté, et l'aide humanitaire et le développement, de l'autre, ne sont pas sans donner lieu à quelques controverses (Schepers-Hughes, 1990 ; Ferguson, 1994 ; Schepers-Hugues, 1984). En France, la notion même d'anthropologie médicale a longtemps rencontré des résistances : la tradition française, contrairement à la tradition anglo-saxonne, s'intéresse davantage à la classification symbolique de la maladie qu'à l'expérience vécue par le malade (Fassin, 1992 ; Herzlich et Pierret, 1984 ; Laplantine, 1986 ; Augé et Herzlich, 1984).

La notion d'anthropologie appliquée est également contestée (Singer, 2008). Certains anthropologues, français et anglo-saxons, vont jusqu'à se demander si cette application est possible. L'anthropologie n'est pas, selon eux, compatible avec le jugement de valeur et ne peut tolérer l'interventionnisme ; l'anthropologue doit se borner à un rôle

de témoin et renoncer à se faire l'agent du changement. C'est donc sur un plan épistémologique qu'est niée la possibilité même de l'anthropologie appliquée. Les anthropologues critiques, quant à eux, la rejettent également, mais sur une tout autre base. Ils dénoncent la puissance de cette science ; il est vrai que la manière dont l'anthropologie a été utilisée par la France et la Grande-Bretagne dans leurs anciennes colonies, puis par les États-Unis pendant la guerre froide, au Vietnam et aujourd'hui en Irak, montre que l'application de l'anthropologie peut être à la fois dangereuse et contraire à l'éthique. Chez les médecins et les professionnels de la santé publique, l'anthropologie appliquée apparaît souvent d'une utilité limitée ; la durée du temps passé sur le terrain, la production de connaissances limitées et localisées, et la légitimité de l'anthropologie à répondre à des questions de santé, sont considérées comme problématiques. Aux yeux de nombreux critiques, les efforts en matière de développement (en particulier économique) et d'aide humanitaire, qui atteignent si rarement leurs objectifs, doivent être remis en question (Ferguson, 1994 ; Easterly, 2006 ; Escobar, 1995 ; Rist, 2002). Et lorsque les programmes de développement sont institués à des fins purement politiques, les anthropologues peuvent se trouver compromis par des objectifs de court terme rarement explicités, ce que les anthropologues critiques dénoncent à juste titre (Baer *et al.*, 1986, 1997).

Si cette critique de l'anthropologie appliquée permet de mettre en évidence la question du pouvoir et de l'autorité, l'anthropologie médicale appliquée n'en a pas moins vu naître une foisonnante littérature en matière d'amélioration de la santé. Et cette abondance est la seconde difficulté sur laquelle vient achopper toute tentative de synthèse. La littérature existante fait état d'applications dans presque tous les domaines, y compris sur la nature et l'évolution des politiques (Singer *et al.*, 1990) et des pratiques (Stall, 2007 ; Campbell *et al.*, 2007) de santé. Les critiques, qui mettent fortement l'accent sur les programmes de santé et leur amélioration (Castro et Singer, 2004), reprochent ainsi à l'anthropologue de se mettre au service de politiques à l'élaboration desquelles il n'est pas convié. Mais cette vision – même si elle était correcte – ne concerne qu'une infime partie de l'anthropologie appliquée. En réalité, les anthropologues sont si nombreux aujourd'hui à s'intéresser aux questions de santé et à l'amélioration des conditions de santé que l'essentiel de leur travail mérite d'être qualifié d'appliqué. Les activités de santé et de développement ne cessent elles aussi de croître, comme le montrent les initiatives récentes prises dans le domaine du sida, de la malaria et de la

tuberculose. Les anthropologues médicaux critiques que nous avons cités ne s'opposent pas aux efforts faits pour éradiquer les virus résistants aux antiviraux (ARV), promouvoir l'usage de la moustiquaire ou trouver des remèdes aux formes de tuberculose résistantes aux médicaments, bien au contraire. Tout en se situant dans cette filiation, l'analyse de Laëtitia Atlani-Duault sur le VIH/Sida en ex-URSS illustre une nouvelle vague de travaux de recherche alliant, grâce à une longue ethnographie de l'intérieur d'une organisation multilatérale d'aide au développement, critique politique radicale et soutien à la lutte contre l'épidémie en ex-URSS (Atlani-Duault, 2005, 2007).

Cette difficulté d'élaborer une synthèse est renforcée par le fait que, s'agissant de l'anthropologie appliquée à l'aide humanitaire et au développement (que nous appellerons ici anthropologie médicale appliquée), il faut tenir compte, non seulement des publications des anthropologues travaillant en milieu universitaire, mais encore des travaux en anthropologie appliquée issus d'institutions liées à la santé et au développement. Plusieurs centaines d'anthropologues travaillent en effet dans des organisations comme les Centers for Disease Control, aux États-Unis, les agences internationales de santé, les centres de recherche, les ministères, les fondations, les ONG locales et internationales, etc. Nombre de travaux et de programmes réalisés par ces anthropologues ne sont pas publiés ; on ne les trouve qu'en examinant soigneusement les projets d'application et les études d'impact, ou dans la littérature « grise ». La surabondance d'ouvrages dans ce domaine témoigne d'une demande nouvelle d'anthropologues, de chercheurs et de responsables de programmes formés à l'anthropologie dans les institutions en prise avec les grands enjeux mondiaux. Et l'intérêt renouvelé des étudiants pour l'anthropologie appliquée signifie que l'université aura, demain, encore plus de chercheurs et de professeurs dans cette discipline.

CROISSANCE DE L'ANTHROPOLOGIE MÉDICALE

Comme nous l'avons dit, l'anthropologie médicale appliquée connaît une croissance exponentielle. S'il était naguère possible de synthétiser les contributions institutionnelles et individuelles qui relevaient de ce champ, depuis une quarantaine d'années, la multiplication des chercheurs et des scientifiques a rendu toute synthèse impossible. Deux articles récents (Whiteford, 2004; Hackenberg et Hackenberg,

2004) ont tenté de catégoriser et de présenter l'anthropologie médicale, et Menill Singer a fait l'histoire de l'ensemble de l'anthropologie appliquée (Singer, 2008). La plupart de ces travaux sont le fruit d'équipes multidisciplinaires, et les anthropologues, en ce domaine, sont loin d'être précurseurs, ce qui complique encore la tâche. On peut tenter d'y remédier en faisant la synthèse de sous-sujets spécifiques. C'est ce que fait Manderson à propos de l'usage de la méthode d'évaluation rapide en anthropologie médicale (Manderson & Aaby, 1992). Une tentative de présentation du champ dans son entier ne prendra donc pas la forme d'un chapitre dans un ouvrage, mais plutôt celle des *World Anthropology Series*, de Sol Tax : un volume sur l'anthropologie appliquée au contrôle des maladies infectieuses, un autre sur le tabac, un autre encore sur la violence, puis sur les produits pharmaceutiques, la santé mentale, l'usage de stupéfiants, etc. Je me limiterai, quant à moi, aux travaux parus dans les pays pauvres, et aux problèmes et aux technologies de santé liés au développement. Les travaux s'intéressant aux nouvelles technologies de la bioscience, et leur corrélation avec les questions de santé du monde « développé », comme le trafic international d'organes, ne seront donc pas évoqués.

Il nous faudra aussi nous poser la question : qu'est-ce qu'un anthropologue ?, avec son corollaire : qu'est-ce que l'anthropologie médicale appliquée ? Au sens universitaire, il semble aller de soi qu'un anthropologue est quelqu'un à qui l'on a décerné un diplôme de l'enseignement supérieur en anthropologie (même s'il existe encore des controverses à propos du master). Mais tout cela n'est d'aucune pertinence pour un bon nombre d'acteurs de l'anthropologie médicale appliquée, qui sont, très souvent, des médecins. Ainsi de Peter Winch, qui a contribué à l'important ouvrage de Robert Hahn, *Anthropology and Public Health* (2007) (*Anthropologie et santé publique*). Winch est un médecin doté d'un master de santé publique ; il s'intéresse à la santé publique et à l'anthropologie, et a beaucoup apporté à l'analyse des réactions des populations aux programmes de lutte contre les maladies à vecteur, entre autres. Inversement, comme il y a de plus en plus d'anthropologues dans les écoles de médecine et de santé publique, leurs étudiants peuvent être comptés parmi les acteurs de ce nouveau champ.

Plusieurs raisons m'ont toutefois conduit à accepter de rédiger cette synthèse introductory. L'anthropologie joue un rôle important dans les programmes de santé, et les exemples de succès concrets dans ce domaine abondent. Un ouvrage sur l'anthropologie et le développement ne peut manquer de les reconnaître et de les explorer. En

outre, après vingt-cinq années passées dans l'anthropologie médicale appliquée, il me semble que mon expérience et mes connaissances dans ce domaine pourraient ne pas être inutiles. Je pense enfin pouvoir identifier certains traits caractéristiques, et apporter un certain nombre de conseils qui pourraient contribuer au développement futur de cette discipline nouvelle.

Comme je l'ai dit, un grand nombre de travaux en anthropologie médicale, produits tant dans le secteur privé que dans le secteur public, n'ont jamais été publiés. Cette situation perdure d'ailleurs, en dépit des efforts remarquables de John Van Willigen dans son *Projet de documentation sur l'anthropologie appliquée (Applied Anthropology Documentation Project)* (Van Willigen, 2002). C'est la raison pour laquelle j'ai choisi ici de recourir à un autre outil anthropologique, le récit, pour faire part de mon expérience. J'espère que le lecteur me le pardonnera.

Au cours de ma longue carrière, l'anthropologie médicale est passée du statut de sous-discipline universitaire à celui d'instrument essentiel des équipes multidisciplinaires mises en place dans les organisations s'occupant de santé publique. En 1981, lorsque j'ai commencé à travailler pour l'OMS, dans le cadre du Programme de contrôle des maladies diarrhéiques, j'étais le premier anthropologue impliqué dans ce nouveau programme (Kendall, 1988; Kendall *et al.*, 1984). Je rejoignais une petite poignée d'anthropologues comme George Foster (Foster, 1982), Mark Nichter (Nichter, 1988) et Leonore Manderson (Manderson, 1994), qui travaillaient étroitement, à l'époque, avec l'OMS. Peu après, en 1983, j'ai été attaché à l'Office of Health de l'USAID, où j'étais, là encore, le seul de ma discipline. À l'époque, le CDC de l'Office of International Health n'employait aucun anthropologue. Ces institutions (OMS, USAID, CDC) en comptent aujourd'hui plusieurs dizaines, sinon des centaines, et le doctorat d'anthropologie, souvent accompagné d'un master en santé publique, est un diplôme qui, pour y entrer, en vaut bien un autre. Gove et Pelto (1994) et Vlasshoff et Manderson (1994) analysent pour nous cette évolution.

Cette reconnaissance accrue reflète à la fois la plus grande diffusion des grandes théories de l'anthropologie, et la nécessité pour les acteurs des programmes de santé publique de mieux connaître les populations et les communautés visées. Il s'agit de mieux comprendre : le rôle du contexte – actuel et passé – et de l'environnement matériel et social dans le comportement humain ; la diversité des individus et des groupes ; l'enracinement de la technologie, de son usage

et de son acceptation, dans une matrice culturelle ; la manière dont le comportement est constitué de systèmes symboliques avec lesquels il interagit ; et le rôle du langage dans l'ensemble de ces processus. Tout cela implique aussi que soit admise une certaine indétermination des effets à venir, et que soit reconnu le besoin d'interpréter et d'expliquer ces effets. Cela passe par des modèles de participation des communautés à la recherche et par l'appropriation de l'idée de dissolution du sujet et de l'objet, dans le cadre d'une approche de l'anthropologie par l'action.

Sans doute serait-il utile, afin de mieux penser l'avenir du champ, d'éclairer certaines de ces transformations, même si, je dois l'avouer, cette synthèse ignorera largement le rôle de l'anthropologie appliquée dans l'administration néocoloniale de l'ex-Union soviétique, tout comme les travaux des universitaires australiens, brésiliens, néerlandais, allemands, mexicains, thaïlandais, qui développèrent leurs propres traditions en anthropologie médicale appliquée.

Les succès de l'anthropologie médicale appliquée sont abondamment illustrés dans Hahn (2007) et Inhorn et Brown (1997). Les informations fournies dans la littérature citée ci-dessous ne concernent qu'une petite partie des programmes, mais les initiatives de santé auxquelles participent des anthropologues sont à la fois nombreuses et diverses : maladies diarrhéiques, santé mentale, dengue, malaria, VIH, infections sexuellement transmissibles, tuberculose, cancers, mortalité maternelle, infections respiratoires aiguës, planning familial, dépendance à l'alcool et aux drogues, tabac, obésité, violence, handicaps, développement de l'enfant. Ainsi, presque tous les grands problèmes de santé ont leurs anthropologues ; et les nouveaux programmes mis en place pour les traiter, et qui ne font aucune référence à la littérature en anthropologie ou à l'expérience anthropologique, sont désormais considérés comme insuffisants.

UN PEU D'HISTOIRE

La pratique professionnelle de l'anthropologie médicale appliquée a ses précurseurs. Ce qui a motivé la génération d'anthropologues à laquelle j'appartiens, c'est l'expérience et les idéaux de nos professeurs pendant et après la Seconde Guerre mondiale, quand les anthropologues se sont impliqués dans les efforts de décolonisation et de développement. Dans le domaine de la santé, c'est sans doute

l'ouvrage de Benjamin D. Paul (1956) qui symbolise le mieux cette tradition ; mais celle-ci fait partie d'un mouvement plus large auquel participa par exemple Richard Adams (1952, 1959), à l'*Instituto de nutricion de centro America y Panama (INCAP)*. Sommerfeld (1998) analyse le programme de recherche que Paul et ses collègues mirent à l'époque en place, en particulier les programmes de santé qui répondaient aux besoins des communautés évalués au niveau local. Les approches dans ce domaine sont nombreuses : Buck fut un défenseur avant-gardiste de l'application des sciences médicales au sein d'équipes multidisciplinaires comprenant des anthropologues (Buck *et al.*, 1968). Les anthropologues ont également créé leur propre modèle d'étude des communautés, et l'on verra plus loin quels furent les approches et les travaux qu'ils ont pu poursuivre. Comme l'écrit Van Willigen, avant que la guerre du Vietnam ne vînt empoisonner les relations entre le gouvernement des États-Unis et les anthropologues, il existait une forte volonté, au sein de la discipline, de participer à des programmes de développement et d'explorer les transformations sociales.

Historiquement, c'est peut-être la classification de Van Willigen (2002) – avec son étape dite de la « valeur explicite » et de « l'extension du rôle » de l'anthropologie appliquée (1945-1970) – qui définit le mieux le champ de l'anthropologie et du développement (et l'origine de la critique de l'anthropologie appliquée). Cette phase historique a produit diverses stratégies : anthropologie de l'action (Sol Tax, 1960), anthropologie de la recherche et du développement (Dobyns *et al.*, 1971), développement des communautés (Brokensha et Hodge, 1969), anthropologie collaborative (Schensul, 1973), courtage culturel (Weidman, 1982). C'était une époque de projets explicitement interventionnistes, comme le projet Holmberg à Vicos (Pérou), le projet d'écologie de la santé à Miami, ou le projet de défense de Stephen Schensul à Latino Chicago. Leur approche de la recherche sociale privilégiait la neutralité sur le plan des valeurs, et se donnait pour objectif d'améliorer la situation des individus ou des communautés. Ces stratégies animent encore certains programmes d'aujourd'hui, mais les fondements professionnels de l'anthropologie ont considérablement changé. Ces projets avaient l'inconvénient d'être isolés et verticaux, c'est-à-dire d'être conçus et réalisés par les seuls anthropologues. Ils balançaient en outre entre des positions académiques et les activités de développement sur le terrain. Lors de la phase suivante, qualifiée par Van Willigen de « politique de recherche » (qui commença en 1970, mais ne fut reconnue publiquement que plus tard),

les anthropologues se sont mis à travailler à temps plein en tant que chercheurs et responsables de programmes dans des institutions universitaires ou non universitaires. Ce qui, nous allons le voir, constituait à la fois un succès et un défi.

Dans *Anthropology News* (la newsletter de l'American Anthropology Association), Shirley Fiske décrit le rôle des anthropologues au sein du CDC, caractéristique de cette seconde phase. Ils sont une cinquantaine à y travailler aujourd'hui, dont beaucoup sur le sida/VIH. Cette évolution a commencé dans les années 1990, et les anthropologues peuvent désormais exercer au CDC de hautes responsabilités. En identifiant ces avancées et ces défis, Jim Carey, que Fiske a interviewé pour son article, montre que les anthropologues ont joué un rôle éminent dans la promotion de la prévention et des sciences comportementales, qui bénéficient d'une respectabilité plus grande qu'à l'époque où le CDC était une institution privilégiant le biomédical. Selon lui, «le scepticisme initial à l'égard des sciences comportementales et sociales a largement régressé au fil des années» (2007, p. 52). Celles-ci ont d'ailleurs eu un large impact sur les programmes de santé publique aux États-Unis. Dans le domaine de la prévention du VIH, par exemple, les anthropologues et les chercheurs issus d'autres disciplines ont développé toute une série d'interventions comportementales pour entraver la transmission du virus, contribuant ainsi, au côté des approches médicales et biologiques, à la «maîtrise du VIH aux États-Unis».

Mais Jim Carey donne un autre exemple des problèmes auxquels doivent faire face les anthropologues. À ses yeux, l'un des principaux concerne le processus de publication : «Tout article de revue doit se donner pour priorité d'être scientifiquement fondé et documenté», et passer par «trois niveaux de lecture scientifique avant de pouvoir être publié». Le processus de publication doit privilégier «la qualité scientifique, la clarté de l'écriture et les valeurs de la santé publique, et non pas les agendas politiques». «Nous souhaitons que [nos écrits s'appuient] sur des données scientifiquement rigoureuses et de bonnes pratiques de santé publique» (2007, p. 52). La controverse quant à la nature de la science et sa prétention à la vérité objective, apolitique, est ici implicite. Elle constitue un défi considérable pour l'avenir de l'anthropologie professionnelle.

Cela n'empêche pas que ces anthropologues jouent un rôle totalement différent de celui des anthropologues sous contrat, souvent caricaturés. Ces derniers sont des professionnels qui, loin de se contenter de mettre en œuvre des politiques, les façonnent et les influencent,

et se voient rétribuer comme il est d'usage dans les milieux non universitaires. Ces fonctions ne feront que croître au fil des années, les anthropologues occupant des positions de plus en plus élevées et de plus en plus nombreuses dans les organisations. Mais il ne sera pas facile, à la fois de poursuivre les progrès accomplis durant la phase d'extension du rôle de l'anthropologue, d'élaborer des programmes apportant des solutions, et de continuer à remettre en cause la pseudoscience imitative et conventionnelle. Nous en reparlerons.

Je vais maintenant donner un certain nombre d'exemples d'anthropologie médicale appliquée à la santé et au développement, dans quatre domaines que je connais mieux que d'autres : le planning familial, la santé de l'enfant, les maladies à vecteur et le sida.

QUELQUES EXEMPLES D'ANTHROPOLOGIE APPLIQUÉE

Le planning familial

Le planning familial est un domaine où l'anthropologie s'est largement impliquée. Les anthropologues travaillent sur la démographie depuis les travaux de Fortes sur le cycle de développement des groupes domestiques, publié dans les années 1950 (Fortes, 1970) et de Caldwell sur la transition en matière de santé (Caldwell, 1999; Caldwell et Caldwell, 1976, 1990). Nombreux sont les anthropologues impliqués dans la santé internationale, à l'instar de Susan Scrimshaw, dont les premiers travaux portent sur la santé reproductive (1981). Ses travaux postérieurs ont largement contribué à l'essor des approches appliquées (Scrimshaw et Hurtado, 1987; Scrimshaw *et al.*, 1991), tout en apportant beaucoup aux domaines de la nutrition et de la naissance des enfants (Scrimshaw et Souza, 1982; Scrimshaw *et al.*, 1987). En matière de planning familial, les anthropologues furent parmi les premiers à critiquer de façon constructive les programmes mis en place, à défendre l'idée que le planning familial ne se limitait pas à la contraception, et à aborder la question du rôle et du statut des femmes et du genre, ainsi que celle du pouvoir et de la domination (Bond *et al.*, 1999; Schuler *et al.*, 1994, 1985; Obermeyer, 1996; Sargent, 2006; Schuler et Hashemi, 1994). Ils ont joué un rôle essentiel dans l'affirmation et le traitement des questions relatives à l'avortement, au viol et autres violences faites aux femmes, et dans la

reconnaissance du droit des femmes à la propriété, à l'éducation, etc. Avec des sujets controversés comme les mutilations génitales féminines, la discipline continue d'attirer les anthropologues (Finke, 2006; Gibeau, 1998; Sacchi, 2004). Ce sont eux qui ont mis en lumière leur pratique, souligné le rôle qu'elles jouaient dans les systèmes d'autorité des hommes, et contribué à les éradiquer. Les mutilations génitales féminines se situent à l'extrême opposée d'un spectre qui comprend nombre de nouvelles technologies contrôlées par les femmes, tels que le préservatif féminin et les microbicides vaginaux, qui nécessitent tous deux une approche anthropologique.

La santé de l'enfant

La santé de l'enfant est l'un des principaux domaines de santé publique qui tirent profit des apports de l'anthropologie au niveau mondial. L'implication des anthropologues a compté parmi les premiers objectifs du mouvement pour les soins de santé primaire (Primary Health Care, PHC), qui s'intéressait aux soins de premier recours, au plus proche des malades, décentralisés plutôt qu'aux soins hospitaliers, plus sophistiqués et plus centraux dans le dispositif de santé. C'est notamment en raison de son expertise en matière de communauté que l'anthropologie a pu influencer la politique de soins primaires. Même de vastes programmes verticaux, tels que le Programme général d'immunisation et de contrôle des maladies diarrhéiques, de l'OMS, se doivent de répondre aux préoccupations des communautés. Pour être réellement verticaux, il leur faut toucher l'ensemble de leurs membres, et ils ne peuvent s'arrêter à la seule dimension clinique. S'agissant de l'enfance, les programmes de santé exigent d'abord que les personnels soignants sachent voir que l'enfant est malade et puissent certifier que le problème peut être traité dans le cadre du système de santé existant. Or cela ne fait pas non plus partie du champ des compétences cliniques.

Le Programme de contrôle des maladies diarrhéiques, qui promouvait la thérapie par réhydratation orale (TRO), a commencé en 1980, et les anthropologues y ont été associés dès l'origine. La liste de ces derniers n'a bientôt fait que croître (Kendall, 1988; Scrimshaw et Hurtado, 1988; Nichter, 1988; Bentley *et al.*, 1988; Coreil et Genece, 1988; Coreil et Mull, 1988; Baer et Ackerman, 1988; Trotter, 1985; Ackerman et Rodman, 1984; Pelto, 1994). La TRO était une technologie qui pouvait être diffusée au niveau de la communauté, et de

nombreux programmes s'y sont employés. Il fallait convaincre préalablement les parents que donner des liquides à un enfant souffrant de diarrhée lui serait bénéfique. Ceux-ci se montraient souvent sceptiques, du fait que certains médecins avaient recommandé le contraire pendant des années. Toutefois les diverses expériences mises en place dans le cadre du projet Pratiques de santé et *mass media*, de GOBI-FF (Unicef), ou du soutien apporté par le Programme de contrôle des maladies diarrhéiques de l'OMS aux efforts nationaux dans ce domaine, permirent l'assimilation massive de la TRO. Mais tandis que les éducateurs de santé promouvaient l'emploi de la TRO pour les cas de déshydratation, les communautés, comprenant mal ce concept, utilisaient la TRO – pour des raisons qui leur étaient propres.

Mes premiers travaux au Honduras fournissent ici un cas d'étude intéressant. Le champ de la communication en matière de santé achevait seulement de s'affirmer aux États-Unis. Il était au carrefour du champ de la communication et de celui de l'éducation à la santé, lui-même issu de la santé publique. Le champ de la communication était assez vaste pour embrasser la propagande interne du III^e Reich durant la Seconde Guerre mondiale, le champ naissant de la publicité, et les nouveaux médias que sont la radio et la télévision. La psychologie sociale semblait constituer sa demeure intellectuelle naturelle, et les approches comportementales en étaient issues. Aussi le projet Pratiques de santé et *mass media* (1980-1983) utilisait-il le face-à-face, l'imprimé et la radio pour promouvoir des solutions de réhydratation orale pour les enfants victimes de diarrhée. Après les premiers travaux de terrain, on découvrit plusieurs maladies locales et divers modèles explicatifs locaux de diarrhée. À l'instar des maladies « pas pour l'hôpital » identifiées au Ghana (Hill *et al.*, 2003), elles faisaient appel à des traitements se situant hors du secteur formel de la santé. Ainsi de l'*empacho*, maladie qui provoque une indigestion sévère et douloureuse, suivie d'une forte diarrhée, et que l'on croyait due à une substance épaisse adhérant à une partie de l'intestin. Seul un purgatif permettait de s'en débarrasser. Mais donner un purgatif à un enfant souffrant d'une diarrhée sévère peut produire des conséquences mortelles. L'idée alors émise d'utiliser cette information dans le cadre d'une intervention « privilégiant la culture » (Singer, 2008) suscita d'abord le scepticisme. On pouvait la diffuser en face-à-face, et même dans certains documents imprimés ; mais la nature de la radio, et la difficulté à aborder dans un tel média la complexité de la question, interdisaient de recourir à cette approche pour une telle épidémie (Singer, 2008). Les spots radio, lorsqu'il s'agissait de motiver le

recours à la TRO, privilégiaient le modèle médical de déshydratation. Après deux années de messages promouvant sur les ondes la déshydratation et la TRO, les taux de recours à la TRO en cas de diarrhée approchèrent de 30 %. En revanche, moins de 2 % de la population était en mesure de définir avec justesse la déshydratation. On recourait à la TRO, mais l'on ignorait pourquoi.

Ce point est essentiel. Les communautés tendent à produire un savoir local – qui correspond à la reconnaissance locale des syndromes, des maladies et des traitements – afin de promouvoir une technologie utile et accessible, et ce savoir local n'est souvent pas compatible avec les connaissances biomédicales. Cette question – le rôle (ou l'absence de rôle) des croyances en matière de santé (une version réifiée de la culture et de la pensée) – a été contestée par Byron Good (2007) et Farmer (2001a). Bien souvent, les programmes réussissent ou échouent pour des raisons structurelles et contextuelles, et non à cause de croyances concordantes ou discordantes en matière de santé. Cela était vrai à l'époque de la TRO comme ça l'est aujourd'hui pour les programmes de moustiquaires ou de santé de l'enfant. L'usage et l'acceptation sont liés à tout un ensemble de facteurs contextuels, de même que l'efficacité de la technologie.

Mais ces problèmes contextuels ne sont pas seulement locaux. Nombreux sont les anthropologues qui critiquent les responsables des politiques internationales de santé qui ont préféré les soins, comme la TRO, aux investissements en matière d'infrastructures de santé et de promotion de l'allaitement (Homedes et Ugalde, 2005).

Ces programmes de santé de l'enfant – et toutes leurs insuffisances – ont servi de terrain d'expérimentation anthropologique pour d'autres programmes mondiaux de santé. L'essor de la TRO ayant favorisé la baisse de la mortalité infantile, il a fallu trouver des solutions à la mortalité néonatale et aux infections respiratoires aiguës (IRA). Gretel Pelto a fait ici un travail remarquable en élaborant l'Étude ethnographique ciblée sur les IRA, qui synthétise plusieurs expériences, dont la sienne, en matière d'évaluation rapide. Mais les IRA ne disposent pas encore de solutions techniques en matière de soins à domicile – d'une sorte d'équivalent de la TRO. Les IRA et la mortalité néonatale exigent des solutions cliniques, aujourd'hui encore plus difficiles à mettre en œuvre compte tenu de l'austérité imposée par les programmes d'ajustement structurel de la Banque mondiale et de l'affaiblissement des infrastructures de santé publique. Une stratégie de santé primaire dans le domaine des IRA nécessiterait de nouvelles technologies et une adaptation à l'environnement domestique, encore inexistantes.

Quand la situation évoluera, les anthropologues pourront s'impliquer dans leur mise en œuvre et en promouvoir l'utilisation. Mais l'on peut d'ores et déjà prévoir que ces technologies de santé primaire, qui favorisent les comportements demandeurs de santé, comme le rappelle l'Étude ethnographique ciblée, seront un domaine privilégié de l'anthropologie de demain (Hill *et al.*, 2003) et lui apporteront d'importantes contributions théoriques.

Les maladies à vecteurs

Les anthropologues se sont toujours intéressés aux maladies à vecteurs, en particulier celles dues aux insectes, pour la raison que l'homme en est souvent, et depuis longtemps, la victime. L'implication de l'anthropologie vient de l'intérêt qu'ont suscité les stratégies de contrôle orientées vers les communautés, après l'échec de la stratégie d'investissement pour la recherche d'un vaccin contre la malaria dans les années 1970 et 1980 (plus d'un milliard de dollars ont été dépensés en vain). Nombre d'anthropologues ont participé aux ouvrages essentiels édités par la National Academy of Sciences sur le contrôle du paludisme et au développement du Programme de recherche sur les maladies tropicales de l'OMS, qui, dès son adoption, a pris en compte les sciences sociales et les sciences du comportement. Sous la supervision éclairée de Carol Vlassoff et de Lenore Manderson (Manderson, 1992a, 1992b ; Vlassoff et Manderson 1998) et, aujourd'hui, de Johannes Sommerfeld (1998), le programme a encouragé la recherche anthropologique afin que les communautés lui apportent leur soutien. Le travail réalisé en matière de moustiquaires, concernant en particulier l'emploi et l'entretien (Adongo *et al.*, 2005 ; Winch *et al.* 1997, 1994), la conformité du traitement (Helitzer-Allen *et al.*, 1994 ; Helitzer-Allen et Kendall, 1992) et la catégorisation des fièvres (Agyepong et Manderson, 1994 ; Patterson *et al.*, 2006 ; Winch *et al.*, 1991, 1996 ; Hill *et al.*, 2003), reflète cet intérêt constant. Ici encore, comme en écho aux découvertes faites dans le domaine de la santé de l'enfant, les moustiquaires peuvent être utilisées – avec efficacité – même là où les idées sur la transmission de la malaria ne concordent pas avec les connaissances biomédicales. Outre certains facteurs structurels, ce sont les circonstances et le contexte – l'accès local, les schémas du sommeil, la proximité de mammifères de la ferme (moutons, chèvres, vaches, etc.), la température ambiante, la disponibilité des individus, etc. – qui détermineront le succès ou l'échec des pro-

grammes, bien plus que la traduction du savoir biomédical dans le langage local. Cet argument n'est pas inintéressant d'un point de vue anthropologique : la malaria n'a-t-elle pas des effets considérables sur la culture, l'histoire et l'organisation des sociétés (Brown, 1986, 1997, 1998) ?

Prenons l'exemple de la dengue. La dengue est une maladie virale qui se transmet par un moustique (*aedes aegypti*), et pour laquelle il n'existe ni vaccin ni traitement. Elle provoque parfois une fièvre hémorragique qui, si elle n'est pas traitée, peut être mortelle. La dengue classique – aussi appelée en anglais « fièvre qui brise les os » (*breakbone fever*) – est grave, mais rarement fatale. La maladie a jadis été éradiquée en Amérique latine grâce à des méthodes de contrôle de la population de moustiques. Mais le moustique est revenu, soit depuis les États-Unis, soit depuis un autre pays, du fait de l'essor croissant des voyages ; et les efforts faits pour contrôler tant l'insecte que les éruptions de la maladie se sont avérés vains. L'absence d'instruments efficaces et la faible priorité épidémiologique accordée à la maladie exigeaient une autre approche.

En 1988, la fondation Rockefeller et l'université Johns Hopkins créaient le Programme de recherche pour le contrôle de l'*aedes aegypti* – programme explicitement basé sur les communautés. Il commençait par un atelier de travail visant à recueillir les contributions en sciences comportementales et sociales, et réunissant des entomologistes, des épidémiologistes, des anthropologues et autres scientifiques s'intéressant à la dengue. Le projet s'est donné une méthode de contrôle impliquant des recherches qualitatives formatives et extensives, et prévoyant l'exploration des classifications, des causes et des traitements locaux des fièvres, ainsi que des connaissances sur les moustiques et sur leur rôle dans la transmission de l'infection (Winch *et al.*, 1991 ; Lloyd *et al.*, 1992, 1994 ; Leontsini *et al.*, 1993 ; Fernandez *et al.*, 1998 ; Andong *et al.*, 2005). Cette approche a permis de réduire, sans recours à des produits chimiques, et grâce à la seule éducation à la santé des communautés, les densités de larves. Avec des éruptions épidémiques tous les cinq ans, cette stratégie fut un succès et fit tomber la proportion de larves dans les containers en dessous de 5 %, montrant de manière convaincante tout ce que l'on pouvait réaliser lorsque l'on travaille avec les communautés. Le programme a toutefois fini par achopper, car il ne put faire descendre le taux de larves en dessous de 1 %, ce qui était indispensable pour empêcher une éruption en période d'épidémie. Il apparaît clairement qu'il faudrait, pour réussir, combiner des stratégies de contrôle fondées sur l'anthropologie entre

les périodes d'épidémie, et des mesures d'urgence et de surveillance des fièvres en phase épidémique. L'anthropologie continue de s'intéresser à la dengue (Whiteford, 1997).

Le sida

Aucun problème de santé n'a sans doute autant suscité l'intérêt des anthropologues que le sida/VIH. Comme pour d'autres maladies pour lesquelles il n'existe pas de solutions biomédicales simples, l'anthropologie, les sciences sociales et les sciences du comportement ont vu là s'ouvrir devant elles un immense espace (Herdt et Lindenbaum, 1992 ; Caceres et Stall, 2003 ; Campbell *et al.*, 2007 ; Campbell, 1990, 1991 ; Castro et Farmer, 2005 ; Coates *et al.*, 1989 ; Connors, 1995 ; Farmer, 1996, 2005 ; Schoepf, 1991 ; Waterston, 1997 ; Bond, 1997 ; Day, 1988 ; McGrath *et al.*, 1993 ; Farmer *et al.*, 1993 ; Herdt et Lindenbaum, 1992). Les réponses erronées à la maladie ont aussi permis de débattre de la manière dont le contexte local peut transformer les solutions biomédicales mondiales (Fassin, 2007 ; Chopra *et al.*, 2006 ; Eisele *et al.*, 2007 ; Castro et Farmer, 2003). Quel que soit l'impact local de ces travaux, l'idée de l'universalité de la biomédecine est désormais soumise à l'examen. La maladie a fait naître la possibilité d'explorer les questions relatives à la sexualité, légitimant le champ auprès du grand public, et quantité d'ouvrages et de programmes ont paru sur le sujet (Parker, 1985, 2007 ; Parker *et al.*, 2004 ; Vance, 1991). Simultanément, les anthropologues ont participé sans relâche (parfois très discrètement) à l'élaboration d'une réponse mondiale à la maladie (Caceres et Stall, 2003 ; Stall, 2007 ; Stall *et al.*, 1999 ; Farmer, 2001b, 2003 ; Farmer *et al.*, 2001 ; Koenig *et al.*, 2004). Il faut souligner par exemple le rôle d'un Richard Parker (il dirige actuellement le département de sciences sociomédicales à la Mailman School de santé publique, Université Columbia) dans la réponse apportée par le Brésil. Comme il le raconte dans Whiteford et Manderson (Parker, 2000), Parker a été membre du Programme mondial sur le sida de l'OMS (1989-1990), chef de l'unité de prévention du Programme national brésilien sur le sida, puis successivement directeur exécutif, secrétaire général et président de l'Association interdisciplinaire brésilienne sur le sida (ABIA). L'ABIA a joué un rôle essentiel dans l'élaboration de la réponse apportée par le Brésil à l'épidémie, qui est l'une des meilleures du monde, et elle est un modèle d'organisation et d'information dans ce domaine. Ce n'est certes pas le seul exemple de la

manière dont les anthropologues peuvent influencer directement les interventions, les programmes et les politiques ; Parker (2000, p. 41) a d'ailleurs montré que l'anthropologie avait réellement eu un énorme impact sur la réponse apportée au niveau mondial : « Nous pouvons affirmer que l'on prend de plus en plus conscience du fait que l'épidémie de sida est alimentée par les "structures d'oppression" [...] Où qu'elle soit apparue, l'épidémie a révélé des structures d'inégalité et des clivages sociaux, et agi sur eux. Qu'il s'agisse des formes d'oppression et de discrimination sexuelles liées aux communautés d'hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, de la marginalisation et de la criminalisation des toxicomanes, des relations de pouvoir générées liées à l'épidémie de sida chez les femmes, ou des injustices économiques liées à la maladie au sein de la population pauvre (dans les pays dits développés comme dans le monde sous-développé), l'oppression et l'inégalité ont puissamment façonné le développement de l'épidémie, et cela, partout dans le monde. »

Grâce à la prise de conscience des « structures profondes » de la maladie et des réponses alternatives qu'il fallait lui apporter, la déclaration des droits sexuels est devenue un élément essentiel des politiques visant à faire reculer la maladie, et devrait transformer nos futures sociétés (Parker, 2007). Enfin, nombre de politiques et de programmes mondiaux de santé ont répondu à cet appel lancé par l'anthropologie.

L'appel éthique à un traitement universel pour le sida, et la reconnaissance du besoin de transformer des structures sexuelles et économiques oppressives, est ainsi à mettre au crédit de l'anthropologie et des sciences sociales appliquées. Mais il existe encore un écart immense entre ce succès et sa reconnaissance par les milieux officiels de la recherche en matière de sida. L'organisation de recherche la plus riche du monde, le National Institute of Health, aux États-Unis, consacre moins de 0,5 % de son budget à l'anthropologie médicale (ou aux travaux qui s'y apparentent).pire encore, une recension des besoins de formation du NIH pour les vingt prochaines années ne mentionne aucun anthropologue, ni aucun représentant des sciences du comportement. S'agissant du sida, l'essentiel de ses fonds doit aller à la recherche épidémiologique en laboratoire. Moins de 10 % vont à la prévention, domaine où l'anthropologie médicale est pourtant particulièrement utile. Le traitement et la prévention ne devraient pas être mis en opposition, mais il semble plus facile aujourd'hui de privilégier des solutions technophiles, qui ne se préoccupent pas des comportements à risques et de leurs contextes. Que cela ne soit pas considéré comme une erreur est un échec des sciences sociales, et en particulier de l'anthropologie.

Ces différents exemples éclairent de diverses façons l'anthropologie médicale appliquée. S'agissant de la santé de l'enfant et du planning familial, celle-ci apporte à la fois un appui et une critique. C'est ainsi que l'on a recruté des anthropologues pour contribuer à la mise en œuvre d'actions efficaces, comme la TRO. Par ailleurs, dans le débat sur la pertinence des soins primaires dans le monde en développement, l'anthropologie critique a beaucoup à apporter. Les interventions en matière de soins de santé primaires sont évidemment nécessaires pour réduire la mortalité infantile ; mais il ne suffit pas de les institutionnaliser pour faire disparaître les autres causes de mortalité ou de maladie. Les programmes recherchent souvent des solutions techniques lorsque des soins cliniques sont exigés, ou, inversement, privilégient des solutions cliniques lorsque la prévention et les infrastructures pourraient avoir des effets bénéfiques.

Si la malaria et d'autres maladies à vecteur bénéficient de nouveau de fonds et de soutiens, il faut rappeler qu'elles ont été marginalisées pendant des années. Et c'est dans le vacuum créé par l'absence de solutions efficaces que l'anthropologie a pu développer de nouvelles interventions.

Dans le domaine du sida, les anthropologues ont joué un rôle essentiel de conseil quand il n'existant encore aucune solution et que la prévention était le seul instrument existant. Mais avec l'avènement d'interventions cliniques puissantes, les rôles ont été inversés, et le traitement et le développement de nouveaux médicaments est devenu la priorité. Ici, l'implication de l'anthropologie a eu des effets mitigés, et celle-ci se voit aujourd'hui écartée à la fois des financements et des politiques.

En plus de révéler certains ressorts de l'anthropologie appliquée, ces exemples soulignent l'une de ses forces : la capacité d'interpréter les changements dans la perspective de la sociologie de la connaissance, du développement de l'identité et de la personnalité, et des réflexions sur la chronicité, le vieillissement et le risque.

SITUATION DE L'ANTHROPOLOGIE APPLIQUÉE

Cliff Barnett (et d'autres avant lui) affirme que l'anthropologie, du fait de son éclectisme, et parce qu'elle englobe et incorpore toutes les autres approches en sciences sociales, devrait se situer à leur sommet. Aux États-Unis, le débat dit des «quatre champs» en matière de for-

mation universitaire en anthropologie – c'est-à-dire l'idée que tout anthropologue devrait se former à la fois à l'anthropologie culturelle, à l'archéologie, à l'anthropologie physique et à la linguistique – visait à trouver une place pour des disciplines intellectuelles comprenant le calcul, l'histoire, la démographie, l'économie, la science politique, les sciences cognitives et la psychologie sociale. L'explosion des connaissances dans tous ces domaines, et les luttes intestines au sein du monde académique, ont quelque peu freiné cette ambition, et la perspective de donner aux étudiants un haut niveau de compétences dans ces quatre champs, mais moyennant un seul diplôme universitaire, n'est pas sans susciter quelques soupçons. Quel y sera le rôle de l'anthropologie appliquée ? Sans doute une science sociale englobante doit-elle inclure une dimension d'application, et de nombreux anthropologues, nous l'avons vu, pratiquent de fait l'anthropologie appliquée ; mais cela n'est pas encore pris en compte dans la progression des carrières et les décisions de titularisation. C'est pourquoi certains des praticiens de l'anthropologie médicale appliquée les plus productifs travaillent dans les écoles de santé publique, dans les institutions et les centres médicaux, et autres organisations de santé, plutôt qu'au sein du monde académique. Et l'octroi de postes de second plan dans les universités ne résoudra pas ce problème. La prochaine génération de praticiens sera formée dans des contextes non traditionnels, ou complétera sa formation en anthropologie traditionnelle par une formation médicale ou en santé publique, comme s'il s'agissait de deux disciplines presque totalement distinctes (voir, à ce sujet, Farmer, 2004). On peut penser que l'avènement de nouveaux programmes transdisciplinaires pour les étudiants sera la tendance à venir des formations universitaires (Holaday *et al.*, 2007).

UN REGARD EXTÉRIEUR

Le tableau que j'ai ici tenté de brosser montre la force et l'essor rapide de l'anthropologie médicale appliquée. Sans doute les éditeurs, les responsables de projets et les étudiants comprennent-ils l'intérêt de ce champ. Mais ces qualités ne sont guère reconnues dans le monde biomédical. Toute évaluation de la place de l'anthropologie médicale dans la hiérarchie des sciences de la santé est assez déprimante. Qu'il s'agisse de l'évaluation personnelle d'Arthur Kleinman dans « Writing

at the Margin» (Kleinman, 1995) ou de celle de l'US National Institute of Health, l'anthropologie médicale appliquée reste marginale.

On pourrait objecter, s'agissant du NIH, qu'il est normal qu'il n'y ait pas de place en son sein pour l'anthropologie, puisque son objectif est de faire de la recherche biomédicale fondamentale. Outre le fait qu'aucune discipline digne de ce nom, et conduisant des recherches de santé empiriques, ne veut être exclue du plus gros budget existant (28 milliards de dollars par an), cette objection est tout simplement infondée. Le NIH fait beaucoup de recherches sur le sujet humain en général, ainsi que sur les questions éthiques, et il pourrait à l'évidence tirer un grand parti des diverses approches de l'anthropologie.

Kleinman observe à raison que c'est dans les espaces interstitiels que nous prospérons. Or avec le poids croissant de la mondialisation, l'espace interstiel ne cesse de s'agrandir, et les sociétés, sans parler des donateurs, demandent que l'on donne du sens à ce *no man's land* de plus en plus vaste. Plusieurs raisons permettent d'expliquer cette disparité entre les besoins et les financements. Nous avons d'abord du mal à nous organiser en lobby efficace auprès des pouvoirs en place. Parfois repliés sur notre terrain, nous rechignons à explorer de nouvelles disciplines. Pour certains d'entre nous, l'anthropologie appliquée est un mal nécessaire, provoqué par l'extension de l'anthropologie universitaire. Nous avons aussi du mal – face au positivisme naïf qui domine bien des milieux professionnels – à mettre en valeur le contenu épistémologique des méthodes anthropologiques. Et nous nous préoccupons souvent de problèmes qui n'ont qu'une faible actualité ou qui ne sont pas considérés comme de réels enjeux par le grand public. Il est sans doute essentiel de poser les bonnes questions, mais il l'est tout autant d'apporter des réponses et des solutions.

Comment remédier à cela ? L'anthropologie médicale appliquée, du fait de la demande mondiale croissante des donateurs, des populations et des étudiants, est appelée elle-même à croître en tant que pratique. Et les départements traditionnels doivent assurer la transition et permettre à leurs étudiants de faire carrière dans ce champ. Il appartient à la profession tout entière, et non à quelques individus, de pratiquer un lobbying efficace, à la fois au niveau de la discipline, et au niveau national et international : il s'agit de promouvoir des approches intégratives, holistiques, éthiques et participatives afin de résoudre les problèmes posés par la maladie, la violence, la désintégration sociale et la pauvreté, qui partout prolifèrent. Dans un monde de plus en plus éclaté et délocalisé, nous avons su apporter

ANTHROPOLOGIE DE L'AIDE HUMANITAIRE ET DU DÉVELOPPEMENT

de réels changements et décrire de façon précise les personnes et les populations qui sont au cœur de ces changements. Nous disposons de plus d'outils que la plupart des disciplines, et nous avons une longue pratique, une longue histoire, du travail en collaboration. Affiner la théorie, les besoins et les formations de notre discipline doit nous permettre de montrer que la sombre prédiction de Geertz, selon laquelle nous serions voués à disparaître, n'est qu'une fausse prophétie.

CHAPITRE 7

L'alimentation et la nutrition

Charles-Édouard de Suremain

INTRODUCTION

À l'instar des champs étudiés par l'anthropologie, l'alimentation présente un caractère d'universalité et une extrême diversité au niveau des discours, des pratiques et des représentations. Cependant, si elle occupe une place de choix dans plusieurs monographies fondatrices de la discipline, elle n'en constitue que rarement le fil conducteur. Parce que l'alimentation y est envisagée comme un trait culturel parmi d'autres – au même titre que les techniques du corps ou la parenté – permettant de mieux connaître le groupe ou la société étudiés, elle ne permet pas de répondre aux préoccupations de l'anthropologie de l'alimentation et de la nutrition et, plus largement, du développement. Dans l'histoire, on retiendra plus particulièrement les travaux de Richards (1932), Malinowski (1935), Evans-Pritchard (1940), Firth (1959), Foster (1967) et Vogt (1976)¹.

Les études anthropologiques qui portent sur l'alimentation et la nutrition sont peu nombreuses et récentes dans le domaine du développement (*a fortiori* dans l'humanitaire), et se regroupent, pour la plupart d'entre elles, sous la bannière de l'anthropologie nutritionnelle. Elles se focalisent essentiellement sur l'alimentation de l'enfant (*cf.* étude de cas 1), les origines sociales et culturelles de la malnutrition, ainsi que sur les relations entre l'alimentation, la santé, la

1. En France, il faut attendre les études de De Garine (1962), Mahias (1985), Hubert (1985) et Katz (1990).

croissance et le développement, le corps et les soins (*cf.* étude de cas 2). D'autres recherches, plus rares encore, portent sur les différentes déclinaisons des politiques publiques (sécurité alimentaire, environnement, santé, migration) et le rôle que peut y jouer l'anthropologie de l'alimentation et de la nutrition (*cf.* étude de cas 3).

Les trois études de cas présentées dans ce texte (Congo, Bolivie-Pérou, Maghreb-Asie-Arctique) traitent de l'une ou l'autre des thématiques mentionnées ci-dessus, sachant que ces dernières se recoupent fréquemment. Pour autant, les études s'inscrivent dans des configurations de recherche suffisamment distinctes les unes des autres pour pouvoir illustrer et discuter les divers modes d'implication de l'anthropologie de l'alimentation et de la nutrition dans le domaine du développement (engagement appliqué, approche critique, regard intermédiaire).

L'IMPORTANCE DE L'ALIMENTATION ET DE LA NUTRITION POUR LES PRATICIENS DE L'AIDE ET DU DÉVELOPPEMENT

Depuis des décennies, la lutte contre la malnutrition et pour la sécurité alimentaire s'impose comme une préoccupation majeure dans les milieux de l'aide et du développement. Les actions menées en ce sens s'intègrent à des projets plus vastes visant à vaincre l'extrême pauvreté et à instaurer le développement durable. ONG et structures étatiques, para-étatiques et privées relaient les objectifs des grandes institutions internationales (FAO, OMS, Unicef) afin d'éradiquer la faim en améliorant la nutrition dans les sociétés et les groupes les plus vulnérables (pauvres, femmes, enfants). Des dizaines d'indicateurs quantitatifs¹ ont ainsi été élaborés à différentes échelles (individu, ménage, population, pays) en vue de détecter les malnutritions, chroniques et sévères, et l'insécurité alimentaire², celle-ci dépendant de plusieurs facteurs : la disponibilité des aliments, leur accessibilité, la stabilité des approvisionnements, et l'acceptabilité culturelle associée à ces aliments. Le but est d'en identifier les causes et de définir des priorités d'action.

1. Cf. le guide de référence de Maire & Delpeuch *et al.* (2004).

2. L'insécurité alimentaire est définie par les grandes institutions internationales comme le fait de ne pouvoir avoir accès, à tout moment, à une nourriture suffisante pour mener une vie saine et active.

Parmi ces causes, les praticiens de l'aide et du développement incluent les déterminants sociaux et culturels de l'alimentation, lesquels sont complexes, intriqués, peu quantifiables et hiérarchisables. Or, comment faire la part du social et du culturel dans les préférences alimentaires individuelles ? La valeur économique des aliments est-elle plus importante que leur valeur symbolique, et pour qui ? L'acte de manger, ou de nourrir quelqu'un, peut-il être confondu avec un soin ? Les répercussions de l'alimentation sur le corps sont-elles dis-sociables de celles sur l'identité individuelle et collective ? Quelle est l'importance des relations sociales et familiales sur l'état nutritionnel d'un individu ?

Semblables préoccupations sont à l'origine d'importants rapprochements entre recherche anthropologique fondamentale et recherche appliquée. Elles ont notamment entraîné le développement de méthodes qualitatives¹, mises en œuvre dans le cadre d'enquêtes rapides², que les spécialistes en santé publique ou les nutritionnistes peuvent s'approprier. Les outils de recueil de données employés, inspirés de l'anthropologie et de la sociologie, sont simplifiés (impasse faite sur l'observation) et visent à fournir des informations élémentaires sur les habitudes alimentaires en dehors de toute problématique anthropologique. Le but de ces enquêtes est d'apporter des réponses opérationnelles aux questions posées. Elles tentent aussi d'apprécier le degré de connaissance des problèmes vécus par la communauté – ce terme fourre-tout désignant les groupes pré-fabriqués par les opérateurs de l'humanitaire et du développement pour conduire leurs interventions (*i. e.* les groupes-cibles) – dans le but de « renforcer ses capacités d'analyse et d'action³ ». Les critiques de ces démarches parlent de procédures standardisées visant à apporter un vernis culturel à des études quantitatives elles-mêmes détachées de tout contexte (Desclaux 1992, Hubert 2004).

Au-delà de ces travaux souvent superficiels, les anthropologues interviennent de manière plus approfondie sur différentes thématiques liées à l'alimentation et à la nutrition.

1. Cf. les manuels méthodologiques appliqués à la nutrition de Scrimshaw & Hurtado (1987) et Scrimshaw & Gleason eds. (1992). Voir aussi Grivetti & Pangborn (1973), Wilson (1977), Jerome & Pelto (1981), Gryboski (1995).
2. Il s'agit essentiellement des RAP (*Rapid Rural Appraisal*) et des CAP (Connaissances, Attitudes, Pratiques). Chambers (1992), l'anthropologue de référence à la Banque mondiale, qualifie de *quick and dirty* ces méthodes dont il est l'un des instigateurs .
3. L'*empowerment* est un processus au cours duquel les individus et les groupes se renforcent mutuellement par la participation à un projet, ce qui aboutirait à un développement plus conforme aux valeurs sociales et culturelles locales (Cerneia 1985).

IMPLICATION DES ANTHROPOLOGUES ET REVUE DE LA LITTÉRATURE

L'intérêt « développementaliste » des anthropologues pour la modification des habitudes alimentaires est récent. Annie Hubert (2000) rappelle que l'anthropologie alimentaire appliquée s'est construite aux États-Unis en période de guerre dans la foulée de préoccupations pour la sécurisation alimentaire (Mead 1943). Le courant a pris de l'ampleur au cours des années 1980, lorsque anthropologues et spécialistes en nutrition publique¹ ont participé à des recherches interdisciplinaires portant sur des thèmes identiques sur le même terrain. Étroitement associé aux actions de développement sur le terrain, il constitue le premier grand champ historique d'application des études d'anthropologie alimentaire en visant, en étroite collaboration avec les sciences nutritionnelles, à optimiser la lutte contre les différentes formes de malnutrition infantile (sévère, chronique) en Afrique et en Amérique latine. Cette mise en synergie est à l'origine de l'anthropologie nutritionnelle (Fitzgerald, ed., 1977; Jerome & Kandel *et al.*, eds., 1979; Johnston, ed., 1987; Pelto, 1996 et 2000; Goodman & Pelto *et al.*, eds., 1999)². Un second champ d'application des études en anthropologie de l'alimentation – dont le nombre s'accroît de manière significative ces dernières années – s'attache à influer sur les prises de décision en matière de politique publique (sécurité alimentaire, santé, environnement...).

Les études anthropologiques appliquées pour une optimisation de la lutte contre la malnutrition infantile

L'anthropologie nutritionnelle se caractérise par son ancrage dans la « recherche-action participative ». La démarche adoptée ici tente de comprendre comment le monde se transforme avant d'agir sur lui avec le concours des acteurs concernés (Fals-Borda & Rahman, eds., 1991). Sur la base de l'étude des conditions d'existence concrètes et du contexte social et culturel des populations, ce type de recherche a pour objectif l'amélioration du statut nutritionnel des groupes et

1. Il s'agit d'un champ de recherche, de formation et d'action sur le statut nutritionnel des populations, les facteurs qui l'influencent et les stratégies et programmes pour l'améliorer (Mason & Habicht *et al.*, 1996).

2. En France, De Garine (1972) et Hubert (1990) font figure de pionniers en la matière.

des personnes, et vise la proposition de recommandations acceptables pour elles comme pour les décideurs (bailleurs de fonds, responsables des ministères...). De par ses options théoriques et méthodologiques¹, elle attire des anthropologues confirmés ayant réalisé des recherches répondant aux canons de la discipline (séjour prolongé, connaissance de la langue, observation... ; cf. Lefèvre & Suremain, 2002).

L'une des principales entrées de la version la plus appliquée de l'anthropologie de l'alimentation et de la nutrition dans le développement concerne l'alimentation de l'enfant. Une place importante est occupée par les études sur les modalités de l'allaitement maternel, du sevrage et de la prise d'aliments solides (*cf.* étude de cas 1). Dettwyler (1989a), par exemple, distingue des « styles alimentaires » (usage de la cuillère ou des doigts, conduite coercitive ou participative des mères) à partir de l'observation de pratiques de nourrissage (Dupuis, 1981 ; Lallemand, 1981 ; Suremain, 2000). Les recommandations qui en découlent envisagent de rendre plus recevables les injonctions sur l'allaitement, la promotion de la santé de la mère, la croissance et le développement, ainsi que sur l'introduction appropriée de l'aliment de complément (Bond, ed., 1981 ; Anderson, 1983 ; Akin, 1985 ; Dettwyler, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989b ; Hull & Simpson, 1985 ; Stuart-Macadam & Dettwyler, 1995 ; Bentley & Dettwyler *et al.*, 1997 ; Howard & Millard, 1997 ; Suremain & Lefèvre *et al.*, 2001). Autrement dit, ces études anthropologiques, qui s'appuient sur des techniques quantitatives, visent à optimiser les stratégies d'amélioration alimentaire et les messages d'éducation nutritionnelle (*cf.* étude de cas 1) (Pelto & Pelto, 1989 ; Massamba & Gami, 1996 ; Kolsteren & Lefèvre, 1997 ; Crooks, 1999 ; Goodman & Dufour, 1999).

Ces recherches définissent également un autre champ d'application de l'anthropologie dans le développement : celui de la lutte contre la malnutrition (*cf.* études de cas 1 et 2). Si l'on sait que celle-ci résulte de déséquilibres alimentaires liés à des situations de pauvreté, des processus d'exclusion sociale, des conditions d'hygiène défavorables et des problèmes de disponibilité alimentaire (Gruénais, 1985 ; Pagézy, 1990 ; Bonnet, 1996), les études qualitatives en nutrition publique ont également accordé une importance cruciale au fait de savoir s'il existe un équivalent de la notion de malnutrition dans les représentations populaires. En revanche, et en dépit de son importance en terme de prévalence, les études anthropologiques sur la

1. Plusieurs guides de références existent : Quandt & Ritenbaugh ed. (1986) et Pelto & Pelto *et al.*, eds. (1989). Cf. le manuel méthodologique précurseur de Guthe & Mead (1945), ainsi que la revue *Nutritional Anthropology*.

malnutrition, et plus précisément sur la façon dont la pathologie est prévenue, traitée et interprétée selon les sociétés, demeurent relativement rares (De Garine, 1984, 1987; Dasen & Super, 1988; Dettwyler, 1989, 1992, 1994; Sheper-Hughes, 1992; Jaffré, 1996). Toutefois, qu'il s'agisse de programmes de santé publique ou d'épidémiologie sociale, les travaux s'accordent sur le caractère multifactoriel et complexe de la malnutrition, comme sur l'importance des représentations et des causes sous-jacentes des comportements à prendre en compte dans la mise en œuvre des interventions (Dettwyler, 1992; Gruénais & Delpeuch, 1992; Desclaux, 1996) (*cf.* les trois études de cas).

Dans cette mouvance, une autre entrée concerne l'étude de l'entourage nourricier (Suremain, 2007; Wiessner, 1981; Raphael & Davis, 1985; Popkin, 1986) celui-ci comprenant l'ensemble des partenaires, adultes et enfants, appartenant ou non à ce qu'il est convenu d'appeler la famille et qui participent à l'alimentation de l'enfant. L'entourage nourricier varie en fréquence et en nature selon l'identité des personnes impliquées, les statuts et les prérogatives, mais aussi selon les étapes du cycle alimentaire. Les études qui lui sont consacrées permettent de repérer et d'analyser les situations présentant un risque sur le plan alimentaire et nutritionnel. Cette recherche, qui repose sur les acquis de l'anthropologie de l'enfance¹, comporte des dimensions fondamentales et appliquées qui pourraient aussi trouver un terrain d'application dans le domaine de l'humanitaire.

Dans la même perspective d'amélioration des messages d'éducation sanitaire, nutritionnelle, et, plus largement, des politiques de santé publique (Dettwyler & Fishman, 1992; Dufour, 1997; Suremain & Lefèvre, 2003), prendre en compte les étapes du développement perçues comme essentielles par l'entourage de l'enfant (stade de la marche, de l'autonomie alimentaire, acquisition du langage, sexualisation...) constitue une dimension essentielle. Pourtant, les études – articulées à l'aide ou au développement – portant sur les relations entre l'alimentation et le thème de la croissance et du développement de l'enfant sont quasiment inexistantes (*cf.* étude de cas 2). Les représentations du développement de l'enfant renvoient plus fondamentalement à des pratiques de façonnage du corps (emmaillotement, déformation crânienne...) et de fabrication de la personne, lesquelles soulignent l'intrication des dimensions rituelles, techniques, symboliques et sociales des soins (Suremain, 2003; Bonnet & Pourchez,

1. Ne sont mentionnés ici que quelques ouvrages qui abordent, entre autre, la question de l'alimentation de l'enfant : Bonnet (1988), Rabain (1979), Lallemand (1997), Razy (2007).

2007). Alimentée en amont par la psychologie (Engle & Ricciuti, 1995 ; Engle, 1997 ; Bouville, 2004), l'approche anthropologique a d'ailleurs largement renouvelé les réflexions sur la notion de soin en nutrition publique, de telle façon qu'il est désormais acquis de considérer leur qualité (définie par le rapport entre l'efficacité et le coût) – de concert avec la «capacité de prise en charge»¹ – comme un indicateur de l'état nutritionnel et de santé des populations (Saillant, 1999a).

Avec une approche très différente des précédentes, fondée sur l'usage de la statistique et des mathématiques, des études américaines ont établi des corrélations entre la disponibilité des ressources (alimentation, temps, richesses) et leur distribution dans les maisonnées, en tant que ces facteurs influent directement sur le statut nutritionnel de l'enfant (Messer, 1983, 1990 ; Popkin & Solon, 1976). Ces études font notamment ressortir les inégalités dont les filles sont victimes, ces phénomènes s'inscrivant dans la problématique plus large des relations de genre (Franklin & De Valdès, 1979 ; Popkin, 1980 ; Raphael & Davis, 1985 ; Engle & Pedersen, 1989 ; Messer, 1990, 1997). Toujours dans le registre quantitatif, des recherches en anthropologie biologique et en sociobiologie ont porté sur les stratégies alimentaires mises en œuvre par les individus pour équilibrer leurs efforts et la rentabilité sociale et économique attendue en retour (Montgomery & Johnson, 1976 ; Hass & Harrisson, 1977 ; Stini, 2001). La principale limite de ces travaux, qui présentent pourtant des diagnostics très rigoureux, est de ne pouvoir saisir les raisons profondes des phénomènes observés. Le passage de la description à la compréhension et à l'action, en particulier, s'opère d'autant plus difficilement que les catégories explicatives mobilisées sont d'ordre scientifique et imposées par les chercheurs (*etic*) et non locales et induites des discours et des pratiques des populations (*emic*).

Les études de l'alimentation et leurs interactions avec la mise en œuvre des diverses déclinaisons des politiques publiques

Un vaste champ pour lequel les anthropologues sont de plus en plus fréquemment sollicités depuis une vingtaine d'années concerne l'étude de l'alimentation en tant qu'elle interagit avec les diverses

1. Il s'agit, en santé publique, de la capacité de suivi des populations par les professionnels de la santé comme par les populations elles-mêmes.

déclinaisons des politiques publiques (Van Willigen & DeWalt, 1986). Cet intérêt se manifeste concrètement par la mise en œuvre de projets de recherche pour le développement – financés par des instances internationales (du type INCO-DC, INCO-MED ou INCO-DEV¹) – conduits en partenariat pluri-institutionnel entre des équipes de chercheurs, des professionnels, des acteurs de terrain et des décideurs politiques appartenant à un voire à plusieurs ministères. La sécurité alimentaire, l'environnement, la santé et la migration sont, par exemple, des entrées qui suscitent un intérêt sans cesse croissant de la part des anthropologues impliqués dans les questions de développement.

Jusqu'à présent, peu d'anthropologues² se sont impliqués dans l'étude des politiques alimentaires et de la lutte contre l'insécurité alimentaire. Tout au plus y ont-ils contribué en fournissant un appui méthodologique partiel, limité et ponctuel (Pinstrup-Andersen, 2000). La plupart d'entre eux étudient les systèmes alimentaires – en tant qu'ensembles de règles, de normes, de valeurs, d'usages plus ou moins explicites et formalisés – et les perceptions locales de la faim, du manque ou du risque, mais pas la façon dont les politiques alimentaires résultent de l'intervention d'acteurs aux intérêts inégaux ou conflictuels, aux visions, aux moyens financiers et au capital social et politique contradictoires³.

Plus nombreux, en revanche, sont les anthropologues de la santé qui participent à des recherches visant à lutter contre les pathologies de l'abondance associées à la transition démographique, épidémiologique et nutritionnelle (marquée, entre autres, par l'importance prise par les maladies chroniques non transmissibles sur les maladies transmissibles). Ciblées sur des groupes à risque spécifiques (adolescents, jeunes mères, vieillards), les recherches s'intéressent aux modes de vie, terme qui englobe les habitudes alimentaires (*cf.* étude de cas 3). Il s'agit en particulier d'identifier celles d'entre elles qui contribuent à l'accroissement de ces nouvelles maladies (affections cardio-vasculaires, hypertension, diabète, certaines formes de cancer et d'anémie) et de l'obésité dans des régions (Maghreb) qui connaissent des changements sociaux, culturels et économiques majeurs et rapides ou dans

1. Ces différents projets, qui ressortent de la Commission européenne, se distinguent par des options plus ou moins marquées pour la recherche, le développement (au sens d'action sur le terrain) ou une aire géographique spécifique. Tous ont en commun de déboucher sur la formulation de recommandations pour le développement (au sens large).

2. Cf. cependant Shipton (1990), Calvo & Aguirre (2005), McMillan (1991).

3. A l'exception d'Aguirre sur l'Argentine (2004). Cf. Également le projet «Acteurs stratégiques, cadres normatifs de l'action et régulations des politiques alimentaires au Sahel» (2005-2008) auquel sont associés plusieurs anthropologues ayant participé à l'étude des interventions d'urgence, domaine quasiment réservé des «humanitaires», des politologues ou encore des géographes.

des pays confrontés à un développement géographique et social très inégal (Brésil, Mexique)¹.

L'analyse anthropologique est également mobilisée pour l'évaluation critique et qualitative des volets alimentaires des politiques de lutte contre la pauvreté dans les pays pauvres et émergents (Aguirre, 2004, 2008; Calvo & Aguirre, 2005). À travers les images du corps, articulées à la santé et à l'alimentation, des recherches sont conduites sur les pratiques corporelles liées aux nouvelles formes d'alimentation hors domicile et à la modification des modèles alimentaires. Elles conduisent, par exemple, à apprécier la façon dont l'obésité ou l'anorexie – définies selon des critères biomédicaux – sont vécues, intériorisées et progressivement perçues comme des états et/ou des comportements normaux ou pas par les acteurs. Ces études questionnent ainsi les mesures politiciennes consistant à distribuer des aides financières à des catégories de population définies comme pauvres afin qu'elles s'alimentent plus et mieux². Ces préoccupations pourraient également trouver un terrain d'application direct dans le traitement de la question du changement alimentaire en situation de migration – que cette dernière soit contrainte ou non (Bouly de Lesdain, 1999 ; Burns, 2004).

On relèvera enfin l'existence de recherches sur les interactions entre l'alimentation et l'environnement dans le contexte de sociétés marquées par de profonds changements écologiques, sociaux, culturels et économiques. Outre l'anthropologie, les disciplines mobilisées sont l'agronomie, l'écologie, la botanique, l'économie, la géographie et l'histoire. Leur but est de participer à l'élaboration de politiques publiques visant à sauvegarder ressources naturelles et patrimoines locaux, ces derniers étant matériels ou immatériels (Froment & De Garine, 1996 ; Raimond & Garine, 2005). Sur ce dernier thème, la question du patrimoine alimentaire devrait occuper une place de plus en plus importante. En effet, les transformations des modèles alimentaires – comme suite au processus de standardisation des modes de vie à l'échelle planétaire – s'accompagnent de mouvements identitaires, politiques et économiques (contestations, revendications, rejets) qui s'appuient sur la défense des patrimoines gastronomiques et culinaires (Álvarez & Medina, sous presse ; Suremain & Katz, 2008).

Les champs d'étude couverts par l'anthropologie de l'alimentation et de la nutrition qui viennent d'être brièvement présentés sont

1. Sur l'Amérique latine, cf. Pelto & Pelto (1983), Bertrán (2005). Cf. Poulain & Tibere *et al.* (2002) sur la Polynésie et le projet Tahina (2003-2006) sur le Maghreb.

2. Comme c'est le cas au Brésil ou au Mexique avec le programme national *Oportunidades* (Suremain 2008).

aussi diversifiés que les manières dont les anthropologues appréhendent leur travail de terrain. Celui-ci résulte autant du *background* théorique, conceptuel et méthodologique des chercheurs que des configurations globales (scientifiques, administratives, financières, partenariales...) propres aux projets et/ou aux programmes dans lesquels et pour lesquels ils travaillent. Comme nous allons le voir, le degré d'implication des anthropologues dans leur recherche est étroitement lié à son caractère plus ou moins appliqué.

RÉFLEXION THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Quels sont les mécanismes et conditions de transfert des connaissances aux propositions, des propositions aux recommandations, des recommandations à l'action lorsque l'anthropologue est amené à travailler sur l'alimentation et la nutrition dans des projets de développement ? Quelles sont ses marges de manœuvre et de négociation ? Quelles adaptations ou quels compromis méthodologiques implique sa participation ? Quel travail d'interprétation et de traduction implique-t-elle entre les chercheurs, et pour quels résultats ? Pour tenter de répondre à ces questions, trois positions de recherche anthropologiques – ou études de cas – vont être présentées et discutées.

L'engagement appliqué : changement de comportement et aliment de complément (Congo)

La place assignée des anthropologues

Dans cette première étude de cas, l'anthropologie s'inscrit dans une configuration appliquée qui renvoie à l'anthropologie nutritionnelle telle qu'elle a été présentée plus haut (*cf. 2*). Il s'agit d'une intervention d'éducation nutritionnelle et de transfert de technologie alimentaire menée entre 1991 et 1994 sur le plateau Kukuya¹, une région rurale du Congo. L'anthropologue travaille ici dans le cadre d'un programme à finalité opérationnelle entièrement mis au point par des technologues alimentaires (ou spécialistes en transformation des aliments), des nutritionnistes, des épidémiologistes et des spécialistes de santé publique

1. Située à 400 km au nord de Brazzaville, cette entité de 400 km² appartient à l'aire culturelle *teke* (groupe Bateke). La population y est d'environ 20000 habitants.

issus d'équipes de recherche congolaises et françaises habituées à collaborer ensemble, ainsi que de la Direction de la santé et de la famille du ministère de la Santé publique congolais. Le financement, quant à lui, est assuré par l'Unicef, le ministère français de la Coopération et de la recherche et l'ORSTOM¹. Dans cette configuration, la place de l'anthropologue est assignée et son rôle, défini à l'avance, n'est pas négociable. Sa participation s'inscrit dans une succession d'activités de recherche et/ou d'évaluation planifiées au terme desquelles il doit rendre un rapport synthétique assorti de recommandations en vue d'améliorer les interventions de ses collègues.

À l'origine, c'est à partir des résultats livrés par l'enquête nutritionnelle nationale de 1987 – résultats selon lesquels la malnutrition était particulièrement importante sur le plateau – que le ministère de la Santé a interpellé les équipes de recherche et qu'une intervention a été mise au point. Sans qu'il s'agisse à proprement parler d'une commande, elle obéissait à un protocole rigoureux et devait déboucher sur des résultats objectifs, mesurables.

L'intervention visait à modifier le comportement des mères *kukuya* à travers la réalisation de deux objectifs : améliorer les pratiques d'allaitement par l'éducation nutritionnelle (allaitement exclusif entre 0 et 4 mois) et faire respecter le calendrier d'introduction des aliments de complément, d'une part, et inciter à la préparation d'une bouillie de complément améliorée (plus riche et mieux équilibrée que l'habituelle) confectionnée avec des ingrédients locaux, d'autre part.

Lors de la phase de diagnostic, les chercheurs se sont relayés avec les concepts et outils de leurs disciplines respectives. Outre les évaluations de processus et d'impact faisant appel aux méthodes épidémiologiques, des procédures pluridisciplinaires ont été mises en place, mobilisant la psychologie interculturelle² et l'anthropologie. Deux anthropologues ont ainsi participé au projet : Norbert Gami pendant la phase de diagnostic et l'évaluation, et moi-même lors de l'évaluation (1995). Le premier devait fournir des éléments de compréhension sur l'organisation sociale et les habitudes alimentaires, tout en réalisant sa thèse. Pour ma part, je devais évaluer l'acceptabilité, par les mères, de ce qu'il était convenu d'appeler la nouvelle bouillie, et de réfléchir avec les animatrices (les femmes ayant reçu

1. «Opération pilote d'éducation nutritionnelle et de transfert de technologie alimentaire» est l'intitulé complet de l'intervention.
2. En la personne de Jean-François Bouville, spécialiste des relations mères-enfants et de la malnutrition dans une perspective interculturelle. Pour rappel, celle-ci consiste à examiner les processus psychologiques dans leur contexte social et culturel, et par conséquent à renouveler les concepts et théories parfois ethnocentriques de la psychologie occidentale classique (2001).

une formation pour préparer ladite bouillie, diriger les causeries et faire les démonstrations culinaires) sur la pérennisation du projet.

Méthodologie et déroulement de l'évaluation

Le temps dévolu à l'évaluation était court (mars 1995), même s'il s'agissait de porter un regard sur une pratique circonscrite. Ces conditions m'ont contraint à réunir le plus d'éléments possibles sur le système alimentaire local en révisant la littérature (anthropologie, agronomie, géographie). Je me suis également assuré le concours d'un interprète avec qui j'ai négocié une installation dans un hameau.

Du fait de l'ambiguité de ma position sur le terrain – les habitants du plateau n'ignoraient rien de mes liens avec les équipes responsables de l'intervention – il m'a fallu, comme c'est le cas dans une configuration de recherche plus classique, procéder par observations et entretiens qui n'avaient pas directement de rapport avec les questions auxquelles on m'avait demandé de trouver des réponses. Ce faisant, je prenais le temps d'expliquer que je n'étais pas un promoteur du projet, mais un observateur de celui-ci. Je me donnais ainsi les raisons d'espérer que j'allais progressivement gagner, sinon la confiance, au moins la sympathie des habitants...

Ce n'est qu'après une quinzaine de jours entièrement consacrés à l'identification des liens (de parenté, d'alliance, de voisinage) unissant les habitants du hameau (une cinquantaine) – et à l'observation la plus exhaustive possible du déroulement de la vie quotidienne – que j'ai commencé à traiter directement le sujet qui m'avait été confié. J'ai alors multiplié les « observations ciblées » (Pelto & Pelto, 1989) sur les pratiques d'allaitement – tout en les situant dans l'ensemble des activités féminines préalablement décrites (tâches domestiques, travaux des champs) –, les modes de distribution de la nouvelle bouillie et l'attitude des mères à cette occasion. Grâce à mon interprète, j'ai mené des entretiens complémentaires sur la façon dont l'entourage (parents, voisins, « anciens ») percevait la nouvelle bouillie.

C'est finalement au terme de l'évaluation que je me suis entretenu avec les douze animatrices chargées de promouvoir le projet. Là encore, mon intention initiale – naïve s'il en est – était que mes interlocutrices ne me confondent pas avec l'un de leurs chefs (ou responsables). Il est bien évident que ces précautions étaient vaines. En dépit de la confiance que l'on m'avait volontiers octroyée, et qui m'avait permis d'obtenir des matériaux fort intéressants, je suis devenu, à la fin du séjour, le récipiendaire de toutes les frustrations et attentes des unes et des autres (mères comme animatrices) par rapport au projet :

qu'en était-il des résultats de l'enquête épidémiologique ? Quel suivi médical était prévu ? Les indemnités pour les animatrices seraient-elles toujours versées après la fin de l'intervention ? Quelles étaient les perspectives de développement pour le plateau Kukuya ?

Il ne fait aucun doute que la position d'intermédiaire que l'on m'avait attribuée – et que j'ai plus ou moins bien assumée sur le moment – a considérablement enrichi les résultats de l'évaluation. Dans la mesure où les demandes et les blâmes des acteurs renvoyaient à des ratés et à des oubli(s) (inévitables) du projet, le document d'évaluation s'est finalement avéré plutôt critique et donc stimulant¹.

Conclusions de l'évaluation

Il y a un décalage entre le caractère extrêmement planifié du projet et la façon finalement plutôt informelle dont j'ai dû, au terme de l'évaluation, rendre compte des résultats obtenus. Il a fallu par exemple que je sollicite mes différents partenaires pour tenir des réunions de travail au gré de mes missions (internet n'était pas fonctionnel au Congo à l'époque)². Ce dénouement est sans doute lié au fait que je n'étais pas considéré comme un véritable évaluateur du fait de mon appartenance à l'équipe de nutrition de l'ORSTOM qui avait commandité l'évaluation.

Les conclusions de mes deux évaluations ont porté sur différents points.

I) La faible participation des hommes au projet qui, indépendamment de l'âge et du statut, ne se sentent guère concernés par l'alimentation de l'enfant. Ils n'ont d'ailleurs pas été invités par les animatrices à participer aux causeries et autres démonstrations culinaires. Dans la division des tâches, il revient aux femmes de nourrir leur famille. Si les cadets sociaux (hommes jeunes et célibataires) s'activent sur les plantations de haricots de leur oncle maternel, aucun ne vient prêter main-forte aux femmes sur les champs de maïs ou d'arachide qui fournissent la matière première de la nouvelle bouillie. La répartition des responsabilités et du travail contribue à renforcer l'absence d'implication des hommes dans les activités découlant du projet.

1. Et il aurait peut-être aussi été utile si la guerre civile qui a éclaté au Congo en juin 1997 n'avait pas entraîné la fin de toutes les activités de recherche et de développement dans le pays.
2. Deux ans après cette première expérience, j'ai pris l'initiative de réaliser une seconde évaluation et de rédiger un rapport (Suremain coord. 1997). J'ai pu organiser celle-ci alors que je résidais au Congo. J'ai sollicité le PAM et l'Unicef afin qu'ils participent au travail et/ou au financement de la mission (une semaine). Pour cette évaluation, des entretiens collectifs (*focus groups*) ont été conduits sous ma supervision auprès des douze animatrices et d'un groupe de mères.

II) Les femmes doivent prélever maïs et haricots sur leur récolte pour préparer la nouvelle bouillie, cette tâche s'ajoutant aux autres corvées domestiques. Si le *mpika* (le quatrième et dernier jour de la «semaine» *kukuya*) est, dans les discours, un temps libre, les femmes ne pouvant se rendre aux champs, l'observation montre qu'elles en profitent pour cuisiner le manioc pour les trois prochains jours, et réaliser bien d'autres tâches. La prise en compte de cette caractéristique forte et incontournable de l'organisation sociale locale permet d'expliquer, autrement qu'en termes de négligence ou de désintérêt, pourquoi le nombre de femmes *kukuya* qui préparent effectivement la nouvelle bouillie est très faible tandis que le nombre de celles qui savent la préparer est proche de la totalité.

III) Au terme de la période de réclusion de la mère (*ussuomi*), qui dure un à deux mois après l'accouchement, le manioc est expédié sous forme de boulettes au fond de la gorge du bébé. L'idée est qu'il absorbe ce qui fera de lui un vrai *Kukuya*¹. En outre, comme les effets de la nouvelle bouillie ne sont pas immédiats sur la croissance, les mères sont sceptiques sur ses vertus et dilettantes quant à sa distribution : si elles en connaissent les procédés de fabrication, elles ne sont pas pour autant disposées à adopter une habitude nouvelle. Ainsi nous avons constaté que lors de la cuisson, la nouvelle bouillie vire au mauve qui est aussi la couleur d'un poison mortel. Elle pourrait expliquer les réticences de certaines mères.

IV. Si la catégorie de *ngankuka* correspond bien à un ensemble de troubles physiologiques qui rappelle la malnutrition (maigreur associée à des œdèmes, ventre ballonné...), elle n'est pas toujours corrélée à l'alimentation. Contrairement à ce qui a été avancé lors de la phase de recherche, la malnutrition n'est pas répertoriée comme telle dans le système nosologique local.

V. Les conflits entre femmes, en particulier les co-épouses, sont fréquents et s'expriment par des agressions sorcières visant les enfants. Or, les jalousies et les ressentiments vis-à-vis des animatrices sont d'autant plus forts que ni leur âge ni leur statut n'ont été pris en compte par les équipes. Cette situation pourrait expliquer le manque d'entrain des animatrices elles-mêmes à poursuivre le projet au-delà de sa clôture².

1. Nourriture identitaire, le manioc est aussi censé prévenir la maladie. Les prises d'eau précoces participent de cette logique : l'enfant qui «pleure de soif» doit être réhydraté.
 2. En témoigne l'échec des activités de couture découlant de l'octroi de machines à coudre aux animatrices en contrepartie de la poursuite, sans rétribution financière, des démonstrations culinaires et des causeries.

Conclusions intermédiaires

Dans cette configuration de recherche appliquée, la collaboration interdisciplinaire a posé des difficultés d'ordre épistémologique. Au cours du projet, il n'a pas été possible de reformuler ou de compléter les objectifs très spécifiques fixés par les technologues alimentaires, les nutritionnistes, les épidémiologistes et les spécialistes de santé publique. Pour les raisons exposées plus haut, cette focalisation initiale a exclu certaines catégories d'acteurs (chercheurs, population) du processus d'intervention.

Tout au long de celui-ci, l'anthropologie a été davantage perçue comme une source de connaissances, c'est-à-dire un dispositif de recueil de données susceptibles d'éclairer le sens de certains comportements alimentaires, que comme un mode de connaissances visant à situer discours, pratiques et représentations dans le contexte d'une société particulière. Pour que cette ouverture fût envisageable, les chercheurs auraient dû suivre trois étapes stratégiques : I) s'appuyer sur un cadre pratique et conceptuel élaboré collectivement dès la conception du projet; II) tenir des séances régulières de restitution des résultats avec et/ou sans les populations; III) accepter la réalisation d'évaluations de processus et d'impact externes, confiées à des chercheurs indépendants.

Si ces trois étapes sont *time and money consuming*, leur respect aurait pu conduire à éviter divers effets indésirables et inattendus lors de l'intervention (comme la résistance passive des animatrices) et contribuer à assurer la pérennité des actions¹. En termes strictement scientifiques, la valorisation des résultats est restée limitée et éparsillée (une thèse d'anthropologie, quelques articles en technologie alimentaire, en santé publique et en psychologie interculturelle). Surtout, en l'absence de cadre conceptuel initial, les équipes et les chercheurs n'ont pu se réunir et travailler ensemble à la restitution intégrée de leurs résultats spécifiques, sous la forme d'un colloque ou d'un ouvrage collectif. Cet exemple illustre les frustrations scientifiques pouvant découler de l'exercice de l'anthropologie dans le cadre d'un projet de recherche appliquée. Plus largement, il montre les limites inévitables de l'engagement de l'anthropologue sur le terrain (qu'il connaît par ailleurs plus ou moins bien) dans un type de configuration pour lequel il a finalement été sollicité de façon ponctuelle autour d'un objectif très resserré et très spécifique.

1. À la décharge des équipes, rappelons que l'explosion de la guerre civile (juin 1997) a brusquement interrompu toutes les activités engagées sur le plateau.

L'approche critique : perceptions de la santé, de la croissance et du développement de l'enfant (Bolivie-Pérou)

Histoire et objectifs du projet

La seconde étude de cas se fonde sur un projet de « recherche-action participative » en santé publique et en nutrition, et souligne le rôle critique de l'anthropologie en son sein. Financé par la Communauté européenne (INCO-DC)¹, qui avait lancé un appel d'offres (1996) sur le thème de la réforme des systèmes de santé, le projet réunissait des équipes pluridisciplinaires issues de quatre pays différents (Belgique, Bolivie, France, Pérou) qui avaient déjà collaboré autour d'activités de recherche ponctuelle. Les équipes étaient composées de nutritionnistes, d'épidémiologistes, de médecins (pédiatres, gynécologues, généralistes), d'infirmières... et donc d'anthropologues et de sociologues. Dans la mesure où chaque équipe pouvait compter sur au moins un anthropologue et/ou un sociologue, l'anthropologie a été associée dès le départ du processus.

Partant du constat que la santé fait l'objet d'interventions trop souvent dissociées les unes des autres, les chercheurs ont souhaité développer une approche globale et compréhensive de la santé, de la croissance et du développement de l'enfant de moins de cinq ans en Bolivie et au Pérou (1998-2001). En Bolivie, les recherches et les interventions ont eu lieu dans un quartier périurbain de Cochabamba (Chavéz Rancho) et dans le Chaparé, la région amazonienne et cocalifère du département du même nom. Dans les deux zones, les populations étaient majoritairement aymaraphone et quechuaphone. Au Pérou, les activités se sont déroulées dans un quartier populaire de Lima (Independencia) et dans une zone maraîchère située à une cinquantaine de kilomètres de la capitale (Carabayllo). L'approche recherchait un équilibre entre la prévention et les soins curatifs d'une part et l'implication des parents et des autres responsables dans la recherche de cet équilibre d'autre part. Cette implication – qui se fondait sur la prise en compte de la parole, des pratiques, des représentations, des stratégies et des contraintes des acteurs (personnels soignants, soignés, autorités locales...) – devait permettre d'accroître la couverture et l'utilisation des services de santé. Elle devait

1. Le programme dépendait de la DG 12, une commission spécialisée dans les programmes de recherche qui a disparu depuis. Il s'intitulait *Health Sector Reform : Towards a more Global Approach of Child Health* (n° IC18-CT97-0249 [DG12-WRCA]).

également induire des changements dans les représentations et les pratiques en rapport avec la santé de l'enfant, et améliorer par voie de conséquence les relations entre soignants et soignés.

La place négociée, active et critique des socio-anthropologues

Une fois le projet accepté pour financement par la Commission européenne, les deux socio-anthropologues¹ du Nord (Pierre Lefèvre et moi-même) ont rédigé un document, la « charte », dont l'intention était d'élaborer des questions de recherche, des hypothèses, des outils d'enquête et un calendrier spécifiques plus conformes aux rythmes, aux contraintes et aux ambitions théoriques de la recherche en sciences sociales. Par-delà, l'idée était également de dépasser les bonnes intentions de départ et de poser les jalons d'une interdisciplinarité « ancrée » (Saillant, 1999b). Cette volonté impliquait de passer par la déconstruction et la reconstruction de certaines notions couramment utilisées dans les documents de projet, sans qu'elles soient pour autant définies de façon rigoureuse : ce fut notamment le cas pour celle de parents dont le contenu a été à la fois contextualisé et élargi à celui d'acteurs apparentés et non-apparentés dans l'environnement de l'enfant².

En outre, conformément à l'optique participative du projet, un certain nombre d'étudiantes en anthropologie et/ou en sociologie – entre sept et douze selon les années – issues des deux pays latino-américains ont été intégrées à l'équipe INCO. Après avoir complété leur formation théorique et méthodologique, nous les avons accompagnées et supervisées sur le terrain afin qu'elles réalisent des recherches ciblées (dynamiques familiales, statut symbolique des aliments, alimentation de l'enfant, images du corps, relations de genre, relations soignants/soignés...) qui visaient à mieux situer l'enfant et la problématique de la santé dans son contexte social et culturel³.

L'implication des étudiantes ne m'a pas empêché de réaliser des enquêtes de terrain solitaires et additionnelles (recueil de récits de vie alimentaire, observations de soins infantiles divers...⁴) à celles qui étaient prévues dans la charte. Plus largement, cette façon de travailler a favorisé une production scientifique diversifiée et critique

-
1. Dès le départ du projet, anthropologues et sociologues ont été rebaptisés socio-anthropologues par les membres de l'équipe INCO.
 2. Ce travail critique a aussi été accompli pour les notions de croissance et développement, de rôle de la famille, de croyances et de participation communautaire.
 3. Ces enquêtes devaient conduire les étudiantes à présenter un mémoire de *maestria* (l'équivalent de l'ex-DEA en France) dans leur université de rattachement.
 4. J'ai, par exemple, rédigé un chapitre et dirigé un film sur l'emballotement du nourrisson (Suremain, 2007).

– sous la forme d'un ouvrage collectif, d'articles, de communications ou encore de posters¹ – le plus souvent impulsée par les socio-anthropologues et qui dépassait le cadre de la valorisation plus classique que souhaitaient nos collègues de nutrition et de santé publique (un colloque international et quelques publications collectives à l'*autorship* hiérarchisé dans des revues anglophones de rang A).

Avec le temps, ces différentes initiatives ont été acceptées, en particulier grâce aux nombreux échanges par mails et à la tenue régulière de réunions auxquelles étaient conviés l'ensemble des partenaires pour discuter des résultats de l'enquête socio-anthropologique et de leur interprétation.

Recherches et propositions d'interventions

Dans les deux pays, les recherches entreprises par les socio-anthropologues ont porté sur les représentations de la maladie et les pratiques qui y sont associées dans le but d'explorer les conceptions populaires de la santé, de la croissance et du développement de l'enfant. Ont été plus particulièrement étudiés les modes de responsabilité de l'entourage vis-à-vis de l'enfant durant et en dehors des épisodes de maladie. Des itinéraires thérapeutiques – et les processus de décisions associés – ont été reconstruits et interprétés à la lumière des systèmes nosologiques locaux. L'attitude des personnels de santé (médecins, infirmières, promoteurs) a fait l'objet d'observations systématiques dans le cadre des consultations pédiatriques. La perception des étapes de la transformation du corps de l'enfant, enfin, a constitué une préoccupation transversale².

En Bolivie, les parents ont recours à des notions aux contours relativement larges, comme celles d'enfant bien portant et mal portant, pour désigner des états psychologiques, physiologiques ou comportementaux qui renvoient à des attitudes alimentaires (appétit, rejet, craintes...) dont l'état du corps se fait l'écho. Le corps de l'enfant est ainsi qualifié de beau, de bon, de gros, de maigre, de bien fait, de gai ou encore de triste. Au Pérou, des distinctions symboliques – liées à l'interprétation humorale de la maladie – sont établies entre la maigreur et la fragilité, la bonne et la mauvaise graisse, l'embonpoint et la grosseur. Au Pérou comme en Bolivie, de nombreuses considérations

1. L'essentiel de la production scientifique issue du projet figure dans l'ouvrage collectif (Suremain & Lefèvre *et al.*, eds., 2003).

2. Les recherches en nutrition et en santé publique, quant à elles, ont porté sur la perception et l'utilisation du carnet de santé par les mères et les personnels de santé, les risques de santé encourus par l'enfant, les paquets d'activités préventives existant et leur performance, et le fonctionnement des services de santé.

portent sur le principe vital de l'enfant, notamment la force, la vigueur ou encore le courage. Ces vertus, dont l'enfant serait – ou non – porteur, se doivent d'être mises en relation avec la situation sociale, culturelle et économique de sa famille et, plus largement, de son entourage. Ces différentes considérations se heurtent à celles des personnels de santé, lesquelles se manifestent durant les consultations pédiatriques. À cette occasion, les mères font en effet l'objet d'une forte stigmatisation. Considérées comme les seules et uniques responsables de l'état de l'enfant, le tort leur revient entièrement en cas de maladie ou de retard de croissance : on les traite alors de mères négligentes ou de mères ignorantes. Ces accusations, qui perpétuent le climat d'incompréhension entre elles et le personnel de santé, renforcent la domination dont les femmes font déjà l'objet dans la vie quotidienne.

À partir de ces résultats, les propositions d'intervention des socio-anthropologues s'articulaient autour de quatre points complémentaires visant à favoriser – à travers le partage de tâches et d'objectifs communs – les rapprochements entre acteurs (populations, personnels de santé, décideurs, chercheurs).

I) Organiser des formations pour les professionnels de santé sur les contextes sociaux et culturels des populations qu'ils sont censés soigner. Elles porteraient sur les représentations de l'enfant, les perceptions de la santé, de la maladie et du corps, le statut symbolique des aliments, les situations familiales, matrimoniales et les relations de genre, ainsi que sur les contraintes d'existence quotidienne en milieu rural comme en milieu urbain.

II) Organiser des campagnes d'information, coordonnées par les chercheurs et les professionnels de santé, sur la complémentarité du rôle des mères et des pères dans les soins de l'enfant. Elles s'adresseraient dans un premier temps aux personnels des centres de santé qui véhiculent eux-mêmes l'idée selon laquelle la femme assume seule la responsabilité de l'enfant.

III) Promouvoir la gestion partagée (mères, pères, personnels) des supports d'information (affiches, tracts) en rapport avec l'enfant dans les centres de santé, et réfléchir à la redéfinition de supports de suivi de la croissance et du développement qui ne soient pas nécessairement écrits (matériaux audiovisuels).

IV) Inciter à la réflexion collective (mères, pères, médecins) sur le contenu des consultations pédiatriques, à condition que les discussions ne s'arrêtent pas à des considérations techniques et médicales, dans le but de comprendre et d'intégrer les enjeux cachés de la santé de l'enfant (relations intrafamiliales, violence domestique).

Fort de ces propositions, la deuxième phase du programme (2000-2001) devait consister à mettre en œuvre des interventions et des évaluations avec la participation des chercheurs, des personnels de santé et des acteurs de l'entourage de l'enfant. Pour autant, elles ont été diversement prises en considération selon les pays.

En Bolivie, aucune des trois premières propositions n'a été retenue. Lors d'une réunion, nos collègues de l'équipe ont même expliqué qu'ils auraient souhaité passer plus tôt à la phase d'intervention sur la base d'enquêtes de terrain beaucoup plus rapides. Cet aveu tardif dévoilait, en réalité, des préoccupations plus qualitatives qu'anthropologiques – au sens où ces options méthodologiques ont été définies plus haut (*cf. 1*). Pour les socio-anthropologues, il s'agissait d'une véritable volte-face par rapport à ce qu'il avait été convenu de réaliser.

Sans plus de consultation auprès des socio-anthropologues, la fabrication d'un *Manuel de Santé*, censé être culturellement plus acceptable pour les soignés, a été initiée. Divisé en quatre parties, ce *Manuel* expliquait – à l'aide de dessins et de textes simplifiés – les rudiments de ce que devaient être une « bonne croissance » et un « bon développement ». S'inspirant partiellement de la quatrième proposition et des observations réalisées lors des consultations pédiatriques, la dernière partie rappelait aux soignés (du moins ceux d'entre eux/elles qui savent lire), ce qu'ils devaient attendre d'une « bonne consultation pédiatrique ». Pour l'édition, le *Manuel* a reçu un appui financier des autorités locales (mairies). Quelques formations sur ses objectifs ont été offertes aux personnels des centres de santé où la recherche a été conduite, mais pas au-delà. Son utilisation, évaluée positivement par des membres de l'équipe (qui n'étaient pas socio-anthropologues), a cessé avec l'arrêt du projet, en partie à cause du départ de la plupart d'entre eux (retraite, mutation...).

De façon plus générale, et avec le recul, il semble que les propositions des socio-anthropologues aient aussi été écartées en raison du rayon d'action limité de l'équipe : leur mise en œuvre requérait à l'évidence des moyens politiques et logistiques trop importants, d'autant plus qu'aucun financement (public ou privé) n'a permis de prendre le relais de l'INCO et d'assurer la pérennité du projet sous une forme ou une autre.

Au Pérou, l'intervention mise en œuvre a été conforme à l'option participative du projet, notamment parce que les socio-anthropologues ont su maintenir leur place lors de cette phase du projet. Dans ce sens, l'ensemble de l'équipe locale, des professionnels de la santé et

des usagers (mères et pères) se sont réunis régulièrement pour tenir des discussions thématiques relativement formalisées (enregistrées) dans les centres de santé où s'était déroulée la recherche. Les thèmes évoqués à cette occasion faisaient écho aux résultats de la recherche socio-anthropologique et à l'ensemble des propositions formulées par les socio-anthropologues. Le rôle des pères dans les soins de l'enfant, les conséquences négatives de la violence domestique sur son développement ou encore la nécessité d'interpeller sans complexe les médecins pour obtenir des explications supplémentaires sur la santé sont quelques-unes des entrées qui ont été examinées.

Ces discussions (une vingtaine au total sur environ un an) ont abouti à l'élaboration progressive d'un guide de référence sur les conditions du « bon déroulement » d'une consultation thérapeutique (quatrième proposition), ainsi qu'à la publication d'un *Manuel sur les droits de l'enfant* en lien avec la santé et l'alimentation. Si les membres de l'équipe péruvienne rédigeaient collectivement les premières versions des textes, ces derniers étaient soumis à l'appréciation critique et aux suggestions d'amélioration des représentants de la population locale visée par le projet et qui participaient aux discussions¹. À la différence du cas bolivien, l'itérativité du procédé a abouti à un consensus autour de la construction² et de la finalisation du produit de l'intervention.

Évaluée positivement (par des chercheurs qui n'étaient pas non plus socio-anthropologues), toujours en interne, l'intervention a fait l'objet d'une promotion soutenue dans les médias locaux. Le processus de recherche-action a également été présenté par l'équipe locale au sein du Ministère de la santé dans l'espoir d'en faire une expérience pilote susceptible d'être reconduite à une échelle plus large. Cependant, compte tenu du peu de marge de manœuvre laissé par la réforme du système de santé au Pérou – laquelle est particulièrement centralisée, autoritaire, verticale et peu participative –, l'expérience n'a pu obtenir l'aval politique (et donc financier) nécessaire. Elle a, en revanche, permis aux partenaires de consolider individuellement leur situation au sein de l'Université et, à la différence de la Bolivie, de se positionner en tant qu'équipe expérimentée pour l'obtention de nouveaux fonds de recherche.

-
1. Du fait de l'importance du taux d'analphabétisme dans les zones d'enquête, les textes étaient lus à haute voix par les membres de l'équipe lors des séances de discussion.
 2. Dans le paradigme constructiviste (Guba & Lincoln, 1994), le rôle des acteurs est même encore plus important que dans la participation puisque ceux-ci coproduisent l'ensemble du processus de recherche (conception, réalisation, intervention, valorisation).

Conclusions intermédiaires

Par-delà les différences quant à l'issue des interventions, la recherche-action participative a été marquée par la place prépondérante, critique, des socio-anthropologues. Leur investissement (en temps, en énergie, en argent...) contribue largement à expliquer la grande diversité des résultats et des productions scientifiques, tant dans les équipes du Nord que dans les équipes du Sud et entre les équipes.

Dans un cas, en Bolivie, les recherches socio-anthropologiques n'ont pas débouché sur une interdisciplinarité ancrée, comme en témoigne l'orientation de l'intervention mise en œuvre. Pour autant, en associant des chercheurs de disciplines différentes à l'analyse et à l'interprétation des résultats d'enquête, elles ont bouleversé le schéma classique du déroulement de la première étape du processus de recherche. Ce faisant, les socio-anthropologues ont également remis en cause un certain nombre de notions (parents, communauté, croyances) communément admises et utilisées à l'aveugle dans nombre de projets de développement liés à la nutrition et à la santé publique. Dans l'autre pays, le contexte était d'emblée beaucoup plus favorable à la réalisation de l'interdisciplinarité. Cette ouverture n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'une option méthodologique délibérément choisie : au Pérou, les socio-anthropologues envisageaient la participation comme un mot d'ordre scientifique et politique visant à encourager l'émancipation, à faciliter, à accompagner et à renforcer la capacité des plus pauvres à prendre en charge leur propre destin. Par ce type de choix volontaire et pleinement assumé, le projet a sans doute contribué à frustrer les collègues nutritionnistes, professionnels de la santé, épidémiologistes et autres spécialistes de santé publique, au moins pour ce qui concerne leurs attentes en matière d'intervention... Toutefois, l'option choisie – sous-tendue par la démarche socio-anthropologique – lui aura fait gagner une indéniable dimension critique.

Le regard intermédiaire : modes de vie, habitudes alimentaires et cancer (Maghreb, Asie, Arctique)

Histoire et objectifs du projet

En référence au travail de Guy de Thé (biographe, spécialiste des relations entre virus et cancers) et Annie Hubert (anthropologue, spécialiste des habitudes alimentaires), *Modes de vie et cancers*, cette troisième étude de cas s'inscrit dans une configuration où l'anthropo-

logie occupe une place intermédiaire, ou synthétique, par rapport à celles qu'elle occupait dans les cas précédents.

Dans le projet en question, l'hypothèse de départ était que les modes de vie, en particulier certaines habitudes alimentaires, influent de façon décisive sur la propension chez l'être humain à développer certains cancers digestifs et hormono-dépendants. Dans des aires géographiques et culturelles contrastées (Maghreb, Asie, Arctique), il s'agissait de découvrir les facteurs ayant des effets sur des individus déjà infectés par un virus et qui favorisent l'action cancérigène de ce dernier. L'idée était ainsi de repérer des aliments – ou des combinaisons d'aliments –, de les étudier en laboratoire, puis de soulever l'éventuelle interaction entre les cancérigènes chimiques qu'ils contiennent et le virus d'Epstein-Barr (ou cancer du rhinopharynx). Après validation par des tests épidémiologiques, des interventions focalisées sur la mise en place d'une médecine préventive étaient prévues en partenariat avec des équipes de santé publique locales.

Contrairement à la démarche épidémiologique classique, celle du biologiste est ici de rechercher non pas des différences entre des malades et des individus biens portants, mais d'identifier des similitudes entre divers groupes ethniques dont les membres auraient un comportement qui favoriserait le développement du cancer du rhinopharynx. Dans ce sens, le type de réponse qui était attendu de l'anthropologue consistait en la formulation d'hypothèses sur les facteurs liés à la progression de la tumeur cancéreuse. Pour ce faire, Annie Hubert s'est posé la question de recherche suivante : qu'est-ce qui peut être commun à des habitudes alimentaires entre des populations culturellement et géographiquement très éloignées et constituer un facteur de risque pour le cancer ?

La place revendiquée de l'anthropologue dans le processus de recherche

Au départ de cette aventure scientifique, les chercheurs avaient du mal à repérer les complémentarités entre leurs disciplines respectives : l'anthropologue voyait « des maladies issues de la culture »¹ là où le biologiste reconnaissait des individus malades qui mangeaient des aliments potentiellement dangereux... Si, à l'instar de la seconde étude de cas, l'un et l'autre étaient convaincus de la nécessité d'établir une collaboration interdisciplinaire, ce « mariage de l'eau et du feu »

1. Cette expression quelque peu ironique renvoie à une conception culturaliste étroite, que réfutent bien évidemment les auteurs qui forcent ici volontairement le trait, laquelle consisterait à appréhender la maladie uniquement en termes de construction sociale, indépendamment de sa réalité biomédicale.

(selon l'expression même des auteurs) impliquait toutefois un long cheminement intellectuel entrecoupé de traversées solitaires. Cette collaboration de sept années posait le défi, ravivé en permanence, de mener des recherches spécialisées dans des domaines très éloignés (anthropologie, biologie moléculaire, épidémiologie) et de s'y tenir, sans que l'un n'empiète sur l'autre. Il s'agissait, selon les auteurs, de «tenir les deux bouts de la chaîne», autrement dit de ne pas tomber dans la production d'un savoir entre-deux : ce dernier emprunterait un peu des connaissances de l'un et un peu des connaissances de l'autre (*cf.* étude de cas 1 et les études «qualitatives») ou, implicitement, participerait d'une nouvelle forme de savoir, prétendument neutre, à savoir la transdisciplinarité (les chercheurs n'utilisent toutefois pas le mot).

Lors de la première phase du processus de recherche, l'anthropologue – hors-statut à l'époque – s'est trouvée confrontée à l'utilité sociale de sa recherche, c'est-à-dire à la fois aux implications de cette collaboration inédite et risquée par rapport à sa carrière académique future, à la pertinence d'être utile dans un projet dont les implications sur la connaissance d'une maladie grave sont très fortes et à la démarche à adopter pour le devenir... Sur ce dernier point, il est vrai que le rapprochement interdisciplinaire, qui passe par l'adoption d'un langage commun minimum, impliquait de grands efforts. Outre la volonté des individus, il a fallu beaucoup de temps, d'échanges et d'intuition scientifique pour «fertiliser les champs respectifs d'investigation». Mais il a fallu également compter sur la pression institutionnelle émanant des bailleurs de fonds (*i. e.* des laboratoires de recherche publique), laquelle a finalement favorisé une certaine forme, saine, d'émulation scientifique entre la biologie et l'épidémiologie par rapport au sens même de la participation de l'anthropologie au projet.

Lors de la deuxième phase du processus, Annie Hubert a mené son travail de terrain en solitaire – ou accompagnée d'assistants (traducteurs ou techniciens pour les prélèvements d'aliments) – mais jamais en binôme (avec un biologiste ou un épidémiologiste). L'enquête anthropologique s'est déroulée sur trois microterrains (Tunisie, Chine du sud, Groenland), à chaque fois auprès d'une vingtaine de familles qui comptaient au moins un individu atteint du cancer du rhinopharynx. L'anthropologue s'est entretenue avec eux et leur entourage à propos de leur histoire alimentaire, couvrant ainsi le champ des techniques, des habitudes, des croyances, des prescriptions et des interdictions... En conduisant seule son enquête (son «aventure policière»,

écrit-elle), l'objectif n'était pas tant d'éviter l'interférence du chercheur sur les acteurs que de pouvoir la mener à son propre rythme. Et c'est là une différence fondamentale avec les deux configurations de recherche exposées précédemment. Dans ce cas, Annie Hubert est parvenue à revendiquer sa place et à défendre, jusqu'au bout, les impératifs méthodologiques qu'elle jugeait justes et justifiés. Cette position, très active, n'avait rien à voir avec le fait de « s'enfermer dans une méthodologie trop étroite ». Au contraire, l'anthropologue n'a eu de cesse d'adapter ses techniques d'enquête aux objectifs visés (des questionnaires ont été employés en Asie). Simplement, Annie Hubert a sans cesse rappelé l'importance de la durée dans la réalisation d'un travail approfondi, défendu les dimensions exploratoires du travail de terrain et expliqué l'intérêt de l'« attention flottante » dans toute recherche, fût-elle finalisée. C'est, en fait, en revendiquant sa place d'anthropologue à part entière qu'Annie Hubert a pu fournir de riches et nombreux éléments de réponses aux questions qui lui étaient adressées.

Ce n'est qu'autour de résultats consolidés (stocks d'aliments, questionnaires, récits de vie, rapports d'entretiens, observations...) du point de vue anthropologique que, dans une troisième phase, la discussion a pu reprendre avec le biologiste et conduire à la formulation d'hypothèses explicatives. Après avoir identifié les points communs entre les habitudes des membres des différents groupes observés, l'anthropologue a dressé des « schémas de comportements » et des « ensembles alimentaires ». Les premiers renvoient aux pratiques et aux habitudes, ainsi qu'à la place et au sens qu'ils prennent dans un contexte culturel donné. Les seconds renvoient aux aliments en tant que « substances complémentaires » nutritionnelles et symboliques formant système et non, comme dans l'approche épidémiologique, en tant qu'éléments chimiques isolables et isolés.

Sur ces bases, et c'est là une autre différence avec les deux premières études de cas exposées, des explications ont finalement commencé à pouvoir être données aux comportements à risque. Le profil des malades a aussi pu être progressivement établi. Parmi les pratiques alimentaires potentiellement néfastes, biologistes et épidémiologistes ont pointé certaines techniques de conservation des aliments (salage, fermentation), des modalités de sevrage (précocité, préparations nocives), la surconsommation de certains aliments (poisson séché ou salé, épices) et des préparations à vertus thérapeutiques (herbes, épices). D'autres habitudes (crachat, pré-mastiquage des aliments du bébé) – en plus du stress (lié à des situations de famine temporaire ou

de changement social brutal) – ont également été identifiées comme susceptibles – selon l'hérédité et le hasard – de déclencher le cancer du rhinopharynx.

Conclusions intermédiaires

La position intermédiaire ou synthétique de l'anthropologie dans ce projet découle d'une forte volonté de la part de l'ensemble des chercheurs impliqués de l'inscrire dans une véritable interdisciplinarité ancrée, et non dans une interdisciplinarité prétexte, aveugle ou de façade.

Cette volonté a d'abord conduit le biologiste et l'anthropologue à discuter de manière critique de leurs hypothèses, de leurs questions de recherche, de leurs méthodes et outils d'enquête et des notions qu'ils comptaient mobiliser, ceci dans le but d'adopter un langage commun. Mais cet échange préalable – comme cela a été montré dans la deuxième étude de cas – peut s'avérer insuffisant. Il doit permettre concrètement à l'anthropologue de conduire son terrain à un rythme et selon une temporalité qu'il est finalement le seul à pouvoir déterminer. En outre, l'anthropologue a ici participé à toutes les phases du processus de recherche, ce qui a permis d'éviter toute perte de sens des données lors de l'intervention (comme dans la première étude de cas).

C'est à cette double condition que l'anthropologie dépasse sa fonction instrumentale de « source de connaissances » (*cf.* étude de cas 1) au service d'un projet ponctuel et qu'elle s'inscrit dans un véritable échange de connaissances. Et c'est aussi à cette double condition qu'elle permet de poser les jalons d'une intervention non pas tronquée comme en Bolivie (*cf.* étude de cas 2) mais éclairée, c'est-à-dire, en l'occurrence, qui conduise à établir des liens entre des facteurs de risque, la preuve de ces liens, au final, étant apportée par la biologie et l'épidémiologie.

CONCLUSION : ENJEUX DE L'ANTHROPOLOGIE DE L'ALIMENTATION ET DE LA NUTRITION

Quoiqu'elles ne soient pas systématiquement opposées, les trois études de cas présentées ci-dessus illustrent cependant des configurations (appliquée, critique, intermédiaire) très différentes de l'implication de l'anthropologie et des anthropologues au sein de projets de déve-

loppement liés à l'alimentation et à la nutrition. Ces configurations permettent de mieux cerner les modalités possibles du passage de la connaissance à l'action, en particulier les latitudes conceptuelles et méthodologiques dont dispose l'anthropologue pour mettre en valeur sa démarche et ses résultats.

Dans la première étude de cas (appliquée), l'anthropologie s'en est tenue à un rôle de fournisseur de connaissances dans le but de répondre à des questions très spécifiques que l'anthropologue n'avait pas contribué à poser, compte tenu de la focalisation initiale du projet. L'intervention, en l'occurrence, a été définie *a priori* par les chercheurs, pour le bien-être supposé des populations, sans consultation préalable de ces dernières. L'anthropologue a vu ici son rôle confiné à celui d'enquêteur ou d'évaluateur, sans avoir pu engager de véritable dialogue (conceptuel, méthodologique) avec ses partenaires – devenus dès lors des commanditaires. On attendait finalement de lui qu'il produise du qualitatif en dehors de toute problématique anthropologique. Dans ce cas, les efforts déployés par l'anthropologue pour prendre part à cette collaboration n'ont guère été récompensés puisque ses résultats d'enquête de terrain n'ont ni permis de modifier le cours de l'intervention prévue ni débouché sur une exploitation scientifique formelle (articles, ouvrages, communications...).

Dans la deuxième étude de cas (critique), il faut distinguer les deux pays où la recherche-action participative a été conduite. En Bolivie, le rôle de l'anthropologue, critique au départ, se rapproche, au final, de celui qu'il a joué – ou n'a pas joué – dans la configuration précédente, dans la mesure où ses résultats de recherche n'ont pas été pris en compte lors de la phase d'intervention. Ce ne fut pas le cas au Pérou où l'anthropologie a toujours été impliquée, pour ses qualités critiques, dans l'ensemble du processus de recherche. Pour autant, dans les deux pays, la durée impartie à la recherche de terrain était importante (trois années sur quatre) et la place négociée dès le départ par l'anthropologue dans le projet lui a permis de conduire des enquêtes variées en collaboration avec d'autres anthropologues et/ou sociologues de pays différents, ce qui a considérablement enrichi les résultats et la production scientifique. Cette durée et ce partenariat ont également permis d'amorcer un dialogue épistémologique fructueux – condition critique essentielle d'une véritable interdisciplinarité – avec les collègues ressortissant des disciplines biomédicales, même si, une fois encore, celui-ci n'a pas partout porté ses fruits.

Dans la troisième étude de cas (intermédiaire), l'anthropologue est invité à participer au projet de manière active à toutes les phases de la recherche, illustrant en cela une véritable interdisciplinarité ancrée. Le caractère intégré des résultats du projet, tant en termes d'intervention que de valorisation des acquis scientifiques au sens strict, est d'abord le fruit d'une longue collaboration (sept années) au cours de laquelle les chercheurs ont ouvertement discuté des apports et des limites de leurs approches conceptuelles et méthodologiques respectives. Cette phase a précédé le travail de terrain dont le cours et le rythme ont été imprimés et revendiqués par l'anthropologue. Ce dernier a en outre participé à l'intervention, non seulement dans sa phase opérationnelle, mais dans sa conception même, sur la base de la discussion collective de l'analyse et de l'interprétation de l'ensemble des résultats de recherche (anthropologiques, biologiques, épidémiologiques). Ouverte sur l'innovation conceptuelle et méthodologique, l'anthropologie, dans une configuration intermédiaire comme celle-ci, renvoie à une collaboration interactive, moins contrôlée et formalisée que dans les configurations appliquées et critiques.

Pour que l'anthropologie passe du rôle de source de connaissance à celui de mode de connaissances, la volonté de l'inscrire dans un projet réellement interdisciplinaire est un préalable nécessaire. Mais, pour que cette volonté ne reste pas lettre morte, il est essentiel que l'anthropologue revendique sa démarche, ses méthodes, ses outils et sa façon singulière d'aborder le terrain dès les prémisses du projet. Certes, le temps long nécessaire à l'observation et à l'induction des règles sous-jacentes à l'organisation des groupes et des sociétés s'accorde mal avec le temps court et souvent décontextualisé des priorités d'action fondées sur des critères de bien-être parfois éloignés du vécu et du perçu des populations-cibles. Toutefois, le défi, permanent, mérite d'être relevé.

Pour l'anthropologue, tout l'enjeu consiste précisément à résister à la tentation du repli disciplinaire, ainsi qu'à la production d'un savoir scientifique entre-deux (le qualitatif), une situation peu féconde et inconfortable au sein de laquelle ses compétences ne sont pas pleinement reconnues – parce que limitées à un savoir-faire technique débarrassé de tout substrat théorique et problématique. Comme l'écrit Hubert (1990 : 272) : « On ne s'improvise pas anthropologue, pas plus qu'on ne s'improvise nutritionniste [...]. » Éviter ces deux risques de dérive, rendus d'autant plus grands que la complexité de la thématique est importante, constitue un défi permanent pour l'anthropologie de l'alimentation et de la nutrition.

CHAPITRE 8

Le genre

Kristina Tiedje

SITUATION DU GENRE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AIDE HUMANITAIRE

La conférence des Nations Unies sur les femmes, qui s'est tenue à Pékin en 1995, marque un tournant historique en matière de programmes de développement et d'aide humanitaire. Influencée par les mouvements de femmes dans le monde entier, cette conférence a suscité à l'origine une vague d'optimisme dans les milieux universitaires et professionnels concernés. Depuis le milieu des années 1990, les programmes de développement et d'aide humanitaire faisaient de l'égalité des sexes et de l'égale implication des hommes et des femmes dans ces programmes une priorité. Les programmes des grandes institutions de développement soulignent, en effet, les liens conceptuels et empiriques entre le genre, la politique publique et le développement, et voient dans l'égalité en matière de droits, de ressources et d'expression entre les sexes un élément essentiel du processus « générateur de développement » (Banque mondiale, 2001). Cet intérêt nouveau des politiques publiques pour l'égalité des sexes se fonde en partie sur les observations empiriques des praticiens de l'aide humanitaire et du développement. À cet égard, il est démontré que les projets d'aide humanitaire et de développement sont moins efficaces dans les sociétés pratiquant la discrimination sexuelle que dans celles qui traitent les hommes et les femmes de manière égalitaire. Mais, en dépit de vingt années de travaux qui se sont efforcés de mettre le genre au cœur des

programmes de développement et d'aide humanitaire, comme nous allons le voir, des voix critiques affirment encore que ceux-ci feraient mieux de s'inspirer non de l'expérience vécue par les hommes et les femmes dans les pays concernés, mais des idées des fonctionnaires et des planificateurs du développement (Van Esterik, 1987, 1994).

Dans l'ensemble, le rôle du genre dans le développement est une question complexe qui nécessite d'être prise en considération de manière approfondie lors de la conception et la mise en œuvre des projets. La recherche anthropologique sur l'impact du développement montre que les femmes souffrent davantage que les hommes en termes de statut et de bien-être, en particulier à cause de la violence et des inégalités de pouvoir. Des phénomènes tragiques, tels que les violences à caractère sexuel (sur lesquelles nous reviendrons plus loin), soulèvent aussi un certain nombre de questions relatives aux droits humains et culturels fondamentaux. Comme le montrent les études de cas qui seront présentées ici, la plupart des anthropologues qui étudient aujourd'hui le champ du genre et du développement jugent difficile de se limiter à cette seule problématique. Les connaissances qu'ils ont acquises sur la manière dont sont perçus, au sein de diverses cultures et de diverses sociétés, à la fois le genre, le développement, et les valeurs et droits fondamentaux de la personne, ont contribué à une meilleure compréhension de l'accès des hommes et des femmes au développement et à l'aide humanitaire.

L'IMPLICATION DE L'ANTHROPOLOGIE EN MATIÈRE DE GENRE ET DE CHANGEMENT SOCIAL

Les anthropologues culturels se sont intéressés à l'étude du changement et de son impact sur les hommes et les femmes bien avant que le genre ne fût devenu un objectif reconnu des programmes d'aide humanitaire et de développement. Ils ont apporté plusieurs contributions significatives aux perspectives théoriques et appliquées en la matière (voir Cornwall, Harrison et Whitehead, 2007, 2008; Gardner et Lewis, 1996). Depuis le milieu des années 1960, plusieurs courants de recherche ont influencé la pensée, la politique et les perspectives en matière d'anthropologie du genre et du développement. Dans les années 1970, les universitaires féministes ont commencé à critiquer la marginalisation des femmes au sein des institutions internationales dans la période de développement de l'après-guerre (Scott, 1996;

Staudt, 1998). Par la suite, diverses tendances théoriques et pratiques ont été développées (Jackson et Pearson, dir., 1998 ; Østergaard, 1992 ; Peet et Hartwick, 1999).

Dans cette section, nous présentons les trois grandes perspectives – Women in Development (WID), Women and Development (WAD), Gender and Development (GAD) (« Les femmes dans le développement », « Femmes et développement », « Genre et développement ») – chacune étant associée à diverses valeurs et présupposés sous-jacents – qui ont influencé la manière dont les chercheurs, les praticiens et les agences du développement ont conceptualisé les relations entre le genre et le développement. Ces trois courants sont les courants fondateurs qui ont donné lieu à l'anthropologie de genre. Pour cette raison, nous estimons utile de les présenter plus en détail ici. Chacune de ces trois approches (WID, WAD et GAD) a ses propres hypothèses de travail et ses propres stratégies pour intégrer et conceptualiser les femmes dans le processus de développement.

Le concept de « Women in Development » (WID) a fait l'objet d'un large emploi à partir de la publication, en 1970, par Esther Boserup, de *Women's Role in Economic Development* (« Le Rôle des femmes dans le développement économique »). Dans ce livre innovant, Boserup analysait la manière dont la modernisation de l'agriculture avait affecté le statut des femmes et la division du travail dans les pays en développement. À partir de l'Afrique, elle montrait que le développement altérait la division du travail entre les sexes. Selon elle, en privant les femmes de leurs rôles productifs, l'échec des programmes de développement était inévitable. D'aucuns objectèrent qu'elle simplifiait grossièrement le rôle et le travail des femmes en Afrique, réfiait le patriarcat et négligeait l'expression même des femmes (Beneria et Sen, 1981). Mais Boserup fut la première à faire systématiquement de la question du genre une variable du développement, et son travail a considérablement influencé les perspectives de recherche ultérieures. À sa suite, les anthropologues féministes, et d'autres chercheurs de la même obédience, ont commencé à étudier les effets du développement sur les femmes, à la fois dans les pays en développement et dans les sociétés industrialisées. La principale priorité des chercheurs et des praticiens regroupés sous la rubrique WID était de mieux intégrer les femmes dans le processus de développement, de promouvoir leur statut et de réduire les processus de discrimination (Rathgeber, 1994).

Cette approche se fondait largement sur la théorie de la modernisation, qui était alors un paradigme dominant dans la communauté

internationale du développement des années 1970, et cela depuis les années 1950. Selon cette théorie, l'industrialisation et la démocratisation des systèmes éducatifs des pays en développement entraîneraient une transformation des sociétés agraires en sociétés industrielles « modernes ». Les tenants de cette théorie pensaient aussi que le développement finirait par toucher toutes les couches de la société, et que même les plus pauvres en bénéficieraient. Cependant, la théorie de la modernisation ne différenciait guère, voire pas du tout, les hommes et les femmes.

Pour remédier à cette lacune, l'approche WID s'inspirait d'un certain nombre de travaux anthropologiques féministes. Jusqu'aux années 1970, les femmes étaient sous-représentées dans la littérature anthropologique, à la fois parce que les milieux universitaires étaient très majoritairement masculins, et en raison du biais masculin qui en résultait¹. Cette période est connue pour la « critique féministe de l'anthropologie » menée par trois anthropologues pionnières : Rosaldo et Lamphere (*Women, Culture, and Society* [« Femmes, culture et société »], 1974) et Reiter (*Toward an Anthropology of Women* [« Vers une anthropologie des femmes »], 1975). Les premières études portèrent sur le rôle économique des femmes (Rohrlich-Levitt, 1975 ; Nash et Icken Safa, 1980 ; Ortner et Whitehead, 1981 ; Bossen, 1984). À l'instar de Boserup, plusieurs anthropologues féministes, et d'autres chercheurs féministes de l'époque, constatèrent les effets négatifs du développement sur la vie des femmes, et soulignèrent que celles-ci étaient affectées *autrement* que les hommes par le développement, y compris au sein d'une même communauté ou d'un même ménage (Tinker et Bramsen, 1976 ; Boulding, 1976 ; Boneparth, 1982 ; Rogers, 1980 ; Maguire, 1984 ; Sen et Grown, 1987). Il fut ainsi souligné que, tandis que les experts du développement s'adressaient aux hommes dans le cadre des projets qu'ils promouvaient, l'effet sur les femmes était négligé, et que leur statut au sein de leurs communautés tendait à se dégrader. L'une des raisons à cela, c'était que les premiers programmes de développement étaient orientés et centrés sur les hommes. Elles avaient généralement un accès limité à l'éducation et n'étaient pas recrutées pour participer directement aux projets de développement productif (Kelley et Elliot, 1982, cité dans Rathgeber, 1994).

Ainsi, les projets de développement agricole des années 1970 contournaient totalement le rôle productif des femmes, ce qui vérifiait

1. Je rappellerai ici le texte important, quoique controversé, de Sally Slocum sur le biais masculin, «Women the gatherer» (1975).

l'hypothèse de Boserup. Aux yeux de l'expert occidental du développement, par exemple, le paysan était nécessairement un homme. Les projets de développement visant les femmes s'intéressaient le plus souvent aux soins de l'enfant et privilégiaient la sphère domestique, ignorant le rôle traditionnel important joué par les femmes dans l'économie. Ce biais masculin donnait aux hommes des opportunités de réussite économique plus grandes, qui accroissaient les inégalités entre les sexes. Souvent, il avait des implications directes concernant le succès ou l'échec des projets eux-mêmes¹.

L'autre raison de la dégradation du statut des femmes à travers l'affaiblissement de la famille matrilinéaire, un système qui relie la propriété à la lignée des femmes, c'est que les premiers programmes de développement tendaient à confier aux hommes la responsabilité de projets économiques qui leur donnaient un accès nouveau à la propriété. De ce fait, à travers la modernisation et l'occidentalisation induite par ces programmes, nombre de femmes des pays en développement perdirent à la fois leur pouvoir et leurs droits anciens à la propriété dans leur propre communauté².

Il est largement reconnu aujourd'hui que la perspective WID a considérablement contribué à améliorer notre compréhension des rôles productifs des femmes, et de ce qui les différencie de ceux des hommes. Grâce à elle, la recherche sur l'expérience et la perception des femmes dans le développement a trouvé une légitimité ; les contributions des femmes ont été reconnues, ainsi que la nécessité d'intégrer les femmes en tant que participants actifs dans les programmes de développement existants³. Pour la première fois, les chercheurs sont allés sur le terrain pour étudier explicitement les rôles écono-

1. C'est ainsi que l'on mit en œuvre, au Burkina Faso, un programme de reforestation ne sollicitant que la participation des hommes. C'est à eux que fut confiée la tâche de planter les arbres et de veiller à leur croissance. Ce que n'avaient pas compris les experts du développement, c'est que dans ce pays, ce ne sont pas les hommes qui arrosent les plantes mais les femmes. Et comme celles-ci n'avaient pas été invitées à participer au projet, les jeunes pousses qui avaient été plantées finirent par périr (Miller 1999).

2. Les effets du développement sur les femmes sont assez similaires à ce qu'ont subi les peuples indigènes : perte de pouvoir et de propriété. Mais, contrairement à eux, les femmes n'ont pas de territoire reconnu ni un sentiment précis d'identité en tant que groupe en relation avec d'autres groupes, ce qui fait qu'elles ont moins de droits à revendiquer le pouvoir.

3. Les ouvrages déjà cités de Rayna Reiter (1974) et de Michelle Rosaldo et Louise Lamphere (1974) furent plus tard critiqués pour leur biais occidental et leur essentialisme féministe ; ils tendaient à représenter les femmes comme un groupe homogène et négligeaient de reconnaître que les femmes de couleur ou les femmes des pays en développement pouvaient ne pas partager les mêmes idées que les féministes occidentales (pour la plupart blanches) occupant des positions universitaires privilégiées. Pour répondre à ces critiques, le genre devint un concept des études anthropologiques au milieu des années 1980, ce qui influença ensuite la recherche et la pratique en matière de genre et de développement (Jaquette, 1982; Moore, 1988).

miques des femmes, dans les sociétés industrielles et traditionnelles (Rathgeber, 1998).

Mais l'approche WID avait aussi ses limites. Focalisée sur l'intégration des femmes dans les projets de développement existants, elle ne cherchait pas à réduire les inégalités de pouvoir entre les sexes, ni à remettre en question les structures sociales établies. Certes, son objectif était de donner aux femmes un accès au capital et d'accroître leur liberté économique, mais elle ne s'intéressait qu'assez peu à la question de savoir si l'intégration des femmes dans ces projets économiques serait compatible avec leurs autres fonctions. Ainsi, l'un des aspects qui faisait largement défaut dans cette approche, c'était la reconnaissance et l'intégration du rôle des femmes en matière de reproduction. Très peu de recherches étaient en effet menées pour savoir si les femmes pourraient continuer à assumer leurs responsabilités domestiques et reproductives une fois qu'elles auraient été enrôlées dans de nouveaux projets productifs.

En outre, on ignorait quel serait l'impact des nouveaux rôles des femmes sur les relations entre les sexes au niveau local. L'hypothèse la plus répandue était que les femmes seraient en mesure d'acquérir du pouvoir à travers l'argent. Il n'était nullement envisagé qu'il pût y avoir des cas où il serait difficile pour une femme de garder pour elle ce capital une fois qu'il lui aurait été versé. Il n'était pas rare, en effet, que le revenu de la femme passât directement dans les mains de son époux après qu'il lui eut été versé en rémunération de son travail. Cette limite est largement liée au fait que l'approche WID se focalisait sur les femmes, sans essayer de comprendre les relations entre les sexes.

Autre lacune, elle avait tendance à représenter les femmes comme faisant partie intégrante d'un groupe homogène. Alors même que celles-ci étaient regardées comme formant une nouvelle catégorie d'analyse, on occultait largement les différences de couleur de peau, de classe ou d'origine. Mais le plus grand défaut de l'approche WID, c'était probablement son lien étroit avec la théorie de la modernisation, qui se fondait sur la croyance que les femmes, grâce à un meilleur accès à l'éducation et aux projets économiques, finiraient par devenir des partenaires économiques à égalité avec les hommes. Elle ne regardait pas du côté d'autres théories critiques, telles les théories marxistes ou la théorie de la dépendance, et cette myopie reflétait le peu d'intérêt qu'elle portait à l'histoire.

L'approche Women and Development (WAD) (« Femmes et développement »), apparue au milieu des années 1970, fut largement une

réponse marxiste à l'approche WID. De ce point de vue, les approches antérieures – dont WID – avaient négligé d'analyser les relations entre les femmes *et* le développement. Sous l'influence du féminisme marxiste, elle souhaitait aller au-delà des limites de la théorie de la modernisation, estimant que les femmes avaient toujours participé aux processus économiques et au développement (Rohrlich-Levitt, 1975 ; Leacock, 1983). Dans une certaine mesure, l'approche WAD s'inspirait de la théorie de la dépendance, même si celle-ci ne traitait pas spécifiquement des femmes. L'approche WAD a d'abord attiré l'attention sur le fait que les hommes qui ne faisaient pas partie de l'élite économique des pays en développement souffraient également de l'impact négatif de l'inégalité des relations structurelles internationales. À cet égard, les chercheurs adeptes de cette approche ont commencé à s'intéresser à la classe sociale et aux relations inégales entre les pays riches et les pays pauvres. Mais si la classe est alors apparue comme un nouveau concept d'analyse, d'autres facteurs de diversité (la race et l'identité ethnique) demeuraient invisibles.

L'approche WAD avait, en outre, d'autres limites. Comme WID, elle souffrait d'un fort biais occidental. Son objectif était d'améliorer la vie des femmes des pays en développement en les intégrant dans une économie monétaire et en leur donnant accès au capital. Une fois encore, les rôles domestiques et reproducteurs des femmes, jugés privés, non économiques et domestiques, étaient considérés comme secondaires pour la réussite du développement¹. Une autre critique dénonçait la tendance de WAD à réunir les hommes et les femmes du monde en développement dans un seul groupe, opposé aux hommes et aux femmes du monde industrialisé. En d'autres termes, l'élargissement du spectre d'analyse au niveau international tendait à fusionner les hommes et les femmes des pays en développement. Était ainsi occultée toute analyse systématique des relations existantes de classe et de genre, et de leurs effets spécifiques sur le statut des femmes ; de même que n'étaient pas remises en question les relations patriarcales existantes dans le but de mettre fin à la subordination des femmes.

La perspective Gender and Development (GAD) (« Genre et développement ») est apparue, à son tour, dans les années 1980, pour répondre aux carences des deux approches précédentes. Elle était principalement influencée par le féminisme socialiste, qui faisait un lien entre les rapports de production et les rapports de reproduction,

1. Ce qui est largement cohérent avec la reconnaissance du caractère universel de la séparation entre sphère publique et sphère domestique (Ortner, 1972, 1996).

comblant ainsi l'une des lacunes de WID et de WAD (Jaquette, 1982; Maguire, 1984; Moore, 1988). GAD est d'abord connue pour être la première approche qui se soit demandée si la subordination des femmes était une donnée universelle ou était au contraire malléable. Les premières recherches estimaient que les femmes n'étaient pas naturellement inférieures aux hommes, et posaient des questions essentielles telles que : pourquoi les femmes de telle ou telle société sont-elles cantonnées à la sphère domestique ? Existe-t-il une séparation stricte entre sphère domestique et sphère publique ? Les femmes sont-elles aux hommes ce que la nature est à la culture ? En bref, l'approche GAD était la première à faire des *relations sociales de genre* son principal objet d'analyse. L'intérêt se déplaçait des *femmes* vers le *genre*, la priorité étant donnée à la compréhension de la construction sociale de celui-ci. Cela signifiait que les rôles tant des femmes que des hommes, et leurs fonctions dans les sphères politique, économique ou sociale, n'étaient plus déterminés par la biologie, mais se définissaient comme des rôles sexués socialement construits. En d'autres termes, les premiers chercheurs GAD cherchaient à analyser « ce que cela signifiait d'être une femme » ou « d'être un homme » dans telle ou telle société. De ce fait, les travaux devaient s'adapter au contexte, et il devenait de plus en plus difficile de parler en termes universels.

L'anthropologue Kate Young est une figure éminente de l'approche GAD, qui s'est largement diversifiée à partir du milieu des années 1980, et comprend aujourd'hui divers courants théoriques. Mais sa qualification par Kate Young, en 1987, de « perspective holistique » a conservé toute sa pertinence. Pour elle, une perspective holistique prend en compte tous les aspects de l'organisation sociale, à la fois dans les sphères économique et politique. C'est seulement à cette condition qu'il est possible de comprendre les particularités d'une société, y compris la construction sociale du genre et les relations entre genre et développement (Young, 1987, cité dans Rathgeber, 1994). De ce fait, GAD ne s'intéresse pas seulement aux rôles productif ou reproductif des femmes ; elle prend aussi en compte la part que les hommes peuvent prendre à une meilleure justice sociale et à une plus grande égalité entre les sexes. Ainsi, tout en étant fortement influencée par les féministes socialistes, cette approche semble moins strictement féministe que les précédentes. La priorité ainsi donnée à la construction sociale des relations de genre dans le contexte du développement a aussi permis aux chercheurs d'explorer de nouveaux domaines, comme le rôle et la contribution des femmes à la réussite économique et au développement, au sein et en dehors du foyer. À

partir du milieu des années 1980, les chercheurs ont commencé à se pencher explicitement sur les sphères reproductive et domestiques (ou privées) qui avaient été négligées par les deux approches précédentes. Ils s'intéressèrent aussi à l'État, c'est-à-dire à la manière dont l'État pouvait façonner les relations de genre et favoriser l'émancipation des femmes, ainsi qu'à divers aspects juridiques : les droits des femmes en matière de propriété et d'héritage, à la fois dans les sociétés étatiques et dans le cadre du droit coutumier (Rathgeber, 1994).

Depuis les années 1990, les approches GAD continuent de privilégier les questions du pouvoir et du contrôle, en vue de transformer les relations oppressives entre les sexes. Il est aujourd'hui largement reconnu que les inégalités entre les sexes ne peuvent être séparées des autres relations d'oppression dans la société. Les relations de genre sont considérées comme étant construites socialement entre les hommes et les femmes, et façonnées en permanence par les autres formes de relations sociales, telles que la race, la classe, l'ethnicité, l'âge et la religion. L'agenda GAD suit aujourd'hui de près celui des partisans du développement participatif. Les deux écoles cherchent à transformer les relations oppressives de pouvoir en s'intéressant au vécu et à l'expression des groupes marginalisés et opprimés. En dépit de ces points communs, les deux approches sont différentes et parfois opposées. Ainsi, l'oubli de la question du genre chez les praticiens du développement participatif est contesté par nombre de chercheurs féministes, qui prônent une plus grande attention aux différences, à la fois en théorie et en pratique. Ils critiquent en particulier la simplification actuelle du concept de communauté, considérée comme une entité politiquement et culturellement homogène, et soulignent l'importance du genre comme forme de différence (Cornwall, 1998; Crawley, 1998; Guijt et Shah, 1998; Humble, 1998).

Outre la notion de communauté, les chercheurs contemporains en matière de genre et de développement critiquent aussi les concepts de participation et d'autonomisation (*empowerment*), devenus les leitmotive de la pratique et de la méthodologie de la *Participatory Rural Appraisal* (PRA) (« Évaluation rurale participative »). Par le passé, ces deux concepts recouvriraient les notions de différence et de diversité au sein des groupes bénéficiaires, en termes de genre, d'ethnicité, de classe et de caste, dans le cadre de l'agenda de réduction de la pauvreté des « pauvres » et des « opprimés » (Kabeer, 1999). Depuis les années 1990, la participation a été adoptée comme principe organisateur par les principales agences du développement (Banque mondiale, 1994), qui cherchaient à répondre aux critiques dénonçant

le paternalisme des projets de développement et le fait qu'ils fonctionnaient du haut vers le bas (Escobar, 1995; Fals Borda, 1988; Rahman, 1993). Mais pour les chercheurs travaillant sur le genre et le développement, la participation est un processus d'autonomisation des hommes et des femmes marginalisés, qui a pour objectif de faire entendre leurs voix, de répondre à la complexité des sociétés, et de favoriser des changements à long terme des relations de pouvoir entre les hommes et les femmes marginalisés, les décideurs et les institutions (Holland et Blackburn, 1998; Nelson et Wright, 1995). Cela signifie que la PRA, en pratique, ne peut donner de l'autonomie aux femmes que si elle remet ouvertement en cause les relations de pouvoir oppressives et les positions marginalisées et subordonnées des femmes dans la société (Crawley, 1998; James, 1999; Werbner, 1999; Tiedje, 2002). Ainsi, le genre reste au cœur des débats actuels de la littérature sur le développement.

Cet aperçu historique sur l'implication des anthropologues, et d'autres chercheurs, en matière de genre et de développement montre que quatre décennies de recherche dans ce domaine ont contribué à éclairer notre compréhension des processus, des espoirs, des échecs et des réussites de la théorie et de la pratique du développement. Il souligne, notamment, le rôle clef joué par les relations de genre comme forme de différence dans la «rencontre du développement». Nous allons maintenant voir comment certaines de ces questions ont été mises en pratique.

COMBLER LE FOSSÉ ENTRE POLITIQUE ET ANTHROPOLOGIE : TROIS ÉTUDES DE CAS

L'implication théorique et méthodologique des anthropologues en matière de genre et de développement a contribué aux récents programmes et politiques de développement et d'aide humanitaire. Un fossé continue cependant de séparer le milieu de l'anthropologie, entre les anthropologues appliqués et les praticiens sur le terrain, d'un côté, et les théoriciens, de l'autre, qui tendent à adopter une perspective plutôt critique vis-à-vis de ces programmes. L'engagement des anthropologues dans le développement demeure contesté. Comme nous l'avons vu, la position critique des chercheurs féministes, qui entraîna la naissance d'un nouveau champ de recherche sous la rubrique de «Genre et développement» (GAD), est révélatrice du fait que

l'anthropologie universitaire a d'abord cherché à critiquer les programmes de développement à partir d'une perspective exclusivement intellectuelle et théorique. Mais tous les anthropologues du genre ne se reconnaissent pas dans cette position. Ces dernières années, beaucoup ont préféré retourner sur le terrain, là où sont mises en œuvre les politiques publiques, et travailler avec les organisations internationales comme la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Le recrutement d'anthropologues du développement en tant que consultants dans les programmes d'aide humanitaire ou de développement, ou comme partenaires des grandes organisations internationales, a été fortement critiqué par le milieu académique de l'anthropologie. Les relations entre les universitaires et les praticiens sont parfois difficiles, les premiers considérant les seconds comme des anthropologues de seconde zone, et les seconds estimant que les premiers ne sont intéressants ni d'un point de vue théorique ni d'un point de vue politique (Escobar, 1991, 1995 ; Ferguson, 1997 ; Gow, 1993, 2002 ; Little et Painter, 1995). Dans ce contexte, nous allons évoquer trois études de cas pour montrer quelles positions les anthropologues peuvent adopter lorsqu'ils s'associent à des politiques publiques et/ou qu'ils étudient l'effet du développement et de l'aide humanitaire sur les relations de genre, et vice versa.

Genre, développement et sida : une perspective appliquée

Cette étude est tirée du travail du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur le genre et l'épidémie de VIH/sida dans les pays en développement (Smith et Cohen, 2000, www.undp.org/VIH/publications/gender/gendere.htm, dernier accès : 30 septembre 2007). Les auteurs, Sheila Smith et Desmond Cohen, soulignent que l'épidémie croissante de VIH/sida a affecté les hommes et les femmes de façon différente, entraîné une augmentation de la pauvreté et nui aux projets de développement dans les zones touchées. Ils défendent une approche genrée du sida et du développement, et font un certain nombre de propositions concrètes pour la lutte mondiale contre la maladie. Ils posent enfin plusieurs questions sur la manière dont les praticiens du développement pourraient intégrer ces problématiques dans leur travail, afin de favoriser une bonne pratique du développement face à l'épidémie. L'étude a été écrite dans une

perspective appliquée, pour donner une image du problème, identifier les principales leçons de politique publique, soulever des questions nouvelles et offrir un guide des bonnes pratiques de développement.

Smith et Cohen sont partis de l'idée qu'il fallait abattre le mythe selon lequel le VIH/sida est une question de santé publique qui doit être laissée aux seuls praticiens de la santé. Ils affirment que l'épidémie doit être comprise dans le contexte du développement, et doit donc être intégrée dans les programmes, les politiques et les activités qui en relèvent. Ils estiment que le VIH/sida dépend des divisions socio-économiques au sein de chaque pays, de la pauvreté et de l'exclusion économique, et révèle des différences dans l'accès aux services de base comme l'éducation, la santé et le logement. Les programmes sur le VIH/sida doivent donc aussi couvrir ces problèmes socio-économiques, qui vont, par ailleurs, s'aggravant. Non seulement le développement doit être mis au centre des programmes sur le VIH/sida, mais les questions du genre sont essentielles à la compréhension des conditions dans lesquelles s'est développée et se développe l'épidémie. La pratique et les objectifs du développement devraient ainsi viser, outre la réduction de la pauvreté, une plus grande égalité de la répartition des revenus et des richesses, un meilleur accès aux services publics et une plus grande égalité des sexes.

Les auteurs analysent de façon critique les connaissances établies sur la contribution économique des femmes à l'économie domestique, que leur travail soit ou non rémunéré. Ils considèrent également le changement économique comme une étape nécessaire pour que les femmes acquièrent une indépendance économique suffisante et soient ainsi en mesure de décider ou non d'avoir des relations sexuelles avec un homme, au sein ou en dehors du mariage. Ils soulignent à cet égard que nombre de femmes se résignent à la prostitution parce qu'elles n'ont pas accès à d'autres emplois – serveuses, commerçantes, gérantes d'hôtel, caissières –, tous occupés par les hommes. Mais le VIH/sida ne se propage pas chez les seules prostituées. Ainsi, beaucoup de femmes de ménage travaillant pour des particuliers sont victimes d'abus ou de viols. Le fait de supporter ces situations peut faire partie d'une stratégie économique pour des femmes soucieuses d'assumer leurs responsabilités familiales. Mais c'est encore par leur mari, via des rapports sexuels extraconjugaux, que les femmes sont le plus souvent infectées. Ici, la dépendance économique, le taux élevé de fécondité, et l'accès insuffisant à l'éducation et à l'emploi sont les principaux obstacles empêchant que les femmes puissent se protéger et protéger leurs enfants. Il faut y

ajouter des facteurs culturels, sociaux et religieux. Dans certaines sociétés, les femmes mariées doivent avoir plusieurs enfants si elles veulent bénéficier d'un meilleur statut. Pourtant, une forte fécondité représente pour elles un énorme fardeau. La recherche appliquée montre que la baisse du taux de fécondité favorise l'emploi et l'alphabétisation des femmes, et contribue à leur autonomisation et à la réduction de la pauvreté, ce qui permet aux familles de mieux gérer les effets de l'épidémie de VIH/sida.

De manière générale, les auteurs en appellent à des programmes et politiques de développement plus adaptés. Ceux-ci ne doivent pas seulement prendre en compte la vulnérabilité des femmes dans le cadre de l'épidémie de VIH/sida, mais améliorer le statut et le pouvoir des femmes, et réduire la pauvreté et la transmission de la maladie. Idéalement, les nouveaux programmes et politiques doivent favoriser des changements de comportement des hommes et des femmes, à travers des activités sociales, culturelles et économiques qui conduisent à une modification des comportements sexuels. Smith et Cohen rappellent enfin la nécessité de faire davantage de recherche appliquée dans un certain contexte afin de «commencer là où en sont les gens» (Chambers, cité dans Smith et Cohen, 2000); il s'agit de moins recourir à des consultants externes, qui comprennent souvent très mal la complexité des conditions économiques, sociales, culturelles ou sexuelles locales.

Arbres, jardins et politique du genre en Gambie : une perspective critique

Cette deuxième étude de cas est empruntée à l'ouvrage publié en 1996 par Richard Schroeder, *Shady Practices. Agroforestry and Gender Politics in the Gambia*, (« Pratiques obscures. Agroforesterie et politique du genre en Gambie ») qui est un remarquable exemple d'anthropologie critique du développement. Schroeder montre pourquoi les premiers programmes WID n'ont pas compris que les relations entre les sexes étaient une variable essentielle du développement. Son livre offre un exemple unique des défis (et/ou des avantages) méthodologiques auxquels on peut faire face lorsque l'on étudie le genre et le développement. Schroeder était à la fois un chercheur et un praticien. Il faisait, en outre, de la «recherche croisée sur le genre» (cela signifie qu'en tant qu'homme, il étudiait les relations entre les

sexes en s'intéressant exclusivement aux femmes ; inversement, une chercheuse qui s'inscrirait dans ce même cadre étudierait les relations de sexe en s'intéressant exclusivement aux hommes). Nous allons présenter cette étude de cas, avant d'analyser ce qu'elle a apporté à la théorie du genre et du développement.

Cette étude témoigne d'une approche critique des pratiques et des politiques de développement et des agences étatiques en Afrique de l'Ouest pour les années 1980 et 1990. Dans les années 1980, les programmes de développement local favorisaient les projets visant les femmes adultes, en réponse au mandat WID (« Femmes dans le développement ») proclamé par les Nations Unies. À l'époque, les projets visant les femmes recevaient un soutien important de plusieurs agences de développement, d'ONG, d'associations et de groupes de mission, dont les objectifs s'inscrivaient dans ceux du mandat WID. Dans les années 1990, les objectifs de développement sont passés de l'intégration des femmes dans le développement économique à la préservation de l'environnement. Il fut demandé au gouvernement gambien de traiter des problèmes comme les feux de forêts saisonniers, la salinisation des rizières par la sécheresse, l'érosion rapide et la mauvaise qualité des forêts et des parcs du pays. Ainsi, les objectifs de développement national délaissèrent-ils la culture maraîchère et se fixèrent-ils sur l'agroforesterie et la reforestation.

À l'origine, les résultats des programmes de développement centrés sur les femmes, et mis en œuvre dans les années 1980, sur la rive nord du fleuve Gambie, étaient prometteurs. Le programme d'alphabétisation des femmes adultes avait porté ses fruits ; les programmes de santé avaient considérablement réduit la mortalité infantile et maternelle, et amélioré les choix reproductifs des femmes ; le programme de crédit avait accordé aux femmes de petits prêts qui avaient eu un impact favorable sur la survie dans les campagnes, tout en atteignant des taux de remboursement de 100 % ; et le programme de production de nourriture, qui aidait les femmes à développer les cultures maraîchères, s'était avéré particulièrement fructueux. Il avait soulagé à court terme les familles qui avaient perdu leurs récoltes à cause de la sécheresse, et leur avait permis de restructurer les systèmes locaux de subsistance. Les femmes s'étaient activement lancées dans la culture maraîchère pendant la saison des pluies et avaient amélioré ces pratiques dans la région. En outre, les programmes donnaient aux femmes de substantiels revenus, qui leur permettaient d'assumer de nouvelles responsabilités sociales et constituaient des gains importants de pou-

voir d'achat pour leurs foyers. À cet égard, les objectifs des projets WID semblaient avoir été atteints (Schroeder, 1996, p. 21-38).

À long terme, toutefois, cette étude montre aussi que l'engagement initial des ONG dans ces programmes réservés aux femmes a suscité un grand nombre de conflits. Il apparut que les projets WID n'avaient pas pris en compte les relations locales entre les sexes, pas plus dans les communautés que dans les familles. Le boom du marché des légumes et primeurs et le changement du rôle et des responsabilités des femmes lié à l'augmentation de leur revenu provoquèrent du ressentiment et déclenchèrent des conflits entre les sexes qui ne pouvaient passer inaperçus. Schroeder observa des disputes dans plusieurs domaines entre les «maris propriétaires fonciers et les épouses maraîchères» : 1. Les maraîchères étaient au cœur de conflits de territoire qui opposaient les basses terres, où étaient cultivés les légumes, le riz et les fruits, et les pâturages pour le bétail; ces conflits avaient tous une composante sexuelle ; 2. Le succès des jardins maraîchers nécessitait que les femmes consacrent moins de temps aux tâches domestiques, ce qui provoqua le ressentiment de leurs époux ; 3. enfin, les revenus tirés des cultures maraîchères susciterent beaucoup de jalouïsies, à la fois dans les ménages, où le revenu des femmes dépassait celui de leurs époux qui travaillaient dans la culture de l'arachide, principale culture rentable de la région, et dans la communauté, où les groupes de femmes étaient favorisés par les ONG et d'autres agences de développement (1996, p. xviii-xix). Cela signifie, qu'au lieu d'améliorer les relations entre les sexes et de favoriser une plus grande égalité à long terme, «la forte concentration des efforts des ONG en faveur des femmes durant cette période provoqua le ressentiment des habitants de sexe masculin des communautés aidées par les agences; il en résulta une dynamique écologique et politique qui eut de profondes implications sur la viabilité de l'activité maraîchère des femmes et sur les projets de stabilisation environnementale qui suivirent» (Schroeder, 1996, p. xviii).

Compte tenu de ces observations, cette étude sur les arbres, les jardins et la politique du genre en Gambie offre une importante contribution théorique au champ du genre et du développement. La première critique rejette celles des premiers programmes WID et WAD, qui soulignaient déjà que les projets de développement économique centrés sur les femmes, s'ils augmentaient leur revenu monétaire, négligeaient leurs responsabilités en matière de reproduction. À cet égard, l'étude montre que les jardins maraîchers cultivés par les femmes ont bientôt pris le sens d'un «second mari», provoquant

des disputes au sein des ménages. Le pouvoir économique que les femmes ont acquis à travers leur nouveau revenu a également provoqué la jalousie et le ressentiment, à la fois chez leurs maris et chez d'autres habitants masculins de la communauté. L'étude montre par ailleurs que les femmes des campagnes africaines ne sont pas des victimes sans défense de la «rencontre du développement». Schroeder souligne que les maraîchères bénéficièrent d'une plus grande autonomie, et que leur revenu dépassa même celui de leurs maris, qui étaient les propriétaires des terres sur lesquelles elles avaient planté des arbres et cultivaient leurs jardins (1996, p. 103). Mais cette autonomie financière accrue allait de pair avec de plus grandes responsabilités financières, qui susciteront des conflits entre les sexes à propos du plantage des arbres et des cultures maraîchères. Dans l'ensemble, l'étude offre un aperçu remarquable de la complexité des pratiques et des politiques en matière de genre et de développement.

Elle est en outre particulièrement riche en termes de défis méthodologiques. C'est en 1986, en tant qu'agent du développement, que Schroeder a commencé à travailler en Gambie. Il y retourna plus tard lorsqu'il préparait sa thèse sur le genre, le développement et l'environnement. Il fut le premier chercheur à être recruté par le bureau gambien de l'ONG états-unienne Save the Children Foundation (SCF) pour participer à un programme de développement rural sur la rive nord du fleuve Gambie. En tant qu'employé de l'ONG, il put observer de l'intérieur les effets des politiques et des pratiques visant à promouvoir les objectifs WID. Mais il fut aussi chargé du programme alimentaire de l'ONG, et travailla avec les hommes et les femmes de Mandinka sur les exploitations agricoles de la communauté. Le programme alimentaire leur fournissait des semences, des engrains et des outils ; ilaida aussi les populations, après qu'une sécheresse persistante eut dévasté la région, à creuser des puits pour plusieurs groupes de femmes maraîchères. La sécheresse limita la capacité des communautés à préserver leur autosuffisance économique. Le changement climatique produisit aussi une famine dans plusieurs régions et provoqua des situations de guerre civile et l'effondrement de l'économie. Ce contexte a bien entendu influencé les actions de développement sur le bassin de la rive nord du fleuve, que les communautés mandinka appellent leur pays. Les programmes conçus pour accroître l'échange de travail et bâtir des réseaux de soutien mutuel semblaient en mesure de créer de nouvelles opportunités économiques pour les femmes. Mais, comme Schroeder le constata plus tard dans ses travaux sur les programmes d'agroforesterie et de cultures maraîchères,

ces programmes centrés sur les femmes n'ont pas réussi à répondre de manière adaptée aux problèmes posés par la politique du genre dans le cadre des projets de développement et de préservation. La position de l'auteur est donc critique (des projets de développement insensibles aux approches de genre) et impliquée à la fois. Cette double position lui a permis de s'insérer sur le terrain, tout en gardant une certaine distance et un regard critique sur les projets de développement. Il montre que, malgré l'intention de mettre en place des projets de développement pour les femmes, les changements économiques ont créé des problèmes qui n'avaient pas été anticipés.

Le second défi méthodologique tient au fait que Schroeder est un homme. Il s'est en effet lancé dans un travail de recherche croisé sur le genre, et a étudié en tant qu'homme des projets de développement destinés à des femmes. Comme on l'a évoqué plus haut, dans la critique féministe de l'anthropologie, le genre a souvent été invoqué comme un défaut majeur, à la fois dans le domaine de la recherche et de la pratique du développement. La critique féministe des années 1970 et 1980 soulignait le fait que le profond déséquilibre existant entre les sexes dans la communauté étudiant le développement avait rendu largement invisibles les contributions économiques des femmes. Schroeder reconnaît que ce point aveugle perdure dans la recherche contemporaine, mais il espère contribuer à une meilleure compréhension du statut du genre comme variable majeure de la recherche sur le genre et le développement. À l'évidence, s'agissant d'un programme réservé aux femmes, le fait que Schroeder et son assistant de recherche étaient tous les deux des hommes a limité tant ses recherches que sa pratique du développement. Il se trouvait en effet dans une zone rurale et dans une communauté largement musulmane. Il ne pouvait donc pas interroger de femmes une fois le soleil couché, sous peine d'éveiller des rumeurs d'ordre sexuel. Il lui fallait aussi rencontrer le mari de chaque femme qu'il souhaitait interroger pour obtenir son accord. Enfin, nombre d'entretiens avaient lieu publiquement, c'est-à-dire à l'extérieur des logements, afin d'éviter tout soupçon de la part du voisinage (pour plus de détail, voir Schroeder, 1996, p. xxxiii). Au fil du temps, toutefois, des liens de confiance se nouèrent entre Schroeder et les maraîchères qui faisaient l'objet de ses recherches, et il put faire des entretiens dans les jardins. Or il était essentiel de pouvoir interroger les femmes seules pour pouvoir comprendre les relations entre les sexes et changer la politique dans ce domaine. Ce deuxième défi méthodologique montre bien la position de Schroeder de critique de l'anthropologie féministe, qui jusque-là avait supposé

que les recherches sur le genre devaient être conduites par des femmes uniquement.

Ainsi, dans l'ensemble, cette étude est critique non seulement vis-à-vis de la pratique et de la politique du développement, mais aussi vis-à-vis de la critique féministe de l'anthropologie, qui, du moins au début, provoqua un intérêt plus grand pour les femmes et donna à croire que des femmes avaient plus de crédibilité pour étudier les contributions économiques d'autres femmes. Elle montre que l'inégalité des sexes peut aller dans les deux sens, que les programmes qui visent à donner de l'autonomie à un groupe particulier peuvent provoquer une perte de pouvoir au bénéfice d'un autre groupe, et que les conflits qui en résultent peuvent faire avorter des projets de développement qui portaient au début leurs fruits, et même avoir une influence sur les projets futurs.

Le rôle des organisations d'hommes et de femmes dans le développement de la communauté de la Huasteca (Mexique) : une perspective intermédiaire

La troisième étude de cas est issue de mes recherches sur le genre et le développement dans les campagnes mexicaines, dont j'ai déjà parlé dans « Gender and Ethnic Identity in Rural Grassroots Development : An Outlook From the Huasteca, Mexico » [« Genre et identité ethnique dans le développement rural local : l'expérience de la Huasteca, Mexique »] (Tiedje, 2002, voir aussi Tiedje, 2003). J'y examine un modèle de développement local orienté sur le genre dans les communautés Nahua de l'est de la Sierra Madre, au nord de la région de la Huasteca (Mexique)¹. Dans cette région, les hommes et les femmes nahuas et mestizos (d'origine ethnique mixte, européenne et indigène) ont créé deux coopératives rurales pour compléter l'aide alimentaire gouvernementale et les programmes de développement et de modernisation agricole. Une coopérative de femmes et une coopérative d'hommes, au sein de la même municipalité, ont participé à des projets de développement orientés sur le genre. La première, baptisée « L'Union des femmes de Xilitla » (*La Union de mujeres de Xilitla*) est entièrement organisée par des femmes ; son but est d'améliorer le revenu des ménages et l'alimentation des jeunes enfants à

1. Je me réfère ici à ce que l'on appelle la Huasteca Potosina, c'est-à-dire la partie nord de la région de la Huasteca, qui est commune à trois États (Veracruz, Hidalgo et San Luis Potosi). La Huasteca Potosina se situe dans la partie sud de l'État de San Luis Potosi.

travers de petits projets économiques de production et un restaurant local. La coopérative des hommes, appelée « L'égalité de Xilitla » (*La Igualdad de Xilitla*), s'est spécialisée dans de nouvelles techniques agricoles, comme le café organique, ainsi que dans le marketing et la vente de ses produits. Ces deux coopératives ont été créées au début des années 1980, lorsque l'approche WID a commencé à faire partie du discours officiel sur le développement au Mexique¹.

Sous l'influence de l'anthropologie critique appliquée², cette étude propose une vision intermédiaire de l'anthropologie appliquée en matière de genre et de développement, et voit dans le genre à la fois une variable analytique et un instrument de la réussite concrète du développement. Elle s'efforce d'utiliser la théorie et la méthode de l'anthropologie pour trouver des solutions pratiques aux inégalités entre les sexes, ainsi qu'à la discrimination et à la marginalisation des populations indigènes du Mexique. Cette double perspective est en partie due à ma propre implication dans des projets de développement participatif, à la fois en tant que bénévole dans une ONG et comme chercheuse. Je suis d'abord venue dans la Huasteca au milieu des années 1990, comme bénévole de l'ONG mexicaine Sedepac. À l'époque, directement engagée dans la pratique du développement, j'ai pu expérimenter et observer les complexes relations de pouvoir au sein d'un réseau d'acteurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux. En tant que bénévole, je travaillais principalement avec les femmes qui participaient à plusieurs projets productifs, dans plus de vingt-cinq communautés. Je suis plus tard revenue sur le terrain pour conduire des recherches anthropologiques en tant qu'étudiante. L'objectif de mes recherches était d'explorer de façon critique les formes et les résultats du développement participatif dans les communautés nahuas, et de comprendre quels autres facteurs et relations de pouvoir devaient être pris en compte pour concevoir de meilleurs projets de développement orientés sur le genre. J'ai entrepris d'analyser la manière dont le modèle orienté sur le genre permettait aux hommes et aux femmes, sur place, de définir une expertise genrée en matière de gestion des ressources, de stratégie de production (cultures vivrières et

-
1. Les organisations paysannes ont commencé à se former au milieu des années 1980 à la suite d'une prise de conscience inspirée par l'enseignement de Paolo Freire (1970) et par la théologie de la libération, en réponse à l'oppression économique, politique et culturelle subie par les peuples indigènes. Pour en savoir plus sur l'histoire des mouvements locaux dans la Huasteca, voir Tiedje (2002).
 2. L'anthropologie appliquée renvoie à l'application de la méthode et de la théorie anthropologique à l'analyse et à la résolution de problèmes concrets. L'application concrète des sous-disciplines de l'anthropologie peut être appelée anthropologie appliquée. Les anthropologues appliqués travaillent souvent avec les agences de développement, les gouvernements ou les ONG. L'anthropologie critique appliquée s'inspire de la théorie critique en anthropologie.

à haute valeur ajoutée), de marketing et de service à la communauté leur permettant de participer à une économie mondialisée.

L'initiative de développement local de la Huasteca peut être décrite comme une tentative de développer des mesures d'auto-assistance locale, permettant de s'adapter à une économie en mutation et de créer de nouvelles opportunités d'emploi pour les hommes et les femmes de ces communautés rurales. À cette époque, le Mexique s'était lancé dans la restructuration néolibérale graduelle de son économie, qui dégrada les conditions de vie dans les petites communautés agricoles de la Huasteca. On estimait que l'agriculture de subsistance était inefficiente et désuète, et, avec la baisse régulière des prix du café, les familles avaient des difficultés à vivre. Nombre d'enfants des cultivateurs de café durent quitter le village pour travailler dans les villes ou de l'autre côté de la frontière. En outre, le gouvernement opéra des coupes dans les programmes de subvention pour tenter de réorienter l'agriculture vers des cultures à haut rendement (pour plus de précisions, voir Tiedje, 2002, p. 276-78). Dans le cadre de l'approche WID, à partir du début des années 1970, les femmes du Mexique avaient été intégrées dans les programmes en matière de production de nourriture, d'alimentation et de santé des enfants (Arizpe et Botez, 1987). Mais les tâches reproductives, l'organisation locale des ménages et les relations entre les sexes les avaient parfois empêchées de s'engager pleinement dans ces projets. Beaucoup n'avaient pas obtenu l'autorisation de leurs époux pour exercer une activité en dehors de la maison et participer à des ateliers ou à des rencontres avec les acteurs du développement.

C'était aussi le cas dans quelques communautés de la Huasteca au début des années 1990, avant la création de la coopérative des femmes. Avant cela, les épouses des membres masculins de la coopérativeaidaient déjà leurs époux, sans disposer encore de leur propre organisation. Il était donc difficile pour elles de répartir leur temps entre les tâches reproductives, les projets de la communauté et leur travail pour la coopérative. Plusieurs cessèrent même celui-ci parce que leurs responsabilités de mères et d'épouses ne leur laissaient pas assez de temps pour travailler en dehors de la maison. Avec l'aide de l'ONG, elles purent s'organiser, acquérir de nouvelles compétences et créer leur propre coopérative semi-indépendante, « L'Union des paysannes ». Leur premier projet fut d'ouvrir un restaurant agricole dans le chef-lieu du comté, pour servir de lieu de restauration, de repos et de réunion. Le restaurant devint un élément essentiel d'autonomisation locale ; il créa une présence permanente de paysans et de paysannes

nahuas au chef-lieu du comté, qui, jusque-là, était dominé par des Mexicains plus riches, hispanophones et de souche européenne. Ce projet représentait aussi de profonds défis concernant les rôles traditionnels des deux sexes. Se trouvant à l'extérieur des villages nahuas, les femmes s'organisaient en équipes hebdomadaires. Nombre d'entre elles trouvèrent un accord avec leurs époux, qui prenaient soin des enfants et assumaient les tâches domestiques durant leur absence. D'autres projets nécessitaient une participation et une mobilité encore plus grandes à l'extérieur de la communauté. S'il n'était pas toujours facile de convaincre les maris de les laisser voyager dans les chefs-lieux et les villages des comtés voisins pour participer à des réunions et à des ateliers, beaucoup arrivèrent néanmoins à un accord. Cela fut possible en partie parce que l'organisation des femmes venait compléter la coopérative des hommes. Le restaurant de la ville facilitait en particulier la commercialisation du café. Au fil du temps, la participation des femmes et des hommes dans des coopératives locales séparées mais interdépendantes finit par mettre fin à la marginalisation économique des femmes et par remettre en cause les inégalités entre les sexes ; elle permit également aux femmes d'assumer de nouvelles responsabilités politiques au niveau local et régional. Dans l'ensemble, cet exemple de développement local orienté sur le genre montre qu'une participation différentielle est un facteur essentiel si l'on souhaite accroître les chances de développement local. En outre, l'effort combiné de développement participatif a conduit à l'autonomisation des femmes aussi bien que des hommes, et permis, dans une certaine mesure, de réduire les phénomènes de marginalisation économique.

Cette étude souligne toutefois qu'il ne suffit pas de reconnaître les différences de classe sociale (les paysans pauvres) et de genre en matière de développement. Critique vis-à-vis du féminisme occidental et des politiques et discours occidentaux sur le genre et le développement, elle admet l'importance de l'identité et de la position sociale, et emprunte à d'autres approches. L'approche contextuelle et théorique, et l'accent mis sur la construction d'une identité fluide, montre ainsi que les différences créées par la position relient le genre à d'autres niveaux de pouvoir et d'identité, en particulier dans les régions où vivent un grand nombre de populations indigènes, comme dans la Huasteca ou dans d'autres régions du Mexique et d'Amérique latine. Les récits des hommes et des femmes révèlent la complexité de leur vie sociale, et montrent que la fluidité de leurs identités sexuelles et ethniques peut être un choix politique et stratégique, influencé par les agendas politiques nationaux et les programmes de développement.

En réalité, ce modèle local a débouché sur une expérience d'autonomisation de la plupart des membres des coopératives – hommes et femmes –, qui ont commencé à identifier et à traiter les tensions sociales et ethniques, et les problèmes de discrimination et de marginalisation économique. Cette autonomisation ne fut pas seulement le résultat d'une organisation locale orientée sur le genre, mais aussi de la revitalisation de langues et de valeurs locales. Cette étude de cas va donc bien au-delà du paradigme du genre et du développement : elle montre que l'identité culturelle et ethnique, autant que le genre, doit être considérée comme une variable centrale dans la rencontre du développement.

QUESTIONS CONTEMPORAINES SUR LE GENRE, LE DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE

Les études de cas présentées ci-dessus nous offrent un aperçu des questions qui sont aujourd'hui en jeu dans l'anthropologie du genre, du développement et de l'aide humanitaire. Il existe un large consensus selon lequel l'autonomisation des femmes reste la clef de la réussite des objectifs fixés par les Nations Unies et d'autres agences internationales de développement et d'aide humanitaire. À cet égard, les travaux de Schroeder (1996) et de Tiedje (2002) montrent que l'intégration des femmes dans un projet de développement participatif peut remettre en cause les inégalités existantes entre les sexes et permettre aux femmes d'acquérir une plus grande autonomie économique et sociale. Les programmes de coopérative, de micro-crédit et d'entreprenariat destinés aux femmes, et d'autres incitations économiques, témoignent avec succès de l'intégration des femmes dans les projets locaux de développement. Ces questions doivent être abordées dans une perspective contextuelle, car la qualité de vie et l'autonomisation des femmes n'ont pas la même signification selon le contexte géographique (pour les relations entre géographie, développement et genre, voir par exemple Momsen et Kinnaird, 1993).

Durant les dernières décennies, les recherches et les politiques en matière de genre et de développement ont montré qu'il était essentiel de dépasser une approche indifférente au genre, en théorie comme en pratique. Comme le suggère notre première étude de cas sur l'épidémie de VIH/sida, tout programme de développement et d'aide humanitaire se doit aujourd'hui de prendre en compte différentes

questions, car leur interdépendance peut en influencer et compromettre les résultats. Clairement, les facteurs qui affectent la pauvreté et les relations entre les sexes touchent l'éducation, la santé et la sécurité. Lorsque l'on met en œuvre un programme de réduction de la pauvreté destiné à accroître l'égalité entre les sexes et à donner plus d'autonomie, localement, aux hommes et aux femmes, il est nécessaire de prendre en compte d'autres questions pressantes, qui toutes dépendent du contexte local. On mentionnera ici, sans être exhaustif : la prévention et le traitement des troubles post-traumatiques liés aux violences sexuelles (agressions et viols) et la sécurité des femmes dans les zones de guerre et les camps de réfugiés ; la participation et la décision des femmes en matière politique ; les discriminations contre les femmes ; la mortalité infantile et maternelle ; les crimes soi-disant d'honneur et l'excision, etc. (voir <http://www.un.org/womenwatch>, dernier accès le 8 octobre 2007). Ainsi, si l'on veut comprendre le phénomène récurrent des violences sexuelles infligées aux femmes et aux filles (et, dans une moindre mesure, aux hommes et aux garçons) dans les camps de réfugiés et dans les régions en proie à un conflit ethnique, les solutions politiques doivent s'appuyer sur une analyse approfondie des causes des violences. Dans la perspective de l'aide humanitaire et du développement, les violences d'ordre sexuel reflètent et renforcent les inégalités entre les sexes et compromettent la santé, l'autonomie et la capacité d'agir des victimes. Les violences sexuelles comprennent une grande diversité de pratiques, dont le viol, la pédophilie, la violence domestique, le trafic de prostitué(e)s, et autres violations des droits humains. En situation de guerre et de conflit ethnique, ou dans les camps de réfugiés, la violence sexuelle contre les hommes et les femmes est une méthode utilisée pour perpétuer la domination de certains groupes (des hommes sur les femmes, ou d'un groupe ethnique sur un autre) et exerce de profonds effets, tels que traumatismes psychologiques, maladies sexuellement transmissibles (VIH/sida), grossesses non désirées, avortements dangereux, problèmes gynécologiques et de santé. Les femmes qui ont été violentées doivent aussi faire face à l'exclusion de leur communauté, et sont parfois condamnées à mort (voir www.unfpa.org/gender/violence.htm, dernier accès le 8 octobre 2007; www.who.int/gender/violence/en/, dernier accès le 8 octobre 2007). Dans ce contexte, il est essentiel de rappeler que les violences sexuelles n'affectent pas seulement les filles et les femmes, qui ne sont pas toujours les seules victimes de ces pratiques destinées à perpétuer le pouvoir des hommes. Le viol et les violences sexuelles contre des hommes par d'autres

hommes sont aussi un moyen de « féminiser » des hommes, dans des situations de conflit (Stephen, 1999).

Par ailleurs, les questions liées au genre et au développement ont connu un déplacement géographique ; elles ne concernent plus seulement les pays du Sud, mais touchent désormais des pays du Nord qui n'étaient traditionnellement pas associés aux programmes d'aide et de développement. Du fait de l'augmentation des populations de réfugiés et de migrants, les questions de l'inégalité des sexes, des discriminations et des violences sexuelles, des disparités économiques, de l'accès inégal à l'emploi, à l'éducation et à la santé, ne se posent plus seulement dans le monde en développement. Les anthropologues, les agences internationales de développement et les organisations défendant les droits des femmes et les droits humains estiment que les problèmes du genre et du développement existent aussi dans le Nord, en particulier au sein des populations de migrants en Europe et en Amérique du Nord.

La pratique de l'excision est un bon exemple d'une question qui était principalement vue comme une pratique nocive pour les femmes de certains pays en développement. Baptisée aussi circoncision féminine ou, péjorativement, mutilation génitale féminine, l'excision est un sujet extrêmement controversé. Depuis quelques années, elle est au cœur de débats mêlant le genre, les droits humains, le pouvoir, l'autonomie culturelle, la morale occidentale. L'excision renvoie à un ensemble de pratiques impliquant l'ablation ou l'altération totale ou partielle des parties génitales externes de la femme pour des raisons non médicales ; elle apparaît dans divers contextes culturels chez les populations d'Afrique ou d'autres continents, soit dans leurs pays d'origine, soit dans les communautés immigrées en Europe et en Amérique du Nord. L'excision fait partie des violations des droits humains reconnues en droit international. Une vague d'opposition à l'excision, considérée comme une « tradition nocive », a été lancée par une série de conférences pendant la Décennie des Nations Unies pour les femmes, entre 1975 et 1985. Plusieurs dizaines d'années d'efforts visant à éliminer ces pratiques ont renforcé la prise de conscience de leurs dangers dans le monde entier. Mais malgré la pression internationale exercée sur les gouvernements, les communautés et les individus, et les initiatives locales ou les programmes internationaux opposés à cette pratique, aucun changement notable de comportement n'a été constaté. Le mouvement mondial pour « éradiquer l'excision » a même soulevé de plus en plus de critiques de la part des anthropologues, des personnels de santé et des militants des droits

culturels, qui affirment que cette pratique n'est pas toujours nocive pour la sexualité et la fécondité des femmes. Un consensus de plus en plus large est enfin apparu chez les anthropologues médicaux et les chercheurs en éthique pour dire que les Occidentaux n'ont pas le droit d'affirmer que cette pratique constitue une violation des droits humains. Le débat persiste cependant : les valeurs universelles des droits humains doivent-elles céder au relativisme culturel ? Certains chercheurs ont parfois observé un déclin de l'excision ou son remplacement par des pratiques symboliques (Gosselin, 2000 ; Hernlund, 2000). Des recherches récentes soulignent l'existence de pratiques d'excision (réelle ou symbolique) au sein de la population immigrée des pays du Nord, par exemple aux États-Unis et en Scandinavie, où l'excision est illégale (Johnsdotter, 2007 ; Talle, 2007). Il arrive aussi que les migrants profitent d'un séjour dans leur pays d'origine pour faire pratiquer l'excision. Le problème reste d'une grande importance pour les questions relatives au genre, au développement et à l'aide humanitaire, car certaines pratiques d'excision entraînent des douleurs, une souffrance et des problèmes de santé, voire même la mort, chez les filles et les femmes (pour un aperçu exhaustif, voir Hernlund & Shell-Duncan, 2000, 2007).

CONCLUSION

Ce chapitre veut montrer qu'une perspective genrée est nécessaire pour la recherche et la pratique en matière de développement et d'aide humanitaire. Des décennies de recherches et de politiques dans ce domaine soulignent qu'il faut absolument sortir de l'aveuglement qui a longtemps prévalu à l'égard du genre.

Les chercheurs et les praticiens du développement ont cependant observé que certaines grandes agences professent aujourd'hui une sorte de « lassitude vis-à-vis du genre » ; et il est vrai que les spécialistes du développement, les agences donatrices et les gouvernements suivent des tendances et s'intéressent à de nouvelles questions (comme l'environnement et le changement climatique) alors que nombre de problèmes plus anciens n'ont pas trouvé de solution. Ce phénomène s'accompagne d'un désintérêt général pour les questions concernant les femmes. Le mouvement international des femmes semble en effet décliner, les grandes initiatives en faveur de l'égalité des sexes n'ont pas comblé les espoirs placés en elles, et les financements des

donateurs et des gouvernements dans ce domaine stagnent ou diminuent, en dépit du fait que de nombreux pays sont loin de satisfaire à l'objectif de développement du Millénaire en matière d'autonomie et d'égalité des sexes.

Pour remédier à ces insuffisances, les chercheurs et les praticiens du développement demandent aujourd'hui que soient fixés des objectifs plus réalistes de développement et d'aide humanitaire, qui tirent les leçons des programmes propres à un contexte ou à une culture qui ont été mis en œuvre (comme ceux qui ont été mentionnés). Plusieurs points méritent par ailleurs d'être signalés. Il est premièrement nécessaire d'adapter les attentes que nous avons vis-à-vis des femmes en matière de réduction de la pauvreté, et de reconnaître que l'autonomisation des sexes va de pair avec des objectifs plus larges de réduction de la misère, de développement et d'aide humanitaire. En second lieu, les agences internationales devraient étudier les projets qui ont soi-disant échoué pour voir si leurs objectifs étaient bien adaptés au contexte local. Enfin, la sexualisation ou la «genrisation» réussie du développement et de l'aide humanitaire passe par la prise en considération à la fois des hommes et des femmes, et doit aborder le problème du déséquilibre persistant des relations de pouvoir entre les sexes (Jones, 2007).

Malgré l'apparition supposée de cette lassitude du genre chez les personnels et les praticiens du développement et de l'aide humanitaire, la recherche anthropologique appliquée et impliquée dans ces programmes et ces politiques continue de souligner l'importance du genre dans les relations humaines, les crises humanitaires et le bien-être des populations en difficultés. Comme ce chapitre l'a montré, le genre a replacé les femmes au cœur de la pratique et de la recherche en matière de développement et d'aide humanitaire. Mais ce phénomène n'a fait qu'accroître la complexité des expériences de vie et du processus de construction identitaire, qui sont influencés, sans s'y limiter, par la construction sociale et culturelle du genre, laquelle prend des formes multiples selon les sociétés.

CHAPITRE 9

L'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement Entre exigences méthodologiques, ambition épistémologique et souci éthique

Laurent Vidal

INTRODUCTION : QUESTIONS ANTHROPOLOGIQUES AUTOUR D'UNE « AFFAIRE »

Lorsqu'en octobre 2007 est révélée l'affaire de l'Arche de Zoé, les commentaires des journalistes, des hommes politiques comme des acteurs de la scène humanitaire se rejoignent de façon relativement paradoxale autour de questions d'ordre culturel et éthique. Paradoxe, car aussi bien les condamnations de l'action de cette association que ses défenses construisent leur argumentation sur ces deux mêmes ensembles de références. En effet, d'un côté, si l'entreprise de l'Arche de Zoé est jugée condamnable, c'est parce qu'il y a, c'est selon, une faute éthique, un délit, voire un crime (enlèvement d'enfants). Faute, délit ou crime qui, lorsque l'on essaie de les comprendre – sans bien entendu les excuser –, renvoient toujours dans ces analyses, et alternativement, à un idéalisme, un appât du gain, mais aussi une ignorance ou un mépris de la culture des populations que cette association a rencontrées. Ignorance et mépris renforcés par le constat

que les enfants n'étaient pour la plupart ni orphelins, ni soudanais et que – quand bien même ils n'auraient plus de père ou de mère – ils vivaient dans un cadre familial large qui rend totalement absurde l'idée de leur trouver une autre famille. Lecture éthique et culturelle que l'on retrouve aussi – mais pour arriver à une tout autre démonstration – dans les propos de ceux qui ont pris la défense de l'action de l'association. Que disent-ils en effet ? Essentiellement que les membres de l'Arche de Zoé ont agi « pour le bien de ces enfants », pour leur offrir une « vie meilleure », en France et que, plus généralement, leur générosité durant l'après-Tsunami plaide en faveur de leur bonne foi et de leur moralité. En filigrane de ces arguments pointe sans peine l'idée que la démarche de l'association est éthiquement défendable et culturellement empreinte d'empathie (dès lors qu'elle procède d'un souci de remédier à la « souffrance de l'autre »). Arguments qui ont notamment été mobilisés de façon très spécifique pour expliquer des engagements individuels, au-delà de l'association en tant que collectif : tel médecin, tel infirmier se seraient donc impliqués uniquement pour ces raisons-là, ce qui les exonérerait de toute responsabilité pénale.

On le voit, une action qui s'auto-définit comme humanitaire est ici interprétée par ses critiques comme par ses défenseurs au regard de notions qui interrogent conjointement la réflexion éthique et anthropologique, dès lors que sont mises en scène des références tantôt à une norme universelle, tantôt à des réalités contingentes, culturelles (Bonnet, 2003 ; Massé, 2000 ; Vidal, 2003). Or, si l'affaire de l'Arche de Zoé est perçue en des termes indissociablement éthiques et anthropologiques, ce n'est pas tant dû, me semble-t-il, à ses spécificités, « caricaturales », « scandaleuses ». Se joue là – encore une fois sous une forme paroxystique, mais l'excès permet aussi de penser le commun – une figure bien connue de la rencontre, du contact culturel, bref, de l'expérience de l'altérité. Une situation suscitant donc la réflexion anthropologique (Guillermet, 2008), à ceci près, d'une part, qu'elle n'est pas expérimentée par des anthropologues et que, d'autre part, elle est l'objet de prises de position hautement contrastées ce qui n'est pas le cas de toutes les démarches anthropologiques.

Cette anthropologisation de l'humanitaire et des lectures qui en sont faites, quand bien même elle pourrait sembler caricaturale, doit être l'occasion pour l'anthropologue de réfléchir – dans un mouvement symétrique – à sa propre pratique, lorsqu'il est lui-même confronté à des actions humanitaires ou à des projets de développement. Confrontation dont un des plus convaincants et explicites

exemples nous a été fourni il y a peu par Laetitia Atlani-Duault (2005) dans une analyse – mêlant immersion et distance critique – du traitement politique et empirique de l'aide d'une grande organisation internationale aux pays de l'ex-Union soviétique dans la lutte contre le sida. Celles-ci – mais aussi les actions menées en direction des femmes, de l'éducation ou de l'environnement – apparaissent au fil de leur décryptage par L. Atlani-Duault comme des objets politiques, dans la mesure où ils s'imposent comme des vecteurs de changements politiques majeurs. Et, si l'on garde en mémoire les enseignements de cette démarche, nous avons confirmation que ce retour sur l'objet, ses contours comme ses évolutions au fil de la recherche, est générateur d'avancées non seulement méthodologiques mais plus largement épistémologiques pour la discipline.

À cet égard, un ensemble de sept enjeux va ici être présenté et discuté, illustratif des questions méthodologiques comme épistémologiques et éthiques auxquelles est confronté ou que révèle l'anthropologue. Enjeux qui, nous le verrons, génèrent des réponses différentes, parfois réellement opposées, dans la pratique de l'anthropologie. Et, plutôt que d'aborder ces questions de façon générale, le choix a été effectué de les organiser autour de mes travaux dans le champ de la santé¹, en les éclairant par certaines des expériences exposées dans les différentes contributions de cet ouvrage. Je m'arrêterai donc tout d'abord sur quelques-uns des fondements de la discipline dans son ensemble (l'autonomie, l'innovation, la capitalisation), avant de m'intéresser à des expressions plus singulières de l'anthropologie se penchant sur les questions de développement et d'aide humanitaire (la médiation, la temporalité, la transformation, la réflexivité).

L'AUTONOMIE

Dire que le chercheur, et l'anthropologue en particulier, est soucieux de défendre son autonomie relève de l'évidence. Une telle affirmation, pour autant, n'autorise à faire l'économie ni d'une explicitation du type de situations ou de la nature des choix pour lesquels doit s'exercer ce libre arbitre, ni des éventuelles modulations que ce principe peut admettre sans être contredit dans ses fondements.

1. Travaux, et donc exemples, concernant principalement le sida en Afrique mais aussi d'autres problèmes de santé publique comme le paludisme, la tuberculose ou la santé maternelle (Vidal, 1996, 2004, 2009).

Nous avons ainsi l'attitude qui consister à refuser d'inscrire son travail dans la logique de la réponse à une demande émanant d'institutions de recherche ou d'appels d'offres. Le chercheur argue ici d'une forme de liberté dans la conception de ses travaux, qui se trouverait mise à mal par l'imposition de thèmes de recherche : contrainte d'autant plus mal vécue que les critères de choix de telle ou telle orientation de recherche, voire même les initiateurs de ces appels, sont mal connus, laissant libre court à des supputations d'instrumentalisation de la recherche (par exemple, les recherches sur les migrations seraient utilisées pour contrôler les flux migratoires, sans que, naturellement, cela ne soit dit ainsi). Cette posture peut se trouver corrélée au souhait de privilégier des recherches monodisciplinaires parfois même individuelles, le chercheur craignant que l'entreprise pluridisciplinaire dilue l'originalité de sa démarche et restreigne – à nouveau – son autonomie (Alvarez Pereyre, 2007). Mais il est important de préciser que cette conception de l'autonomie ne signifie pas un détachement des questions posées par les transformations sociales actuelles, notamment celles qui touchent les pays en développement. Plus exactement, le chercheur revendique ici sa pleine autonomie, et son entière responsabilité, pour pouvoir identifier les questions de recherche qu'il juge, lui, pertinentes – ce qui ne signifie pas a priori une déconnexion des enjeux sociaux contemporains¹.

Pertinence d'abord fondée sur un intérêt, un attrait intellectuel. Une intuition, une observation, une lecture ou des propos entendus, peuvent en effet donner corps à une « idée de recherche », qui sera ensuite posée en termes anthropologiques pour définir alors un objet. Et cette idée se veut avant tout liée au souci de faire progresser les connaissances. De façon résumée, le chercheur veut pouvoir choisir librement ses thèmes de réflexion, les dérouler sans contraintes ni de temps, ni de méthode, ni d'application. Il est ici intéressant de remarquer que c'est cette liberté-là qu'il considère comme un devoir éthique, et non pas l'exigence qui lui est souvent rappelée de devoir s'inscrire dans des démarches collectives, fortement appliquées, ou, à tout le moins, comme le rappelle D. Fassin, de lier productions de connaissances fondamentales et d'un savoir applicable (Fassin, 2006).

Sitôt formulées, ces positions de recherche appellent des précisions. En particulier, les contours de la pertinence d'un objet et de l'attrait intellectuel qu'il provoque chez le chercheur méritent que l'on

1. C'est dans cette veine que se situe Bruce Albert lorsqu'il explique que « l'autonomie de la recherche fondamentale, garantie de sa qualité, est aussi celle de son utilité et de son applicabilité sociale » (1995, p. 115).

s'y arrête. Ce qui retient l'attention du chercheur – désireux donc de n'avoir à satisfaire ni un commanditaire, ni le collègue d'une autre discipline, ni une hiérarchie scientifique ou institutionnelle, ni même une quelconque demande sociale – est bien le résultat d'une élaboration complexe. En effet, l'observation, la remarque, le mot, recueillis au gré de ses réflexions, de ses lectures ou de ses échanges et qui vont progressivement s'ériger en objet mêlent le questionnement purement théorique, l'intérêt pour la science et l'enjeu pour la société. Cela signifie que le chercheur pleinement dans cette logique de défense résolue de son autonomie n'est pas hors du monde – de la science, de la société. Plus exactement, que ses questionnements correspondent ou non à des préoccupations actuelles de sa discipline ou des sciences générales, qu'elles trouvent ou non un point de connexion avec des débats sociaux contemporains, ne sont pas *en eux-mêmes* des enjeux pour ce chercheur. Ce qui est caractéristique de sa démarche, en revanche, est la revendication d'objets pensés par lui, libres de toute impulsion extérieure.

Naturellement, cette déclinaison de l'autonomie du chercheur se développe d'autant plus aisément que l'ampleur du projet est limitée. Le nombre de personnes mobilisées comme la diversité des terrains se trouvent limités par la forte singularisation du processus de construction des questions de recherche. Car la revendication d'autonomie ne concerne pas simplement la possibilité de pouvoir penser par soi-même un objet mais aussi celle de pouvoir mettre en œuvre un travail de terrain. Les deux sont le plus souvent liés, dans le sens où céder sur un point obligerait à reculer sur l'autre : concéder des collaborations, déléguer des enquêtes sur le terrain est ainsi vécu comme une forme de menace sur les caractéristiques, patiemment et solitairement imaginées, du questionnement initial. Nous avons, là aussi, une posture qui est érigée comme une force renvoyant à la raison d'être de l'anthropologie, au socle épistémologique de la discipline, en somme à sa capacité à pouvoir penser le général, le changement social, à partir d'objets fermement circonscrits, travaillés de façon intensive, dans une unité forte de temps, de lieu et d'acteurs, le tout délimitant le terrain (Mohia, 2007).

Avant de revenir sur la question plus spécifique de la mise à l'épreuve de l'autonomie lors de la construction de l'objet, il est important de rappeler que des anthropologies tentent de se développer dans des contextes où cette autonomie est loin d'être acquise. Je pense ici aux analyses de situation confiées aux anthropologues et précédant le lancement d'un projet de développement ou d'une action humanitaire,

ou aux études effectuées dans le cadre de son suivi, ou de son évaluation (intermédiaire, finale). Les unes et les autres demeurent largement balisées, à défaut d'être sous contrôle. Dans ce type de configuration, l'anthropologue est en effet tenu de rendre des comptes (sous forme de rapports) à son commanditaire, et de collaborer avec ceux qui, sur place, dirigent le projet évalué, qu'ils soient ou non liés (selon qu'il s'agisse d'une évaluation interne ou externe) à la personne ou à l'institution ayant sollicité l'anthropologue. Derrière ce cadre contraignant, subsistent néanmoins des espaces d'autonomie que l'anthropologue tente très précisément d'alimenter. Notamment en discutant régulièrement des termes de la recherche collective dans laquelle il est impliqué, y compris naturellement des modalités de l'intervention susceptible de la conclure. Le propos de l'anthropologue n'est pas ici de contrarier le cours d'une recherche ou d'une action, impliquant différentes autres disciplines ou acteurs du développement, pas plus que de se poser en gardien d'exigences théoriques ou éthiques que ses collègues négligeraient : il y aurait en effet ici quelque incongruité à s'ériger en donneur de leçons après avoir longtemps regretté d'être marginalisé, instrumentalisé dans les recherches collectives, en particulier dans le champ de la santé (Vidal, 2009, à paraître). L'objectif est concrètement d'engager un dialogue avec ses collègues d'autres disciplines, en ne s'interdisant pas de discuter de leurs axes de réflexion, de leurs dispositifs d'enquête, des conclusions qu'ils tirent de l'étude comme des applications qu'ils envisagent.

Ce dialogue avec les autres disciplines peut aussi naturellement porter sur le type d'objet de recherche à étudier. Sur cette question du choix de l'objet, il n'y a pas *a priori* de partition entre une recherche strictement individuelle qui serait plus rigoureuse – car plus libre dans ses arbitrages, pour engager ou non une recherche sur telle question – et une recherche menée avec d'autres disciplines et qui le serait donc moins. La distinction se situe ailleurs. Dans les deux situations, l'enjeu pour l'anthropologue est avant tout de penser la dimension anthropologique de la question de recherche, de la proposition ou simplement de l'idée qui lui est soumise. Elle réside fondamentalement dans sa capacité à pouvoir interroger le social à partir de ses configurations singulières¹. Définition minimale et volontairement générale de l'objet anthropologique mais qui, d'emblée, exclut un ensemble de questions, d'observations qui – pour stimulantes intellectuellement qu'elles soient

1. Pour une discussion de la nature et des «exigences» de l'objet, je me permets de renvoyer à mon ouvrage traitant notamment de ces questions (Vidal, 2004).

– ne portent pas en elles cette possibilité d'ouvrir vers des analyses générales. Ouverture que permettent, par exemple, des recherches sur le rapport au diagnostic médical relatif à une pathologie donnée et qui est susceptible de générer alors un propos sur les relations entre hommes et femmes, les transformations des solidarités ou le fonctionnement du système de santé. Mais l'objet anthropologique ne s'entend pas uniquement comme une simple impulsion pour comprendre des pratiques sociales plus globales, il doit simultanément et réciproquement pouvoir s'incarner dans des trajectoires individuelles et singulières. Et donc nous permettre de saisir ce que pense et ce que fait *cet homme ou cette femme dans cette situation*.

Le souci de l'autonomie, qui peut prendre des formes et avoir des implications diverses, corrélant exigences méthodologiques et éthiques, soulève un certain nombre de questions : un objet peut-il se construire dans une forme d'isolement total ? Peut-on penser ne subir aucune influence ? Et si l'on concède des influences, comment imaginer qu'elles soient totalement dépouillées de ce que l'on veut précisément fuir, dont on veut se garder ? Interrogations qui soulèvent en filigrane le problème du rapport à la demande adressée à l'anthropologie. Rapport complexe, fait d'attriance et de méfiance. Celle-ci – en écho direct avec la quête d'autonomie évoquée précédemment – découle de la conviction de certains anthropologues que le fondement de leur posture, sa marque de fabrique et ce faisant sa *légitimité éthique*, est de se situer dans un ailleurs par rapport à toute demande. Ils refusent d'y répondre parce qu'ils déploient une anthropologie qui peut s'en extraire totalement. Or, sous la notion très générale de demande il est important de ne pas ranger que ce qui est explicitement adressé aux chercheurs. La demande prend d'autres aspects, et peut se nicher dans des constats, des données qui – incidemment – constituent un appel en direction de l'anthropologie.

Ainsi, lorsqu'il est fait état de la multiplication d'églises évangéliques en Afrique sans que ne soient discernées les raisons de ce foisonnement¹, c'est un message adressé aux chercheurs en sciences sociales spécialistes des religions, et de leurs transnationalisations contemporaines. De même, lorsque les responsables de la santé (décideurs), ou les spécialistes de la santé publique (chercheurs), constatent une augmentation des abandons de traitements chez les patients souffrant de sida ou de tuberculose, alors même que des actions de sensibilisation

1. Par exemple, par les journalistes, les acteurs du développement ou les hommes politiques qui en auront fait le constat.

et des réorganisations du système de suivi des malades ont été menées c'est, là encore, un appel lancé en direction des chercheurs considérés comme spécialistes du décryptage des représentations et des parcours des malades : en l'occurrence les anthropologues. Enfin, lorsque l'humanitaire engendre une diversité croissante d'actions se réclamant toutes et indifféremment d'une « raison humanitaire » (Blanchet & Martin, 2006), c'est la question classique en anthropologie des déclinaisons singulières de principes universaux qui se trouve posée en général, et en particulier à l'anthropologue. Les anthropologues bâtiissant des recherches – quand bien même individuelles et monographiques – sur ces thèmes, sont donc difficilement imperméables à toute demande, quand bien même il n'aurait pas été fait nominalement appel à leurs compétences.

Il y a là deux cas de figure à envisager selon que la demande s'adresse à tel anthropologue ou, plus généralement, à la discipline. Dans la première situation, naturellement, au-delà de l'apport de l'anthropologie ce sont les compétences de cet anthropologue qui sont sollicitées. Si, par définition, cela s'effectue d'un chercheur à l'autre et non en réponse à un appel d'offres, pour autant, la question de la future autonomie de l'anthropologue ainsi convié ne se trouve pas d'emblée résolue. Ce n'est pas parce qu'il aura été fait appel nominalement à lui, que cet anthropologue aura – nécessairement et toujours – une marge d'action étendue et constante. Il veillera régulièrement à ce que les apports potentiels de sa discipline soient préservés dans le dispositif d'enquête mis en place. Le second cas de figure – un appel d'offres convie les anthropologues, parmi d'autres, à y répondre – ramène aussi à ce type de dilemme. L'anthropologue devra discerner, dans la demande adressée à la discipline, ce que lui, avec son expérience et ses champs d'intérêt, estime pouvoir traiter.

De ce point de vue, définir la nature et les objectifs d'une demande c'est aussi, fondamentalement, penser les conditions de sa réception et des réponses qui lui seront fournies. Ce n'est qu'en déplaçant le regard vers les centres d'intérêt et le savoir-faire du chercheur que la demande prend forme, et non uniquement dans ce qu'elle exprime. Ainsi, la sollicitation de l'anthropologie pour éclairer les raisons du recours tardif aux soins de certains malades, ou celles des relations difficiles avec les soignants, sous-entend le décryptage d'un ensemble de facteurs. Une telle demande suggère en effet que la réponse à ces interrogations se situe conjointement à différents niveaux, souvent exprimés dans ces termes généraux : les représentations que les malades ont de leur affection ; les espoirs qu'ils portent dans la médecine moderne (guérir et non

pas seulement soulager) ; la crise identitaire que vivent certains professionnels. Nous avons là autant de points d'accroche de la réflexion anthropologique inclus dans la demande formulée mais qui ne sont pas nécessairement repris par l'anthropologue. Certes, idéalement, il devrait pouvoir explorer ces différents aspects explicatifs d'un recours tardif aux soins ou de relations conflictuelles avec les soignants, mais force est de reconnaître qu'indépendamment de cette demande, l'anthropologue a aussi ses préoccupations de chercheur, développe sa propre réflexion : l'une et l'autre orienteront nécessairement le contenu de sa réponse qui n'embrassera que très rarement l'ensemble du champ *a priori* délimité par la demande.

Un des éléments de singularisation de la réponse se situe aussi dans l'expérience que l'anthropologue a développée du travail avec les autres disciplines. En effet, s'il décide de ne traiter que tel aspect – affirmé ou suggéré – par la demande qui lui est adressée, ce n'est ni toujours ni uniquement en référence à une vision autarcique de l'anthropologie. Le dispositif disciplinaire dans lequel il est inséré influence nécessairement la perception que l'anthropologue développe de la demande : il n'en fera donc pas abstraction. Finalement, il négociera, selon un processus peu objectivé et analysé, une réponse et donc une interprétation de la demande en prenant en compte trois exigences : celle exprimée par la demande (écrite ou relayée par son porteur) ; celle du collectif de chercheurs avec lequel il travaille, qui peut manifester un intérêt particulier pour tel aspect de la réponse possible plutôt que pour tel autre ; celle de l'anthropologie en tant que corpus méthodologique et théorique. La demande adressée à l'anthropologue prenant le développement pour objet est très précisément *ce qu'il en négocie* : elle n'est donc donnée ni par les termes dans lesquels elle est exprimée ou pensée¹, ni par une interprétation univoque de l'anthropologue et qui ne serait, par exemple, dictée que par des contraintes disciplinaires.

L'INNOVATION

L'anthropologie occupe parfois une place qui est fonction de l'espace laissé libre faute d'avancées médicales (ce fut le cas les pre-

1. La demande a inévitablement une trace écrite, mais elle peut être aussi explicitée verbalement au chercheur. Cette pensée du demandeur mériterait d'être examinée en profondeur au même titre que la lecture qu'en fait le destinataire de la demande. Exprimer une demande, diffuser une proposition, d'une part, l'expliquer à tel chercheur d'autre part, sont deux démarches qui peuvent révéler des écarts dans le contenu de la proposition faite.

mières années du sida, et pendant de nombreuses années pour les maladies à vecteur) comme nous l'explique Carl Kendall dans les pages précédentes, lorsqu'il analyse les formes de collaboration que les problématiques de l'aide humanitaire et du développement ont progressivement générées entre les anthropologues et les spécialistes de la santé. L'anthropologue se trouve là dans une posture différente de celles évoquées précédemment, notamment lorsqu'il s'interroge sur son autonomie et son rapport à la demande, dès l'instant où il est dans la situation de défricher un espace de réflexion ou d'intervention, jusqu'alors peu ou pas investi. Terrain et objets nouveaux, donc, qui furent aussi ceux de l'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement se penchant sur les questions de genre, précurseur des interrogations que les acteurs du développement et de l'humanitaire se poseront plus tard, comme nous l'explique Kristina Tiedje. Nous avons là deux situations (a- l'anthropologie occupe un espace non occupé/délaissé par la médecine, b- l'anthropologie initie une réflexion qui sera reprise) qui montrent que l'anthropologie du développement et de l'aide humanitaire ne se situe pas que dans la réponse, la réaction à des situations créées ou suggérées par les professionnels du développement. Elle peut les devancer et plus largement s'inscrire dans une démarche d'*innovation possible* dès lors qu'elle investit un espace inoccupé.

Nous touchons là une des caractéristiques de l'éthique dans la recherche à savoir la capacité non seulement à mettre en œuvre des méthodes rigoureuses¹ mais, aussi, à répondre à des interrogations originales, et donc faire acte d'innovation, et non de simple réPLICATION ou transposition de travaux peu ou prou déjà menés. Cependant, pour être recevable, une telle acception de l'éthique doit là encore préciser ce que l'on entend par une recherche innovante. Tantôt il s'agit d'un travail réalisé avec des méthodes rarement utilisées, en particulier pour traiter la question donnée. Ainsi, telle pratique, étudiée jusqu'alors dans un contexte social et culturel bien circonscrit, le sera dans une perspective comparative, multisituée. Tantôt, c'est l'objet de recherche lui-même qui est considéré comme innovant dans le champ de l'anthropologie. Or, le plus souvent, de façon à accréditer l'idée d'une innovation thématique, le périmètre de l'objet est volontairement réduit : ici l'exigence éthique de faire œuvre innovante se

1. Selon le principe qu'une recherche qui prendrait des libertés avec la rigueur méthodologique – ceci étant valable pour la recherche médicale et ses essais cliniques, comme pour la recherche en sciences sociales – ne se donne pas les moyens de produire une connaissance rigoureuse, d'ordre scientifique et rentre en contradiction avec sa raison d'être, ce qui la rend «non éthique» (pour une illustration de cette dimension de l'éthique dans la recherche médicale, voir Anglaret & Msellati, 2004).

retourne contre son promoteur puisqu'opère une forme de travestissement du concept d'innovation.

Les exemples foisonnent dans les recherches en anthropologie sur le sida en Afrique de constructions d'objets illusoirement innovants. Au lieu de considérer que l'on travaille sur la stigmatisation dans la prise en charge des malades, les transformations des pratiques de solidarité dans les familles confrontées au sida, ou encore les parcours thérapeutiques des malades – sujet en eux-mêmes déjà traités –, on affirmera que l'originalité de l'objet réside dans le fait que ces questions sont traitées dans tel pays, dans telle ville, dans tel groupe. À cette aune, tout « objet » est par définition original – sauf à ignorer les analyses et les textes produits par les collègues, ce qui arrive... – mais la faiblesse de l'argument réside dans le fait que ce qui est présenté n'est pas tant un objet qu'un terrain, voire, plus simplement, un lieu d'enquête. Et de ce point de vue, être le premier à mener une recherche anthropologique sur cette question-là, à cet endroit-là et à ce moment-là, ne signe pas un objet original. Nous avons donc des recherches qui proclament l'originalité de leur objet, alors qu'elles ne font qu'actualiser un savoir déjà constitué, sans nécessairement capitaliser les travaux antérieurs (j'y reviens plus longuement ci-dessous). Là aussi, nous avons une démarche qui participe de l'entreprise de construction d'un objet faussement innovant : c'est en passant outre les recherches menées dans le passé que la sienne apparaîtra dans toute sa nouveauté. Cette tentation se trouve accentuée quand les objets exercent une forme d'attraction sur le chercheur qui dépasse l'intérêt conjointement intellectuel, scientifique ou disciplinaire.

Je pense ici encore aux questions posées par une maladie comme le sida. Il est ainsi remarquable – au point d'en devenir extrêmement banal au fil des ans – de voir combien cette pathologie suscite des recherches (des plus compréhensives aux plus interventionnistes) qui, précisément *parce qu'elles portent sur cette maladie*, se trouvent mécaniquement marquées du sceau de l'originalité et de l'innovation. Certes, le monde de la recherche sur le sida est compétitif, et souligner le caractère inédit de celle que l'on développe devient une nécessité pour imposer son discours, sa posture de recherche. Intervient toutefois un autre phénomène qui relève de ce que j'appellerai une forme de connivence intime avec ce que le sida révèle, de la sexualité, de la mort et de l'isolement, donc de *sa* sexualité, de *sa* mort, de *son* isolement. En d'autres termes, c'est aussi parce que le sida nous touche, nous menace (mais on saisit immédiatement combien il ne nous touche pas tous également...) que l'on prétend, dans un manque de recul et

de lucidité frappants, pouvoir en dire et en penser des choses singulières, originales. Remarque qui relativise la pertinence des élans intellectuels concernant cette maladie et qui ont tôt fait d'être justifiés par des considérations éthiques, alors même que l'originalité du questionnement n'est pas attestée. Aussi, une recherche se situant à l'extérieur de cette exigence d'innovation se trouve interrogée sur le plan éthique parce qu'elle ne s'est pas donné les moyens de renouveler un questionnement, ce qui constitue un objectif cardinal de toute recherche.

LA CAPITALISATION

Un des critères permettant de mesurer l'innovation d'une recherche anthropologique réside dans sa capacité à se situer au regard de la production des autres sciences sociales, et non uniquement de celle de la discipline. Peut-on en effet estimer que l'anthropologue fait œuvre innovante si le sociologue ou l'historien ont mené des travaux similaires ? Défendre les spécificités de l'anthropologie ne devrait pas se fonder sur l'ignorance des apports de sciences sociales connexes. À cet égard, historiciser le regard anthropologique ou le spatialiser – comme le prône, dans cet ouvrage, Patricia Foxen pour les études sur les mouvements transfrontaliers de populations de réfugiés – ne signifie pas faire l'économie des travaux historiques ou géographiques. Mais, comme le montre Laetitia Atlani-Duault dans le chapitre introductif de cet ouvrage, cette compréhension, cette incorporation de l'histoire dans la pensée anthropologique de l'objet (ici l'aide humanitaire et le développement) ne doit pas déboucher sur une reprise sans fin des mêmes arguments. Il s'agit bien d'en saisir les enjeux, les tendances, les contextes qui ont fondé telle ou telle théorie anthropologique, telle ou telle démarche de recherche pour ensuite les dépasser et – suivant la proposition de L. Atlani-Duault, reprise et illustrée dans les différents chapitres – construire un «entre-deux», ici entre une anthropologie fondamentale et une anthropologie appliquée.

Parallèlement, l'exigence de capitalisation des travaux déjà menés suppose de s'intéresser à un corpus de textes non académiques. On pense ici naturellement à la presse mais aussi aux textes produits par les agences internationales menant des actions dans le domaine qui intéresse l'anthropologue. Rapports officiels et documents plus confidentiels sont alors lus, de façon à saisir comment, au moins dans les déclarations d'intention de ces agences, les perceptions des problèmes

ont évolué. Lectures informatives mais aussi critiques de cette documentation dans la mesure où il s'agit de déchiffrer les actions concrètes sous-tendues par une série de termes, utilisés de façon récurrente et presque machinale (on parlera de « communauté», «empowerment», «plaidoyer», «renforcement des capacités», «implication») alors qu'ils renvoient de toute évidence à une grande diversité de situations et, même, d'idées. Une démarche analogue de connaissance des textes associée à leur critique s'impose ainsi pour les productions des sciences de la santé – clinique, épidémiologie, santé publique. J'insiste sur la nécessité de leur lecture, dès lors que l'objet de recherche de l'anthropologue renvoie à des pratiques et des savoirs relativement spécialisés : les modalités de dépistage de telle ou telle pathologie, les différentes alternatives de traitement qu'elles supposent. Il est donc indispensable de prendre connaissance de la littérature médicale sur les problèmes de santé qui nous intéressent sans hésiter non plus à poser un regard critique sur les dispositifs méthodologiques de certaines études.

À titre d'exemple, un article sur les pratiques de prévention de la transmission du VIH dans les couples dont l'un des membres est séropositif, nous fournira des informations utiles sur les modalités envisageables de dépistage et sur les traitements administrés (Allen *et al*, 1992). Nous avons là autant de techniques de prises en charge nécessaires à saisir. Mais, simultanément, notre attention sera attirée par les méthodes de suivi des patients mises en place par les chercheurs ayant réalisé cette étude, laissant inexplicables les refus de certains conjoints de connaître leur statut sérologique, ou les conditions de partage de l'information au sein du couple. Questions qui ne sont peut-être pas au centre des préoccupations de ces chercheurs, mais qui, pourtant, permettraient d'éclairer les résultats présentés. Nous sommes là au cœur d'une capitalisation critique de travaux connexes, nécessaire tant sur le plan méthodologique qu'éthique. En effet, exercer son esprit critique sur les travaux des autres doit précéder une démarche du même ordre sur sa propre pratique : c'est l'enjeu éthique de la réflexivité. Et, précisément, une des manifestations de cette réflexivité consiste à avoir un regard rétrospectif sur ses propres écrits. En d'autres termes, est-on sûr de procéder par capitalisation de ce que l'on a soi-même démontré ou des champs de réflexion que l'on a traités ? Capitalisation de son propre travail qui ne doit pas déboucher sur un conservatisme de la pensée et du regard que l'on porte sur elle. Ce serait céder à une vision positiviste et idéaliste de la recherche que d'estimer intangible ce que l'on a écrit jusqu'alors.

Assumer sa pensée, c'est aussi la situer dans le contexte de sa production : contexte scientifique (l'« état de l'art » à une période donnée) mais aussi intellectuel (les courants de pensée, les modes thématiques) comme personnel (l'évolution de son propre rapport au terrain, à l'écriture, au savoir...). Un chercheur doit s'atteler à objectiver ces modulations de son travail, ces remises à plat de sa démarche et du savoir acquis, en effectuer donc son dépassement critique.

LA MÉDIATION

Les considérations de nature plus épistémologique d'un côté (se pencher sur la demande, interroger l'autonomie du chercheur), comme celles plus marquées méthodologiquement de l'autre (opter pour des démarches innovantes et de capitalisation), dessinent le cadre des trois enjeux suivants auxquels est confrontée l'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement : faire œuvre de médiation, négocier des temporalités diverses, contribuer à la transformation de l'existant.

Dans la multiplicité des descriptions et des analyses sur le problème de la médiation dans l'anthropologie du développement – et dont le propos n'est pas ici de faire la recension – celles proposées dans cet ouvrage par Alicia Sliwinski sur les questions d'environnement et par Charles-Edouard de Suremain sur celles de l'alimentation s'avèrent complémentaires. Alors que la première construit la réception des discours et actions développementalistes par les populations comme une entreprise de médiation que l'anthropologue se doit d'étudier, le second, pense l'anthropologie elle-même comme un exercice de médiation dès lors qu'il l'associe à un projet d'amélioration de conditions de vie. Ce qui m'amène à rappeler que la posture la plus fréquemment observée¹ est donc celle d'une médiation entre des positions ou des attentes, différentes, parfois contradictoires : intermédiaire, passeur, facilitateur, l'anthropologue endosse – semble-t-il – sans peine ce rôle. Là encore il convient d'aborder avec prudence la simplicité apparente de la posture ainsi décrite.

1. Je n'oublie pas ici le cas d'anthropologues possédant d'autres qualifications (par exemple médecins) et qui peuvent de ce fait agir et non pas seulement accompagner l'action. Position néanmoins faussement évidente ou cohérente dans la mesure où ce qui est gagné en implication dans l'intervention concrète, peut être perdu en capacité de distanciation.

Trois éléments de complexification du sens à donner à cette médiation ne doivent pas être perdus de vue. En premier lieu, la médiation ne met pas nécessairement en jeu deux parties. L'anthropologue peut se situer à l'intersection de trois, voire quatre ensembles de demandes et d'attentes. Deuxièmement, indépendamment de ce cas de figure mais de façon naturellement plus nette dans celui-ci, il est nécessaire de rappeler que le chercheur peut difficilement être dans une position de médiateur neutre qui consisterait à simplement transmettre des informations d'une personne à l'autre. Sa médiation se trouve exposée à un biais inévitable dès lors que, durant son terrain, son attention s'est portée sur les uns plutôt que sur les autres. Je ne suggère pas ici qu'un équilibre doit nécessairement être respecté dans le travail de terrain (car tout est fonction de la nature de l'objet de recherche) mais, simplement, que la présence ou l'absence de cet équilibre module inévitablement la portée et la forme de la médiation entreprise. Ainsi, dans le seul champ de la maladie, étudier les représentations des fièvres chez les mères ne prédispose pas à porter les attentes des soignants dans l'entreprise de médiation susceptible de se développer ultérieurement entre les uns et les autres. À l'inverse, travailler sur la communication – verbale comme gestuelle – entre malades et soignants, et leurs interprétations croisées, place d'emblée la médiation dans un registre de plus grande réciprocité.

Le troisième point sur lequel il importe d'attirer l'attention est celui duurre de l'exclusivité anthropologique pour endosser ce rôle de médiateur. À nouveau, nuances et modestie s'imposent. Discuter des contours du travail de médiation de l'anthropologue ne doit pas laisser penser qu'il est le seul à pouvoir l'endosser. Tout regard analytique porté sur des pratiques ou pensées du développement est confronté à cette question de la médiation : quelles informations, quelles attentes doivent être transférées d'un interlocuteur, d'un acteur à l'autre ? Faut-il prendre l'initiative de cette médiation ou l'effectuer en réponse à une demande d'une des parties ? Ne serait-ce que dans ces deux interrogations relativement communes au monde de la recherche, on voit percer le problème des limites de la médiation. Nous sommes ici renvoyés aux exigences disciplinaires du chercheur. De sorte que, autant le principe de la médiation – que l'on pourra qualifier d'éthique dans la mesure où il s'inscrit dans une forme d'exigence de réciprocité face aux personnes qui se sont ouvertes au regard de l'anthropologue – est commun, universel, autant sa forme, ses contours sont fortement tributaires des questions de recherche que chacun se pose. Anthropologue et agronome peuvent

et même doivent s'engager dans un exercice de médiation, mais elle ne peut porter sur les mêmes points, les mêmes enjeux, quand bien même tous deux travaillent sur le même terrain et, par exemple, sur les questions foncières ; il en est de même pour l'anthropologue et le spécialiste de santé publique travaillant sur l'accès aux soins. Chacun est ici renvoyé à ses compétences disciplinaires lorsqu'il endosse la posture de médiateur.

Ce qui peut sembler être une évidence relève, là encore, d'une exigence conjointement éthique et méthodologique (Vidal, 1997). Celle qui consiste à ne pas outrepasser ses capacités d'information, de sensibilisation de telle personne aux préoccupations ou attentes de telle autre. Attitude qui me paraît moins aisée à tenir que ce que sa formulation évidente laisse entendre. En effet, l'anthropologue-médiateur est tenté d'exercer cette mise en liaison selon des arguments de bon sens avec la volonté de bien faire. Dispositions louables, mais qui ne traduisent ni la pertinence de la médiation, ni son efficacité. Encore faut-il qu'elle soit fondée sur des constats issus de sa recherche de façon à ce qu'elle puisse être portée d'une partie à l'autre avec des arguments solides. Il y aurait en effet quelque légèreté à imaginer que le geste de médiation soit, *dans notre métier*, simplement celui de porteur d'une information d'une personne en direction d'une autre et, surtout, que ce geste ne soit pas en lui-même une forme d'intervention, devant donc être pensée comme telle : c'est-à-dire connectée à une connaissance de la situation, une analyse des attentes des uns et des autres, toutes choses précisément étudiées lors de la recherche dans laquelle s'inscrit cette médiation.

Je prendrai là un seul exemple, illustratif de ce lien entre médiation, recommandation et intervention. Lors de mes premiers travaux sur l'expérience du sida en Côte d'Ivoire (Vidal, 1996), j'ai constaté qu'entre le dépistage du malade et l'annonce de sa séropositivité pouvaient se passer plusieurs semaines alors que le résultat était disponible au bout de quelques jours. À ce constat s'ajoute l'identification d'une attente des malades : être informés de leur maladie, et dans un délai bref. Partant de là, je n'ai pas tant porté l'inquiétude d'un malade en particulier, en direction d'un soignant donné, mais plus exactement une situation générale (ce décalage). J'adopte donc une posture qui emprunte à la médiation (entre malades et soignants), à la recommandation (ne serait-il pas possible de raccourcir ce délai ?) et à l'intervention (se soucier de la transformation des pratiques). Aussi logique soit-elle et, semble-t-il, cohérente, cette médiation a, d'une certaine façon, échoué au regard de l'objectif premier qu'elle s'était

fixé (réduire le délai entre test et rendu des résultats). Ces malades étaient en effet traités aussi pour une tuberculose. Or les médecins vers lesquels je me suis tourné m'ont fait remarquer que tout en étant conscients des inconvénients de cette situation (le malade est informé tardivement alors qu'il y a des mesures de prévention de la transmission du VIH à adopter) ils jugeaient préférable de ne pas modifier le système en place obéissant à la logique suivante : attendre la consultation médicale prévue lors du deuxième mois de suivi du traitement antituberculeux pour annoncer la séropositivité permettait, d'une part, de coupler une bonne nouvelle (le constat que ce traitement antituberculeux commence à faire effet) et une mauvaise nouvelle (la séropositivité) et, d'autre part, d'éviter de créer une consultation supplémentaire pour cette annonce. Le fait de n'avoir pas anticipé cette conception de la prise en charge du sida et de la tuberculose n'invalide pas entièrement la démarche entreprise puisqu'une suggestion, renvoyant à une difficulté vécue par les malades, a été partagée ; cela montre, en revanche, la nécessité de l'inscrire systématiquement dans une compréhension – anthropologique plus que logique – des stratégies et des contraintes de leurs destinataires.

Parmi celles-ci figure l'organisation temporelle du travail qui se trouve être, aussi, au cœur de la démarche de l'anthropologue, notamment lorsqu'il pose son regard sur des actions de développement ou humanitaires.

LA TEMPORALITÉ

C'est bien de cela dont témoigne Alicia Sliwinski dans son chapitre lorsqu'elle se penche sur les actions humanitaires faisant suite à un séisme au Salvador. Actions qui se sont progressivement installées dans une durée rendue inévitable par la structure du projet (créer un nouvel habitat et donc une nouvelle communauté), et qui a progressivement révélé des tensions et des insatisfactions autour des attentes réelles des victimes du séisme, «plus utilitaristes que solidaires». Selon Alicia Sliwinski, ce qui se joue ici est donc un changement de logique de l'intervention : l'action humanitaire se mue en projet de développement. Et dans ce glissement, la durée intervient comme le révélateur d'une action devant être pensée comme un projet de développement, avec ce qu'il traduit d'attentes évolutives et contradictoires et de permanences de relations sociales (notamment

de genre) que la geste humanitaire, inscrite dans l'urgence, pourrait ne pas percevoir. Nous avons là une attention à la durée, comme élément permettant d'analyser le fonctionnement d'un projet, et que partagent aussi Pierre-Yves Le Meur et Philippe Lavigne Delville lorsqu'ils en appellent à considérer le temps comme une « variable critique dans l'évaluation des interventions de développement ».

Fonction de la temporalité que l'on pourrait sans peine repérer dans l'exercice anthropologique lui-même pris – suivant les situations et les demandes qui lui sont adressées – dans des contraintes de durée variables. Nous avons tout d'abord le temps court dans lequel se trouve inscrit l'anthropologue sollicité en tant qu'expert, que ce soit pour la conduite d'un projet ou son évaluation. Là, son travail se déploie dans un dispositif de contraction des durées. La confection des termes de référence, la collecte et l'analyse des données, la remise des différents rapports sont l'objet d'un planning précis que l'anthropologue se doit contractuellement de respecter. Une emprise temporelle moins nette se repère dans la démarche de l'anthropologue qui accepte le principe d'une demande lui étant adressée, et se prête à la discipline du collectif de même qu'à l'exigence de proposer des actions visant à réformer les situations observées, mais qui n'intervient pas dans le cadre proprement dit d'une expertise. La contrainte qui pèse sur son travail est alors moins forte s'agissant du temps de l'enquête. Il n'est certes pas celui permettant de bâtir une monographie dans la grande tradition anthropologique, mais il n'est pas non plus délimité au jour près comme dans les contrats auxquels souscrit l'expert.

Ces quelques rappels des formats temporels variables de l'anthropologie du développement et de l'aide humanitaire posent incidemment la question de la place de ce rapport fluctuant au temps dans la définition de la démarche anthropologique en général. Ainsi, la tradition anthropologique évoquée ici n'aurait certainement pas considéré comme anthropologique un travail de terrain dont la durée non seulement lui serait imposée par un tiers, mais qui plus est réduite. De ce point de vue, le changement du rapport au temps de l'anthropologue notamment en présence des objets du développement et de l'humanitaire rend-il non-anthropologique le travail effectué ? Il me semble que l'on peut répondre à cette question en s'en posant une autre : l'action humanitaire qui s'inscrit dans une durée inhabituelle pour ce type d'intervention perd-elle son statut et se transforme-t-elle mécaniquement en opération de développement ? Répondre par l'affirmative à ces deux questions supposerait de

réduire l'anthropologie, comme l'humanitaire ou le développement, à une simple économie du temps. Aussi centrale soit-elle, s'agissant notamment de l'anthropologie, elle ne prend toutefois sens qu'en liaison étroite avec un objet et un panel d'outils de collecte des données (Vidal, 2005). Et c'est plus exactement dans l'équilibre, dans la cohérence du dispositif d'ensemble que se noue le caractère anthropologique de la démarche engagée. La durée de l'enquête peut donc être négociée – à défaut d'être réduite à sa plus simple expression... – sans que pour autant la nature anthropologique de la réflexion développée ne soit perdue. L'analyse d'Alicia Sliwinski du changement de logique (humanitaire *vers* développement) remarqué lors de l'opération de reconstruction suite à un séisme va dans ce sens, dès lors qu'elle pense la reconfiguration de la durée de l'action comme un révélateur d'un glissement qui a aussi d'autres causes et d'autres expressions : la perspective d'avoir une maison, la remise en question des relations entre hommes et femmes, comme des rapports de solidarité, autant d'événements auxquels se trouve confronté plus un projet de développement qu'une action humanitaire.

LA TRANSFORMATION

Projet comme action qui s'inscrivent dans une perspective de transformation, tantôt d'une situation passagère et exceptionnelle, du registre de l'événement (Farge, 1997), tantôt d'un état durable. Dans chacun de ces contextes, lorsqu'il accepte le principe d'intervenir en réponse à une demande, l'anthropologue admet une forme d'utilité de sa contribution. Il ne s'agit pas ici de l'imaginer développer une croyance absolue, voire naïve, dans l'impact de l'anthropologie pour infléchir les projets de développement, suffisamment d'analyses critiques – produites notamment par des anthropologues experts – ont en effet largement déconstruit cet idéal (Arditi, 2005). Néanmoins, et en exprimant cela de la façon la plus neutre possible, on peut estimer que répondre à une sollicitation de développeurs ou d'humanitaires c'est – même modestement, et avec toute la prudence nécessaire – envisager une possible transformation de l'existant analysé ou évalué dans le cadre de l'intervention. Cet objectif de transformation suppose de poser son regard sur des aspects fort variables du projet, sans prétendre en bouleverser ni l'ordonnance-

ment général dans un premier temps, ni les effets concrets à terme : je pense ici aux formes du dialogue entre les concepteurs du projet et ses bénéficiaires, au décalage entre les attentes prêtées et réelles de ces derniers, ou encore aux possibles conflits réactivés ou créés par un projet d'aide.

Un des clefs de cette transformation concerne l'approche du dialogue, avec les autres disciplines (dont certaines peuvent être plus proches des leviers de décision que l'anthropologie) et, naturellement, avec les acteurs du développement. Ainsi, à l'instar d'autres enjeux de développement, la santé oriente naturellement les démarches des anthropologues dans une double direction : la collaboration avec d'autres disciplines, des sciences sociales comme médicales, et la contribution à l'amélioration de situations sanitaires, qui prendra donc les formes de l'application ou de l'intervention (Berche, 1998; Dujardin, 2003). L'anthropologue est alors convié à nouer un dialogue, notamment avec les médecins, qui peuvent à la fois être des praticiens et des chercheurs. Cela signifie qu'il donnera son avis, y compris sur des aspects techniques de l'intervention prévue, dont il peut rattacher certains aspects à ses propres constats, quand bien même il n'a pas la prétention de décider, techniquement, ce qui doit être fait. L'évidence d'une telle démarche se heurte néanmoins parfois à des difficultés. On constate en effet que, de façon « naturelle », lorsque des conclusions pratiques doivent être tirées d'une étude, les collègues médecins reprennent l'initiative, de façon plus ou moins sensible. Remarque qui s'adresse tant à ces derniers qu'aux anthropologues, qui tendent à se désintéresser de cette ultime étape de la recherche sous prétexte qu'ils n'en maîtrisent pas tous les enjeux techniques (dès lors qu'ils ne sont pas médecins). À charge aussi pour les médecins d'écouter cette voix qui, sous le mode parfois candide, parfois atypique, peut suggérer quelques adaptations à l'intervention prévue : par exemple, s'assurer que la personne qui aidera le patient tuberculeux à suivre correctement son traitement s'engage à ne pas parler à autrui de la maladie de ce dernier ; veiller à ce que les personnels de santé des structures périphériques chargés de délivrer les traitements de la tuberculose, dans le cadre de la décentralisation de la prise en charge, bénéficient d'une contrepartie (formation, prime...) pour ce qui représente un surcroît de travail. Bref, autant de questions certes techniques, qui intéressent au premier chef le médecin, le spécialiste de santé publique comme le responsable d'un

programme ou d'un service de santé, mais sur lesquelles l'anthropologue a aussi un avis à exposer, une forme d'expertise à partager¹.

Le dilemme de la contribution de l'anthropologue se présente en ces termes : dès lors qu'il a accepté la demande, qu'il inscrit sa démarche dans un cadre collectif (auprès d'autres disciplines et de praticiens du développement), il n'a pour autant pas de garantie de pouvoir agir directement sur les pratiques². Constat qui, à mon sens, peut être replacé dans les débats vifs qui animent la communauté d'anthropologues travaillant sur les questions de développement et qu'a rappelés en introduction de cet ouvrage Laëtitia Atlani-Duault : il y a de toute évidence dans ces possibles difficultés ou échecs à transformer les comportements, des arguments pour les tenants d'une ligne fondamentale et critique de l'anthropologie du développement, soucieuse de prendre ses distances avec toute implication dans l'action, dès lors que – de toute façon – l'anthropologue s'avère impuissant à agir sur l'existant. Mais ces difficultés peuvent aussi être perçues différemment, voire retournées, dès lors que l'on se sert d'un tel constat pour s'engager dans un examen réflexif des conditions de déploiement de l'anthropologie au contact d'enjeux humanitaires ou de développement. Ceci, selon l'idée – développée ailleurs (Leservoisier & Vidal, 2007) – d'une réflexivité comme moyen (et non comme fin) pour penser, ici l'action, là les postures méthodologiques de l'anthropologie ou ses options théoriques.

LA RÉFLEXIVITÉ

Exigence de réflexivité que P.-Y. Le Meur et P. Lavigne Delville évitent d'associer à une posture distanciée, purement critique du développement. Ils estiment ainsi que l'anthropologue doit pouvoir occuper conjointement une position d'expertise et d'analyse de l'institution commanditaire du travail. De ce point de vue, le passage souhaité par Charles-Édouard de Suremain d'une anthropologie comme source de connaissance à une anthropologie comme mode de connaissance peut être transposé à la démarche réflexive : faire en sorte qu'elle ne soit pas qu'un corpus de réflexions et qu'elle s'inscrive bien dans une perspective active de production de nouvelles connaissances.

1. À une autre échelle, Hoyer *et al.* (2005) et Marshall (2003) suggèrent une prise en compte similaire des apports comme des spécificités de l'anthropologie, par la médecine, ceci dans le cadre très précis des règles d'éthique devant gouverner la recherche.
2. Sans compter que s'il y arrive, se posera la question – à lui comme à tous les chercheurs travaillant dans des projets de développement – de la pérennisation des changements opérés.

Cela revient à prendre ses distances face à certains récits introspectifs mettant en scène l'individu au travers de l'anthropologue. Comme si parler de sa pratique conduisait inévitablement à parler de soi, selon une pente de la réflexivité que décrit bien Sophie Caratini et à laquelle elle souscrit : « l'approche réflexive proposée voudrait montrer qu'on n'est pas anthropologue par accident, et que cette quête d'altérité, est d'abord individuelle, profondément ancrée dans une problématique personnelle qui conditionne toutes les phases de la démarche et dont l'archéologie est à rechercher bien en deçà de la première expérience de terrain » (2004, p. 5). Je prônerai une autre acceptation de la réflexivité, qui la détache de tout regard sur soi, pour se concentrer sur une attention à sa pratique, ses inflexions théoriques, son rapport aux objets et populations étudiés, et en se refusant à « succomber au regard nombriliste de tous les instants qui conduit à ne plus pouvoir penser son objet », selon le mot de Dominique Pestre (2002, p. 439).

En ce sens, l'exercice réflexif sera un retour sur ses choix et ses pratiques d'anthropologue conçu comme condition d'un renouvellement de la pensée sur l'objet, loin de toute auto-analyse de ses motivations intimes de chercheur (Leservoisier & Vidal, 2007). La réflexivité n'est donc ni une fin en soi, ni une mise en scène de soi¹, mais bien une voie pour transformer le regard sur sa discipline. S'il ne s'agit pas de nier le rôle de l'individualité et du parcours personnel de chacun dans sa pratique de l'anthropologie, la démarche réflexive ne peut cependant s'épuiser dans ce seul exercice, qui devient vite redondant (sur le mode éculé de la découverte de soi à travers l'autre, et la nécessité inverse de se comprendre pour saisir l'altérité). Les vifs débats sur la place affectée à l'individu dans la compréhension de la pratique de l'anthropologie (Olivier de Sardan, 1989 & 2000; Stoller, 1989) expriment une interrogation, un souci plus large, sur le statut de la discipline et sa quête parfois contrariée de scientificité (Vidal, 2009, à paraître).

Un lien peut être ici posé entre l'exigence de ne pas placer au cœur de l'analyse de la pratique anthropologique, les doutes, les angoisses ou les envies du chercheur, et celle d'offrir l'image d'une rigueur méthodologique qui ne peut s'accorder de ces introspections jugées stériles. Faute de penser ce lien comme une exigence éthique de l'anthropologie, le chercheur risque de se trouver pris dans un mouvement inéluctable d'autonomisation de son travail qui, à partir de la volonté d'individualisation de sa démarche, peut le conduire à une

1. Les mots de l'écrivain sont parfois plus explicites que ceux de l'anthropologue pour rendre compte d'interrogations de ces derniers. C'est le cas de ceux de J.-L. Borges qui estime que « toute description de l'autre porte le risque de se transformer en un autoportrait » (Borges, 1982).

mise en scène et en jeu de soi. En ce sens, la tentation est alors grande de voir se développer une éthique qui emprunte à l'éthique maximaliste contre laquelle s'érige R. Ogien. Posture maximaliste qui défend l'idée que nous avons des « devoirs moraux à l'égard d'autrui mais aussi de nous-mêmes » (Ogien, 2007, p. 12). De quel emprunt s'agit-il ? Essentiellement celui de l'idée du souci de soi, d'un devoir moral vis-à-vis de soi qui peut s'accompagner d'une attention extrêmement variable à l'autre. Revenons ici une dernière fois à ce que nous enseignent les études sur des questions de santé publique. L'anthropologue pris dans ce mouvement, dans cette attention particulière à l'autre, ne développe pas son activité dans l'ignorance des malades, ou des « populations » concernées par son travail ; il peut être très près de leurs préoccupations et les soutenir, le plus souvent individuellement. En revanche, il lui arrive de développer une méfiance vis-à-vis des décideurs de la santé, de ceux qui la conçoivent et sont censés agir sur elle ; de même il prend ses distances vis-à-vis de toute entreprise collective pluridisciplinaire. Le souci de l'autre ne lui est donc pas entièrement étranger : il effectue simplement une différentiation forte des autres pour lesquels ou avec lesquels il s'agit de travailler.

CONCLUSION : UN LABORATOIRE DE L'ANTHROPOLOGIE

Communément présentée comme une science de l'altérité, l'anthropologie – qu'elle porte sur l'aide humanitaire ou le développement – vise toujours à comprendre une pluralité d'altérités. Tout d'abord, les personnes objets de son attention couvrent un spectre de statuts et d'attentes divers, de celui qui participe à la confection d'une action, à ceux qui la rendent possible (courtiers, praticiens...) ou qui doivent en bénéficier. Ensuite, chacun de ces interlocuteurs de l'anthropologue n'est pas définitivement figé dans une forme unique d'altérité : au fil du projet, de l'action, celle-ci est susceptible d'évoluer. Ainsi, telle personne, participant à l'intervention ou intermédiaire entre le responsable du projet et les « populations », pourra se retrouver, à son terme, parmi ses « bénéficiaires » au même titre que les membres du groupe auquel, par ailleurs, elle appartient et qui ont reçu l'aide. Les situations d'aide humanitaire et de développement mettent donc en scène des altérités composites et fluctuantes dans le temps, ce que ne peuvent ignorer les responsables de ces projets. Et l'anthropologue

doit précisément mesurer comment se construisent et comment évoluent ces rapports entre personnes de statuts et de positions instables durant le temps de l'intervention - obéissant à un « système de référence » complexe comme le souligne dans ces pages Jacky Bouju à propos des acteurs de l'assainissement urbain au Burkina.

Aussi, dans son travail sur l'altérité, l'anthropologue est invité à se pencher sur la capacité de cet autre, de ces autres, à remettre en cause les termes de l'intervention, à bousculer son ordonnancement et, en particulier, sa pérennisation. Nous sommes là au cœur de la démarche anthropologique - dont nous avons décliné quelques-uns des principaux points d'ancrage – visant à corrélérer implication dans l'action et élaboration de réflexions théoriques. Corrélation, lien que j'ai tenté de repérer dans une série de « rapports à » (l'autonomie, l'innovation, la durée, la capitalisation...) qui dessinent les contours épistémologiques et éthiques d'une anthropologie de l'aide humanitaire et du développement.

Contours qui ne peuvent être pensés séparément, l'un renvoyant constamment à l'autre. C'est ce que montrent incidemment les études thématiques de l'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement présentées dans cet ouvrage. Ainsi, en décryptant des démarches qui expriment un rapport variable à l'implication, à la distance et à la critique vis-à-vis de l'objet (qu'il s'agisse d'un projet de développement ou d'une action humanitaire) elles font œuvre épistémologique d'autant plus fermement que l'on voit bien la portée pour la discipline dans son ensemble des enseignements issus des études de cas ; dans ce même mouvement, et peut-être aussi parce qu'elles nous parlent de l'anthropologie comme discipline, ces études soulèvent des questions qui relèvent de l'éthique de la recherche : quelle distance tenir et quelle critique adopter face à des personnes, des systèmes qui ont aussi rendu possible l'enquête ? Réciproquement, une lecture de ces expériences anthropologiques d'emblée en termes éthiques est possible (observer et/ou agir ? conseiller et/ou critiquer ?...) : on réalise alors combien celle-ci devient le moteur d'une réflexion épistémologique. Et de ce fait, l'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement, par la diversité des situations qu'elle met à l'épreuve, par l'oscillation permanente entre interrogations méthodologiques, épistémologiques et éthiques qu'elle opère, s'offre comme un laboratoire de la démarche de toute l'anthropologie et, au-delà, des sciences sociales.

POSTFACE

À propos du développement et de l'humanitaire : quelques considérations sur le rôle de l'anthropologie et des autres sciences sociales

Philippe Ryfman

Si la bibliographie en langue française des publications sur le développement est riche – encore qu'une nette tendance à l'étiollement se manifeste depuis une quinzaine d'années – celle sur les questions humanitaires demeure faible. En dépit de travaux de qualité, il a été souligné – à juste titre – qu'elle ne supportait pas la comparaison avec l'abondante production scientifique anglophone issue des milieux académiques anglo-saxons ou d'Europe du Nord, et souffrait – en outre – de son caractère dispersé.

On ne peut dès lors que se réjouir et surtout féliciter Laëtitia Atlani-Duault et Laurent Vidal d'avoir pris l'initiative de réunir – de façon transgénérationnelle, mais aussi transatlantique – une équipe d'anthropologues confirmés français, allemands, canadien et américains pour livrer – chacun dans sa spécialité propre – un état des travaux de leur discipline dans le champ du développement et de l'aide humanitaire. Ce choix collectif accentue l'intérêt scientifique du projet, et le justifie déjà suffisamment. D'abord parce qu'ainsi se trouvent mises à la disposition tant des universitaires et chercheurs de la discipline que des étudiants et de leurs collègues d'autres sciences sociales – travaillant sur ces mêmes questions –, des synthèses et analyses précises et fouillées sur des thématiques essentielles. L'originalité de

la démarche des auteurs ici réunis est ainsi d'avoir cherché à combler un vide incontestable, mais aussi d'ouvrir des pistes de renouvellement conceptuel. Ils y sont pleinement parvenus, et cet ouvrage se révélera probablement vite incontournable dans le champ des sciences sociales.

L'étendue de son lectorat pourrait cependant – et il faut le souhaiter – s'avérer plus large que le strict milieu académique. Car il devrait intéresser aussi des praticiens du Nord comme du Sud professionnellement engagés dans les agences d'aides : hors toute relation instrumentale, les données fournies par la recherche ne les laissent généralement guère indifférents, quel qu'en soit l'usage qu'ils leur réservent. Toutefois, la majorité est plus habituée à utiliser conceptuellement des grilles d'analyses proposées par des économistes, sociologues, politistes, historiens, géographes ou polémologues. Ce livre devrait donc les familiariser avec celles des anthropologues.

Enfin, au-delà même de l'aide les problématiques du développement et de l'humanitaire ont plus que jamais¹ un caractère crucial dans un monde globalisé et anomique. Elles interpellent chacun en tant que citoyen. Journalistes, politiques mais aussi simples citoyens – sensibles aux questions de solidarité internationale – gagneraient ainsi beaucoup à accomplir un effort d'exigence en s'y plongeant.

Le choix méthodologique d'aborder une série de questions majeures, des réfugiés à la santé en passant par le développement rural, l'environnement urbain et l'alimentation, sans omettre l'aspect ultra-sensible du genre s'avère – à l'aune de l'avancement de la recherche comme de ces publics potentiels – en tout cas particulièrement judicieux. D'autant qu'il est éclairé et encadré par des chapitres introduc-tifs et conclusifs solidement charpentés. Qu'il s'agisse de l'évolution historique de la discipline et des préoccupations de ses chercheurs comme de leurs exigences méthodologiques et épistémologiques – ainsi que le montre Laëtitia Atlani-Duault dans le premier chapitre qui pose le cadre de cet ouvrage. Le souci de l'éthique qui, dès l'abord, se trouve aussi posé traverse de manière sous-jacente les apports de plusieurs contributeurs, à travers tant les déclinaisons que lui donnent les tenants des diverses écoles que des spécificités propres aux sujets traités. Il rapproche – d'une manière peut-être inattendue mais, tout bien considéré, non paradoxale – l'anthropologie, cette science de l'altérité (comme le souligne Laurent Vidal), d'autres disciplines.

1. Ne serait-ce qu'*a fortiori* de par les conséquences possibles en la matière de la crise économique et financière qui a débuté à l'automne 2008.

À commencer par la philosophie. Ce qui est plutôt à porter à son crédit dans l'univers des sciences sociales où le souci – certes compréhensible sur un plan de construction institutionnelle – d'affirmer l'autonomie et la scientificité de chacune aboutit à une segmentation excessive, régulièrement dénoncée mais peu combattue.

Outre les analyses propres à chaque auteur et les panoramas qu'ils offrent sur la littérature internationale dans leur domaine d'élection, le recours à la technique des études de cas offre aussi des perspectives stimulantes. L'espèce de schizophrénie – justement soulignée par plusieurs contributeurs – n'est pas sans y trouver de larges échos. Elle n'est d'ailleurs pas réservée aux seuls anthropologues, mais inhérente à l'ensemble du système international de l'aide dont le fonctionnement même tend à l'accentuer sous le poids de logiques institutionnelles encore plus prégnantes peut-être que certains des auteurs ne le perçoivent. Cependant, la vision que l'on retire de l'examen des cas retenus est plutôt positive et source d'encouragements pour l'avenir, ne serait-ce que par les avancées théoriques et les capitalisations d'expériences qu'ils permettent.

Le résultat d'ensemble remarquable de cette entreprise collective incite en tout cas à encourager fortement ses concepteurs, d'une part à la poursuivre et à l'actualiser régulièrement. Mais aussi à l'élargir, peut-être. D'abord, disciplinairement vis-à-vis de quelques autres objets, telle l'anthropologie des conflictualités – s'agissant surtout de sociétés connaissant des situations de violences armées de longue durée. Ou encore, précisément, quant aux effets anthropologiques de l'institutionnalisation¹ du système international de l'aide. Ce type d'études serait d'ailleurs susceptible de s'inscrire dans le droit fil d'un précédent ouvrage de Laëtitia Atlani-Duault, *Au Bonheur des Autres*². Sans omettre enfin la présence croissante dans le dispositif international de nouveaux acteurs, à commencer par les États et sociétés émergentes (Chine, Inde, Brésil...), avec, pour certains, des relais dans des diasporas. Puis, dans un second temps – assumant ainsi pleinement ce rôle de défricheur et de passeur que les deux coordinateurs du livre voudraient voir dévolu à l'anthropologie – en croisant ses approches avec celles de chercheurs d'autres disciplines.

1. C'est par exemple ce qu'implique en termes de gouvernance et de choix stratégiques pour des agences d'aide le *Consensus humanitaire européen*, solennellement adopté le 18 décembre 2007 par la Commission, le Conseil des ministres et le Parlement de l'UE, ou la tentative de mise en œuvre d'une gouvernance mondiale de l'humanitaire, intensément poursuivie par les Nations Unies depuis 2005.

2. Atlani-Duault L., *Au bonheur des autres. Anthropologie de l'aide humanitaire*, première édition 2005, Société d'ethnologie. Réédition 2009, Armand Colin.

Afin de pouvoir toujours mieux penser le présent dans un domaine qui touche si profondément à l'humain. Alors qu'aux nombreux défis déjà existants s'en ajoutent dorénavant de nouveaux d'un caractère non moins essentiel : qu'il s'agisse (de façon, malheureusement, non limitative) de l'ampleur des conséquences humaines et matérielles de certaines catastrophes, des risques climatiques, des masses humaines affectées par l'enlisement d'interminables conflits armés ou du retour de lourdes vulnérabilités alimentaires. La tendance n'est, par conséquent, pas à la décroissance des besoins en développement et en humanitaire, au contraire. Dans une période de crise qui pourrait s'avérer de longue durée – avec tout ce qu'elle signifierait, probablement alors en termes de repli identitaire ou de retour d'égoïsmes nationaux et sociétaux – les chercheurs semblent pouvoir difficilement éluder (au-delà de leurs souhaits et positionnements propres) des interrogations sur leur rôle social en pareille circonstance. Ce passionnant livre ne manquerait pas alors d'en fournir une bonne base.

Bibliographie

- ACKERMAN A. & RODMAN D. (1984), «Azarcon and empacho», 7, *Pediatrics*, 73, p. 114-115.
- ADAMS R. (1952), «Anthropology applied to the public health programs of Latin America», *Bol. Oficina Sanit. Panam.*, 33, p. 298-305.
- ADAMS R. (1959), «Nutrition, anthropology, and the study of man», 108, *Nutr. Rev.*, 17, p. 97-99.
- ADONGO P.B., KIRKWOOD B. & KENDALL C. (2005), «How local community knowledge about malaria affects insecticide-treated net use in northern Ghana», *Trop. Med. Int. Health*, 10, p. 366-378.
- AGAMBEN G. (1998), *Homo Sacer : Sovereign Power and Bare Life*, Stanford, CA, Stanford Univ. Press.
- , (2002), *Moyens sans fins*, Paris, Payot & Rivages.
- , (2005), *We Refugees*.
- AGGER I. (1994), *The Blue Room : Trauma and Testimony among Refugee Women, a Psychosocial Exploration* (trad. Bille M.), New Jersey, ZED Books.
- AGIER A. (dir.) (1999), *Refugees : Perspectives on the Experience of Forced Migration*, Londres, Cassell Academic.
- AGIER M. (2002), «Between war and city : Towards an urban anthropology of refugee camps», *Ethnography*, 3, 3, p. 317-341.
- AGIER M. (2002), *Aux bords du monde, les réfugiés*, Paris, Éd. Flammarion. (Traduction anglaise : 2008, *On the Margins of the World. The refugee Experience Today*, Cambridge, Polity Press).
- AGIER M. (2004), «Le camp des vulnérables. Les réfugiés face à leur citoyenneté niée», *Les Temps modernes*, 627, p. 120-137.
- AGIER M. (2008), *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion.
- AGRAWAL A. (2003), «Sustainable governance of common-pool resources : context, methods, and politics», *Annual Review of Anthropology* 32, p. 243-262.
- , (2005), *Environmentality. Technologies of Government and the Making of Subjects*, Durham, Duke University Press.
- AGUIRRE P. (2004), *Ricos flacos y gordos pobres. La alimentación en crisis*, Buenos Aires, Capital Intelectual.

- , (2008), «Social assistance as seen by buenos aires poor and new poor during convertibility», *Anthropology of Food (Modèles alimentaires et recompositions sociales en Amérique latine)*, in SUREMAIN C.-E. & KATZ E. (eds.).
- AGYEONG I.A. & MANDERSON L. (1994), «The diagnosis and management of fever at household level in the Greater Accra Region, Ghana», *Acta Trop.*, 58, p. 317-330.
- AHEARN F. (2000), *Psychosocial Wellness of Refugees : Issues in Qualitative and Quantitative Research*, Berghahn Books.
- AKIN K.G. (1985) «Women's work and infant feeding : traditionnal and transitional practices on Malaita, Solomon Islands», in Marshall L.B. ed., *Infant Care and Feeding in the South Pacific*, New York, Gordon and Breach, p. 207-233.
- ALBERT B. (1995), «Anthropologie appliquée ou anthropologie "impliquée"? Ethnographie, minorités et développement», in BARÉ J.-F. (ed) *Les applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France*, Paris, Karthala, p. 87-118.
- ALLEN S., TICE J., VAN DE PERRE P. et al. (1992), «Effect of serotesting with counselling on condom use and seroconversion among HIV discordant couples in Africa», *British Medical Journal*, 303, p. 1605-1609.
- ALLEN T. et H. MORSINK (dir.) (1994), *When Refugees Go Home*, Africa World Press, Trenton, N.J.
- ALVAREZ M. & MEDINA F.X (eds.) (sous presse), *Identidades en el plato. El patrimonio cultural alimentario entre America y Europa*, Barcelona, Icaria.
- ALVAREZ-PEREYRE F. (2007), «Réflexivité et interdisciplinarité. Quels enjeux pour l'anthropologie?», in LESERVOISIER O. & VIDAL L. (éds), *L'anthropologie face à ses objets. Nouveaux contextes ethnographiques*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, p. 243-254.
- AMNESTY INTERNATIONAL REPORT 24/09/2007, *Iraq, Millions in flight : the Iraqi Refugee Crisis*, MDE 14/04/2007.
- ANCEY G. (1975), *Niveaux de décision et fonctions objectifs en milieu rural africain*. AMIRA n° 3, Paris, INSEE-ministère de la Coopération.
- ANDERSON D. & BERGLUND E (eds.) (2002), *Ethnographies of Conservation. Environmentalism and the Distribution of Privilege*, New York, Berghahn Books.
- ANDERSON P. (1983), «Reproductive role of human breast», *Current Anthropology*, 24 (1), p. 27-38.
- ANGLARET X. & MSELLATI P. (2003), «Éthique contextuelle ou éthique universelle : Un faux débat ? Réflexions issues de la pratique d'essais cliniques en Côte d'Ivoire», *Autrepart*, 28, p. 71-80.
- APPADURAI A. (1990), «Technologies and the reproduction of values in rural western India» in MARGLIN F.A. & MARGLIN S.A. (eds.), *Dominating Knowledge : Development, Culture and Resistance*, Dehli, Oxford University Press.

- , (1996), *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization.* Minneapolis, University of Minnesota Press.
- ARCE A. (1993), *Negotiating Agricultural Development : Entanglements of Bureaucrats and Rural Producers in Western Mexico*, Wageningen Studies in Sociology 34, Wageningen, Agricultural University.
- ARCE A. & LONG N. (1993), «Bridging to worlds : an ethnography of bureaucrat-peasant relations in Western Mexico» in HOBART M. (ed.) *An Anthropological Critique of Development : The Growth of Ignorance*, London, Routledge, p. 179-208.
- ARDITI C. (2005), «Niger : chronique d'une évaluation censurée», *Revue Tiers Monde*, 4, p. 861-881.
- ARIZPE L. & BOTEY C. (1987), «Mexican agricultural development policy and its effects on rural women», in DEERE C.D. & M. LEON (dir.), *Rural Women and State Policy : Feminist Perspectives on Latin American Agricultural Development*, Boulder, Westview Press, p. 67-83.
- ATLANI L. (voir Atlani-Duault L.) (1997), «L'Assistance aux victimes de violences sexuelles dans les camps de réfugiés. Lecture ethnologique des recommandations des agences internationales», *Psychopathologie africaine*, 28, 1, p. 25-53.
- , *et al.* (2000), «Social Change and HIV/AIDS in the Former Soviet Union : the Making of an Epidemic», *Social Science and Medicine* 50, p. 1547-1556.
- ATLANI-DUAULT L. (voir Atlani) (2003), «La bonne gouvernance, nouvelle éthique du développement ? Quelques propositions pour une réflexion critique», *Autrepart*, 28, p. 165-179.
- , (voir Atlani) (2003), «Les ONG locales, vecteurs de bonne gouvernance dans le Second monde ? Introduction à une étude de cas», *Le Journal des Anthropologues*, 94-95, p. 183-190.
- , (2005), *Au bonheur des autres. Anthropologie de l'aide humanitaire*, Nanterre, Société d'ethnologie (réédition Armand Colin, 2009).
- , (dir.) (2005), *Les ONG à l'heure de la «bonne gouvernance»*. Cahier thématique, *Autrepart*, 35, Paris, Armand Colin.
- , (voir Atlani) (2006), «Entre mémoire et oubli : la construction institutionnelle de la souffrance sociale. Essai d'anthropologie politique de l'aide au développement», in J.-F. Baré (ed). *Paroles d'expert. Etudes sur la pensée institutionnelle du développement*, Paris, Karthala, p. 239-288.
- , (voir Atlani) (2007), «Goluboi ou la difficulté d'être "bleu". Homosexualité et aide internationale en Asie centrale», *Anthropologie et Sociétés*, 30 (2), p. 91-111.
- , (dir.) (voir Atlani) (2007), *Anthropologues et ONG : des liaisons fructueuses?*, numéro thématique de la revue *Humanitaire*, vol. 4.
- , (voir Atlani) (2007), «Sur les cendres des révoltes de couleur. Drogues et démocratisation en Asie Centrale», *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, 38 (1), p. 29-44.

- , (2007), *Humanitarian Aid in Post-Soviet Countries. An Anthropological Perspective*, Londres et New York, Routledge.
- , (voir Atlani) (dir.) (2008), *Éclats d'empire, un nouveau Sud?*, numéro thématique de la revue *Tiers-Monde*, 198.
- , (voir Atlani) (2008), «Homosexual Repression and AIDS in Post-Soviet Central Asia», In C. Pope et R. White (eds), *HIV/AIDS : Stories of a Global Epidemic*, Londres et New York, Routledge.
- ATLANI-DUAULT L. (voir Atlani), et LAUTIER B. (2008), «Quand le Second Monde bascule au Sud», *Tiers-Monde*, 198, p. 4-12.
- ATLANI-DUAULT L. (voir Atlani), et POUJOL C. (2008), «L'aide internationale en questions. Enjeux d'une résistance coloniale, soviétique et post-soviétique en Asie centrale», *Tiers-Monde*, 198, p. 37-54.
- ATLANI L. et ROUSSEAU C. (2000), «The politics of culture in humanitarian aid to refugees having experienced sexual violence», *Transcultural Psychiatry*, 37, 3, p. 435-449.
- AUGÉ M. & HERZLICH C. (1984), *Le Sens du mal. Anthropologie, histoire, sociologie de la maladie*, Paris, Éd. des Archives contemporaines.
- AXINN G. & AXINN N (1997), *Collaboration in International Development. A Practitioner's Handbook*. London-New Dehli, Sage.
- BAER H.A., SINGER M. & JOHNSEN J.H. (1986), «Toward a critical medical anthropology», *Soc. Sci. Med.*, 23, p. 95-98.
- BAER H.A., SINGER M. & SUSSER I (1997), *Medical Anthropology and the World System a Critical Perspective* 1, Westport, Conn, Bergin & Garvey.
- BAER R.D. & ACKERMAN A. (1988), «Toxic Mexican folk remedies for the treatment of empacho : the case of azarcon, greta, and albayalde», 4, *J. Ethnopharmacol.*, 24, p. 31-39.
- BAILEY A.J., WRITE R.A., MOUNTZ A. & MIYARES I. (2002), «(Re)producing salvadoran transnational geographies», *Annals of the Association of American Geographers*, 92 (1), p. 125-144.
- BAKEWELL O. (2000a), «Uncovering local perspectives on humanitarian assistance and its outcomes», *Disasters*, 24 (2), p. 103-116.
- , (2000b), «Repatriation and Self-Settled Refugees in Zambia : Bringing Solutions to the Wrong Problems», *Journal of Refugee Studies*, 13 (4), p. 356-373.
- , (2002), «Refugee aid and protection in rural africa : working in parallel or cross-purposes?», *Refugee Survey Quarterly*, 21, 1-2, p. 228-241.
- BAKO-ARIFARI N. (2007), «La médiation socio-anthropologique entre savoir et action. Plaidoyer pour un métier de médiateur en action publique» in BIERSCHEK T., BLUNDO G., JAFFRÉ Y. & TIDJANI ALOU M. (éds.) *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris, APAD-Karthala, p. 175-199.
- BAKO-ARIFARI N. & LE MEUR P.-Y. (2001), «Une anthropologie sociale des dispositifs du développement», in BARÉ J-F (dir.) *L'évaluation des politiques de développement. Approches pluri-disciplinaires*, Paris, L'Harmattan, p. 121-173.

- BALANDIER G. (1951), «La situation coloniale : approche théorique», *Cahiers internationaux de sociologie*, 11, p. 44-79.
- , (1955), *L'anthropologie appliquée aux problèmes des pays sous-développés*, Paris, Cours de droit.
- , (1957) (dir.) *Le Tiers-Monde, sous-développement et développement*, Paris, PUF-INED.
- , (1967) *Anthropologie politique*, Paris, PUF.
- BALÉE W. (1998), *Advances in Historical Ecology*, New York, Columbia University Press.
- BALLARD C. & BANKS G. (2003), «Resource wars : the anthropology of mining», *Annual Review of Anthropology*, 32, p. 287-313.
- BANKOFF G. (2003), *Cultures of Disaster. Society and natural hazard in the Philippines*, London, Routledge.
- BANQUE MONDIALE (1994), *The World Bank and Participation*, Washington DC, Banque mondiale.
- , (2001), *Engendering Development. Through Gender Inequalities in Rights, Resources, and Voice*, Washington DC/New York, Banque mondiale, en collaboration avec Oxford University Press.
- BARÉ J.-F. (1987), «Pour une anthropologie du développement économique», *Études rurales*, 105-106, p. 267-298.
- , (1991), «L'aide au développement est bien humaine. Propos d'étape sur une recherche», *Chroniques du Sud*, 6, «Modèles de développement et économies réelles».
- , (1994), «Une pensée positive ? Anthropologie sociale et développement rural», *L'Homme*, 131, p. 129-136.
- , (dir.) (1995), *Les applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France*, Paris, Karthala.
- , (1997), «Le prêt et le résultat. Eléments d'une chronique de l'évaluation à la Banque mondiale», in J.-F. Baré *Regards interdisciplinaires sur les politiques de développement*, Paris, L'Harmattan, p. 49-73.
- , (1997), «L'anthropologie et les politiques de développement. Quelques orientations», *Terrain*, 28, p. 139-152.
- , (1997), *Regards interdisciplinaires sur les politiques de développement*, Paris, L'Harmattan.
- , (2001), *L'évaluation des politiques de développement. Approches pluri-disciplinaires*, Paris, L'Harmattan.
- , (dir.) (2006), *Paroles d'experts. Études sur la pensée institutionnelle du développement*, Paris, Karthala.
- BARRAQUÉ B. (1992), «La ville propre : pour une approche anthropologique et historique», in SEGAUD M. (éd.), *Le propre de la ville : pratiques et symboles*, La Garenne-Colombes, Éditions de l'Espace européen, p.161-170.
- BARRETT M. (2003), *Social Landscapes and Moving People : The Mysterious meaning of Migration in Western Zambia*, Working Paper n° 78, UNHCR Evaluation and Policy Unit.

- BASTIDE R. (1971), *Anthropologie appliquée*, Paris, Payot.
- BAUMAN Z. (2002), «In the lowly nowherevilles of liquid modernity, Comments on and around Agier», *Ethnography*, 3, 3, p. 343-349.
- BAYART J.-F. (2004), *Le gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard.
- BEAUNE J.-C. (éd.) (1999), *Le déchet, le rebut, le rien*, Seyssel, Champs Vallon (coll. Milieux).
- , (1999), «L'antidémiurgie : la matière vue du bas», in Jean-Claude Beaune (éd.), *Le déchet, le rebut, le rien*. Seyssel, Champs Vallon (coll. Milieux), p. 9-20.
- BEISER M. (1999), *Strangers at the Gate : The "Boat People's" First Ten Years in Canada*, Toronto, University of Toronto Press.
- BENDA-BECKMANN F. von, BENDA-BECKMANN K. von & WIBER M. (eds.) (2006), *Changing Properties of Properties*, New-York-Oxford, Berghahn Books.
- BENDING T. & SERGIO R. (2006), «Rethinking the mechanics of the “anti-politics machine”», in LEWIS D. & MOSSE D. (eds.), *Development Brokers & Translators. The Ethnography of Aid and Development*, Bloomfield, Kumarian Press, p. 217-237.
- BENER'A L. et SEN G. (1981), «Accumulation, Reproduction, and Women's Role in Economic Development : Boserup Revisited», *Signs*, 7 (2), p. 279-298.
- BENJAMIN D.P, 1956, «Anthropology and public health. some uses of anthropology : theoretical and applied», in CASAGRANDE J. et GLADWIN T (dir.), Washington D.C., Anthropological Society of Washington, p. 49-57.
- BENNETT J.W. (1996), «Applied and action anthropology : ideological and conceptual aspects». *Current Anthropology*, 37 (1), p. 23-53.
- BENTLEY M.E., DETTWYLER K.A. & Caulfield L.E. (eds.) (1997), *Anorexia infantil y su tratamiento en niños de países en vías de desarrollo : revisión y recomendaciones. Nutrición y alimentación del niño en los primeros años de vida*, Washington DC, Organización Panamericana de la Salud-Organización Mundial de la Salud.
- BENTLEY M.E., PELTO, G.H., STRAUS W.L., SCHUMANN D.A., ADEGBOLA C., DE LA PENA E, et al. (1988), «Rapid ethnographic assessment : applications in a diarrhea management program», *Soc. Sci. Med.*, 27, p. 107-116.
- BERCHE T. (1998), *Anthropologie et santé publique en pays Dogon*, Paris, Karthala.
- BERLIN B. (1992), *Ethnobiological Classification : Principles of Categorization of Plants and Animals in Traditional Societies*, Princeton, NJ, Princeton University Press.
- BERLIN B., BREDDLOVE D.E. & RAVEN P.H. (1974), *Principles of Tzeltal Plant Classification : An Introduction to the Botanical Ethnography of a Mayan-Speaking People of Highland Chiapas*, New York, Academy Press.
- BERNAL V. (1997), «Colonial moral economy and the discipline of develop-

- ment : the Gezira scheme and “modern” Sudan », *Cultural Anthropology* 12 (4), p. 447-479.
- BERNARDET-VAN STAËVEL E. (1999), « De la monstruosité du déchet ultime », in BEAUNE J-C (éd.), *Le déchet, le rebut, le rien*, Seyssel, Champs Vallon (coll. Milieux), p. 112-122.
- BERRY S. (1993), *No Condition is Permanent. The Social Dynamics of Agrarian Change in Sub-Saharan Africa*, Madison, The University Press of Wisconsin.
- BERRY S. (ed.) (1989), *Social Institutions, and Access to Resources*, Cahier thématique *Africa*, 59 (1).
- BERTAN M. (2005), *Cambio alimentario e identidad de los indigenas mexicanos*, Mexico, UNAM.
- BERTOLINI G. et CHABERT D'HIÈRES M. (1987), *Déchets ménagers dans les pays en développement*, Paris, CNRS-APREDE.
- BICKER A., SILLITOE P. & POTTIER J. (2004), *Development and Local Knowledge. New approaches to issues in natural resources management, conservation and agriculture*, London, Routledge.
- BIELBUYCK D. (ed.) (1963), *African Agrarian Systems*, London, Oxford University Press & International African Institute.
- BIERSACK A. (1999), « Introduction : from the “new ecology” to the new ecologies », *American Anthropologist*, 101, 1, p. 5-18.
- , (2006), « Reimagining political ecology : culture/power/history/nature » dans BIERACK A. et GREENBERG J. (eds.), *Reimagining Political Ecology*, Durham & London, Duke University Press, p. 3-40.
- BIERSCHENK T. (1988), « Development projects as arenas of negotiation for strategic groups. a case study from Benin », *Sociologia Ruralis* XXVIII (2-3), p. 146-160.
- , (2008), *Anthropology and Development. An historicizing and localizing approach*. Arbeitspapier 87, Institut für Ethnologie und Afrikastudien, Mayence, Université Gutenberg.
- , (2008), *Anthropology and Development. An historicizing and localizing approach*. Arbeitspapier 87, Institut für Ethnologie und Afrikastudien, Mayence, Université Gutenberg.
- BIERSCHENK T., CHAUVEAU J.-P. & OLIVIER DE SARDAN J.-P. (dir.) (2000), *Les courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*. Paris, APAD-Karthala.
- BLACK R. (1998), « Putting refugees in camps », *Forced Migration Review*, 2, p. 4-7.
- , (2001), « Fifty years of refugee studies : from theory to policy », *International Migration Review*, 35, 1, p. 57-78.
- BLACK R. et KOSER K. (dir.) (1999), « The end of the refugee cycle ? refugee repatriation and reconstruction », *Refugee and Forced Migration Studies*, 4, Berghahn Books.
- BLACK R. et GENT S. (2006), « Sustainable return in post-conflict contexts », *International Migration*, 44, 3, p. 15-38.

- BLAIKIE P. (1985), *The Political Economy of Soil Erosion in Developing Countries*, London, Longman.
- BLAIKIE P. et H. BROOKFIELD (1987), *Land Degradation and Society*, London, Methuen.
- BLAIKIE P. et al (2004) [1994], *At Risk. Natural Hazards, People's Vulnerability and Disasters*. London, Routledge.
- BLANCHET K. & MARTIN B. (2006), *Critique de la raison humanitaire*, Paris, Le Cavalier Bleu.
- BLOMSTRÖM M. et HETTNE B., 1984, *Development Theory in Transition. The Dependency Debate. and Beyond : Third World Responses*, Londres, Zed Press.
- BLUNDO G. (1995), « Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais », *Cahiers d'études africaines* 137, XXXV-1, p. 73-99.
- , (1998) « Décentralisation et pouvoirs locaux. Registres traditionnels du pouvoir et nouvelles formes locales de légitimité », *Bulletin de l'APAD*, 16, p. 147-150.
- , (2000) (dir.), *Monnayer les pouvoirs. Espaces, mécanismes et représentations de la corruption*. Nouveaux Cahiers de l'IUED, 9, Paris, Presses universitaires de France / Genève, IUED.
- , (2001), Négocier l'État au quotidien : intermédiaires, courtiers et rabatteurs dans les interstices de l'administration sénégalaise. *Autrepart*, 20, p. 75-90.
- , (2001) - « "Dessus de table". La corruption dans la passation des marchés publics locaux au Sénégal », *Politique africaine*, 83, octobre, p. 79-97.
- BLUNDO G., OLIVIER de SARDAN J.-P., BAKO-ARIFARI N., et TIDJANI ALOU M. (2006), *Everyday Corruption and the State. Citizens and public officials in Africa*. Londres, Zed Book.
- BLUNDO G. et OLIVIER de SARDAN J.-P. (eds) (2007), *État et corruption en Afrique. Une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Bénin, Niger, Sénégal)*, Paris, Karthala.
- BLUNDO G., BIERSCHENK T., JAFFRÉ J., et TIDJANI ALOU M. (eds) (2008), *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris, Karthala.
- BLUNDO G. et LE MEUR P.Y. (eds) (2008), *The Governance of Daily Life in Africa. Ethnographic Explorations of Collective and Public Services*, Leiden, Brill.
- BOHANNAN L. & BOHANNAN P. (1968), *Tiv Economy*, London, Longmans.
- BOIRAL P., LANTÉRI J.-F. & OLIVIER DE SARDAN J.-P. (éds.) (1985), *Paysans, experts, chercheurs. Sciences sociales et développement rural*, Paris, Karthala.
- BOND J. (ed.) (1981), *Infant and child feeding*, New York, Academic Press.
- BOND K.C., VALENTE T.W. & KENDALL C. (1999), « Social network influences on reproductive health behaviors in urban northern Thailand », *Soc. Sci. Med.*, 49, p. 1599-1614.
- BOND V. (1997), « "Between a rock and a hard place" : applied anthropology

- and AIDS research on a commercial farm in Zambia 2», *Health Transit. Rev.*, 7 Suppl. 3, p. 69-83.
- BONEPARTH E. (dir.). (1982), *Women, Power, and Policy*, Londres, Pergamon Press.
- BONNET D. (1988), *Corps biologique, corps social. Procréation et maladies de l'enfant en pays mossi*. Paris, ORSTOM.
- , (1996), Présentation. La notion de négligence sociale à propos de la malnutrition de l'enfant. *Sciences Sociales et Santé*, 14 (1), p. 5-16.
- , (2003), «Introduction. L'éthique médicale universelle engage-t-elle la construction d'un acteur social universel?», *Autrepart*, 28, p. 5-19.
- BONNET D. & POURCHEZ L. (éds.) (2007), *Du soin au rite dans l'enfance*. Paris, Erès.
- BORGES J.-L. (1982), *L'auteur et autres textes*. Paris, Gallimard.
- BOSERUP E. (1965), *The Conditions of Agricultural Growth : The Economics of Agrarian Change under Population Pressure*, London G. Allen and Unwin.
- , (1970), *Woman's Role in Economic Development*, New York, St. Martin's Press.
- BOSSEN L.H. (1984), *The Redivision of Labor. Women and Economic Choice in Four Guatemalan Communities*, Albany, State University of New York Press.
- BOUJU J. (1991), «Pouvoirs et légitimités sur le contrôle de l'espace rural», in J.-P. Olivier de Sardan et E. Pacquot (eds), *D'un savoir à l'autre. Les agents du développement comme médiateurs*, Paris, GRETS - ministère de la Coopération, p. 60-70.
- , (1999), «Innovation et découpage territorial. Enjeux politiques autour de la délimitation administrative des communes rurales (Burkina faso)», in Chauveau J.-P., Cormier-Salem M.-C., Mollard E., *L'innovation en agriculture. Questions de méthodes et terrains d'observation*, Paris, Éditions de l'IRD, p. 231-241.
- , (2000), «Clientélisme, corruption et gouvernance locale à Mopti (Mali)», *Autrepart*, dossier «logiques identitaires, logiques territoriales», n°14, p. 143-163.
- , (2004), «Le “coutumier juridique” africain : approche anthropologique d'une invention coloniale» in D. Dimitrijevic (dir.), *Fabrication de traditions, invention de modernités*, Paris, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, p. 125-152.
- , (2004) (éd.), *Les incivilités de la société civile. Espace public urbain, société civile et gouvernance communale à Bobo-Dioulasso et Bamako (Communes 1 et 2)*, Institut d'Études Africaines-Programme Recherche Urbaine et Développement, GEMDEV-ISTED, Aix-en-Provence.
- , (2007), «De la socio-anthropologie du développement à l'anthropologie de la modernité», in T. Bierschenck et al., *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris, APAD-Karthala, p. 201-221.

- , (2008), «Urban dwellers, politicians and dirt. an anthropology of sanitation in Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)», in BLUNDO G. & LE MEUR P.-Y. (eds.), *The Governance of Daily Life in Africa. Public and collective services and their users*, Leiden, Brill Publishers, p. 143-170.
- BOUJU J. (dir.) et OUATTARA F. (2002), «Une anthropologie politique de la fange :conceptions culturelles, pratiques sociales et enjeux institutionnels de la propreté urbaine (Burkina Faso)», A04 (rapport final). *Programme Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain*, PS/Eau, PDM, Shadyc-Marseille, Grill-Ouagadougou.
- BOUJU J. et DE BRUIJN M. (2008), «Violences structurelles et violences systémiques. La violence ordinaire des rapports sociaux en Afrique», *Le bulletin de l'APAD*, n° 27-28, *Violences sociales et exclusions. Le développement social de l'Afrique en question*, en ligne : <http://apad.revues.org/document3673.html>.
- BOUJU J. (dir.), SIDIKI T. et BINET P. (1998), «Approches anthropologique des stratégies d'acteurs et des pouvoirs locaux au service de l'eau à Bandiagara, Koro et Mopti (Mali)», *Opération de recherche 10* (rapport final), PS-Eau – Ministère de la Coopération.
- BOULDING, E. (1976), *The Underside of History*, Boulder, Westview Press.
- BOULY DE LESDAIN S. (1999), *Femmes camerounaises en région parisienne. Trajectoires migratoires et réseaux d'approvisionnement*, Paris, L'Harmattan.
- BOUVILLE J.-F. (2001), «L'importance de la prise en compte du contexte interculturel dans l'acceptation d'un message pour la santé : l'exemple du projet PAAN d'éducation nutritionnelle», *Face à Face*, 3, p. 40-47.
- , (2004), *La malnutrition infantile en milieu urbain africain. Étude des étiologies traditionnelles*. Paris, L'Harmattan.
- BOX L. (1989), «Knowledge, networks and cultivators : cassava in the Dominican Republic», in LONG N. (ed.) *Encounters in the Interface. A Perspective on Social Discontinuities in Rural Development*, Wageningen Studies in Sociology 27, Wageningen, Agricultural University, p. 165-182.
- BRACKEN P.J., GILLER J.E. et SUMMERFIELD D. (1995), «Psychological responses to war and atrocity : The limitations of current concepts», *Social Science and Medicine*, 40, p. 1073-1082
- BRAUMAN R., (2005) «L'anthropologie à MSF, un luxe pour l'opérationnel?», *TAG* n° 7, p. 3.
- BRETELL C. (2003), *Anthropology and Migration : Essays on Transnationalism, Ethnicity, and Identity*. New York, Altamira Press.
- BROKENSNA D. & HODGE P. (1969), *Community Development : an Interpretation*, San Francisco, Chandler Publishing.
- BROSNIUS J.P. (1999), «Analyses and interventions : anthropological engagements with environmentalism». *Current Anthropology* 40 (3), p. 277-309.
- BROSNIUS P. (2001), «The politics of ethnographic presence : sites and topo-

- logies on the study of transnational environmental movements», in CRUMLEY C. (éd.) *New Directions in Anthropology and Environment : Intersections*, New York and Oxford, Altamira Press, p. 150-176.
- BROWN P.J. (1986), « Socioeconomic and demographic effects of malaria eradication : a comparison of Sri Lanka and Sardinia 6 », *Soc. Sci. Med.*, 22, p. 847-859.
- , (1997), « Malaria, miseria, and underpopulation in Sardinia : the “malaria blocks development” cultural model 4 », *Med. Anthropol.*, 17, p. 239-254.
- , (1998), *Understanding and Applying Medical Anthropology*, Mountain View, CA, Mayfield Publishing Company.
- BUCK A.A., SASAKI T.T. & ANDERSON R.I. (1968), *Health and Disease in Four Peruvian Villages*. Baltimore, Johns Hopkins Press.
- BUNKER S.G. (1985), *Underdeveloping the Amazon : Extraction, Unequal Exchange, and the Failure of the Modern State*, Urbana, University of Illinois Press.
- BURNS C. (2004), « Effect of migration on food habits of somali women living as refugees in Australia », *Ecology of Food and Nutrition*, 43, p. 213-229.
- BUTTON G. (2002), « Popular media reframing of man-made disasters : a cautionary tale » in OLIVER-SMITH A. & Hoffman S. (eds.), *Catastrophe and Culture*, Santa Fe, Scholl of American Research Press, p. 143-158.
- CACERES C.F. & Stall, R. (2003), « Commentary : The human immunodeficiency virus/AIDS epidemic among men who have sex with men in Latin America and the Caribbean : it is time to bridge the gap », *Int. J. Epidemiol.*, 32, p. 740-743.
- CADÈNE P. (1991), « La mise au propre des villes indiennes. De la dégradation à la différenciation ? ». *Les Annales de la Recherche urbaine*, décembre, p. 12-21.
- CALDWELL J. (1999), « Paths to lower fertility », *BMJ*, 319, p. 985-987.
- CALDWELL J.C. & CALDWELL P. (1976), « Demographic and contraceptive innovators : a study of transitional African society », *J. Biosoc. Sci.*, 8, p. 347-365.
- , (1990), « High fertility in sub-Saharan Africa », *Sci. Am.*, 262, p. 118-125.
- CALLON M., LASCOUMES P. & BARTHE Y. (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- CALVO E.B. & AGUIRRE P. (2005), « Crisis de la seguridad alimentaria en la Argentina y estado nutricional en una población vulnerable », *Archivos argentinos de pediatr'a*, 103 (1), p. 77-90.
- CAMINO L.& KRULFELD R. (dirs) (1994), *Reconstructing Lives, Recapturing Meaning : Refugee Identity, Gender, and Culture Change*, Gordon and Breach Publishers.
- CAMPBELL C.A. (1990), « Women and AIDS », *Soc. Sci. Med.*, 30, p. 407-415.
- , (1991), « Prostitution, AIDS, and preventive health behavior », 22, *Soc. Sci. Med.*, 32, p. 1367-1378.
- CAMPBELL C., NAIR Y. & MAIMANE S. (2007), « Building contexts that sup-

- port effective community responses to HIV/AIDS : a South African case study», *Am. J. Community Psychol.*, 39, p. 347-363.
- CARATINI S. (2004), *Les non-dits de l'anthropologie*, Paris, PUF - Centre Marcel Granet, Institut de la pensée contemporaine.
- CASTLES S. (2003), «Toward a sociology of forced migration and social transformation», *Sociology*, 37, 1, p. 13-34.
- CASTRO A. & FARMER P. (2003), «Infectious disease in Haiti. HIV/AIDS, tuberculosis and social inequalities», *EMBO Rep.*, 4 Spec No, p. S20-S23.
- CASTRO A. & FARMER P. (2005), «Understanding and addressing AIDS-related stigma : from anthropological theory to clinical practice in Haiti», *Am. J. Public Health*, 95, p. 53-59.
- CASTRO A. & SINGER M. (2004), *Unhealthy Health Policy : a Critical Anthropological Examination*, Walnut Creek, CA, Altamira Press.
- CERNEA M. (ed.) (1991) (1^{re} éd. 1985), *Putting the People First. Sociological Variables in Rural Development*. London, Oxford University Press.
- , (1998), «Les sciences sociales dans les projets de développement», in CERNEA M. (éd.) *La dimension humaine dans les projets de développement. Les variables sociologiques et culturelles*, Paris, Karthala, p. 17-61.
- CERNEA M. (1996), *Social Organization and Development Anthropology. The 1995 Malinowski award lecture*. Washington, DC, World Bank.
- CHAMBERS R. (1992), «Rapid but relaxed and participatory rural appraisal : towards applications in health and nutrition», in SCRIMSHAW N.S. & GLEASON G.R. eds., *Rapid Assessment Procedures : Qualitative Methodologies for Planning and Evaluation of Health Related Programmes*, Boston, MA, International Nutrition Foundation for Developing Countries, p. 295-305.
- , (1991) (1^{re} éd. 1985), «Shortcut and participatory methods for gaining social information for projects», in CERNEA M. (ed.) *Putting the People First. Sociological Variables in Rural Development*, London, Oxford University Press, p. 515-537.
- , (1994), «The Origins and practice of participatory rural appraisal», *World Development* 22 (7), p. 953-969.
- , (1997), *Whose Reality Counts ? Putting the Last First*, London, Intermediate Technology Publications.
- , (1997), *Editorial : Responsible Well-Being – A Personal Agenda for Development*, *World Development* 25, p. 1742-1754.
- CHAMBERS R., PACEY A. & THRUSS L.A. (eds.) (1989), *Farmers First. Farmer Innovation and Agricultural Research*, London, Intermediate Technology Publications.
- CHATTY D. & COLCHESTER M. (eds.), *Conservation and Mobile Indigenous Peoples*, Studies in Forced Migration, vol. 10, Oxford, Berghahn Books.
- CHAUVEAU J.-P. (1985), «Mise en valeur coloniale et développement», in BOIRAL P., LANTÉRI J.-F. & OLIVIER DE SARDAN J.-P. (éds.) *Paysans, experts, chercheurs. Sciences sociales et développement rural*, Paris, Karthala, p. 143-166.

- , (1992) «Du populisme bureaucratique dans l'histoire institutionnelle du développement rural en Afrique de l'Ouest», *Bulletin de l'APAD* (4) en ligne <http://apad.revues.org/document3763.html>.
- , (1994), «Participation paysanne et populisme bureaucratique. Essai d'histoire et de sociologie de la culture du développement», in JACOB J.-P. & LAVIGNE DELVILLE P. (dir.) *Les associations paysannes en Afrique : organisation et dynamiques*, Paris, APAD-Karthala-IUED, p. 25-60.
- , (1997), «Des "stratégies des agriculteurs africains" au "raisonnement stratégique". Histoire, usages et remise en question d'un concept pluri-disciplinaire», in BLANC-PAMARD C. & BOUTRAIS J. (dir.) *Thèmes et variations. Nouvelles recherches rurales au Sud*, Paris, ORSTOM, p. 179-217.
- , (2005), *Les jeunes ruraux en Afrique de l'Ouest*. Cahier thématique *Afrique Contemporaine* 214 (2).
- CHAUVEAU J.-P., COLIN J.-P., JACOB J.-P., LAVIGNE DELVILLE P. & LE MEUR P.-Y (2006), *Modes d'accès à la terre, marchés, gouvernance et politiques foncières en Afrique de l'Ouest*, Résultats du projet de recherche CLAIMS, Londres, IIED.
- CHAUVEAU J.-P., CORMIER-SALEM M.-C. & MOLLARD E. (dir.) (1999), *L'innovation en agriculture*. Paris, éditions IRD.
- CHAUVEAU J.-P., JACOB J.-P. & LE MEUR P.-Y (éds.) (2004), *Gouverner les hommes et les ressources : dynamiques de la frontière interne*. Cahier thématique *Autrepart* 30, Paris, Armand Colin.
- CHAUVEAU J.-P. & RICHARDS P. (2008), «West African insurgencies in agrarian perspective : Côte d'Ivoire and Sierra Leone compared», *Journal of Agrarian Change* (à paraître).
- CHIMNI B.S. (2000), «Globalization, humanitarianism and the erosion of refugee protection», *Journal of Refugee Studies*, 13, 3, p. 243-263
- CHOQUILL M. (1996), «A ladder of community participation for underdeveloped countries», *Habitat International*, XX, 3, p. 431-444.
- CHOPRA M., KENDALL C., HILL Z., SCHAAAY N., NTHONKI L.L. & DOHERTY T.M. (2006), «"Nothing new" : responses to the introduction of antiretroviral drugs in South Africa», *AIDS*, 20, p. 1975-1977.
- CLAVEL M. (1991), «La propriété au risque de l'exclusion», *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 53, Le génie du Propre, [en ligne : www2.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/datas/article.htm#article7]
- CNRST-ORSTOM (1979), *Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale. Logique paysanne et rationalité technique*, Centre national de la recherche scientifique et technique de la Haute-Volta & Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (eds.), Paris, Éd. de l'ORSTOM.
- COATES T.J., STALL R., CATANIA J.A., DOLCINI M.M. & HOFF C.C. (1989), «Priorities for AIDS risk reduction : research and programmatic direction», *AIDS Clin. Rev.*, p. 29-52.
- COHEN B. & TRUSSEL J. (1996), *Preventing and Mitigating AIDS in Sub-*

- Saharan Africa : Research and Data Priorities for the Social and Behavioral Sciences*, Washington D.C., National Academy Press.
- COHEN W. & JOHNSON R. (eds) (2005), *Filth : Dirt, Disgust, and Modern Life*. Minneapolis, University of Minnesota Press.
- COING H. & MONTAÑO I. (1985), *Villes et déchets dans le Tiers-Monde*, Paris, Éditions de l'ENPC.
- , (1986), « La gestion de l'eau potable dans le Tiers-Monde », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, « L'eau dans la ville », 30, p. 34-72.
- COLE E., ESPIN O. et ROTHBLUM E. (1992), *Refugee Women and their Mental Health. Shattered Societies, Sheltered Lives*, Londres, Haworth Press.
- COLIN J.-P. & CRAWFORD E.W. (eds.) (2001), *Research on Agricultural Systems. Accomplishments, Perspectives and Issues*, Huntington, NY, Nova Science Publishers.
- COLIN J.-P., LE MEUR P.-Y. & LÉONARD E. (dir.) (2008), *Les politiques d'enregistrement des droits fonciers. Du cadre légal aux pratiques locales*. Paris, Karthala (à paraître).
- COLSON E. (2003), « Forced migration and the anthropological response », *Journal of Refugee Studies*, 16, 1, p. 1-18
- CONDOMINAS G. (1957), *Nous avons mangé la forêt*. Paris, Mercure de France.
- CONKLIN H. (1954), « An ethnoecological approach to shifting agriculture », New York Academy of Sciences, *Transactions Series*, vol. 2, n. 17, p. 133-142.
- CONKLIN H. (1967), « Some aspects of ethnographic research in Ifuago », *Transactions of the New York Academy of Sciences*, Series II, vol. 30, n. 1, p. 99-121.
- CONNORS M.M. (1995), « The politics of marginalization : the appropriation of AIDS prevention messages among injection drug users », 75, *Cult. Med. Psychiatry*, 19, p. 425-452.
- COOPER F. (1996), *Decolonization and African Society. The Labor Question in French and British Africa*. Cambridge, Cambridge University Press.
- , « Modernizing bureaucrats, backward Africans, and the development concept », in COOPER F. & PACKARD R. (eds.), *International Development and the Social Sciences. Essays on the History and Politics of Knowledge*, Berkeley, University of California Press, p. 64-92.
- , (2000), « What is the Concept of Globalization Good for ? An African Historian Perspective ». *African Affairs* 100, p. 189-213.
- COOPER F., ISAACMAN A., MALLON F., ROSEBERRY W. & STERN. S (1993), *Confronting Historical Paradigms. Peasants, Labor, and the Capitalist World System in Africa and Latin America*. Madison, The University of Wisconsin Press.
- COOPER F. & PACKARD R. (eds.) (1997), *International Development and the Social Sciences. Essays on the History and Politics of Knowledge*, Berkeley, University of California Press.
- COPANS J. (dir.) (1975), *Anthropologie et Impérialisme*, Paris, Maspéro.

- , (1982), «Attention! Une anthropologie marxiste peut en cacher une autre!», In J.-C. Delaunau (dir.), *Actualité du marxisme*, vol. 1, Paris, Anthropos, p. 39-50.
- , (1988), «Les modèles marxistes dans l'anthropologie économique française : prêt-à-porter ou haute couture ?» *Cahiers internationaux de sociologie*, LXXXIV, p. 161-176.
- , (1998) (1^{re} éd. 1990), *La longue marche de la modernité africaine. Savoirs, intellectuels, démocratie*, Paris, Karthala.
- , (2000) (1^{re} éd. 1980), *Les marabouts de l'arachide : la confrérie mouride et les paysans du Sénégal*, Paris, L'Harmattan.
- , (2001), «La situation coloniale de Georges Balandier : notion conjonctuelle ou modèle sociologique et historique?», *Cahiers internationaux de sociologie*, Paris, CX, p. 31-52.
- , (2006), «L'anthropologie a-t-elle raison d'oublier ses traditions ? Où sont donc passés l'économie et le politique ?», *Social Anthropology*, Leiden, 14, 2, p. 261-271.
- , (2006) (1^{re} éd. 1996), *Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie*, Paris, Nathan, collection 128, n° 124, Sciences sociales.
- , (2006), *Développement mondial et mutation des sociétés contemporaines*, Paris, Armand Colin, coll. 128.
- , (2007), «Les frontières africaines de l'anthropologie : un demi-siècle d'interpellations», *Journal des anthropologues*, 110-111, p. 337-370.
- CORBIN A. (1982a), «L'hygiène publique et les "excreta" dans la ville pré-haussmannienne», *Ethnologie Française*, Anthropologie culturelle dans le champ urbain, 12, 2.
- , (1982b), *Le Miasme et la Jonquille, l'odorat et l'imaginaire social, XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Flammarion (coll. Champs).
- , (1984), *Déchets, généalogie des pratiques*, Paris, Centre Georges Pompidou.
- COREIL J. & GENECE E. (1988), «Adoption of oral rehydration therapy among Haitian mothers», *Soc. Sci. Med.*, 27, p. 87-96.
- COREIL J. & MULL J.D. (1988), «Anthropological studies of diarrheal illness», *Soc. Sci. Med.*, 27, p. 1-3.
- CORNWALL, A. (1998), «Gender, Participation, and the Politics of Difference», in I. Gujit et M. Kaul Shah (dir.), *The Myth of Community. Gender Issues in Participatory Development*, Londres, Intermediate Technology Publications, p. 46-57.
- CORNWALL A., HARRISON E. et WHITEHEAD A. (dir.) (2007), *Feminisms in Development : Contradictions, Contestation and Challenges*, London, Zed Books.
- CORNWALL, A., HARRISON E. et WHITEHEAD A. (dir.) (2008), «Gender Myths and Feminist Fables : The Struggle for Interpretive Power in Gender and Development». Édition spéciale de *Development and Change*, 38, 1.

- COURADE G., et SUREMAIN C.-E. (2001), « Inégalités, vulnérabilité et résilience : les voies étroites d'un nouveau contrat social en Afrique subsaharienne », in G. Winter (ed), *Inégalités et politiques publiques en Afrique*, Paris, Karthala-IRD, p. 119-133.
- COUTY, Ph., PONTIÉ G. & ROBINEAU C. (1981), *Communautés rurales, groupes ethniques et dynamismes sociaux*, AMIRA n° 31, Paris, INSEE-Ministère de la Coopération.
- CRAWLEY, H. (1998), « Living Up to the Empowerment Claim ? The Potential of PRA », in I. Gujit et M. Kaul Shah (dir.), *The Myth of Community. Gender Issues in Participatory Development*, Londres, Intermediate Technology Publishing, p. 24-34.
- CRÉPEAU F. & NAKACHE D. (2008), « Critical spaces in the canadian refugee determination system : 1989-2002 », *International Journal of Refugee Law*, 20, p. 50-122.
- CRÉPEAU F., FOXEN P., HOULE F. et ROUSSEAU C. (2001), « Analyse multidisciplinaire du processus décisionnel de la CISR », *Refuge*, 19, 4, p. 62-75.
- CREWE E. & HARRISON E. (1998), *Whose Development? An Ethnography of Aid*. London & New York, Zed Books.
- CROLL E. & PARKIN R. (eds.) (1992), *Bush Base : Forest Farm. Culture, Environment and Development*. London, EIDOS-Routledge.
- CROOKS D. (1999), « Understanding children's nutritional status : combining anthropological approaches in poverty research », *Nutritional Anthropology*, 22 (2), 1-4.
- CRUSSÉ B., LE BRIS E., LE ROY E. (dir.) (1986), *Espaces disputés en Afrique noire, pratiques foncières locales*, Paris, Kartala.
- CRUIKSHANK J. (2005), *Do Glaciers Listen? Local Knowledge, Colonial Encounters and Social Imagination*, Seattle, University of Washington Press.
- CRUMLEY C. (1994), *Historical Ecology : Cultural Knowledge and Changing Landscapes*, Sante Fe, School of American Research.
- , (ed.) (2001), *New Directions in Anthropology and Environment : Intersections*, Lanham, Md., Altamira Press.
- CUNNINGHAM H. (1998), « Colonial encounters in post-colonial contexts : patenting indigenous DNA and the human genome project », *Critique of Anthropology*, 18, 2, p. 206-233.
- CUNY F. (1983), *Disasters and Development*. Oxford, Oxford University Press.
- DANIEL V.E. & KNUDSEN J.C. (dir.) (1995), *Mistrusting Refugees*, Berkeley, University of California Press.
- DASEN P.R. & SUPER C.M. (1988), « The usefulness of a cross-cultural approach in studies of malnutrition and psychological development », in *Health Cross-cultural Psychological Towards Applications* (DASEN P.R. BERRY J.W. & SARTORIUS N. eds.), Berkeley, Sage Books, p. 112-138.
- DAUVIN P. et SIMÉANT P. (2002), *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, des sièges au terrain*, Paris, Presses Universitaires de Science Po.

- DAVIDSON C., JOHNSON C., LIZARRALDE G., SLIWINSKI A. and NESE DIKMAN (2007), «Truths and myths about community participation in post-disaster housing projects», *Habitat International*, vol. 31, 1, p. 100-115.
- DAY S. (1988), «Prostitute women and AIDS : anthropology», *AIDS*, 2, p. 421-428.
- DE L'ESTOILE B. (1997), «Un échange impossible ? anthropologie sociale britannique et ethnologie française dans l'entre-deux guerres : "le cas du culture contact"», *La lettre de la Maison française d'Oxford*, n° 7, Trinity Term, p. 21-40.
- , (2000), «Science de l'Homme et domination rationnelle : savoir ethnologique et politique indigène en Afrique coloniale française», *Revue de Synthèse*, n° 3/4, p. 291-323.
- DE GARINE I. (1962), «Usages alimentaires dans la région de Khombole (Sénégal)», *Cahiers d'études africaines*, 10 p. 218-265.
- , (1972), «The socio-cultural aspects of nutrition», *Ecology of Food and Nutrition*, 1, p. 143-163.
- , (1984), «De la perception de la malnutrition dans les sociétés traditionnelles», *Information sur les sciences sociales*, 23 (4-5) p. 731-754.
- , (1987), «De la perception de la malnutrition dans les sociétés traditionnelles», in RETEL-LAURENTIN A, éd, *Étiologie et perception de la maladie dans les sociétés modernes et traditionnelles*, Paris, L'Harmattan, p. 383-403.
- DE JONG J. et CARKE L. (dir.) (1996), *Mental Health of Refugees*, Genève, OMS/UNCHR.
- DE VOE, DORSH M. (1981), «Framing refugees as clients», *International Migration Review*, 15, 1, p. 88-94.
- DE Wet C. (dir.) (2006), «Development induced displacement : problems, policies and people», *Studies in Forced Migration*, 18.
- DESAI B. (2006), «Inside out : rationalising practices and representations in agricultural development projects», in LEWIS D. & MOSSE D. (eds.) *Development Brokers & Translators. The Ethnography of Aid and Development*, Bloomfield, Kumarian Press, p. 173-193.
- DESCLAUX A. (1992), «Le "RAP" et les méthodes anthropologiques rapides en santé publique», *Cahiers Santé*, 2, 300-306.
- , (1996), «Le traitement biomédical de la malnutrition au temps du sida», *Sciences sociales et santé*, 14 , 1, p. 73-101.
- DESCOLA P. (1991), «Écologie culturelle», in BONTE P. et IZARD M. (éds.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 214.
- , (2006), *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.
- DESCOLA P. & PALSSON G (éds.) (1996), *Nature and Society. Anthropological Perspectives*, London, Routledge.
- DESTREMEAU B. et SALAMA P. (2002), *Mesures et démesure de la pauvreté*, Paris, PUF.
- DETTWYLER K.A. (1985), *Breastfeeding, weaning, and other infant feeding*

- practices in Mali and their effects on growth and development.* Ph.D. Dissertation in Anthropology, Indiana University.
- , (1986), «Infant feeding in Mali, West Africa : variations in belief and practice», *Social Science & Medicine*, 23, 7, p. 651-664.
 - , (1987), «Breastfeeding and weaning in Mali : cultural context and hard data», *Social Science & Medicine*, 24, 8, p. 633-644.
 - , (1988), «More than nutrition : breastfeeding in urban Mali», *Medical Anthropology Quarterly*, 2, 2, p. 172-183.
 - , (1989a), «Styles of infant feeding : parental/caretaker control of food consumption in young children», *American Anthropologist*, 91, 3, p. 696-703.
 - , (1989b), «The interaction of anorexia and cultural beliefs in infant malnutrition in Mali» *American Journal of Human Biology*, 1, 6, p. 683-695.
 - , (1992), «The biocultural approach in nutritional anthropology : case studies of malnutrition in Mali», *Medical Anthropology*, 15, p. 17-39.
 - , (1994), *Dancing Skeletons : Life and Death in West Africa*, Long Grove, Waveland Press.
- DETTWYLER K.A. & FISHMAN C. (1992), «Infant feeding practice and growth» *Annual Review of Anthropology*, 21, p. 171-204.
- DIKEN B. (2004), «From Refugee Camps to Gated Communities : Biopolitics and the End of the City», *Citizenship Studies*, 8, 1, p. 83-106.
- DIRKSEN H. (1997), «Solving problems of opium production in Thailand : lessons learned for the TG-HDP», in McCASKILL D. & KAMPE K. (eds.) *Development or Domestication ? Indigenous Peoples of Southeast Asia*, Chiang Mai, Silkworm Books, p. 329-357.
- DOBYNS H.F., DOUGHTY P.L. & LASSWELL H.D. (1971), *Peasants, Power and Applied Social Change : Vicos as a model*, Beverly Hills, CA, Sage.
- DOUGLAS M. (1971), *De la souillure - Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, François Maspéro. [1966, Purity and Danger : An Analysis of the Concepts of Pollution and Taboo. London, Routledge & Kegan Paul]
- DOUNY L. (2007), «The materiality of domestic waste : the recycled cosmology of the Dogon of Mali», *Journal of Material Culture*, 12, 3, p. 309-331.
- DOWNS R.E. & REYNA S.P. (1988) (eds.) (1988), *Land and Society in Contemporary Africa*. Durham, University Press of New England.
- DOZON J.-P. (1978), «Logiques des dévelopeurs/réalité des développés : bilan d'une expérience rizicole en Côte-d'Ivoire», *Mondes en Développement*, 24, p. 909-934.
- , (1991), «Le dilemme connaissance – action : le développement comme champ politique», *Bulletin de l'APAD*, n° 1 en ligne <http://apad.revues.org/document291.html>.
 - , (1998), «Développement, sciences sociales et logique paysanne en Afrique noire», *Revue ivoirienne d'anthropologie et d'histoire*, 10, p. 65-84.

- DUFOUR D.L. (1997), Nutrition, activity, and health in children. *Annual Review of Anthropology*, 26, p. 541-565.
- DUJARDIN B. (2003), *Politiques de santé et attentes des patients. Vers un nouveau dialogue*, Paris, Karthala – Éditions Charles Léopold Mayer.
- DUPUIS A. (1981), « De la conception au sevrage chez les Nzebi du Gabon », *Journal des Africanistes*, 51 (1-2), 126.
- DUPUY G., KNAEBEL G. (1982), *Assainir la ville hier et aujourd’hui*, Paris, Dunod.
- DWYER P.D. (1996), « The invention of nature », dans ROY E. et FUKUI K. (eds.), *Redefining Nature : Ecology, Culture and Domestication*, London & New York, Berg.
- EARLE D. (1994), « Constructions of refugee ethnic identity : Guatemalan Mayas in Mexico and South Florida », in CAMINO L.A. et KRULFELD R.M. (dir.), *Reconstructing lives, recapturing meaning : Refugee identity, gender, and culture change*, Basel, Gordon and Breach, p. 207-234.
- EASTERLY W.R. (2006), *The White Man’s Burden why the West’s Efforts to Aid the Rest Have Done So Much Ill and So Little Good*, New York, Penguin Press.
- EASTMOND M. (2007), « Stories as lived experience : narratives in forced migration research », *Journal of Refugee Studies*, 20, 2, p. 248-264
- , (1993), « Reconstructing life : chilean refugee women and the dilemmas of exile », in BUIJS G. (dir), *Migrant Women : Crossing Boundaries and Changing Identities*, Berg Publishers, p. 35-54.
- , (2000), « Refugees and health : ethnographic approaches », in AHEARN F. (dir), *Psychosocial Wellness of Refugees : Qualitative and Quantitative Approaches*, Berghahn Books.
- , (2002), « Reconstruction and the politics of homecoming : repatriation of refugees in Cambodia », *Working Paper No. 1, Legacy of Violence and War Project*, Goteborg University, Goteborg.
- , (2006), « Transnational returns and reconstruction in post-war Bosnia and Herzegovina », *International Migration*, 44, 3, p. 141-166.
- EDELMAN M. (2005), « Bringing the moral economy back in... to the study of 21 st-century transnational peasant movements », *American Ethnologist* 107 (3), p. 331-345.
- EDELMAN M. et HAUGERUD A. (dir.) (2004), *The Anthropology of Development and Globalization : From Classical Political Economy to Contemporary Neoliberalism : A Reader*, London, Blackwell.
- EDENSOR T. (2005a), « Waste matter : the debris of industrial ruins and the disordering of the material world », *Journal of Material Culture* 10 (3), p. 311-32.
- , (2005b), *Industrial Ruins : Space, Aesthetics and Materiality*, Oxford, Berg.
- EDJA H., LE MEUR P.-Y. et LAVIGNE DELVILLE P. (2003), *Les enquêtes socio-foncières du PFR dans la perspective de la future loi foncière rurale*, Paris-Cotonou, GRET/PGTRN/AFD/GTZ.

- EISELE T.P., MATHEWS C., CHOPRA M., BROWN L., SILVESTRE E., DARIES V. et al. (2007), «High levels of risk behavior among people living with HIV initiating and waiting to start antiretroviral therapy in Cape Town South Africa», *AIDS Behav*, 12, 4, p. 570-577.
- EISENBRUCH M. (1991), «From post-traumatic stress disorder to cultural bereavement : Diagnosis of Southeast Asian refugees», *Social Science and Medicine*, 33, p. 673-680.
- EK R. (2006), «Giorgio Agamben and the spatialities of the camp : an introduction», *Geografiska Annaler : Series B, Human Geography*, 88, 4, p. 363 – 386
- ELLEN R. (1982), *Environment, Subsistence and System : The Ecology of Small-Scale Social Formations*, Cambridge, Cambridge University Press.
- , «“Déjà vu, all over again”, again : reinvention and progress in applying local knowledge to development», in SILLITOE P. BICKER A. & POTTIER J. (eds.), *Participating in Development. Approaches to Indigenous Knowledge*, London, Routledge, p. 235-268.
- ELLEN R. & FUKUI K. (éds.) (1996), *Redefining Nature : Ecology, Culture and Domestication*, London & New York, Berg.
- ENGLE P.L. & PEDERSEN M.E. (1989), «Maternal work for earnings and children's nutritional status in urban Guatemala», *Ecology of Food and Nutrition*, 22, p. 211-223.
- ENGLE P.L. & RICCIUTI H.N. (1995), «Psychosocial aspects of care and nutrition», *Food Nutrition Bulletin*, 16, p. 356-377.
- ENGLE P., LHOTSKA L. & ARMSTRONG H. (1997), *The Care Initiative. Assessment, Analysis and Action to Improve Care for Nutrition*, New York, Unicef, Nutrition Section.
- ERWIN A. (2005), *Applied Anthropology. Tools and Perspectives for Contemporary Practice*, Boston, New York, Pearson Education.
- ESCOBAR A. (1991), «Anthropology and the Development Encounter : The Making and Marketing of Development Anthropology», *American Ethnologist*, 18, p. 658-582.
- , (1995), *Encountering development the making and unmaking of the Third World* 7, Princeton N.J., Princeton University Press.
- , (1997) «Anthropology and Development», *International Social Science Journal*, 154, p. 497-515.
- , (1998), *Encountering Development. The Making and Unmaking of the Third World*, Princeton, Princeton University Press.
- , (1999), «After nature : steps to an antiessentialist political ecology», *Current Anthropology*, 40, p. 1-30.
- , (2003), «Displacement, development and modernity», *International Social Science Journal*, 55, 1.
- EVANS PRITCHARD E.E. (1940), *The Nuer : a Description of the Modes of Livelihood and Political Institutions of a Nilotic People*, Oxford, Clarendon Press.

- , (1946), “Applied anthropology”, *Africa : Journal of the International African Institute* 16 (2), p. 92-98.
- FAIRHEAD J. & M. (1996), *Misreading the African LandscapeSociety and Ecology in a Forest-savanna Mosaic*. Cambridge, Cambridge University Press.
- FALS BORDA, O. (1988), *Knowledge and People's Power*, New Delhi, Indian Social Institute.
- FALS-BORDA O. & RAHMAN M.A. (eds.) (1991), *Action and Knowledge : Breaking the Monopoly with Participatory Action Research*, New York, Immediate Technology-Apex.
- FARGE A. (1997), « L'instance de l'événement », 19-29 in collectif, *Au risque de Foucault*, Paris, Éditions du Centre Georges-Pompidou.
- FARMER P. (1996), « Social inequalities and emerging infectious diseases », *Emerg. Infect. Dis.*, 2, p. 259-269.
- , (2001a), *Infections and Inequalities : the Modern Plagues*, Berkeley, University of California Press.
- , (2001b), « The major infectious diseases in the world – to treat or not to treat ? », *N. Engl. J. Med.*, 345, p. 208-210.
- , (2003), « AIDS as a global emergency », *Bull. World Health Organ.*, 81, p. 699.
- , (2005), « Global AIDS : new challenges for health and human rights », *Perspect. Biol. Med.*, 48, p. 10-16.
- FARMER P., LEANDRE F., MUKHERJEE J.S., CLAUDE M., NEVIL P., SMITH-FAWZI M.C. et al. (2001), « Community-based approaches to HIV treatment in resource-poor settings », *Lancet*, 358, p. 404-409.
- FARMER P., LINDENBAUM S., & GOOD M.J. (1993), « Women, poverty and AIDS : an introduction », *Cult. Med. Psychiatry*, 17, p. 387-397.
- FASSIN D. (1992), *Pouvoir et Maladie en Afrique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- , « La cause des victimes », *Les Temps modernes*, n° 627, p. 73-91,
- , (2006), *Quand les corps se souviennent. Expériences et politiques du sida en Afrique du Sud*, Paris, La Découverte. Traduction anglaise : 2007, *When Bodies Remember : experiences and politics of AIDS in South Africa*, Berkeley, University of California Press.
- , (2007), Humanitarianism as politics of life, *Public Culture* 19, 3, p. 499-520.
- FASSIN D et VAQUEZ P. (2005), « Humanitarian exception as the rule. The political theology of the 1999 “Tragedia” in Venezuela », *American Ethnologist*, 32, 3, p. 389-405.
- FASSIN D., & D'HALLUIN E. (2007), « Critical evidence : the politics of trauma in french asylum policies », *Ethos*, 35, 3, p. 300-329.
- FERGUSON A., DERMAN B. & MKANDAWIRE R. (1993), « The new development rhetoric and lake Malawi ». *Africa*, 63, 1, p. 1-18.
- FERGUSON J. (1994) (1st ed. 1990), *The Anti-Politics Machine. “Development”*,

- Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, Minneapolis, University Press of Minnesota.
- , (1997), «Anthropology and Its Evil Twin : “Development” in the Constitution of a Discipline», in F. COOPER et R. PACKARD (dir.), *International Development and the Social Sciences : Essays on the History and Politics of Knowledge*, Berkeley, University of California Press, p. 150-175.
- FERGUSON J. & GUPTA A. (2002), «Spatializing states : toward an ethnography of neoliberal governmentality». *American Ethnologist* 29, 4, p. 981-1002.
- FERNANDEZ E.A., LEONTSINI E., SHERMAN C., CHAN A.S., REYES C.E., LOZANO R.C. et al. (1998), «Trial of a community-based intervention to decrease infestation of Aedes aegypti mosquitoes in cement washbasins in El Progreso», *Acta Trop.*, 70, p. 171-183.
- FINKE E. (2006), «German technical cooperation (GTZ) supra-regional project : promotion of initiatives to end female genital mutilation (FGM)», *Afr. J. Reprod. Health*, 10, p. 18-23.
- FIRTH R. (1959), *Social Change in Tikopia. Re-study of a Polynesian Community After a Generation*, London, George Allen & Unwin.
- FITZGERALD T.K. (ed.) (1977), *Nutrition and Anthropology in Action*, Assen-Amsterdam, Van Gorcum.
- FONER N. (dir) (2003), *American Arrivals : Anthropology Engages the New Immigration*, Santa Fe, School of American Research Press.
- FORDE D. (1953), «Applied Anthropology in Government : British Africa», in *Anthropology Today. An Encyclopedic Inventory*, in A. KROEBER (ed), Chicago, Chicago University Press, p. 841-865.
- FORTES M. (1970), *Time and social Structure and Other Essays*, Londres, University of London, Athlone Press.
- FORTES M. et EVANS PRITCHARD E.E. (ed) (1964), *African political systems*, Londres, Oxford University Press.
- FOSTER G.M. (1965), «Peasant Society and the Theory of Limited Good». *American Anthropologist* 67, p. 293-315.
- , (1967), *Tzintzuntzan : Mexican Peasants in a Changing World*. Boston, Little Brown.
- , (1982), «Applied anthropology and international health : retrospect and prospect», *Hum. Organ.*, 41, p. 189-197.
- FOUCAULT M. (1976), *Histoire de la sexualité 1. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- , (1988), *The History of Sexuality*, Penguin Books.
- FOXEN P. (2000), «Cacophony of voices : A K’iche’ Mayan narrative of remembrance and forgetting», *Transcultural Psychiatry*, 37, p. 355-382.
- , (2001), «À la recherche d’identités au Guatemala après la guerre civile : perspectives transnationales», *Recherches amérindiennes au Québec*, 31, 1, p. 61-70.

- , (2007), *In Search of Providence : Transnational Mayan Identities*, Nashville, Vanderbilt University Press.
- FOXEN P., et NADEAU L. (2008), *The multiplicity of refugee stories : Evaluation of Transcultural Psychiatry Service, Montreal Children's Hospital. In Report on the evaluation of a cultural consultation service in mental health*, Kirmayer L. Montreal, McGill University Cultural Consultation Service, <http://www.mcgill.ca/ccs/report/appendices/trauma>
- FRAKE C. (1962), «Cultural ecology and ethnography», *American Anthropologist*, 64, p. 53-59.
- FRANK A.G. (1967), *Capitalism and Underdevelopment in Latin America*, New York, Monthly Review Press.
- FRANKLIN D. & DE VALDES V. (1979), «Desnutrición infantil y su relación con el tiempo y las habilidades de la madre», *Separata de cuadernos de economía*, 16, 343-358.
- FREIDMAN J. (2002), *Globalization, the State and Violence*, Walnut Creek, California, AltaMia.
- FRESIA M. (2007), «Les réfugiés comme objet d'étude : entre populisme et domino-centrisme», *Refugee Survey Quarterly*, 26, 3.
- , (2008), *Les réfugiés mauritaniens face à l'aide humanitaire. Une anthropologie de l'asile et du changement social en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- FREIRE P. (1970), *Pedagogy of the Oppressed* M. B. Ramos, trad. New York, Seabury Press.
- FRIEDBERG C. (2000), «Ethnoscience», in BONTE P. et IZARD M., *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, p. 253-254.
- FROMENT A., DE GARINE I., BINAN BIKOI C. & LOUNG J.-F. (éds.) (1996), *Bien manger et bien vivre : anthropologie alimentaire et développement en Afrique intertropicale. Du biologique au social*, Paris, L'Harmattan/ Institut de recherche pour le développement.
- GALE L.A. (2006), «Sustaining relationships across borders : gendered livelihoods and mobility among Sierra Leonean refugees», *Refugee Survey Quarterly*, 25, 2, p. 69-80.
- GALVIN K. et al (2002), «Compatibility of pastoralism and conservation ? a test case using integrated assessment in the Ngorondoro conservation area, Tanzania», in DAWN C. & COLCHESTER M (eds.), *Conservation and Mobile Indigenous Peoples, Studies in Forced Migration*, vol. 10, Oxford, Berghahn Books, p. 36-60.
- GARDNER K. et LEWIS D. (dir.) (1996), *Anthropology, Development and the Post-modern Challenge*. London, Chicago, Illinois, Pluto Press.
- GASTELLU J.-M. (1978), *Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? AMIRA n° 26*, Paris, INSEE-Ministère de la Coopération.
- GASTELLU J.-M. & MARCHAL J.Y. (dir.) (1997), *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du xx^e siècle*, Paris, ORSTOM (coll. Colloques et séminaires).
- GEERTZ C. (ed.) (1963), *Old Societies and New States. The Quest for Modernity in Asia and Africa*. New York, The Free Press.

- , (1963a), *Agricultural Involution. The Processes of Ecological Change in Indonesia*. Berkeley, University of California Press.
- GESCHIERE P. & GUGLER J. (eds.) (1998), *The Politics of Primary Patriotism*, Cahier thématique *Africa* 68 (3).
- GIBEAU A.M. (1998), «Female genital mutilation : when a cultural practice generates clinical and ethical dilemmas», *J. Obstet. Gynecol. Neonatal Nurs.*, 27, p. 85-91.
- GILAD L. (1990), «The northern route : an ethnography of refugee experiences», *Social and Economic Studies*, 39, St. John's, Institute of Social and Economic Research/Memorial University of Newfoundland.
- GLEICHMANN P.R. (1982), «Des villes propres et sans odeurs. La vidange du corps humain, ses équipements et sa domestication» *Urbi*, avril 1982, 5, p. 88-100.
- GLICK SCHILLER N., BACH L., et BLANC-SZANTON C (dirs) (1992), *Towards a Transnational Perspective on Migration : Race, Class, Ethnicity and Nationalism Reconsidered*. Annals of the New York Academy of Sciences, vol 645. New York, New York Academy of Sciences.
- GLUCKMAN M. (1944), «Studies in African land tenure», *African Studies* 3, p. 14-21.
- , (1961), «Anthropological problems arising from the african industrial revolution», in A.W. SOUTHALL, *Social Change in Modern Africa*, London, Oxford University Press.
- GODELIER M. (1973), *Horizon, trajets marxistes en anthropologie*, Paris, Maspero (2 volumes).
- GOOD B. (2007), *Medicine, Rationality, and Experience*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GOOD B. & GOOD M.J. (1980), «The meaning of symptoms : a cultural hermeneutical model for clinical practice», in EISENBERG, L. et KLEINMAN A. (dirs), *The Relevance of Social Science for Medicine*, Dordrecht, Reidel, p. 165-195.
- GOODENOUGH W.H. (1957), «Cultural anthropology and linguistics», in GARVIN P. (éd.), *Report of the Seventh Annual Round Table Meeting in Linguistics and Language Study*, Washington D.C., Georgetown University.
- GOODMAN A.H., DUFOUR D.L. & PELTO, G.H. (eds.) (1999), *Nutritional Anthropology. Biocultural Perspectives on Food and Nutrition*, Mayfield, Mayfield.
- GOSSELIN C. (2000), «Handing over the knife. Numu women and the campaign against excision in Mali», in B. SHELL-DUNCAN et Y. HERNLUND (dir.), *Female Circumcision in Africa*, Londres and Boulder, Lynne Pbs, p. 193-214.
- GOVE S. & PELTO G.H. (1994), «Focused ethnographic studies in the WHO programme for the control of acute respiratory infections», *Med. Anthropol.*, 15, p. 409-424.

- Gow D.D. (1993), «Doubly Damned. Dealing with Power and Praxis in Development Anthropology», *Human Organization*, 52, p. 380-397.
- , (1996), The Anthropology of Development : Discourse, Agency, and Culture, *Anthropological Quarterly* 69, p. 165-175.
- , (2002), «Anthropology and Development : Evil Twin of Moral Narrative ? », *Human Organization*, 61, 4, p. 299-313.
- GOZDZIAK E.M. & COLLETT A. (2005), «Research on human trafficking in North America : a review of literature», *International Migration*, 43, 1-2, p. 99 – 128.
- GOZDZIAK E.M. & SHANDY D.J. (dir.) (2000), *Rethinking Refuge and Displacement*, Arlington, Virginia, American Anthropological Association/Committee on Refugees and Immigrants (CORI)
- GOZDZIAK E.M. & SHANDY D.J. (2002), «Editorial introduction : religion and spirituality in forced migration». *Journal of Refugee Studies*, 15, 2, p. 129-135.
- GREEN E.C. (1982), *A Knowledge, Attitudes and Practices Survey of Water and Sanitation in Swaziland*, Washington DC, Academy for Educational Development.
- GREENHOUGH P. et LAUHENHAUPT TSING A. (éds.) (2003), *Nature in the Global South. Environmental Projects in South and South East Asia*, Durham, Duke University Press.
- GRIGNON C. & PASSERON J.-C. (1989), *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil.
- GRILLO R. (1985), «Applied anthropology in the 1980s : retrospect and prospect», in GRILLO R. & REW A. (eds.) *Social Anthropology and Development Policy*, London, Tavistock, p. 1-36.
- GRILLO R.D. (1997), «Discourses of development : The view from anthropology», in R.D. GRILLO and R.L. STIRRAT, eds, *Discourses of Development : Anthropological Perspectives*, New York, Berg, p.1-33.
- GRIVETTI L. & PANGBORN R.-M. (1973), «Food habit research : a review of approaches and methods», *Journal of nutritional education*, 5 (3), p. 204-207.
- GRUÉNAIS M.-É. (1985), Mariages en ville et malnutrition aiguë. *Sciences sociales et santé*, 3 (3-4), p. 57-83.
- GRUÉNAIS M.-É. & DELPEUCH F. (1992), «Du risque au développement. Anthropologie sociale et épidémiologie nutritionnelle : à propos d'une enquête», *Cahiers des sciences humaines*, 28 (1), p. 37-55.
- GRYBOSKI K. (1995), «The importance of qualitative methods for field-based nutritional research», *American Journal of Clinical Nutrition*, 62 (1), p. 153-154.
- GUBA E.G., & LINCOLN Y.S. (1994), «Competing paradigms in qualitative research», in DENZIN N.K. & LINCOLN Y.S., eds., *Handbook of qualitative research*, Beverly Hills, Sage, p. 105-117.
- GUERRAND R.-H. (1983), *Les Lieux : histoire des commodités*. Paris, La Découverte.

- GUICHAOUA A., GOUSSAULT Y. (2005) (1993), *Sciences sociales et développement*, Paris, Armand Colin, coll. Cursus.
- GUIJT I. & KAUL SHAH M. (eds.) (1998), *The Myth of Community. Gender Issues in Participatory Development*. London, Intermediate Technology Publications.
- GUILLERMET E. (2008), «L'Arche de Zoé : un exemple d'incompréhensions autour de l'“orphelin”. Vers un éclairage anthropologique», *Bulletin de l'AMADES*, n° 73, dossier 11, p. 1-8.
- GUPTA A. (1998), *Postcolonial Developments. Agriculture in the Making of Modern India*. Durham, Duke University Press.
- GUPTA A. & FERGUSON J. (1992), «Beyond “culture” : Space, identity, and the politics of difference», *Cultural Anthropology*, 7, 1, p. 6-23
- GUTHE C.E. & MEAD M. (1945), «Manual for the study of food habits», *Bulletin of National Research Council*, 11.
- HAAS P. & SETH J. (2006), *Global Environmental Governance*, Washington, Island Press.
- HACKENBERG R.A. & HACKENBERG B.H. (2004), «Notes toward a new future : applied anthropology in century xxi», *Human Organization*, 63, p. 385-399.
- HAENN N. (1999), «The power of environmental knowledge : ethnoecology and environmental conflict in mexican conservation», *Human Ecology*, vol. 27, 3, p. 477-491.
- HAENN N. & WILK R. (eds.) (2006), *The Environment in Anthropology*, New York, New York University Press.
- HAGBERG S. (1998), *Between Peace and Justice. Dispute Settlement between Karaboro Agriculturalists and Fulbe Agropastoralists in Burkina Faso*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis.
- , (2007). «Comprendre sans légitimer : Corruption, impunité et une anthropologie engagée», in BIERSCHENKT T., BLUNO G., JAFFRE Y., & TIJANI ALOU M. (eds), *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris, APAD-KARTHALA, p. 355-368.
- HAHN R. (2007), *Anthropology in Public Health : bridging differences in culture and society*.
- HANKS L. (1972), *Rice and Mand. Agricultural Ecology in Southeast Asia*. Chicago, Aldine.
- HANN C. (1998), «Introduction : The embeddedness of property», in HANN C. (ed.) *Property Relations. Renewing the Anthropological Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 1-47.
- HARRELL-BOND B. (1986), *Imposing Aid : Emergency Assistance to Refugees*, Oxford, OUP.
- , (2002), «Can humanitarian work with refugees be humane ?», *Human Rights Quarterly*, 24, p. 51-85
- HARRELL-BOND B. & VOUTIRA E. (1992), «Anthropology and the study of refugees», *Anthropology Today*, 8, 4, p. 6-10.

- HARRELL-BOND B., VOUTIRA E. & LEOPOLD M. (1992), «Counting the refugees : gifts, givers, patrons, clients», *Journal of Refugee Studies*, 5, 3/4, p. 205-225
- HARRISON E. (2003), «The monolithic development machine ?», in QUARLES VAN UFFORD P. & KUMAR Giri A. (eds.) *A Moral Critique of Development. In Search of Global Responsibilities*, London, EIDOS-Routledge, p. 101-117.
- HASS J.D. & HARRISON G.D. (1977), «Nutritional anthropology and biological adaptation», *Annual Review of Anthropology*, 6, p. 69-101.
- HAWKINS G. (2001), «Plastic Bags : living with rubbish», *International Journal of Cultural Studies* 4(1), p. 5-23.
- , (2005), *The Ethics of Waste : How we Relate to Rubbish*, Sydney, UNSW Press.
- HAYDEN B. (2006), «What's in a name ? the nature of the individual in refugee studies», *Journal of Refugee Studies*, 19, 4, p. 471-487.
- HELITZER-ALLEN D.L. & KENDALL C. (1992), «Explaining differences between qualitative and quantitative data : a study of chemoprophylaxis during pregnancy», *Health Educ. Q.*, 19, p. 41-54.
- HELITZER-ALLEN D.L., MACHESO A., WIRIMA J., & KENDALL C. (1994), «Testing strategies to increase use of chloroquine chemoprophylaxis during pregnancy in Malawi», *Acta Trop.*, 58, p. 255-266.
- HERDT G. & LINDENBAUM S. (1992), *The Time of AIDS : Social Analysis, Theory, and Method*, Sage.
- HERNLUND Y. et SHELL-DUNCAN B. (dir.). (2007), *Transcultural Bodies. Female Genital Cutting in Global Context*, New Brunswick, New Jersey et Londres, Rutgers University Press.
- HERZLICH C. & PIERRET J. (1984), *Malades d'hier, malades d'aujourd'hui*, Paris, Éditions Payot.
- HEWITT K. (1997), *Regions of Risk*, Essex, Longman.
- HILL Z., KENDALL C., ARTHUR P., KIRKWOOD B., & ADJEI E. (2003), «Recognizing childhood illnesses and their traditional explanations : exploring options for care-seeking interventions in the context of the IMCI strategy in rural Ghana», *Trop. Med. Int. Health*, 8, p. 668-676.
- HOBART M. (ed.) (1993), *An Anthropological Critique of Development. The Growth of Ignorance*. London, EIDOS-Routledge.
- HOBEN A. (1982), «Anthropologists and development», *Annual Review of Anthropology* 11, 349-375.
- , (1989), USAID : Organizational and Institutional Issues and Effectiveness, p. 253-278, in *Cooperation for International Development : The United States and the Third World in the 1990s*, Robert J. BERG and David F. GORDON, eds, Boulder, Colo., Lynne Rienner.
- HOEYER K., DAHLAGER L., LYNOE N. (2005), «Conflicting notions of research ethics. The mutually challenging traditions of social scientists and medical researchers», *Social Science and Medicine*, 61, p. 1741-1749.

- HOLADAY B., WEAVER K.A. & NILSON, L.B. (2007), « Revisioning graduate professional-development programs », *College Teaching*, 55, p. 99-103.
- HOLLAND J. et BLACKBURN J. (dir.) (1998), *Whose Voice? Participatory Research and Policy Change*, Londres, Intermediate Technology Publications.
- HOMEDES N. & UGALDE A. (2005), « Why neoliberal health reforms have failed in Latin America », *Health Policy*, 71, p. 83-96.
- HONEY M. (1999), « Treading lightly ? ecotourism's impact on the environment », in HAENN N. & WILK R. (eds.), *The Environment in Anthropology*, New York, New York University Press, p. 449-457.
- HOPKINS M. (1996), *Braving a New World : Cambodian (Khmer) Refugees in an American City*, Greenwood Publishing Group.
- HOROWITZ M.M. (1996), *Thoughts on Development Anthropology after Twenty Years*, in E.F. MORAN (ed.), *Transforming Societies, Transforming Anthropology*, Ann Arbor, University of Michigan Press, p. 325-351.
- HOURS B. (1998), *L'idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue*, Paris, L'Harmattan.
- , (2002), *Domination, dépendances, globalisation, Tracés d'anthropologie politique*, Paris, L'Harmattan.
- HOWARD M.T. & MILLARD A.V. (1997), *Hunger and Shame. Child Malnutrition and Poverty on Mount Kilimanjaro*, New York, Routledge.
- HOWELL D.R. (1982), « Refugee resettlement and public policy : a role for anthropology », *Anthropological Quarterly*, 55, 3, p. 119-125.
- HOWES M. & CHAMBERS R. (1979), « Indigenous technical knowledge : analysis, implications and issues ». *IDS Bulletin* 10 (2), Brighton, Institute of Development Studies.
- HUBERT A. (1985), *L'Alimentation dans un village Yao de Thaïlande du Nord*, Paris, Éditions du CNRS.
- , (1990), « Ethnologie et nutrition. L'alimentation comme pratique culturelle chez les Yao de Thaïlande », in FASSIN D. & JAFFRÉ Y. (eds.), *Sociétés, développement et santé*, Paris, Ellipses-AUPELF, p. 257-272.
- , (2000), « Alimentation », in BONTE P. & IZARD M. (eds.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 750-751.
- , (2004), « Qualitative research in the anthropology of food. A comprehensive qualitative/quantitative approach », in MACBETH H. & MACCLANCY J. (eds.), *Researching food habits. Methods and problems*, Oxford, Berghahn Books, p. 41-54.
- HUIZER G. (1980) [1973], *El potencial revolucionario del campesino en América Latina*, Mexico, Siglo Veintiuno.
- HULL V. & SIMPSON M. (eds.) (1985), *Breastfeeding, Child health and Child spacing. Cross-cultural Perspectives*, Dover, Croom Helm.
- HUMBLE M. (1998), « Assessing PRA for Implementing Gender and Development », in I. GUJIT et M. KAUL SHAH (dir.), *The Myth of*

- Community. Gender Issues in Participatory Development*, Londres, Intermediate Technology Publications, p. 35-45.
- HUNN E. (1989), «Ethnoecology : the relevance of cognitive anthropology from human ecology», in FREILICH M. (éd.), *The Relevance of Culture*, New York, Bergin and Garvey, p. 145-160.
- HYDEN G. (1980), *Beyond Ujamaa in Tanzania : Underdevelopment and an Uncaptured Peasantry*. Berkeley, University of California Press.
- HYNDMAN J. (2000), *Managing Displacement : Refugees and the Politics of Humanitarianism*, Minneapolis, University of Minneapolis Press.
- INDRA D.M. (1989), «Ethnic human rights and feminist theory : gender implications for refugee studies and practice», *Journal of Refugee Studies*, 2, 2, p. 221-242.
- , (dir.) (1999), *Engendering Forced Migration : Theory and Practice*, New York, Berg, Press.
- INGOLD T. (1996), «Hunting and gathering as ways of perceiving the environment», in ELLEN R. et FUKUI K. (éd.), *Redefining Nature : Ecology, Culture and Domestication*, London & New York, Berg, p. 117-155.
- INHORN M.C. & BROWN P.J. (1997), *The Anthropology of Infectious Disease*, Londres, Routledge.
- JACKSON C. et PEARSON R. (dir.) (1998), *Feminist Visions of Development. Gender Analysis and Policy*, Londres et New York, Routledge.
- JACOB J.-P. (2000), «Connaissance et développement en Afrique», in JACOB J.-P. (dir.) *Sciences sociales et coopération en Afrique : les rendez-vous manqués*, Paris-Genève, PUF-IUED, 11-30.
- , (dir.) (2000), *Sciences sociales et coopération en Afrique : les rendez-vous manqués*, Paris-Genève, PUF-IUED.
- , (2007), *Terres privées, terres communes. Gouvernement de la nature et des hommes en pays winye (Burkina Faso)*, Paris, Éditions de l'IRD.
- JAFFRÉ Y. (1996), «Dissonances entre les représentations sociales et médicales de la malnutrition dans un service de pédiatrie au Niger», *Sciences Sociales et Santé*, 14 (1), p. 41-71.
- JAFFRÉ Y., OLIVIER de SARDAN J.-P. (ed) (2003), *Une médecine inhospitale. Les difficiles relations entre soignants et soignés dans cinq capitales d'Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala.
- JAMES W. (1999), «Empowering Ambiguities», in A. CHEATER (dir.), *The Anthropology of Power. Empowerment and Disempowerment in Changing Structures*, Londres et New York, Routledge, p. 13-27.
- JAMIN J. (1986), «L'ethnographie mode d'inemploi. De quelques rapports de l'ethnologie avec le malaise dans la civilisation», in *Le mal et la douleur*, HAINARD J. et R. KAEHR (ed), Neuchâtel, Musée d'ethnographie, p. 45-79.
- JAQUETTE J.S. (1982), «Women and Modernization Theory : A Decade of Feminist Criticism», *World Politics*, 34, 2, p. 267-284.
- JÉRÔME N.W. & PELTO G.H. (1981), «Integrating ethnographic research with nutrition studies», *Federation Proceedings*, 40, p. 2601-2605.

ANTHROPOLOGIE DE L'AIDE HUMANITAIRE ET DU DÉVELOPPEMENT

- JÉROME N.W., KANDEL R.F. & PELTO G.H. (eds.) (1979), *Nutritional anthropology. Contemporary Approaches to Diet and Culture*, Pleasantville, Regrave.
- JEUDY H.-P. (1985), «Le propre et le sale», *Temps libre*, 9, p. 89-90.
- , (1991), «Le choix public du propre. Une propriété des sociétés modernes», *Les Annales de la Recherche urbaine*, décembre 1991, 53, p. 102-107.
- JOHNSDOTTER S. (2007), «Persistence or Tradition or Reassessment of Cultural Practices in Exile? Discourses on Female Circumcision among and about Swedish Somalis», in Y. HERNLUND et B. SHELL-DUNCAN (dir.), *Transcultural Bodies*, New Brunswick, New Jersey et Londres, Rutgers University Press, p. 107-134.
- JOHNSTON B.R. (1994), *Who Pays the Price? The Sociocultural Context of Environmental Crisis*, Washington DC, Island.
- , (2001), «Anthropology and environmental justice : Analysts, advocates, mediators and troublemakers» in CRUMLEY C (éd.), *New Directions in Anthropology and Environment : Intersections*, Lanham, Md., Altamira Press, p. 132-149.
- JOHNSTON F.E. (ed.) (1987), *Nutritional Anthropology*, New York, Alan R. LISS.
- JOLÉ M. (1982), «L'hygiène publique et l'espace urbain, exemple : Rabat», *Bulletin économique et social du Maroc*, p. 147-148, «La ville et l'espace urbain», CRESM, p. 102-116.
- , (1986), «Pratiques de propreté à Tunis», extraits du rapport sur : *Que faire des villes sans égout?* IUT-ISTED.
- , (1989), «Le déchet ou l'autre côté de la limite», *Espaces et sociétés dans le Monde arabe*, n° spécial Maghreb-Machrek, janvier 1989.
- , (1991), «Gérer ses résidus en public. R'bati, Slaoui et habitants de Temara aux prises avec leurs déchets», *Les Annales de la Recherche Urbaine*, décembre 1991, n° 53, p. 32-39.
- JONES N. (2007), *Gender Fatigue : What Can We Do To Overcome It?*, <http://blogs.odi.org.uk/blogs/main/archive/2007/03/07/1760.aspx>.
- JUUL K. & LUND C. (eds.) (2002), *Negotiating Property in Africa*, Portsmouth, Heinemann.
- KABEER N. (1999), "Resources, Agency, Achievements : Reflections on the Measurement of Women's Empowerment." *Development and Change* 30, p. 435-464.
- KANOK R., KAMPE K. & KESMANEE C. (1994), *Impact Assessment Study Nam Lang*, Chiang Mai, TG-HDP (Internal Paper 179).
- KATZ E. (1990), *Des racines dans la Terre de la Pluie. Identité, écologie et alimentation dans le haut pays mixteque*, Thèse de doctorat en ethnologie, université de Paris-X (Nanterre).
- KEARNEY M. (1986), «from the invisible hand to visible feet : anthropological studies of migration and development», *Annual Review of Anthropology* 15, p. 331-361.

- , (1996), *Reconceptualizing the Peasantry. Anthropology in Global Perspective*, Boulder : Westview Press.
- , (1995), «The local and the global : The anthropology of globalization and transnationalism», *Annual Review of Anthropology*, 24, p. 547-65
- KEDIA S. & VAN WILLIGEN J. (eds.) (2005), *Applied Anthropology. Domains of Application*, Westport, Connecticut, Praeger.
- KEESING R. (1981), *Cultural Anthropology : A Contemporary Perspective*, 2nd edition, New York, Holt, Rinehart & Winston.
- KELLEY G.P. et Elliot C. (dir.). (1982), *Women's Education in the Third World : Comparative Perspectives*, Albany, NY, SUNY NY.
- KENDALL C. (1988), «The implementation of a diarrheal disease control program in Honduras : is it “selective primary health care” or “integrated primary health care”?», *Soc. Sci. Med.*, 27, p. 17-23.
- KENDALL C., FOOTE D., & MARTORELL R. (1984), «Ethnomedicine and oral rehydration therapy : a case study of ethnomedical investigation and program planning», *Soc. Sci. Med.*, 19, p. 253-260.
- KHON KAEN UNIVERSITY (1987), *Proceedings of the 1985 International Conference on Rapid Rural Appraisal, Rural Systems Research and Farming Systems Research Projects*, Khon Kaen, Thailand.
- KIBREAB G. (2000), «Resistance, displacement and identity : the case of eritrean refugees in Sudan», *Canadian Journal of African Studies*, 34, 2, p. 249-296.
- KIBREAB G. (2004), «Pulling the Wool over the eyes of strangers : refugee deceit and trickery in institutionalized settings», *Journal of Refugee Studies*, 17, 1, p. 1-26.
- KIRMAYER L. (2003), «Failures of imagination : the refugee's narrative in psychiatry», *Anthropology and Medicine*, 10, 2, p. 167-185.
- KITCHING G. (1982), *Development and Underdevelopment in Historical Perspective*, London, Methuen.
- KLEINMAN A. (1981), *Patients and Healers in the Context of Culture*, Berkeley, University of California Press.
- , (1995), *Writing at the Margin Discourse Between Anthropology and Medicine*, 5, Berkeley, University of California Press.
- KLEINMAN A., DAS V. & LOCK M. (1997), *Social Suffering*, Berkeley, University of California Press.
- KNAEBEL G. et al. (1986), *Que faire des villes sans égouts ?*, Paris, SEDES.
- , (1988), *Ranger l'excrément à Salvador de Bahia (Brésil)*, Salvador, Créteil, IUP Mestrado da FAUFBa.
- , (1991), «Le rangement du résidu», *Les Annales de la recherche urbaine*, décembre 1991, n° 53, p. 22-31.
- KOENIG S.P., LEANDRE F., & FARMER P.E. (2004), «Scaling-up HIV treatment programmes in resource-limited settings : the rural Haiti experience», *AIDS*, 18 Suppl. 3, p. S21-S25.
- KOLSTEREN P., LEFÈVRE P. & LERUDE M.-P. (1997), «Nutrition rehabilitation and the importance of the perception of malnutrition in the follow-up

- of rehabilitated children», *Asian Pacific Journal of Clinical Nutrition*, 6, p. 106-110.
- KORTEN D. (1980), «Community organization and rural development», *Public Administration Review*, 40, 5, p. 480-511.
- KOTTAK C. (1999), «The new ecological anthropology», *American Anthropologist*, 101, 1, p. 23-35.
- KRAUSS M. (1992), «The world's languages in crisis», *Languages*, vol. 68, n. 1, p. 4-10.
- KROEGER A.L. (1939), *Cultural and Natural Areas of Native North America*, Berkeley, University of California Press.
- KUPER A. (1996) (3^e éd.), *Anthropology and Anthropologists. The Modern British School*, London, Routledge.
- KWAWE D.B. (1995), «Culture of waste handling : experience of a rural community», *Journal of Asian and African Studies* 30, 1-2, p. 53-67.
- LACROIX M. (2004), «Canadian Refugee policy and the social construction of the refugee claimant subjectivity : understanding refugeeness», *Journal of Refugee Studies*, 17, 2, p. 147-166.
- LAFAYE C. & Thévenot L. (1993), «Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature». *Revue française de sociologie* 34 (4), p. 495-524.
- LALLEMAND S. (1981), «Pratiques de maternage chez les Kotokoli du Togo et les Mossi de Haute-Volta», *Journal de la Société des Africanistes*, 51, 1-2, p. 43-70.
- , (1997), «Enfances d'ailleurs, approche anthropologique», in GUIDETTI M., LALLEMAND S. & MOREL M.-F. (eds.), *Enfances d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Armand Colin, p. 7-57.
- LAPLANTINE F. (1986), *Anthropologie de la maladie*, Paris, éditions Payot.
- LAPORTE D. (2002), [1978], *History of Shit*, Cambridge, MA, MIT Press
- LASCOUMES, P (2002), «L'expertise, de la recherche d'une action rationnelle à la démocratisation des connaissances et des choix», *Revue française d'administration publique* 103, 3, p. 369-377.
- LATOUR B. (1992), *Aramis ou l'amour des techniques*, Paris, La Découverte.
- , (2006), *Changer la société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.
- LAURENT P.-J. (1998), *Une association de développement en pays mossi. Le don comme ruse*, Paris, Karthala.
- , (2006), «L'implication de l'anthropologue dans le champ politique : l'exemple de la Commission nationale de la décentralisation du Burkina Faso», *Recherches sociologiques et anthropologiques* 2006/1, p. 105-120.
- LAVELL A. (1999), «The Impact of disasters of development gains : clarity or controversy», Paper presented at the IDNDR Program Forum, Geneva, 5-9th July.
- LAVIGNE DELVILLE P. (1991), *La rizière et la valise. Irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal*, Paris, Syros Alternatives.

- , (1998), «À quoi servent les sciences sociales dans les projets de développement rural ? Point de vue d'un "agent double"». *Bulletin de l'APAD* 14, p. 79-107.
 - , (2007a), «À la recherche du chaînon manquant. Construire des articulations entre recherche en sciences sociales et pratique du développement», in BIERSCHEK T., BLUNDO G., JAFFRÉ Y. & M. TIDJANI ALOU (eds.) *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris, APAD-Karthala, p. 127-150.
 - , (2007b), *Prendre au sérieux les pratiques des développeurs : une étape nécessaire de l'analyse critique de l'intervention des ONG?* Coopérer Aujourd'hui 53, Paris, GRET.
 - , (2007c), *Pour une anthropologie de la production des politiques publiques. Une première lecture de la réforme foncière rurale au Bénin*, Colloque international de l'APAD «Développement, libéralisme et modernité : trajectoires d'une anthropologie du changement social», Tervuren & Louvain-la-Neuve, 13-15 décembre (2007),
- LAVIGNE DELVILLE P., BERNARD R., DÉGUÉNON L.A., EDJA H., LE MEUR P.-Y. & ROCHEGODE A. (2003), *Schéma d'actions pour la mise en œuvre de la nouvelle politique foncière rurale en République du Bénin*. Rapport final : Schéma d'action (vol. I), Orientations de la politique de développement rural et méthodologie des PFR (vol. II). Cotonou, GRET/PGTRN/AFD/GTZ.
- LAVIGNE DELVILLE P., SELLAMNA N.-E. & MATHIEU M. (dir.) (2001), *Les enquêtes participatives en débat, Ambitions, pratiques et enjeux*, Paris, GRET-Karthala-ICRA.
- LE BRIS E., LE ROY E. & LEIMDORFER F. (dir.) (1982), *Enjeux fonciers en Afrique noire*, Paris, ORSTOM-Karthala.
- LE MEUR P.-Y. (1995), «Le palmier vu d'en bas. État, paysanneries et pouvoirs locaux au sud-Bénin», *Politique Africaine* 59, p. 82-101.
- , (2000), «Développement, courtage et construction nationale : les hautes terres du nord de la Thaïlande en transition». *Revue Tiers-Monde* XLI (162), p. 365-388.
 - , (2003/07), *Appui à la mise en œuvre d'une politique de sécurisation foncière en Nouvelle-Calédonie*, Rapports de missions 2003 (2004) (2006) & 2007, Paris-Nouméa, GRET-ADRAF.
 - , (2006), «Governing land, translating rights. the rural land plan in Benin», in LEWIS D. & MOSSE D. (eds.) *Development Brokers & Translators. The Ethnography of Aid and Development*, Bloomfield, Kumarian Press, p. 75-99.
 - , (2007a), «Anthropologie et développement : une relation à plaisance?», in BIERSCHEK T., BLUNDO G., JAFFRÉ Y. & TIDJANI ALOU M. (éd.) *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris, APAD-Karthala, p. 151-174.
 - , (2007b), *Le développement comme contexte et enjeu ethnographique. Un exemple calédonien d'anthropologie appliquée*. Colloque international de

- l'APAD «Développement, libéralisme et modernité : trajectoires d'une anthropologie du changement social», Tervuren & Louvain-la-Neuve, 13-15 décembre 2007.
- , (2008), «Communautés imaginées et politique des ressources naturelles», in MÉRAL P., CASTELLANET C. & LAPEYRE R. (dir.), *La gestion concertée des ressources naturelles. L'épreuve du temps*, Paris, GRET-Karthala, p. 289-301.
- LEACH M. & MEARN R. (eds) (1997), *The Lie of the Land. Challenging received wisdom on the African environment*, James Currey, London.
- LEACOCK E. (1983), «Interpreting the Origins of Gender Inequality», *Dialectical Anthropology*, 7 (4), p. 263-284.
- LEFÈVRE P. & SUREMAIN C.-É. (de) (2002), «Les contributions de la socio-anthropologie à la nutrition publique : pourquoi, comment et à quelles conditions ?» *Cahiers Santé*, 12 (1), p. 77-85.
- LEMARCHAND R. (1989), «African peasantries, reciprocity and the market». *Cahiers d'études africaines* 113, XXIX (1), p. 33-67.
- LENTZ C. (2006), *Ethnicity and the Making of History in Northern Ghana*, International African Library 33, Edinburgh, Edinburgh University Press.
- LEONTINI E., GIL E., KENDALL C. & CLARK G.G. (1993), «Effect of a community-based Aedes aegypti control programme on mosquito larval production sites in El Progreso, Honduras», *Trans. R. Soc. Trop. Med. Hyg.*, 87, p. 267-271.
- LESBET D. (1985), *La Casbah d'Alger – Gestion urbaine et vie sociale*, Bordeaux, CEGET.
- , (1992), «La résistance des ordures à Alger : urbanisation et perte des valeurs citadines», in SÉGAUD M. (éd.), *Le propre de la ville : pratiques et symboles*, La Garenne Colombes, Éditions de l'Espace européen, p. 207-219.
- LESERVOISIER O. & VIDAL L. (eds) (2007), *Les objets de l'anthropologie. Nouveaux contextes ethnographiques*, Paris, Éditions des Archives contemporaines.
- LEWIS D. & MOSSE D. (eds.) (2006), *Development Brokers & Translators. The Ethnography of Aid and Agencies*, Bloomfield, Kumarian Press.
- LI T.M. (1999), «Compromising power : development, culture and rule in Indonesia», *Cultural Anthropology*, 14, 3, p. 295-322.
- , (2005), «Beyond “the state” and failed schemes», *American Ethnologist* 107, 3, p. 383-394.
- , (2006), *Neo-Liberal Strategies of Government through Community : The Social Development Program of the World Bank in Indonesia*, International Law and Justice Working Papers 2006/2, New York University School of Law.
- , (2007), *The will to Improve. Governmentality, Development and the Practice of Politics*, Durham, Duke University Press.

- LI T. (ed.) (1999), *Transforming the Indonesian Uplands*, Harwood Academic Publishers.
- LITTLE P.E. (1999), « Environments and environmentalisms in anthropological research », *Annual Review of Anthropology*, vol. 28, p. 253-84.
- LITTLE P. D. et PAINTER M. (1995), « Discourse Politics, and the Development Process : Reflections on Escobar's "Anthropology and the Development Encounter" », *American Ethnologist*, 22, p. 602-616.
- LLOYD L.S., WINCH P., ORTEGA-CANTO J., & KENDALL C. (1992), « Results of a community-based Aedes aegypti control program in Merida, Yucatan, Mexico », *Am. J. Trop. Med. Hyg.*, 46, p. 635-642.
- , (1994), « The design of a community-based health education intervention for the control of Aedes aegypti », *Am. J. Trop. Med. Hyg.*, 50, p. 401-411.
- LONG N. (1977), *An Introduction to the Sociology of Rural Development*. London, Tavistock.
- , (ed.) (1989), *Encounters at the Interface. A Perspective in Social Discontinuities in Rural Development*. Wageningen Studies in Sociology 27, Wageningen, Agricultural University.
- , (1996), « Globalization and localization : new challenges to rural research », in MOORE H. (ed.) *The Future of Anthropological Knowledge*, London, Routledge, p. 37-59.
- LONG N. & LONG A. (eds.) (1992), *Battlefields of Knowledge. The Interlocking of Theory and Practice in Social Research and Development*, London, EIDOS-Routledge.
- LONG N. & ROBERTS B. (eds.) (1978) *Peasant Cooperation and Capitalist Expansion in Central Peru*, Austin, Texas University Press.
- , (eds.) (1984), *Miners, Peasants and Entrepreneurs*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LONG N. & VAN DER PLOEG J. (1989), « Demythologizing planned intervention : an actor perspective ». *Sociologia Ruralis* XXIX, 3-4, p. 227-249.
- LONG N., VAN DER PLOEG J.-D., BOX L. & CURTIN C. (1986), *The Commoditization Debate : Labour Process, Strategy and Social Networks*, Wageningen, The Agricultural University.
- LUBKEMANN S.C. (2002), « Refugees : worldwide displacement and international response. antronotes », *Museum of Natural History Publication for Educators*, 23, 2, p. 1-10.
- , (2004), « Situating migration in wartime and post-war Mozambique : a critique of forced migration research », in SZRETER S., DHARMALINGAM A. et SHOLKAY H. (dir.), *Categories and Contexts : Anthropological Studies in Critical Demography*, Oxford, UK, Oxford University Press, p. 371-400.
- , (2005), « Migratory coping in wartime Mozambique : an anthropology of violence and displacement in "fragmented wars" », *Journal of Peace Research*, 42, 4, p. 493-508.
- LUKE T. (2006), « On environmentality. geo-power and eco-knowledge in the discourses of contemporary environmentalism », in HAENN N. et

- WILK R. (eds.), *The Environment in Anthropology*, New York, New York University Press, p. 257-269.
- LUND C. (1998), *Power and Politics in Niger : land struggles and the Rural Code*, Hamburg, Lit Verlag.
- , (2008), *Local Politics and the Dynamics of Property in Africa*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MAGUBANE B. (1974), contribution in J. Copans (ed), *Critiques et politiques de l'anthropologie*, Paris, Maspero.
- MAGUIRE P. (1984), *Women in Development : An Alternative Analysis*, Amherst, Mass., Center for International Education.
- MAHIAS M.-C. (1985), *Délivrance et convivialité. Le système culinaire des Jaïna*. Paris, éditions de la Maison des Sciences de L'Homme.
- MAHLER S. (1995), *American Dreaming : Immigrant Life on the Margins*, Princeton University Press.
- MAIRE B. & DELPEUCH F. (2004), *Indicateurs de nutrition pour le développement*, Rome, FAO.
- MALINOWSKI B. (1929) "Practical Anthropology", *Africa*, 2, 1, p. 22-38.
- , (1935), *Coral Gardens and their Magic : a Study of the Methods of Tilling the Soil and of Agricultural Rites in the Trobriand Islands*, New York, American Book Company.
- MALKKI L. (1992), «National geographic : the rooting of peoples and the territorialization of national identity among scholars and refugees», *Cultural Anthropology*, 7, 1, p. 24-44.
- , (1995a), «Refugees and exile : from "refugee studies" to the national order of things», *Annual Review of Anthropology*, 24, p. 495-523.
- , (1995b), *Purity and exile : Violence, Memory, and National Cosmology among Hutu Refugees in Tanzania*, Chicago, University of Chicago Press.
- MAMDANI M., (1996), *Citizen and Subject. Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princeton, Princeton University Press.
- MANDERSON L. (1992a), «Community participation and malaria control in Southeast Asia : defining the principles of involvement», *Southeast Asian J. Trop. Med. Public Health*, 23, Suppl. 1, p. 9-17.
- , (1992b), «Summary of SEAMEO-TROPMED technical meeting on social and behavior aspects of malaria control. 1. Community participation and the control of malaria», *Southeast Asian J. Trop. Med. Public Health*, 23, Suppl. 1, p. 3-5.
- , (1994), «Social science research in tropical disease», *Med. J. Aust.*, 160, p. 289-292.
- MANDERSON L. & AABY P. (1992), «An epidemic in the field ? Rapid assessment procedures and health research», *Soc. Sci. Med.*, 35, p. 839-850.
- MARCUS G.E. (1995), «Ethnography in/of the world system : the emergence of multi-sited ethnography». *Annual Review of Anthropology* 24, p. 95-117.
- MARSELLA A.J. & al. (dir.) (1992), *Amidst Peril and Pain. The Mental Health*

- and Social Wellbeing of the World's Refugees*, Washington D. C., American Psychological Association.
- MARSHALL P.A. (2003), «Human subjects, protections, institutionnal review boards, and cultural anthropological research», *Anthropological Quarterly*, 76, 2, p. 269-295.
- MARX E. (1990), «The Social world of refugees : a conceptual framework», *Journal of Refugee Studies*, 3, 3, p. 189-203.
- MASON J.B., HABICHT J.-P., GREAVES J.-P., JONSSON U., KEVANY J. & MARTORELL R. (1996), «Public nutrition», *American Journal of Clinical Nutrition*, 63, p. 399-400.
- MASSAMBA J.-P., GAMBI N., TRECHE S. & CORNU A. (1996), «Croyances et perceptions de la malnutrition chez les Téké Kukuya des Plateaux du Congo», in FROMENT A., DE GARINE I., BIKOI C.B. & LOUNG J.-F. (eds.), *Bien manger et bien vivre. Anthropologie alimentaire et développement en Afrique intertropicale : du biologique au social*, Paris, L'Harmattan, p. 443-446.
- MASSÉ R. (2000), «Les limites d'une approche essentialiste des ethnoéthiques. Pour un relativisme éthique critique», *Anthropologie et Sociétés*, 24, 2, p. 13-33.
- McDOWELL Ch. et EASTMOND M. (2002), «Transitions, state-building and the residual refugee problem : the East Timor and Cambodian repatriation experience», *Australian Journal of Human Rights*, 8, 1, p. 7-29.
- McGRATH J.W., RWABUKWALI C.B., SCHUMANN D.A., PEARSON-MARKS J., NAKAYIWA S., NAMANDE B. & al. (1993), «Anthropology and AIDS : the cultural context of sexual risk behavior among urban Baganda women in Kampala, Ouganda», *Soc. Sci. Med.*, 36, p. 429-439.
- MCKINNEY K. (2007), «“Breaking the Conspiracy of silence” : testimony, traumatic memory, and psychotherapy with survivors of political violence», *Ethos*, 35, 3, p. 265-99
- McMILLAN D.E. (ed.) (1991), *Anthropology and Food Policy. Human Dimensions of food Policy in Africa and Latin America*, Athens and London, The University of Georgia Press.
- MEAD M. (1943), «The problem of changing food habits», *National Research Science Council Bulletin*, 108.
- MEILLASSOUX C. (1964), *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire : de l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale*, 1964, Mouton, Paris,
- , (1975), *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspero.
- MELOSI V.M. (2005), *Garbage in the Cities. Refuse, Reform, and the Environment : 1880-1980*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press (première édition en 1981 par Texas A & M. University Press).
- MERCHANT C. (2005), *Radical Ecology*, New York, Routledge.
- MESSER E. (1983), «The household focus in nutritional anthropology» *Food and Nutrition Bulletin*, 5, 4, 2-12.
- , (1990), The relevance of time-allocation analyses for nutritional anthro-

- pology. *Research Methods in Nutritional Anthropology* (PELTO, G., PELTO P. & MESSER E. eds.), 82-125. Tokyo, The United Nations University, p. 82-125.
- , (1997), «Intra-household allocation of food and health care : current findings and understandings-Introduction», *Social Science & Medicine*, 44, 11, p. 1675-1684.
- MONGBO R. (1995), *The Appropriation and Dismembering of Development Intervention : Policy, Discourse and Practice in the Field of Rural Development in Benin*, thèse de doctorat, Wageningen, Agricultural University.
- MILLER B. (1999), *Cultural Anthropology*, Boston et Londres, Allyn and Bacon.
- MILTON K. (1996), *Environmentalism and Cultural Theory*, London, Routledge.
- , (1997), «Écologies : anthropologie, culture et environnement», *RISS*, 154, p. 518-538.
- MINVIELLE J.-P. (1985a), «Sur la nécessaire intégration de l'anthropologie économique dans la recherche économique en vue du développement», in *Approches anthropologiques et recherche économique à l'ORSTOM*, Paris, ORSTOM, p. 81-85.
- , (1985b), *Paysans migrants du Fouta-Toro*, Travaux et documents n° 281, Paris, éditions de l'ORSTOM.
- MITCHELL F.P. (1930), The Kalela Dance (Rhodes-Livingstone Institute n° 27), Manchester, Manchester University Press.
- MOHIA N. (2007), *L'expérience de terrain. Pour une approche relationnelle des sciences sociales*, Paris, La Découverte.
- MOMSEN J. H. et KINNAIRD V. (dir.) (1993), *Different Places, Different Voices. Gender and Development in Africa, Asia, and Latin America*, Londres et New York, Routledge.
- MONGBO R. (1995), *The Appropriation and Dismembering of Development Intervention : Policy, Discourse and Practice in the Field of Rural Development in Benin*, Thèse de doctorat, Wageningen, Agricultural University.
- MONTGOMERY E. & Johnson A.W. (1976), «Machiguenga energy expenditure», *Ecology of Food and Nutrition*, 6, p. 97-105.
- MOORE D.S. (2000), «The Crucible of Cultural Politics : Reworking “Development” in Zimbabwe’s Eastern Highlands», *American Ethnologist*, 26 (3), 654-689.
- MOORE H. (1988), *Feminism and Anthropology*. Cambridge, Polity Press.
- MORAN E. (1990), «Ecosystem Ecology», in Moran E. (éd.), *The Ecosystem Approach in Anthropology : From Concept to Practice*, Ann Arbor, University of Michigan Press, p. 3-39.
- MOSSE D. (2001), «Social Research in Rural Development Projects», in Eric Hirsch & David Gellner (eds.), *Inside Organizations. Anthropologists at Work*, Berg, Oxford et New York, p. 159-181.

- , (2005), *Cultivating Development. An Ethnography of Aid Policy and Practice*, London, Pluto Press.
- MOSSE D. & LEWIS D. (2006), «Theoretical Approaches to Brokerage and Translation in Development», in LEWIS D. & D. MOSSE (eds.) *Development Brokers & Translators. The Ethnography of Aid and Agencies*, Bloomfield, Kumarian Press, p. 1-26.
- MOSSE D. et LEWIS D. (dir.) (2006), *Development Brokers & Translators. The Ethnography of Aid and Agencies*, Bloomfield, Kumarian Press.
- MOSSE D., FARRINGTON J. & A. REW (eds.) (1998), *Development as Process. Concepts and Methods for Working with Complexity*, London, Routledge-ODI.
- NADER L. (ed.) (1996), *Naked science : Anthropological Inquiry into Boundaries, Power and Knowledge*, London, Routledge.
- NASH J. et ICKEN SAFA H. (dir.) (1980), *Sex and Class in Latin America. Women's Perspectives on Politics, Economics, and the Family in the Third World*, Massachusetts, Bergin and Garvey Pbs.
- NAUDET J.-D. (1996), *Trouver des problèmes aux solutions : introduction à un diagnostic critique des méthodes et des instruments de l'aide au Sahel*, Paris, Club du Sahel.
- NAVEZ-BOUCHANINE F. (1987), *Gestion des ordures ménagères à Rabat-Salé*, programme Rexcoop, École nationale des Ponts et Chaussées, université de Paris XII – Latts.
- , (1988), *Les habitants de Fès face à leurs déchets*, Plan Urbain-Programme Rexcoop.
- , (1989), *Les ordures ménagères à Meknès : services et attitudes de la population*, I.N.A.U.
- NAVEZ-BOUCHANINE F. (1990), «L'espace limitrophe : entre le privé et le public, un no man's land ? La pratique urbaine au Maroc», *Espaces et sociétés*, «Espaces publics et complexité sociale», n° 62-63.
- NELSON N. & S. Wright (eds.) (1995), *Power and Participatory Development : Theory and Practice*. London, Intermediate Technology Publications.
- NETTING R. MCC. (1968). *Hill Farmers of Nigeria : Cultural Ecology of the Kofyar of the Jos Plateau*. Washington, University of Washington Press
- , (1993), *Smallholders, Householders. Farm Families and the Ecology of Intensive, Sustainable Agriculture*. Stanford, Stanford University Press.
- NICHTER M. (1988), «From aralu to ORS : Sinhalese perceptions of digestion, diarrhea, and dehydration», *Soc. Sci. Med.*, 27, p. 39-52.
- , (1981), «Idioms of Distress : Alteratives in the expression of psycho-social distress : a case study from Sout India», *Culture, Medicine and Psychiatry*, 5, p. 371-408.
- NICOLIC-RISTANOVIC V. (2000), *Women, Violence and War : Wartime Victimization of Refugees in the Balkans*. Central European University Press.
- NOLAN R. (2002), *Development Anthropology : Encounters in the Real World*, Boulder, Colo., Westview Press.

- NOLIN Hanlon, C. (2000), *Transnational Ruptures : Political Violence and Refugee and (Im)migrant experiences in Guatemala and Canada*, thèse de doctorat, département de Géographie, Queen's University, Canada.
- NOLIN Hanlon, C. (2006), *Transnational Ruptures : Gender and Forced Migration*, Ashgate Press.
- NORTH L. et A. Simmons (dirs) (1999), *Journeys of Fear : Refugee Return and National Transformation in Guatemala*, Montreal, McGill-Queen's University Press.
- NUIJTEN M. (2003), *Power, Community and the State. Political Anthropology of Organisation in Mexico*, London, Pluto Press.
- OBERMEYER C. M. (1996), «Fertility norms and son preference in Morocco and Tunisia : does women's status matter?», *J. Biosoc. Sci.*, 28, p. 57-72.
- OGIEN R. (2007), *L'éthique aujourd'hui. Maximalistes et minimalistes*, Paris, Gallimard, Folio.
- OLIVER-SMITH A. (2004), «Theorizing Vulnerability in a Globalized World», in G. BANKOFF, G. FRERKS et D. Hilhorst (éds.), *Mapping Vulnerability. Disasters, Development and People*, London, Earthscan, p. 10-23.
- OLIVER-SMITH A. et HOFFMAN S. (eds.) (1999), *The Angry Earth*, London, Routledge.
- OLIVIER de SARDAN J.-P. (1983), «Les paysans africains face au développement», in A. BOUILLON & F. DEVALIÈRE (ed.), *Introductions à la coopération en Afrique noire*, Paris, Karthala, p. 9-36.
- , (1985), «Sciences sociales africanistes et faits de développement», in *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire : sciences sociales et développement rural*, ed. P. BOIRAL J.-F. LANTERI & J.-P. OLIVIER de SARDAN. Paris, Karthala, p. 27-45.
- , (1988), Peasant logics and development project logics. *Sociologia Ruralis* 28 (2-3), p. 216-226.
- , (1989), «Le réel des autres», *Cahiers d'Études Africaines*, 113, p. 127-135.
- , (1990), «Populisme développementiste et populisme en sciences sociales : idéologie, action, connaissance». *Cahiers d'études africaines* XXX, 4, p. 475-492.
- , (1995), *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris, APAD-Karthala.
- , (1999), «L'espace public introuvable. Chefs et projets dans les villages nigériens», *Revue Tiers-Monde*, 157 – tome XXXX, p. 139-167.
- , (2000), «Le “je” méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain», *Revue Française de Sociologie*, 41, 3, p. 417-445.
- , (2001), «Les trois approches en anthropologie du développement». *Revue Tiers Monde* XLII, 168, p. 729-754.
- , (dir.) (2002), «La question des déchets et de l'assainissement dans deux villes moyennes», Programme Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain. PS/Eau, PDM. A03.Lasdel, Niamey [http://www.pseau.org/epa/gdda/Actions/Action_A03/rapport_final_A03.pdf].

- , (2004) « État, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l'Ouest francophone. Un diagnostic empirique, une approche historique », *Politique africaine*, 96, p. 139-162.
- , (2005), *Anthropology and Development. Understanding contemporary Social Change*, London, Zed.
- , (2005), Classic ethnology and the socio-anthropology of public spaces in Africa, *Afrika spectrum*, 3, p. 485-497.
- OLWIG K. et K. HASTRUP (1997), *Siting Culture : The Shifting Anthropological Object*. New York, Routledge.
- ONG A. (2003), *Buddha is Hiding : Refugees, Citizenship, and the New America*, University of California Press.
- OPPEN, Achim von (1999), « Die Territorialisierung des Dorfes (Nordwest-Zambia, seit ca. 1945) », in Kössler, Reinhart, Neubert, Dieter & Achim von Oppen (eds.) *Gemeinschaften in einer entgrenzten Welt*, Berlin, Das Arabische Buch, p. 35-54.
- ORTNER S. B. (1972), « Is Female to Male as Nature is to Culture ? », *Feminist Studies*, 1 (2), p. 5-31.
- , (1996), *Making Gender. The Politics and Erotics of Culture*, Boston, Beacon Press.
- ORTNER S. B. et WHITEHEAD H. (dir.) (1981), *Sexual Meanings. The Cultural Construction of Gender and Sexuality*, New York, Cambridge University Press.
- ØSTERGAARD L. (dir.) (1992), *Gender and Development. A Practical Guide*, Londres et New York, Routledge.
- OUATTARA F. (2004), « Une étrange familiarité. Les exigences de l'anthropologie chez soi », *Cahiers d'études africaines*, 175, p. 635-657.
- OXAAL, I T. Barnett & D. Booth (eds.) (1975), *Beyond the Sociology of Development*, London and Boston, Routledge and Kegan.
- PADILLA E. (1958), *Up From Puerto Rico*. New York, Columbia University Press.
- PAGÉZY H. (1990), « Comment interpréter la situation nutritionnelle des Pygmées Ba-Twa du Zaïre », *Écologie humaine*, 2, p. 83-89.
- PAINTER T., SUMBERG J. & PRICE T. (1994), « Your Terroir is my “Action Space” : Implications of Differentiation, Mobility and Diversification for the Approche Terroir in Sahelian West Africa », *Africa*, 64, 4, p. 447-464.
- PANDOLFI M. (2000), « Une souveraineté mouvante et supracoloniale. L'industrie humanitaire dans les Balkans », *Multitudes*, III, p. 97-105.
- PANDOLFI M. (2003), « Contract of mutual (in)difference : Governance and humanitarian apparatus in Albania and Kosovo », *Indiana Journal of Global Legal Studies*, 10, 1, Indiana University Press, hiver, p. 369-381.
- PARKER R. (1985), « Masculinity, femininity, and homosexuality : on the anthropological interpretation of sexual meanings in Brazil », *J. Homosex.*, 11, p. 155-163.
- , (2000), « Administering the Epidemic : HIV/AIDS Policy, Models of Development, and International Health », in Whiteford L. M.&

- Manderson L. (dir.), *Global Health Policy, Local Realities : the fallacy of the level playing field*, Boulder, Colorado, Lynne Rienner.
- , (2007), «Sexuality, health and human rights», *American Journal of Public Health*, 97, p. 972-973.
- PARKER R., di M. D., FILIANO, B., GARCIA, J., MUÑOZ-LABOY M., & SEMBER R. (2004), «Global transformations and intimate relations in the 21st century : social science research on sexuality and the emergence of sexual health and sexual rights frameworks», *Annu. Rev. Sex Res.*, 15, p. 362-398.
- PATTERSON A. E., WINCH P. J., GILROY K. E., & DOUMBIA S. (2006), «Local terminology for medicines to treat fever in Bougouni District, Mali : implications for the introduction and evaluation of malaria treatment policies», *Trop. Med. Int. Health*, 11, p. 1613-1624.
- PEET R. et HARTWICK E. (1999), *Theories of Development*, Londres, The Guilford Press.
- PEET R. et M. WATTS (éds.) (2004), [1997], 2^e édition, *Liberation Ecologies. Environment, Development and Social Movements*, London, Routledge.
- PEETERS A. (1982), «L'hygiène et les traditions de la propreté. L'exemple des Antilles françaises», *Bull. d'ethnomédecine*, 11, mars 1982, p. 3-24.
- PELISSIER P. (1979), «Le paysan et le technicien : quelques aspects d'un difficile face à face», in *Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique*, Paris, CNRST-ORSTOM, 1-8.
- PELS P. (1996), «The Pidginization of Luguru Politics : Administrative Ethnography and the Paradoxes of Indirect Rule». *American Ethnologist* 23 (4), p. 738-761.
- , (1997), «The anthropology of colonialism : Culture, history, and the emergence of western governmentality», *Annual Review of Anthropology*, 26, p. 163-183.
- PELTO G.H. (1994), «Integrated management of childhood illness : challenges from the community», *Kangaroo.*, 3, p. 64-66.
- , (1996), *Nutritional Anthropology. Encyclopedia of cultural anthropology*, in LEVINSON D. & EMBER M. (eds.), New York, Henry Holt and Company, p. 881-883.
- , (2000), Continuities and challenges in applied nutritional anthropology. *Nutritional Anthropology*, 23, 2, p. 16-22.
- PELTO G. & PELTO P. (1983), «Diet and delocalization : dietary change since 1750», *Journal of Interdisciplinary History*, 14, p. 507-528.
- PELTO G.H. & PELTO P. J. (1989), Small but healthy ? An anthropological perspective. *Human Organization*, 48, p. 11-15.
- PELTO G.H., PELTO P. K. & MESSEY E. (eds.) (1989), *Research methods in nutritional anthropology*. New York, The United Nations University.
- PELUSO N.L. (1992), *Rich Forests, Poor People*, Berkeley, University of California Press.
- , (2003), «Territorializing local struggles for resource control : A look at environmental discourses and politics in Indonesia», in GREENHOUGH P. &

- A. LAUHENHAUPT TSING (eds.), *Nature in the Global South. Environmental Projects in South and South East Asia*, Durham, Duke University Press, p. 231-252.
- PESTRE D. (1995), « Pour une histoire sociale et culturelle des sciences. Nouvelles définitions, nouveaux objets, nouvelles pratiques », *Annales. Histoire, sciences sociales*, n° 3, mai-juin, p. 487-522.
- PETERS P. (2004), « Inequality and Social Conflict Over Land in Africa ». *Journal of Agrarian Change* 4 (3), 269-314.
- PÉTONNET C. (1991), « Le cercle de l'immondice. Postface anthropologique », *Les Annales de la Recherche urbaine*, décembre 1991, 53, p. 108-111.
- PHILLIPS A. (1989), *The Enigma of Colonialism. British Policy in West Africa*. London, James Currey.
- PINK S.(ed.) (2006), *Applications of Anthropology. Professional Anthropology in the Twenty-first Century*, New York, Berghahn Books.
- PINSTRUP-ANDERSEN P. (2000), *25 Years of food policy research*. Washington DC, International Food Policy Research Institute.
- PLOEG J.D. van der (1993), « Potatoes and Knowledge », in HOBART M. (ed.) *An Anthropological Critique of Development. The Growth of Ignorance*, London, Routledge, p. 209-227.
- POLLET E. & G. WINTER (1971), *La société soninké*, Bruxelles, Institut de Sociologie, Université libre de Bruxelles.
- POLONI A. (1990), « Sociologie et hygiène. Des pratiques de propriété dans les secteurs périphériques de Ouagadougou », in Didier FASSIN et Yannick JAFFRÉ (éds.), *Sociétés, développement et santé* (coll. Universités franco-phones), Ellipses/Aupelf-UREF, p. 273-287.
- PONTING C. (1991), *A Green History of the World*, London, Sinclair Stevenson.
- POPKIN B. (1980), Time allocation of the mother and child nutrition. *Ecology of Food and Nutrition*, 9, p. 1-14.
- , (ed.) (1986), *The infant-feeding triad : infant, mother, and household*. New York, Gordon and Breach Science Publishers.
- POPKIN B. & SOLON F. S. (1976), « Income, time, and the working mother and nutriture », *Tropical Paediatry and Environment of Child Health*, 6, p. 156-166.
- POPKIN S. (1979), *The Rational Peasant : The Political Economy of Rural Society in Vietnam*. Berkeley, University of California Press.
- POTTIER J. (ed) (1993), *Practising Development, Social Science Perspectives*, Londres, Routledge.
- POTTIER J., BICKER A. & P. SILLITOE (eds.) (2003), *Negotiating Local Knowledge. Power and Identity in Development*. London, Pluto Press.
- POTTIER J. (2003), « Negotiating local knoweldge : an introduction », in POTTIER, J., BICKER A. & P. SILLITOE (eds.) *Negotiating Local Knowledge. Power and Identity in Development*, London, Pluto Press, p. 1-29.
- POTTIER J., BICKER A. & P. SILLITOE (eds.) (2003), *Negotiating Local Knowledge. Power and Identity in Development*. London, Pluto Press.

- POULAIN J.-P., TIBÈRE, L., MOU Y., DIDIER-GEORGES, I., CERF, N., LAHANIER, D., JEANNEAU, S., CAO M.-M. (2002), *Alimentation et corpulence en Polynésie Française. Étude socio-anthropologique de l'obésité, des représentations du corps, des modèles et des pratiques alimentaires. Rapport final.* Direction de la santé en Polynésie française, CERS-ERITA, Université de Toulouse Le Mirail II.
- PRELI G. et CLAVEL M. (1984), «Le sale comme objet phobique. Planification urbaine et propreté», *Temps libre*, 9, p. 101-109.
- PROJET ACI. (2005-2008), *Acteurs stratégiques, cadres normatifs de l'action et régulations des politiques alimentaires au Sahel*, CIRAD, IEDES, IRD.
- PROJET Ecos-Nord (2005-2009), *Les politiques publiques : entre efficacité et légitimité. Axe « Politiques alimentaires, modèles alimentaires et recompositions identitaires »*, université de Guadalajara (Mexique), IEDES, IRD.
- PROJET INCO-DC. (1998-2001), *Health Sector Reform : towards a more General Approach of child Health* (IC18-CT97-0249 [DG12-WRCA]).
- PROJET INCO-MED Tahina. (2003-2006), *Epidemiological Transition and Health Impact in North Africa* (ICA3-CT-2002-10011).
- PUPAVAC V. (2002), «Therapeuticising Refugees, Pathologizing Populations : International Psycho-Social Programmes in Kosovo», *New Issues in Refugee Research*, Working Paper n° 59, UNHCR, Genève.
- QUANDT S. A. & RITENBAUGH C. (eds.) (1986), *Training manual in nutritional anthropology*. Washington DC, American Anthropological Association.
- QUERRIEN A. (1991), «Introduction». *Les Annales de la Recherche Urbaine*, décembre 1991 «Le génie du propre», p. 3-4.
- RABAIN J. (1979), *L'enfant du lignage. Du sevrage à la classe d'âge*. Paris, Payot.
- RAIMOND C., GARINE, É. & LANGLOIS O. (éds.) (2005), *Ressources vivrières et choix alimentaires dans le bassin du lac Tchad*. Paris, Institut de Recherche pour le Développement.
- RADCLIFFE-BROWN A.R. (1930) [reed. 1980], «Applied anthropology», *Research in Economic Anthropology* 3, p. 123-134.
- RAHMAN, MD Anisur (1993), *People's Self-Development. Perspectives on Participatory Action Research. A Journey through Experience*, Londres, Zed Books.
- RAJARAM P. K. (2002), «Humanitarianism and Representations of the Refugee», *Journal of Refugee Studies*, 15, 3, p. 247-264.
- RANGAN H. (2004), «From Chikpo to Uttarakhand : the Environment of Protest and development in the Indian Himalaya», in PEET, RICHARD et MICHAEL WATTS (éds.), *Liberation Ecologies. Environment, Development and Social Movements*, London, Routledge, p. 371-393.
- RAPHAEL D. & Davis F. (1985), *Only mothers know. Patterns of infant feeding in traditional cultures*. Westport, Greenwood Press.
- RAPPAPORT R. (1968), *Pigs for the Ancestors : Rituals in the Ecology of a New Guinea People*, New Haven, Yale University Press.

- , (1994), « Disorders of our Own » dans Forman, Shephard (éd.), *Diagnosing America : Anthropology and Public Engagement*, Ann Arbor, University of Michigan Press, p. 253-294.
- , (1999), *Religion and Ritual in the Making of Humanity*, Cambridge, Cambridge University Press.
- RATHGEBER E. M. (1988), « Femmes et développement : les initiatives de quelques organismes subventionnaires », *Recherches féministes*, 1, 2, p. 103-116.
- , (1994), « WID, WAD, GAD. Tendances de la recherche et de la pratique dans le champ du développement », in H. Daguenais et D. Piché (dir.), *Women, Feminism and Development. Femmes, Féminisme et Développement*, Montreal et Kingston, Londres et Buffalo, McGill-Queens University Press, p. 77-97.
- RATHJE W. et Murphy, C. (1992), *Rubbish! The Archaeology of Garbage*, New York, Harper Collins Publishers.
- RAZY, É. (2007), *Naître et devenir. Anthropologie de la petite enfance en pays Soninké (Mali)*, Nanterre, Éditions de la Société d'Ethnologie de Nanterre.
- REITER R. (dir.) (1975), *Toward an Anthropology of Women*, New York, Monthly Review Press.
- RÉSEAU IMPACT (2007), *Rapport sur le développement dans le monde 2008 « L'agriculture au service du développement ». Note de lecture du Réseau IMPACT*. Paris, MAE (DGCID)-IMPACT.
- REVET S. (2007), *Anthropologie d'une catastrophe. Les coulées de boue de 1999 au Venezuela*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris.
- REY P.-P. (1993), « L'anthropologue et l'engagement. De la politique à la pratique », in C. CHOQUET O. DOLLFUS E. LE ROY et M. VERNIÈRES (dir.), *État des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala, p. 161-176.
- RIBOT J. (1998), « Theorizing Access : forest profits along Senegal's charcoal commodity chain », *Development and Change* 29 (2), 307-341.
- RICHARD A. (1944), « Practical Anthropology in the Lifetime of the International African Institute ». *Africa* 14 (6), 289-301.
- , (1932), *Hunger and work in a savage tribe : a functional study of nutrition among the Southern Bantu*. London, Routledge & Kegan Paul.
- RICHARDS P. (1985), *Indigenous Agricultural Revolution*, London, Hutchinson.
- , (1993), « Cultivation : knowledge or performance ? », in HOBART M. (ed.), *An Anthropological Critique of Development. The Growth of Ignorance*, London, Routledge, p. 61-78.
- RICHARDS P. (1996), *Fighting for the Rain Forest. War, Youth & Resources in Sierra Leone*. Oxford, James Currey.
- RIST G. (2002), *The History of Development from Western Origins to Global Faith* 1, Londres, Zed Books.

ANTHROPOLOGIE DE L'AIDE HUMANITAIRE ET DU DÉVELOPPEMENT

- , (2007, première édition 1980), *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po.
- ROBERTSON A. F. (1984), *People and the State : An Anthropology of Planned Development*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ROGERS B. (1980), *The Domestication of Women. Discrimination in Developing Societies*, Londres, Tavistock.
- ROGERS H. (2005), *Gone Tomorrow. The Hidden Life of Garbage*, New York, The New Press.
- ROHRLICH-LEAVITT R. (dir.) (1975), *Women Cross-Culturally. Change and Challenge*, Paris, Mouton Publishers The Hague.
- RÖLING N. (1991), «Institutional Knowledge Systems and Farmers' Knowledge, Lessons for Technology Development», in DUPRÉ G. (dir.) *Savoirs paysans et développement*, Paris, ORSTOM-Karthala, p. 489-514.
- ROQUEPLO P. (1997), *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, Paris, INRA.
- ROSALDO M. et Lamphere L. (dir.) (1974), *Women, Culture, and Society*, Stanford, Stanford University Press.
- ROTTENBURG R. (2002), *Weit hergeholt Fakten. Ein Parabel der Entwicklungshilfe*, Stuttgart, Lucius & Lucius.
- ROUSSEAU C. E. de la ALDEA M. VIGER et P. FOXEN (2005), «After the NGO's Departure : Changing Memory Strategies of Young Mayan Refugees who Returned to Guatemala as a Community», *Anthropology and Medicine*, 12, 1, p. 1-19.
- ROUSSEAU C. et FOXEN, P. (2005), «Constructing and Deconstructing the Myth of the Lying Refugee : Paradoxes of Power and Justice in an Administrative Immigration Tribunal», in E. van DONGEN et S. FAINZANG (dir.), *Lying and Illness : Power and Performance*, Amsterdam, Aksant Academic Publishers.
- ROUSSEAU C. et FOXEN, P. (2006), «Le mythe du réfugié menteur : un mensonge indispensable ?», *L'Évolution Psychiatrique*, 71, 33, p. 505-520.
- ROUSSEAU C. (2000), «Les réfugiés sont à notre porte : Violence organisée et souffrance sociale», *Criminologie*, 33, 1, p. 185-201.
- ROUSSEAU C., CRÉPEAU, F., FOXEN, P., HOULE, F. (2002), «The complexity of determining refugeehood : a multidisciplinary analysis of the decision-making process of the canadian immigration and refugee board.» *Journal of Refugee Studies*, 15, 1, p. 43-70.
- ROUSSEAU C., M. MORALES et P. FOXEN (2001), «Going Home : Giving voice to memory strategies of young mayan refugees who returned to Guatemala as a community», *Culture, Medicine and Psychiatry*, 25, p. 135-168.
- RYFMAN P. (1999), *La Question humanitaire. Histoire, problématiques, acteurs et enjeux de l'aide humanitaire internationale*, Paris, Éditions Ellipses.
- , (2001), *L'action humanitaire*, Paris, La documentation Française, coll. Dossiers de l'actualité mondiale.

- , (2004), *Les ONG*, Paris, La Découverte, coll. Repères.
- , (2008), *L'histoire de l'humanitaire*, Paris, La Découverte, coll. Repères.
- SACCHI P. (2004), « [Female genital mutilation and substitutive ritual : comment from the point of view of cultural anthropology] », 1, *Epidemiol. Prev.*, 28, p. 190-191.
- SAHLINS M., 1976, *Culture and Practical Reason*, Chicago, University of Chicago Press.
- SAILLANT F. (1999a), « Femmes, soins domestiques et espace thérapeutique », *Anthropologie et Sociétés*, 23 (2), 15-40.
- , (1999b), « Les soins, phénomène social total : plaidoyer pour une pratique ancrée de l'interdisciplinarité », in GOULET O. & DALLAIRE C. (eds.), *Soins infirmiers et sociétés*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, p. 135-158.
- , (2007), *Identités et handicap – Circuits humanitaires et posthumanitaires, la dignité pour horizon*, Paris, Karthala.
- , (dir.) (2007), *Entre-lieux de l'humanitaire*, numéro spécial, *Anthropologie et société*, volume 31, numéro 2, p. 7-321.
- SALIS GROSS, C. (2004), « Struggling with imaginaries of trauma and trust : The refugee experience in Switzerland », *Culture, Medicine and Psychiatry*, 28, p. 151-167.
- SARGENT C. F. (2006), « Reproductive strategies and Islamic discourse : Malian migrants negotiate everyday life in Paris, France », 10, *Med. Anthropol. Q.*, 20, p. 31-49.
- SASSEN S. (1999), *Guests and Aliens*, New York, The New Press.
- SAYAD A. (1999), *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil.
- SCHAPERA I. (1938), *A Handbook of Tswana Law and Custom*, London, Oxford University Press.
- SCHENSUL S. (1973), « Action Research : The applied anthropologist in a community mental health program », in A. Redfield (dir.), *Anthropology beyond the University*, Athens, GA, University of Georgia Press.
- SCHEPER-HUGHES N. (1984), « Infant mortality and infant care : cultural and economic constraints on nurturing in northeast Brazil », *Soc. Sci. Med.*, 19, p. 535-546.
- , (1990), « Three propositions for a critically applied medical anthropology », *Soc. Sci. Med.*, 30, p. 189-197.
- , (1992), *Death Without Weeping. The violence of everyday life in Brazil*, Berkeley, University of California Press.
- SCHLIPPÉ P.de & B. L. BATWELL (1955), « Preliminary Study of the Nyangwara System of Agriculture », *Africa* XXV (4), 321-351.
- SCHOEPF B. G. (1991), « Ethical, methodological and political issues of AIDS research in Central Africa », *Soc. Sci. Med.*, 33, p. 749-763.
- SCHROEDER R. A. (1996), *Shady Practices. Agroforestry and Gender Politics in The Gambia*, Berkeley, University of California Press.

- SCHULER S. R. & HASHEMI S. M. (1994), «Credit programs, women's empowerment, and contraceptive use in rural Bangladesh», *Stud. Fam. Plann.*, 25, p. 65-76.
- SCHULER S. R., CHOQUE M. E., & RANCE S. (1994), «Misinformation, mistrust, and mistreatment : family planning among Bolivian market women», *Stud. Fam. Plann.*, 25, p. 211-221.
- SCHULER S. R., MCINTOSH E. N., GOLDSTEIN M. C., & PANDE B. R. (1985), «Barriers to effective family planning in Nepal», *Stud. Fam. Plann.*, 16, p. 260-270.
- SCOONES I. & THOMPSON J. (eds.) (1994), *Beyond Farmer First. Rural People's Knowledge, Agricultural Research and Extension Practice*, London, Intermediate Technology Publications.
- SCOTT C. (1995), *Gender and Development. Rethinking Modernization and Dependency Theory*, Boulder, Lynne Rienner.
- SCOTT C. V. (1996), *Gender and Development. Rethinking Modernization and Dependency Theory*, Londres, Lynne Rienner Pbs.
- SCOTT J. (1976), *The Moral Economy of the Peasant. Rebellion and Subsistence in Southeast Asia*, New Haven-London, Yale University Press.
- , (1985), *Weapons of the Weak*, Yale, Yale University Press.
- , (1998), *Seeing like a State. How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*. New Haven & London, Yale University Press.
- SCRIMSHAW C.M.S. & HUTADO E. (1987), *Rapid assessment procedures for nutrition and primary health care. Anthropological approaches to improving programme effectiveness*, Tokyo, The United Nations University.
- SCRIMSHAW N.S. & GLEASON G. R. (eds.) (1992), *Rapid assessment procedures. Qualitative methodologies for planning and evaluation of health related programmes*, Boston, International Nutrition Foundation for Developing Countries.
- SCRIMSHAW S. & HURTADO E. (1987), *Rapid Assessment Procedures for Nutrition and Primary Health Care: Anthropological Approaches to Improving Programme Effectiveness*, Los Angeles, University of California, Los Angeles.
- SCRIMSHAW S.C. & HURTADO E. (1988), «Anthropological involvement in the Central American diarrheal disease control project», *Soc. Sci. Med.*, 27, p. 97-105.
- SCRIMSHAW S.C. & SOUZA R. (1982), «Recognizing active labor. A test of a decision-making guide for pregnant women», *Soc. Sci. Med.*, 16, p. 1473-1482.
- SCRIMSHAW S.C. (1981), «Women and the pill : from panacea to catalyst», 39, *Fam. Plann. Perspect.*, 13, p. 254-2.
- SCRIMSHAW S.C., CARBALLO M., RAMOS, L., & BLAIR B.A. (1991), «The AIDS Rapid Anthropological Assessment Procedures : a tool for health education planning and evaluation», *Health Educ.Q.*, 18, p. 111-123.
- SCRIMSHAW S.C., ENGLE P. L., ARNOLD, L., & HAYNES K. (1987), «Factors affecting breastfeeding among women of Mexican origin or descent in Los Angeles», *Am. J. Public Health*, 77, p. 467-470.

- SEGAUD M. (1992), *Le propre de la ville : pratiques et symboles* (coll. Géographies en liberté), La Garenne-Colombes, Éditions de l'Espace Européen.
- SELMI A. et HIRTZEL V. (2007), « Gouverner la nature », *Cahiers d'anthropologie sociale*, Paris, Éditions de l'Herne.
- SEN G. et GROWN C. (1987), *Development, Crises, and Alternative Visions. Third World Women's Perspectives*, New York, Monthly Press.
- SETH J. et HAAS, P. 2006, *Global Environmental Governance*, Washington, Island Press.
- SHELL-DUNCAN B. et HERNLUND Y. (dir.). (2000), *Female "Circumcision" in Africa. Culture, Controversy and Change*, Londres et Boulder, Lynne Rienner Pbs.
- SHIPTON P. (1990), « African famines and food security : anthropological perspectives », *Annual Review of Anthropology*, 19, p. 353-394.
- SHIVA V. (1997), *Biopiracy. The Plunder of Nature and Knowledge*, Boston, Massachusetts, South End Press.
- SILLITOE P. & R. A. WILSON (2003), « Playing on the Pacific ring of fire : Negotiation and knowledge in Papua New Guinea », in POTTIER J., BICKER A. & SILLITOE P. (eds.), *Negotiating Local Knowledge. Power and Identity in Development* London, Pluto Press, p. 241-272.
- SILLITOE P. (1998), « The development of indigenous knowledge. A new applied anthropology », *Current Anthropology* 39 (2), p. 223-252.
- SILLITOE P., BICKER A. & POTTIER, J.(eds.) (2002), *Participating in Development. Approaches to Indigenous Knowledge*, London, Routledge.
- SILOVE D. (1999), « The psychosocial effects of torture, mass human rights violations, and refugee trauma : toward an integrated conceptual framework », *The Journal of Nervous and Mental Disease*, 187, 4, p. 200-207
- SINGER M. (2008), « Applied anthropology », in H. KUKLICK (dir.), *A New History of Anthropology*, p. 326-340, Oxford, Blackwell Publishing.
- SINGER M., BAER H.A., & LAZARUS E. (1990), « Critical medical anthropology in question », *Soc. Sci. Med.*, 30, p. V-VIII.
- SINGLY F. de (2002), « La sociologie, forme particulière de conscience », in LAHIRE B. (dir.), *À quoi sert la sociologie ?* Paris, La Découverte, 13-42.
- SIVARAMAKRISHNA, K (2005), « Moral economies, state spaces, and categorical violence », *American Anthropologist*, 107, 3, p. 321-330.
- , (1999), *Modern Forest. Statemaking and Environmental Change in Colonial Eastern India*, Stanford, Stanford University Press.
- , (2000), « Crafting the public sphere in the forests of West Bengal », *American Ethnologist* 27 (2), p. 431-461.
- SLIWINSKI A. (2007), « Désastre humanitaire dans la vallée des hamacs : les logiques de la reconstruction au Salvador », *Anthropologie et sociétés*, 31, p. 113-131.
- , (sous presse) « The politics of participation : involving communities in post-disaster reconstruction », in Lizzaralde, Gonzalo, Colin Dasvidson

- et Cassidy Jonhson (éds.), *Rebuilding after Disasters : from Emergency to Sustainability*, Taylor and Francis.
- SLOCUM S. (1975), «Woman, the gatherer», in R. REITER (dir.), *Toward an Anthropology of Women*, New York, Monthly Review Press.
- SMITH N. (1984), *Uneven Development : Nature, Capital and the Production of Space*, London, Basil Blackwell.
- SMITH S. et COHEN D. (2000), *Gender, Development, and the VIH Epidemic*, vol. 2007, VIH and Development Programme, PNUD, www. undp. org/VIH/publications/gender/gendere.htm, dernier accès 30 septembre 2007
- SOL Tax (1960), «Action Anthropology», in Frederick O. GEARING, Robert Mc. NETTING, & Lisa R. PEATTIE (dir.), *Documentary History of the Fox Project*, Chicago, University of Chicago, Department of Anthropology.
- SOMMERFELD J. (1998), «Editorial : Medical anthropology and infectious disease control», *Tropical Medicine and International Health*, 3, p. 993-995.
- , (1998), «Medical anthropology and infectious disease control», *Trop. Med. Int. Health*, 3, p. 993-995.
- STALL R. (2007), «Opportunities to improve AIDS prevention practice among men who have sex with men», *Am. J. Prev. Med.*, 32, p. S29-S30.
- STALL R. D., PAUL J. P., BARRETT D. C., CROSBY G. M., & BEIN E. (1999), «An outcome evaluation to measure changes in sexual risk-taking among gay men undergoing substance use disorder treatment», *J. Stud. Alcohol*, 60, p. 837-845.
- STAUDT K. (ed.) (1990), *Women, International Development and Politics. The Bureaucratic Mire*, Philadelphia, Temple University Press.
- STAUDT K. (1998), *Policy, Politics & Gender : Women Gaining Ground*, West Hartford, Kumarian Press.
- STEPHEN L. (1999), «The construction of indigenous suspects : Militarization and the gendered and ethnic dynamics of human rights abuses in Southern Mexico», *American Ethnologist*, 26 (4), p. 822-842.
- STEPPUTAT F. (1994), «Repatriation and the politics of space : The case of the Mayan diaspora and return movement», *Journal of Refugee Studies*, 7, 2-3, p. 175-85.
- , (1995), «The imagined return community of Guatemalan refugees», *Refuge*, 13, 10, p. 13-15.
- STEWARD, J (1955), *Theory of Culture Change : The Methodology of Multilinear Evolution*, Urbana, University of Illinois Press.
- STINI W. (2001), «Nutritional anthropology and “the great protein fiasco”», *Nutritional Anthropology*, 22 (2), p. 23-28.
- STOCKING G. (1983), «The ethnographer's magic. Fieldwork in British anthropology from Tylor to Malinowski», in STOCKING G. (ed.), *Observers Observed*, Madison, University of Wisconsin Press, p. 70-120.
- STOLLER P. (1989), «Speaking in the name of the real», *Cahiers d'Études africaines*, 113, p. 113-125.

- STUART-MACADAM P. & DETTWYLER K. A. (ed.) (1995), *Breastfeeding : bio-cultural perspectives*, New York, Aldine de Gruyter.
- SUÁREZ-OROZO M., SUÁREZ-OROZO C. & BOLIAN QIN D. (dirs) (2005), *The New Immigration : An Interdisciplinary Reader*, New York, Routledge.
- SUMMERFIELD D. (1995), «The social experience of war and some issues for the humanitarian field», in *Rethinking the Trauma of War*, P.J. BRACKEN et C. PETTY (dirs), London, Free Association Books, p. 9-37.
- SUREMAIN (de) C.-É.
- SUREMAIN (de) C.-É., (coord.) (1997), *Suivi de la diffusion de l'information nutritionnelle sur le Plateau kukuya dans un nouveau contexte d'intervention*, rapport de mission d'évaluation, Brazzaville (Congo).
- , (2000), «Dynamiques de l'alimentation et socialisation du jeune enfant à Brazzaville (Congo)», *Autrepart*, 15, p. 73-91.
- , (2003), «“El buen cuidado”. Representaciones y prácticas de cuidado del niño en Bolivia. In C.-É. SUREMAIN (de), LEFÈVRE, P., RUB'N de CELIS E. & SEJAS E. (ed.), *Miradas cruzadas en el niño. Un enfoque interdisciplinario sobre la salud, el crecimiento y el desarrollo del niño en Bolivia y Pérou* (p. 189-269), La Paz, Éditions de l'Institut Français d'études andines-Institut de Recherche pour le développement-plural.
- , (2007), «Au fil de la faja. Enrouler et dérouler la vie en Bolivie», *Du soin au rite dans l'enfance* (BONNET, D & POURCHEZ L. eds.), p. 85-102. Paris, Erès.
- , (2007), «L'entourage nourricier de l'enfant. À partir d'exemples en Bolivie et au Congo», *L'Autre. Cliniques, Cultures & Sociétés*, 8 (3), p. 349-366.
- , (2007), «Au fil de la faja. Enrouler et dérouler la vie en Bolivie», film vidéo (15'), produit par le département audiovisuel de l'IRD et réalisé par N. Montibert.
- , (2008), «Alimentation et images du corps. L'obésité serait-elle un effet pervers des politiques de lutte contre la pauvreté au Mexique?» Communication donnée au colloque *Le regain de légitimité des politiques publiques à l'ère libérale. Comparaisons internationales à partir du cas mexicain* (ECOS-ANUIES) à l'IEDES (Institut d'étude du développement économique et social), Université Paris I (Panthéon-Sorbonne).
- SUREMAIN (de) C.-É. & KATZ E. (eds.) (2008), *Anthropology of Food (Modèles alimentaires et recompositions sociales en Amérique latine)*, <http://aof.revues.org/sommaire2763.html>.
- SUREMAIN (de) C.-É., LEFÈVRE, P., RUBIN DE CELIS E. & SEJAS E. (eds.) (2003), *Miradas cruzadas en el niño. Un enfoque interdisciplinario para la salud, el crecimiento y el desarrollo del niño en Bolivia y Pérou*, La Paz, Éditions de l'Institut Français d'Études Andines-Institut de Recherche pour le Développement-Plural.
- SUREMAIN (de) C.-É., LEFÈVRE, P., SEJAS E. & ZAMBRANA E. (2001), «Les implications d'un rituel ordinaire. Réflexions sur les conséquences opérationnelles d'une recherche sur la croissance et le développement de l'enfant en Bolivie», *Ethnologies comparées*, 3, Revue sur le Net

- [<http://alor.univ-montp3.fr/cerce/revue.htm>], Université Paul-Valéry, Montpellier III.
- TALLE A. (2007), «Female circumcision in Africa and beyond :The anthropology of a difficult issue», in Y. HERNLUND et B. SHELL-DUNCAN (dir.), *Transcultural Bodies*, New Brunswick, New Jersey et Londres, Rutgers University Press, p. 91-106.
- THÉ (de) G. & HUBERT A. (1988), *Modes de vie et cancers*, Paris, Robert Laffont.
- THOMPSON E. P. 1971. «The Moral Economy of the English Crowd during the XVIIIth Century», *Past and Present* 50, p. 76-117.
- THOMPSON M. (1979), *Rubbish Theory : The Creation and Destruction of Value*. Oxford, Oxford University Press.
- TIEDJE K. (2002), «Gender and ethnic identity in rural grassroots development :An outlook from the Huasteca», *Urban Anthropology and Studies of Cultural Systems and World Economic Development*, 31, 3-4, p. 261-316.
- TIEDJE K. (2003), «Mujeres nahuas y cambio : Negociaciones de etnidad y género en una cooperativa rural», in J. RUVALCABA MERCADO et J. M. PEREZ ZEVALLOS (dir.), *Viva la Huasteca ! Jóvenes miradas sobre la Huasteca*, Mexico, CIESAS-Conaculta, p. 213-234.
- TINKER I. (1976), «The adverse impact of development on women», in I. TINKER et M. B. BRAMSEN (dir.), *Women and World Development*, p. 22-34, New York, Mouton.
- TINKER I. et BRAMSEN M.B. (1976), *Women and World Development*, Washington D.C., Overseas Development Council, p. 22-24.
- TRAGER L. (2001), *Yoruba Hometowns. Community, Identity, and Development in Nigeria*, Boulder, Lynne Rienner Publishers.
- TROTTER R.T. (1985), «Greta and Azarcon : a survey of episodic lead poisoning from a folk remedy», *Hum. Organ*, 44, p. 64-72.
- TSING A.L. (2005), *Friction. An Ethnography of Global Connection*, Princeton, Princeton University Press.
- , (2001), «Nature in the making», in CRUMLEY, C., VAN DAVENTEER A. et FLETCHER J. (éds.), *New Directions in Anthropology and the Environment*, Lanham, Md., Altamira Press, p. 3-23.
- TURNER V., (1957), *Schism and Continuity in an African Society*, Manchester, Manchester University Press for Rhodes-Livingstone Institute.
- TURTON D. (2006), «Who is a forced migrant ?», in *Development-Induced Displacement : Problems, Policies and People*, Oxford, Berghahn Books.
- UNHCR (2000), *The State of the World's Refugees. Fifty Years of Humanitarian Action*, Oxford, Oxford University Press.
- UNHCR (2008), *2007 Global Trends : Refugees, Asylum-seekers, Returnees, Internally Displaced and Stateless Persons*.
- VAN BEUSEKOM, M. (2002), *Negotiating Development; African Farmers and Colonial Experts at the Office du Niger, 1920-1960*. Oxford, James Currey.

- VAN BEUSEKOM, M. & D. HODGSON (2000), «Lessons Learned? Development Experiences in the Late Colonial Period». Cahier thématique, *The Journal of African History* 41 (1), p. 29-33.
- VAN BINSBERGEN, W. & GESCHIERE P. (1985), «Marxist theory and anthropological practice : The application of French marxist anthropology in fieldwork», in van BINSBERGEN, W. & GESCHIERE P. (eds.), *Old Modes of Production and Capitalist Encroachment. Anthropological Explorations in Africa*, London, KPI, p. 235-289.
- VAN DER GEEST S. (1998), «Akan shit. Getting rid of dirt in Ghana», *Anthropology today*, 14, p. 8-12.
- VAN ESTERIK, P. (1987), «Ideologies and women in development strategies in Thailand», *Proceedings of the International Conference on Thai Studies*, Canberra, 1987, vol. 3, Australian National University, p. 597-604.
- VAN ESTERIK, P. (1994), «Gender and development in Thailand : Deconstructing display», in H. DAGUENAIS et D. PICHÉ (dir.), *Women, Feminism and Development*, Montreal and Kingston, The Canadian Research Institute for the Advancement of Women, p. 264-279.
- VAN WILLIGEN J. (2002), *Applied Anthropology : an introduction*, Westport, CT, Bergin & Garvey.
- VAN WILLINGEN, J & DE WALT B. R. (1986), *Training Manual in Policy Ethnography*, Washington DC, American Anthropological Association.
- VANCE C. S. (1991), «Anthropology rediscovers sexuality : a theoretical comment», *Soc. Sci. Med.*, 33, p. 875-884.
- VASQUEZ P. (2008), «Introduction. Les politiques de la catastrophe en temps de "révolution bolivarienne". La gestion des sinistrés de La Tragedia de 1999 au Venezuela», *Nuevo Mundo. Mundos Nuevos*, <http://nuevomundo.revues.org/index44583.html>
- (2008), «Between compassion and militarization. Disaster victims' assistance policies after the tragedy», *ReVista, Harvard Review of Latin America*, Harvard, Cambridge, David Rockefeller Center for Latin American Studies, III, Number 1, p. 43-45.
- VAYDA A. & MCKAY B. (1975), «New directions in ecology and ecological anthropology», *Annual Reviews in Anthropology*, 5, p. 293-306.
- VAYDA A. (1996), *Methods and Explanations in the Study of Human Actions and Their Environmental Effects*, CIFOR/WWF Special Publication, Jakarta, Centre for International Forestry Research/World Wide Fund for Nature.
- VERDIRAME G. et B. Harrell-Bond (dir.) 2005, «Rights in Exile : Janus-Faced Humanitarianism», *Studies in Forced Migration*, 17, Oxford, Berghahn Books.
- VIDAL L. (1996), *Le silence et le sens. Essai d'anthropologie du sida en Afrique*, Paris, Anthropos-Economica.
- , (1997), «Méthode et éthique : l'anthropologie et la recherche confrontées au sida», p. 99-107 in M. Agier (ed), *Anthropologues en dangers*, Paris, Jean-Michel Place.

ANTHROPOLOGIE DE L'AIDE HUMANITAIRE ET DU DÉVELOPPEMENT

- , (2003), «De l'universalisme au relativisme en éthique : échanges autour de l'exemple du sida en Côte d'Ivoire», *Autrepart*, n° 28, p. 55-69.
 - , (2004), *Ritualités, santé et sida en Afrique. Pour une anthropologie du singulier*, Paris, IRD-Karthala.
 - , (2005), «L'instant de vérité. Glissements de l'objet à son écriture en anthropologie», *L'Homme*, p. 47-74.
 - , (2009) (*à paraître*), *La tentation anthropologique. Santé, sciences et développement*.
- VIGARELLO G. (1985), *Le propre et le sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge* (coll. Points histoire), Paris, éd. du Seuil.
- , (1999), *Histoire des pratiques de santé. Le sain et le malsain depuis le Moyen-Age* (coll. Points histoire), Paris, éd. du Seuil.
- VLASSOFF C. & MANDERSON L. (1994), «Evaluating agency initiatives : building social science capability in tropical disease research», *Acta Trop.*, 57, p. 103-122.
- VLASSOFF C. & Manderson L. (1998), «Incorporating gender in the anthropology of infectious diseases», *Trop. Med. Int. Health*, 3, p. 1011-1019.
- VOGT E. Z. (1976), *Tortillas for the Gods : a Symbolic Analysis of Zinacanteco Rituals*, Cambridge, Harvard University Press.
- VOUTIRA E. & HARRELL-BOND B. (1995), in DANIEL E.V. et KNUDSEN J.Chr (dir.), *Mistrusting Refugees. Search of the Locus of Trust : The Social World of the Refugee Camp*, Berkeley, University of California Press.
- VOUTIRA E. (2003), «Refugee Convention at fifty a view from forced migration studies», in J. VAN SELM, K. KAMANGA, J. MORRISON, A. NADIG, S. SPOLJAR VRZINA, L. VAN WILLIGEN, Lexington Books, USA, p. 65-80.
- WALDRON S. (1988), «Working in the dark : Why social anthropological research is essential in refugee administration», *Journal of Refugee Studies*, 1, 2, p. 152-165.
- WALLERSTEIN I. (1974), *The Modern World System, Capitalist Agriculture and the Origins of the European World Economy in the Sixteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press.
- WARD J. (2002), *If not now, when? Addressing Gender-Based Violence in Refugee, Internally Displaced and Post-Conflict Settings. A Global Overview*, New York, Women's Commission for Refugee Women and Children, Reproductive Health for Refugees Consortium.
- WATERSTON A. (1997), «Anthropological research and the politics of HIV prevention : towards a critique of policy and priorities in the age of AIDS», *Soc. Sci. Med.*, 44, p. 1381-1391.
- WATTERS, Ch. (2001), «Emerging paradigms in the mental health care of refugees», *Social Science and Medicine*, 52, p. 1709-1718.
- WATTS M. (1983), *Silent Violence. Food, Famine and Peasantry in Northern Nigeria*, Berkeley, University of California Press.
- WEIDMAN H.H. (1982), «Research strategies, structural alterations, and clinically applied anthropology», in CHRISMAN N.J. et MARETZKI T.W

- (dir.), *Clinically Applied Anthropology*, Dordrecht, Reidel Publishing Company.
- WERBNER R. (1999), «The reach of the postcolonial state. Development, empowerment/disempowerment and technocracy», in A. CHEATER (dir.), *The Anthropology of Power. Empowerment and Disempowerment in Changing Structures*, Londres, Routledge, p. 55-70.
- WHITE A. (1981), *Community Participation in Water and Sanitation : Concepts, Strategies and Methods*, Organisation mondiale de la Santé, International Reference Centre for Community Water Supply and Sanitation (Rijswijk), Technical paper series n° 17.
- WHITEFORD L. M. (1997), «The ethnoecology of dengue fever», *Med. Anthropol. Q.*, 11, p. 202-223.
- , (2004), «Clouds in the Crystal Ball : imagining the future while reimagining the past – a President's reflections», *Human Organization*, 63, p. 400-410.
- WIESSNER P. (1981), «Measuring the impact of social ties on nutritional status among the ! Kung San», *Social Science Information*, 415, p. 641-678.
- WILSON, CH. S. (1977), «Research methods in nutritional anthropology : approaches and techniques», *Nutrition and Anthropology in Action* (Fitzgerald T. K. ed.), Assen-Amsterdam, Von Gorcum, p. 62-68.
- WINBLAND U. (1990), «Excreta disposal and the rural poor», in FINER E. N. D. (ed.), *Society, Environment and Health in low-income Countries*; Stockholm, Karolinska Institutet, p. 87-93.
- WINCH P.J., MAKEMBA A.M., KAMAZIMA S.R., LURIE M., LWIHULA G.K., PREMJI Z. et al. (1996), «Local terminology for febrile illnesses in Bagamoyo District, Tanzania and its impact on the design of a community-based malaria control programme», *Soc. Sci. Med.*, 42, p. 1057-1067.
- WINCH P. J., MAKEMBA A. M., KAMAZIMA S.R., LWIHULA G. K., LUBEGA, P., MINJAS J.N. et al. (1994), «Seasonal variation in the perceived risk of malaria : implications for the promotion of insecticide-impregnated bed nets», *Soc. Sci. Med.*, 39, p. 63-75.
- WINCH P.J., MAKEMBA A. M., MAKAME V.R., MFAUME M.S., LYNCH M.C., PREMJI Z. et al. (1997), «Social and cultural factors affecting rates of regular retreatment of mosquito nets with insecticide in Bagamoyo District, Tanzania», *Trop. Med. Int. Health*, 2, p. 760-770.
- WINCH P., LLOYD, L., GODAS M.D., & KENDALL C. (1991), «Beliefs about the prevention of dengue and other febrile illnesses in Merida, Mexico», *J. Trop. Med. Hyg.*, 94, p. 377-387.
- WISNER B. (2001), *Risk and the Neoliberal State : Why Post-Mitch Lessons didn't Reduce El Salvador's Losses*, consulté sur le site Internet www.radixonline.org.
- WISSLER C., 1926, *The Relation of Nature to Man in Aboriginal America*, New York, Oxford University Press.
- WORLD BANK (2008), *Agriculture for Development*, Washington, DC (sous presse).

ANTHROPOLOGIE DE L'AIDE HUMANITAIRE ET DU DÉVELOPPEMENT

- YOUNG A. (1995), *The Harmony of Illusions : Inventing Post-Traumatic Stress Disorder*, Princeton, Princeton University Press.
- YOUNG K. (1987), *Gender and Development. Notes for a Training Course sponsored by the Aga Khan Foundation*, Toronto, Aga Khan Foundation.
- ZAROWSKY C. (2000), «Trauma stories : Violence, emotion and politics in Somali Ethiopia», *Transcultural Psychiatry*, 37, 3, p. 383-402.
- , (2004), «Writing Trauma : Emotion, Ethnography, and the Politics of Suffering Among Somali Returnees in Ethiopia», *Culture, Medicine and Psychiatry*, 28, 2, p. 189-209.
- ZETTER R. (1991), «Labelling refugees : Forming and transforming a bureaucratic identity», *Journal of Refugee Studies*, 4, 1, p. 39-62.
- ZOLBERG A., A. SURHKE et S. AGUAYO (1989), *Escape from Violence : Conflict and the Refugee Crisis in the Developing World*, Oxford, Oxford University Press.

SITES INTERNET :

Réseau inter-agences des Nations Unies sur les femmes et l'égalité des sexes (IANWGE) <http://www.un.org/womenwatch/>, dernier accès : 8 octobre 2007

Fonds des Nations Unies pour la population, actions contre les violences sexuelles <http://www.unfpa.org/gender/violence.htm>, dernier accès : 8 octobre 2007

Organisation mondiale de la santé, actions contre les violences sexuelles <http://www.who.int/gender/violence/en/>, dernier accès : 8 octobre 2007.

Également chez Armand Colin

AU BONHEUR DES AUTRES

Anthropologie de l'aide humanitaire

Laëtitia Atlani-Duault, anthropologue, est maître de conférences à l'Université de Paris X-Nanterre et membre du Laboratoire CNRS d'Ethnologie et de Sociologie Comparative. Pour ses recherches en anthropologie de l'aide humanitaire et du développement, le CNRS lui a décerné la médaille de bronze 2008 en anthropologie.

Une ethnologue chez les humanitaires, non pour les aider à mieux comprendre les populations, mais pour les étudier, eux, de l'intérieur. Voilà l'objet premier de ce livre. Pour cela, l'auteur a travaillé, pendant plus de dix ans, au sein d'une organisation internationale d'aide humanitaire et de développement, tant à New York et à Genève qu'en Asie centrale et en Transcaucasie post-soviétiques. Plongée au cœur de l'arène, elle en a décrypté les enjeux, les lignes de force et les tensions. L'ouvrage présente les principaux résultats de ce travail : une réflexion sur l'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement, et des pistes pour son renouvellement théorique et méthodologique.

Elle éclaire aussi d'un jour nouveau l'envers des supposées révoltes «spontanées» qui ont ébranlé les anciennes provinces de l'Union soviétique, concrétisant, certes, leurs aspirations démocratiques, mais dont les conditions ont été préparées de longue date. Dès la fin de l'URSS, les agences d'aide humanitaire et de développement ont massivement aidé à la création puis au renforcement des ONG locales, pour un large éventail d'actions (éducation, défense de la biodiversité, prévention de l'épidémie de VIH/SIDA – située au cœur de l'ouvrage) qui s'inscrivent dans une ligne d'approche commune : la construction d'une morale partagée.

Cette analyse, de première publication en 2005, traduite notamment en anglais, est proposée ici dans une version actualisée.

Hors collection, 2009.

Armand Colin Éditeur
21, rue du Montparnasse, 75006 Paris
11007922 - (I) - (1,8) - bft 80° - EXT - ACT
Dépôt légal : Mars 2009

Achevé d'imprimer sur les presses de
Snel
Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3
Rue Fond des Fourches 21 – B-4041 Vottem (Herstal)
Tél +32(0)4 344 65 60 - Fax +32(0)4 286 99 61
Février 2009 – 47139

Imprimé en Belgique

ANTHROPOLOGIE DE L'AIDE HUMANITAIRE ET DU DÉVELOPPEMENT

Sociétales

Lorsque les aventuriers de l'Arche de Zoé veulent agir pour le bonheur des autres, c'est l'aide humanitaire dans son ensemble qui est mise en accusation. Au-delà du déchaînement médiatique, se joue là pour l'anthropologie la figure bien connue de la rencontre avec l'autre qu'il s'agit d'« aider ». Dans ce contexte troublé, ce livre vient à point nommé pour exposer ce que peut être, aujourd'hui, une anthropologie de l'aide humanitaire et du développement, entre engagement et distance critique.

Un premier chapitre en pose le cadre théorique, grâce à une démarche à la fois historique et prospective. Les chapitres suivants rassemblent des anthropologues de nationalités multiples qui se penchent chacun sur un domaine d'intervention et de recherche particulier : les réfugiés, le monde rural, l'environnement, l'assainissement urbain, la santé, l'alimentation, ou le genre. Études de cas sur divers continents, revues de la littérature internationale et analyses approfondies offrent au lecteur des clés pour comprendre les pratiques et les enjeux de la recherche anthropologique, tout en l'invitant à découvrir comment, sur le terrain, se déploient l'aide humanitaire et les interventions de développement.

Plaçant au centre de ses préoccupations les hommes et les femmes en action qui font, au quotidien, leurs sociétés, leurs cultures et leur développement, cette anthropologie de l'aide humanitaire et du développement relève le défi de mettre ces mondes – souvent divergents et conflictuels – en relations, afin de leur donner un sens et une forme sur lesquels il est possible d'agir.

LAËTITIA ATLANI-DUAULT, anthropologue, est maître de conférences à l'Université de Paris X-Nanterre et membre du Laboratoire CNRS d'Ethnologie et de Sociologie Comparative. Pour ses recherches en anthropologie de l'aide humanitaire et du développement, le CNRS lui a décerné la médaille de bronze 2008 en anthropologie.

LAURENT VIDAL, anthropologue, est directeur de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement. Il travaille sur les questions de santé en Afrique avec un fort intérêt pour l'épistémologie des sciences sociales dans les contextes de développement.

6648935
ISBN : 978-2-200-35073-4



ARMAND COLIN